

Avant-propos

Albert Mingelgrün
Président de la Fondation

Quelque cinq années après sa constitution, la Fondation de la Mémoire contemporaine fait paraître ses premiers *Cahiers*.

On ne peut que se réjouir de voir ainsi mis en œuvre sous forme de publication - c'est-à-dire de la manière la plus signifiante qui soit - les objectifs précis qu'elle s'assignait à l'origine et dont elle exprimait l'ambition à l'article 2 de ses statuts: *"L'établissement a pour objet d'inventorier, recueillir, sauvegarder les témoignages de la participation de la collectivité juive de Belgique ou de ses membres à l'Histoire contemporaine."*

Il s'agissait, en d'autres termes, de concrétiser le devoir de mémoire sans se dissimuler les difficultés de son accomplissement.

De cette concrétisation et de ces difficultés, on trouvera, au fil des treize contributions ici rassemblées, ce que j'appellerais les propositions initiales.

L'article qui ouvre ce numéro envisage les relations complexes entre mémoire et histoire et les questions que soulève leur rapprochement, en particulier dans le cas de la Belgique.

S'enchaînent alors deux textes, deux variations caractéristiques sur cette polarité de base: mémoire et témoignage d'une part, spécificité juive de cette problématique d'autre part.

Répondant en quelque sorte à ces considérations d'exigence, quatre exposés s'attachent aux modalités selon lesquelles elles seront amenées à se matérialiser: rôles respectifs des instances qui structurent la Fondation et instruments de travail mis à la disposition des chercheurs et des intervieweurs et, à propos de ces derniers, description des types de "correspondance" possible entre les parties dialoguantes.

Le second volet de l'ouvrage présente un ensemble d'illustrations propres à éclairer les réflexions et les démarches qui précèdent.

Puissent dès lors les éléments ainsi réunis être lus comme autant de signes de ce que la Fondation de la Mémoire contemporaine s'attache à tenir les engagements qu'elle a pris...

Voorwoord

Albert Mingelgrün
Voorzitter van de Stichting

Een vijftal jaren na haar oprichting, komt de Stichting voor de eigentijdse Herinnering op de proppen met haar eerste bijdrage.

Het kan ons alleen maar blij stemmen te zien dat in de vorm van een publicatie – d.w.z. op de meest betekenisvolle manier - de Stichting de welbepaalde doelstellingen verwezenlijkt die zij zichzelf als uitgangspunt oplegde in artikel 2 van haar statuten : "*De Stichting heeft als doel de getuigenissen betreffende de participatie van de joodse gemeenschap of van haar leden aan de hedendaagse geschiedenis te inventariseren, te ontvangen en te vrijwaren.*"

Het ging er anders gezegd om de herinneringsplicht te concretiseren zonder de hierbij gepaard gaande moeilijkheden uit de weg te gaan.

In de loop van de hier samengebundelde bijdragen kan men van deze concretisatie en inclusieve moeilijkheden een als het ware initiële voorstelling vinden.

Het artikel dat dit nummer opent, overschouwt de complexe verhouding tussen de herinnering en de geschiedenis en de vragen die hun toenadering oproept, meer bepaald in het geval van België.

Hierop volgen twee teksten, twee veelbetekenende variaties op deze basispolariteit: enerzijds herinnering en getuigenis, anderzijds de joodse specificiteit van deze problematiek.

In zekere zin als antwoord op deze beschouwingen van de voorwaardelijkheid, interesseren vier uiteenzettingen zich aan de modaliteiten volgens dewelke de concretisatie dient te gebeuren: de verschillende instanties die de Stichting structureren en hun respectievelijke rol, de werktuigen ter beschikking gesteld van de vorsers en interviewers, en, met betrekking tot deze laatste, de beschrijving van de types "overeenkomsten" mogelijk tussen de dialogerende partijen.

Het tweede luik van dit werk biedt een geheel van illustraties die de voorgaande beschouwingen en gedachten bijlichten.

Moge derhalve de hier samengebundelde elementen gelezen worden als evenveel aanduidingen dat de Stichting voor de eigentijdse Herinnering zich ertoe verbindt haar uitgangspunten te voldragen...

LE TEMOIGNAGE AU SERVICE DE L'HISTOIRE ET DE LA MEMOIRE: LE CAS DU JUDAÏSME BELGE DE 1945 A NOS JOURS

Jean-Philippe SCHREIBER

INTRODUCTION

L'histoire et le patrimoine du judaïsme belge ont fait et font toujours l'objet d'un intérêt manifeste et croissant. Il en est ainsi des recherches sur l'histoire des communautés juives en Belgique, recherches qui datent du début du siècle, ont connu un essor certain dans l'entre-deux-guerres et se sont surtout développées à partir des années soixante. La publication récente de nombreux travaux dans ce domaine illustre l'extension de ces recherches et l'intérêt des problématiques nouvelles qui y sont mises en évidence.

Il est toutefois un aspect bien particulier qui illustre et accompagne la croissance des travaux dans l'historiographie du judaïsme belge. Il s'agit du rôle de la mémoire collective dans son rapport à l'histoire. Ce que nous allons tenter de traiter ici à travers deux des enjeux qui y sont liés: d'une part, l'effort remarquable fourni pour récolter des témoignages relatifs à l'histoire contemporaine des Juifs en Belgique, et plus particulièrement leur destinée durant les années d'occupation, entre 1940 et 1944; d'autre part, l'usage fait de l'histoire de ces événements par la mémoire de la résistance ou de la déportation, et les éventuelles dérives que cela a pu quelquefois entraîner.

On abordera donc ici deux aspects à la fois distincts et complémentaires du travail de la mémoire: la recension des campagnes de récolte de témoignages oraux qui se sont succédé depuis l'après-guerre et la réflexion sur les avatars de l'instrumentation de l'histoire par la mémoire, un enjeu qui est au centre des préoccupations de la Fondation de la Mémoire contemporaine¹.

Il faut toutefois s'entendre tout d'abord sur le sens de ce débat. Si l'on comprend par histoire le rapport qu'une société entretient avec son propre passé et avec son présent, la mémoire, elle, qui n'est au départ que l'addition d'expériences singulières et collectives, tend aujourd'hui de plus en plus à acquérir ce même statut. D'autant que comme le discours historique, qui n'est finalement que le reflet quelquefois vague de l'événement - ou la manière dont nous percevons le passé dans notre propre présent -, la mémoire acquiert elle-même une existence propre, se détachant de l'événement pour concerner surtout l'affect présent que nous reportons sur le passé.

¹ Gui van den Berghe avait déjà publié un inventaire exhaustif et commenté des témoignages écrits sur la déportation et la vie concentrationnaire: *Getuigen. Een case-study over ego-documenten. Bibliografie van ego-documenten over de nationaal-socialistische kampen en gevangnissen, geschreven of getekend door "Belgische" (ex-)gevangenen: Belgen, personen die in België gedomicilieerd waren of verbleven, en andere uit België gedeporteerde personen*, Brussel, Navorsings- en Studiecentrum voor de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog, 1995, 2 volumes.

Jean-Philippe Schreiber

Révéléateur de cette proximité, dans le cas du génocide des Juifs, le témoignage filmé le plus fort, le plus bouleversant et le plus novateur dans son approche fut "*Shoah*" de Claude Lanzmann. Témoignage parce qu'il s'est interdit d'utiliser des images d'archives, parce que ce qui importait ici était le verbe. Dans "*Shoah*", Lanzmann filme au présent et c'est bien cela la mémoire - le passé dans ses traces présentes: la gare de Treblinka aujourd'hui, la forêt de Chelmno, les paysans polonais, spectateurs passifs et indifférents, les bourreaux eux-mêmes, détaillant leurs responsabilités sans compassion ni remords, ou Simon Srebnik retrouvant les lieux de la mise à mort. Le passé inscrit dans les lieux et dans les consciences.

Claude Lanzmann a assorti les témoignages repris dans son film d'interventions d'un des meilleurs spécialistes de la *Shoah*, l'américain Raul Hilberg, construisant son récit sur la trilogie de l'historien: exécuteurs, victimes, témoins². Cette incursion du discours savant dans le récit de la mémoire situe fort bien à la fois le décalage et la complémentarité du couple mémoire-histoire. Alors que le témoignage permet de comprendre le "*comment*" (comment on a arrêté les Juifs, comment on les a déportés, avilis...) tout en affichant ses limites (il ne permet pas, à de très rares exceptions près, de dire comment ils furent exterminés), il ne peut dire le "*pourquoi*", qui exige la ré-intervention de l'histoire. Seule elle permettra en effet de dégager la dimension structurelle d'un crime idéologique tel que l'est le génocide.

Peu importe donc que la transmission de la mémoire n'offre pas une intelligibilité de l'événement, mais uniquement sa représentation. Le témoignage n'est pas un savoir, c'est une expérience: Primo Levi rappelle d'ailleurs dans "*Si c'est un homme*" cette réponse d'un S.S. d'Auschwitz que l'on retrouve aussi chez Robert Antelme : "*Hier ist kein Warum*". Si le témoignage ne peut que rapporter cette réponse aporétique qui porte le sens même du non-sens concentrationnaire, l'histoire ne peut s'en contenter et demande une rationalisation. L'histoire ne peut donc comme la mémoire se dérober à la question du "*pourquoi*", sous peine de perdre sa légitimité. Elle ne peut que refuser de placer l'événement hors de la raison, même si la raison ne suffit pas à répondre au "*pourquoi*".

Il y a plusieurs différences fondamentales, radicales, outre ce que l'on vient d'évoquer, entre mémoire et histoire. D'abord, même si le discours historique parle une langue technique, froide, morte, parfois peu accessible au public, le discours de la mémoire, lui, quoique plus chaleureux, a souvent rendu par le passé l'événement comme une aberration, un moment de rupture dans l'histoire, le rendant de moins en moins intelligible aux générations à venir. Niant par là la dimension linéaire et causale du discours historique.

Pourtant, les "*politiques de la mémoire*" qui ont mis le témoin au devant de la scène en donnant une voix aux victimes partaient d'un principe évident: alors que la plupart des ouvrages historiques traitaient de l'idéologie nazie, de sa mise en oeuvre, de la politique de ségrégation et de déportation, très peu de travaux s'intéressaient aux victimes elles-mêmes. Leur prise de parole fut en ce sens une revanche sur l'histoire. Maîtrisant de plus en plus une méthodologie progressivement normalisée, au contact d'autres disciplines des sciences sociales, l'histoire orale a suscité par la suite des récits de vie entiers, qui ne présentaient

² C'est le titre d'un de ses ouvrages, paru en français en 1992 chez Gallimard.

Le témoignage au service de l'histoire et de la mémoire

dès lors plus la guerre comme un moment de rupture brutale, mais situaient

l'événement dans la continuité. A ce jour, peu d'ouvrages d'historiens ont pris le parti, eux, de traiter à la fois l'avant, le pendant et l'après-guerre, comme le font si bien les témoignages.

Ensuite, deuxième différence, l'histoire a la faculté de réincarner ce que la mémoire, dans sa fonction symbolique, désincarne. Exemple: le métonyme "*Auschwitz*", dont Claude Javeau nous rappelle fort à propos qu'avant d'être un métonyme, il fut un lieu réel, avec des morts réels³. D'autres auteurs ont mis en garde contre cette "*répétition distraite des mots usés*", qui peuplent notre mémoire collective mais banalisent l'événement. Les symboles, les représentations, réduisent notre capacité à comprendre l'événement dans sa dimension singulière, et parfois nous éloignent complètement de sa signification. Ce n'est pas la mémoire, mais bien l'histoire, qui a permis dans les années quatre-vingt le surgissement de la dimension juive de l'entreprise nazie d'anéantissement, une dimension trop peu prise en compte auparavant.

Le procès Eichmann - qui vit l'émergence du "*témoin*" au début des années soixante - avait sans doute contribué à ce que la mémoire du crime devienne progressivement constitutive de l'identité juive. Les commémorations, les utilisations télévisuelles et cinématographiques vont revendiquer puis vont asseoir sa place dans l'espace public. Mais les symboles véhiculés, les représentations de l'extermination reposeront à l'époque toujours, notamment, sur la confusion entre la vie concentrationnaire et la mise à mort immédiate.

Ce sont des travaux d'historiens, tels ceux de Raul Hilberg, qui permettront enfin de se dégager de cet amalgame - quelquefois sous la pression de la négation ou de la révision de l'histoire - ainsi que l'effet de la publication des mémoriaux, tels ceux publiés en France et en Belgique par Serge Klarsfeld et Maxime Steinberg, énumérant la liste des noms des déportés. La pédagogie de la *Shoah*, comme les lieux de mémoire de la *Shoah* érigés surtout à partir du début des années quatre-vingt-dix, notamment les grands musées américains, procéderont de cette appréhension véritable du phénomène génocidaire.

Enfin, troisième dissemblance, le discours historique laisse la place à l'argumentation et la pluralité. La mémoire, en tant qu'état affectif, n'offre pas de place, et c'est bien normal, à cette polysémie. La pratique de l'historien le confronte lui en permanence à la source, à la trace du passé, à l'état premier, brut, du reflet de la réalité. Mais aussi au témoignage, qu'il ne peut et ne doit ignorer: moins en tant que reflet de l'événement, on l'a vu, qu'en tant que rapport à l'événement. Car chaque jour qui passe modifie en effet le récit du témoin. Il y a plusieurs états du témoignage, et donc de la mémoire, en fonction du temps et du lieu où il est recueilli. Il semble que dans ce rapport dialectique où l'historien se nourrit, à l'aune de son esprit critique, de la mémoire, et où en retour, la mémoire collective, en fonction de la pénétration du discours historique, invalide progressivement ce qui est de l'ordre du mythe, la relation peut enfin s'établir. C'est cette relation, de dialogue constructif entre la mémoire et l'histoire, qui est au centre

³ Préface à Vincent Engel, *Pourquoi parler d'Auschwitz ?*, Bruxelles, Les Eperonniers, 1992, p. 10.

Le discours de la mémoire, comme parfois le discours historique, fait un usage abondant des témoignages pour décrire la période de la guerre, à la fois parce que les sources écrites font souvent défaut, et parce que l'expérience individuelle semble *a priori* criante de vérité. On verra ci-dessous à quel point on a constitué d'abondantes sources orales relatives à la *Shoah*, en Belgique, et ce depuis l'immédiat après-guerre, contrairement à certaines idées reçues qui présenteraient l'initiative comme récente.

L'entreprise de récolte de témoignages n'est en effet pas neuve, loin de là. Dès le lendemain de la guerre, nombre de survivants ont été interrogés par des soldats américains, des émissaires d'organisations juives, des journalistes, des agents de services de renseignements de divers pays... De plus, des témoignages furent recueillis à des fins judiciaires et administratives: par la Commission d'enquête sur les violations du droit des gens mise en place en décembre 1944, lors de l'instruction des procès en collaboration - notamment les dépositions judiciaires de S.S. flamands du camp de Malines - et par l'Administration des Victimes de la Guerre afin de constituer les dossiers de reconnaissance de statut. Enfin, à diverses reprises, depuis plus de quarante ans, des campagnes d'interviews relatives aux Juifs de Belgique ont été menées, tant en Belgique qu'à l'étranger.

C'est en 1955-56, en effet, qu'une première opération de récolte systématique de témoignages liés au sort des Juifs en Belgique occupée vit le jour: à la demande de la Wiener Library de Londres, l'avocat Marc Goldberg se chargea de réaliser l'interview de trente-deux personnes, particulièrement parmi des anciens résistants. Les notes prises au vol durant ces entretiens furent adressées à cette institution et des copies gardées en Belgique - notamment à l'Administration des Victimes de la Guerre du Ministère de la Santé publique. Elles se révélèrent d'un intérêt considérable, tant en raison de la proximité entre les événements et leur relation qu'en raison du contexte politique et idéologique: Maxime Steinberg a ainsi montré tout l'intérêt de comparer les interviews des mêmes témoins à divers stades de leur évolution personnelle et politique⁴. Cela est particulièrement vrai des militants et résistants communistes, par exemple.

Dès les années soixante, le Centre national des Hautes Etudes Juives de Bruxelles, créé sous l'impulsion de Max Gottschalk et Marcel Marinower, lança à son tour un projet intitulé "*Constitution d'archives orales relatives à la communauté juive de Belgique avant, pendant et après la guerre 1940-1945*". Ce programme s'est manifestement fait sous l'influence des méthodes utilisées dès cette époque par le département d'histoire orale dont s'était dotée l'Université hébraïque de Jérusalem. Environ trente-cinq interviews furent recueillies entre 1964 et 1973, dont certaines servirent à la rédaction des deux ouvrages de Betty Garfinkels: *Les Belges face à la persécution raciale, 1940-1944*, paru en 1965 à l'occasion des commémorations du vingtième anniversaire de la libération des camps et à l'instigation du Centre national des Hautes Etudes Juives,

⁴ Notamment dans sa contribution à l'ouvrage *Hertz Jospa, Juif, résistant, communiste*, textes réunis par Jean-Philippe Schreiber, Bruxelles, EVO-Histoire, 1997.

Le témoignage au service de l'histoire et de la mémoire

et *Belgique, Terre d'Accueil. Problème du réfugié, 1933-40*, publié chez Labor, à Bruxelles, en 1974.

Dans le même temps, le département d'histoire orale de l'Institut du Judaïsme contemporain de l'Université hébraïque de Jérusalem, dans le cadre de son programme "OHD 27", mena une série d'interviews de Juifs de Belgique relatives à la période qui s'étend des années trente à l'immédiat après-guerre. Ces interviews furent pour la plupart conduites par Rivka Banitt. Entre 1963 et 1973, quatre-vingt-dix-sept interviews furent recueillies, auxquelles il faut ajouter trois autres interviews effectuées en 1983 et 1989. Vingt-deux de ces interviews, dont les textes avaient été mis sur microfiches, furent acquises par le Centre d'Etudes et de Recherches historiques sur la Seconde Guerre mondiale en 1980 - l'Institut d'Etudes du Judaïsme possède lui les copies de treize de ces interviews.

Le département d'histoire orale de l'Institut du Judaïsme contemporain de l'Université hébraïque de Jérusalem donna une impulsion manifeste au programme d'histoire orale du Centre national des Hautes Etudes Juives, impulsion dont les lignes maîtresses furent exposées par son directeur, Geoffrey Wigoder, dans un séminaire tenu au Centre bruxellois en 1961⁵. En plus de l'architecture conceptuelle et méthodologique qui se dessinait là, la collaboration fut suivie entre ces deux institutions tout au long des années soixante.

Le Centre d'Etudes et de Recherches historiques sur la Seconde Guerre mondiale mena par ailleurs sa propre campagne d'interviews, dès les années soixante-dix. Nous avons recensé dans ses archives sonores quelque trente-cinq témoignages se rapportant à l'expérience des Juifs en Belgique durant cette période, recueillis par cette institution scientifique de l'État entre 1970 et 1987⁶.

Le Centre national des Hautes Etudes Juives, devenu l'Institut universitaire d'Etudes du Judaïsme, mena une seconde campagne, principalement axée sur le militantisme sioniste et communiste avant la guerre. Elle s'intitula: "*Campagne d'histoire orale sur l'immigration juive en Belgique au cours de l'entre-deux-guerres*". Quarante-cinq témoignages furent enregistrés entre 1980 et 1983 par Bernard Suchecky et Daniel Dratwa, dans le cadre du Centre d'Etudes du Judaïsme contemporain, lié à l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles et dirigé par Willy Bok. Marquée par l'esprit du temps - l'histoire du mouvement ouvrier, le vécu du "*yiddishland révolutionnaire*" -, cette campagne était aussi profondément imprégnée du développement des travaux en histoire orale - l'ouvrage fondamental de Paul Thompson, sociologue à l'Université d'Essex, *The Voice of the Past*, fut publié pour la première fois en 1978.

Dans le cadre de leurs recherches propres, différents chercheurs ont également recueilli des témoignages, sur l'avant guerre, la guerre et l'après-guerre. On citera notamment les suivants: Joël Kotek, auteur de vingt-huit interviews enregistrées en 1982 et portant sur l'immigration clandestine en Palestine - *alya bet* - depuis la Belgique, au lendemain de la guerre; Rudi Van Doorslaer, qui interviewa quelque soixante-six

⁵ G. Wigoder, *L'histoire orale et le judaïsme contemporain* dans *Séminaires d'histoire juive contemporaine*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1964, pp. 59-72.

⁶ Cette recherche, comme d'autres informations recueillies, procède de l'enquête menée par notre collaborateur Thierry Delplancq en 1995, dans le cadre du Centre audio-visuel de l'Université libre de Bruxelles.

Jean-Philippe Schreiber

témoins, en particulier des anciens des Brigades Internationales, sur le thème "*Juifs et communistes en Belgique (1925-1940)*" entre 1977 et 1990; l'auteur de ces lignes, lors de deux campagnes, en 1983-1984 et 1989-1991 - vingt interviews sur l'avant-guerre et l'*alya bet* -; José

Gotovitch, dans le cadre de sa thèse sur les communistes durant l'occupation; Viviane Teitelbaum-Hirsch, notamment pour les besoins de son ouvrage sur les enfants cachés (*Les larmes sous le masque*, Bruxelles, Labor, 1994); Laurence Schram, auteur de dix interviews en 1992 et 1993, pour son mémoire de fin d'études sur la mémoire des concentrationnaires d'Auschwitz - des documents qui constituent l'embryon du fonds d'histoire orale du Musée de la Déportation et de la Résistance à Malines; enfin, le publiciste Sylvain Brachfeld, qui pour les besoins de ses livres a constitué une impressionnante collection de témoignages.

Des témoignages ont également été enregistrés à des fins documentaires: les témoins victimes des persécutions raciales dans la série d'émissions historiques de la télévision belge francophone (RTBF-Charleroi) *Jours de Guerre* - dont les transcriptions sont déposées au Centre d'Etudes et de Recherches historiques sur la Seconde Guerre mondiale, devenu aujourd'hui le Centre d'Etudes et de Documentation Guerres et Sociétés contemporaines (CEGES). D'autres l'ont été par des associations vouées à la mémoire d'un héros de la Résistance - comme les Compagnons de la Mémoire animés par Johannès Blum et regroupant les amis du père Bruno Reynders.

Enfin, plusieurs institutions juives ont également recueilli des témoignages, à des fins diverses: le Centre communautaire laïc juif de Bruxelles, dans le cadre de son cycle "*Mémoire d'homme*", une série de conférences qui firent l'objet d'enregistrements vidéo: vingt témoignages entre 1986 et 1994; l'Union des Déportés juifs en Belgique - Filles et Fils de la Déportation, qui rassembla quatorze témoignages en 1981, afin de servir les parties civiles lors du procès des responsables de la déportation des Juifs de Belgique, à Kiel; l'Union des Progressistes juifs de Belgique, pour des interviews publiées dans son organe *Points Critiques*; les Films de la Mémoire, la maison de production propriétaire des émissions consistoriales réalisées par Diane Perelsztejn: nombre de témoins enregistrés dans le cadre de ces émissions de télévision, à la RTBF (télévision belge d'expression française) et à la VRT (télévision belge d'expression néerlandaise), l'ont été à propos de la *Shoah*; enfin, même si ce bref inventaire ne prétend pas être exhaustif, on retiendra encore l'Institut de la Mémoire audio-visuelle juive, dépositaire de copies de films dont certains comportent des témoignages relatifs à ce sujet.

Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, il n'y eut donc pas d'intérêt spécifique et organisé pour une campagne de collecte systématique et continue de témoignages de survivants de la *Shoah*. Chaque campagne était liée à une recherche ponctuelle ou à un projet déterminé dans sa thématique et dans le temps.

*Le renouveau
d'intérêt*

La Fondation Auschwitz, créée par une Amicale d'anciens prisonniers politiques, prit dès lors l'initiative de récolter des témoignages sur l'univers concentrationnaire, et exclusivement sur ce sujet, mais en ne le limitant pas dans le temps. De plus, elle accompagna ce projet d'une réflexion approfondie sur le statut du témoin et du témoignage relatif à la déportation. A ce jour, après plus de sept années de travail, plus de cent

Le témoignage au service de l'histoire et de la mémoire

cinquante interviews sur vidéo ont été enregistrées - sans compter des interviews "audio" et des transcriptions parues dans le *Bulletin* de cette Fondation - dont une première partie a été déposée aux Archives de l'Université libre de Bruxelles au début de l'année 1998. Ces interviews sont effectuées par des collaborateurs de la Fondation Auschwitz qui, à la suite d'une convention avec l'Université libre de Bruxelles, utilise les facilités du Centre audio-visuel de l'Université.

De plus, l'Université, outre le fait qu'elle a mis son matériel et le savoir-faire de son équipe de spécialistes de l'audiovisuel à la disposition de cette Fondation, l'a accompagnée par une commission scientifique interdisciplinaire chargée de contrôler la qualité du travail effectué. Il s'agissait là de la première campagne à utiliser la vidéo, s'inspirant de l'expérience accumulée par l'Université de Yale (Fortunoff Archive), un des pionniers en matière de collecte de témoignages de survivants de la *Shoah*. Cette dernière dispose certes, dans son impressionnante collection, de copies d'une partie des interviews de la Fondation Auschwitz. Mais elle possède aussi, comme d'autres institutions spécialisées en la matière, aux Etats-Unis (le Musée de l'Holocauste à Washington) ou en Israël (Yad Vashem), des interviews relatives à la Belgique qui n'ont pas été effectuées en Belgique, ou des parties d'interviews qui ont trait à la vie des Juifs en Belgique avant, pendant et après la guerre.

Tout en poursuivant sa collaboration fructueuse avec la Fondation Auschwitz, le Centre audio-visuel de l'Université libre de Bruxelles prit l'initiative de lancer en 1995 son propre programme de récolte d'interviews sur vidéo. Et ce pour deux raisons: d'abord parce que les autres catégories de "survivants" n'étaient pas prises en compte par la Fondation Auschwitz, notamment les enfants et adultes cachés, les résistants non déportés, les soldats qui ont servi dans les forces belges et alliées... Ensuite parce qu'il semblait important que l'Université se dote de son propre projet, indépendant de toute allégeance, et fondé sur des principes scientifiques avérés. A ce jour, cette campagne propre à l'U.L.B. s'est soldée par une vingtaine d'interviews - mais elle est loin d'être achevée.

Enfin, on ne peut oublier de mentionner, même s'il est difficile de dresser un premier bilan de son activité, relativement récente sur le territoire de la Belgique, la fondation créée par le réalisateur de cinéma Steven Spielberg: "*Survivors of the Shoah*". Cette dernière a installé une antenne belge à la fin de l'année 1996 et s'est donné un objectif limité dans le temps. Elle a cette particularité de n'avoir pas de lien avec une institution existante en Belgique - le centre opérationnel se trouve à Los Angeles et gère la totalité du projet, ne faisant de ses collaborateurs sur le terrain que des exécutants - et de n'avoir pas prévu à l'origine de conserver en Belgique des copies des enregistrements vidéo réalisés par ses soins.

C'est sur ce terrain déjà bien élagué qu'est venue se greffer la Fondation de la Mémoire contemporaine, créée en 1994. Quelle était dès lors la pertinence de la création d'une nouvelle association et du lancement d'un nouveau programme de récolte de témoignages ?

*La Fondation de la Mémoire
contemporaine*

La Fondation de la Mémoire contemporaine s'est donné pour objet de cultiver, au sein de la communauté juive, la mémoire des événements qui ont intéressé le judaïsme belge et l'apport de celui-ci à la

communauté nationale, et de les faire connaître à l'extérieur. En cela, elle fait œuvre de mémoire et rejoint directement les préoccupations de ceux auxquels elle s'adresse. Toutefois, sa volonté a été, dès le départ, de garantir la qualité de cette démarche en s'entourant d'un comité d'experts, en fondant le travail de ses collaborateurs sur une méthode critique de recherche et en engageant un dialogue direct avec le monde

scientifique.

Sa spécificité est de ne pas restreindre son objet mais d'ouvrir son champ d'investigation à tous les aspects de la vie juive en Belgique à l'époque contemporaine. Cela signifie notamment qu'en ce qui concerne ce que l'on appelle aujourd'hui communément les "survivants de la Shoah", par exemple, toutes les catégories de survivants sont étudiées et font l'objet d'interviews: anciens résistants, déportés, adultes et enfants cachés, enfants des homes, détenus de Malines, individus qui ont pu vivre en toute légalité jusqu'à la libération, personnes ayant gagné des pays non occupés, soldats juifs engagés dans les forces belges et dans les armées alliées...

De plus, même si une grande partie de son attention se concentre sur la période de la *Shoah*, tant la vie juive durant l'entre-deux-guerres que la reconstruction des communautés juives au lendemain de la guerre occupent une grande partie de ses préoccupations. Cela est renforcé par le fait que nous avons adopté comme méthode de travail l'interview semi-directive sous forme de récit de vie, ce qui conduit chaque témoin à s'appesantir sur son itinéraire depuis ses origines - son ascendance depuis les grands-parents - jusqu'à nos jours.

Deuxième caractéristique fondamentale, nous avons fait le choix de l'audio au détriment de la vidéo: les témoignages sont effectivement consignés sur cassettes audio grâce à des captations opérées par de petits enregistreurs digitaux. A défaut de conserver des images des témoins et dès lors de pouvoir visualiser les aspects non verbaux de l'échange entre le témoin et l'interviewer, cette méthode de travail présente en effet plusieurs avantages. Elle permet une plus grande souplesse, puisque l'interview peut se dérouler n'importe où, et de préférence au domicile du témoin, ce qui lui garantit un confort certain et ne l'oblige pas à se trouver dans un environnement étranger. Ensuite, l'appareillage, fort discret, ne constitue pas une intrusion dans le dialogue entre le témoin et l'intervieweur. Enfin, nous ne nous imposons pas de limite de temps, ce qui signifie qu'en fonction des souhaits du témoin et en fonction de l'intérêt du récit, la durée de l'interview varie entre une heure et plus de dix heures, souvent réparties alors en plusieurs séances.

Une des motivations fondamentales à l'origine de la constitution de la Fondation a été le fait que nombre de "survivants" n'avaient jamais fait l'objet de la moindre interview ou n'avaient jamais été sollicités pour livrer leur témoignage - sous quelque forme que ce fût. Le temps et ses méfaits constituant le principal ennemi, notre Fondation a dès lors eu pour mission de répondre à l'urgence, et de rassembler le plus de témoignages avant que les témoins ne disparaissent. Cela signifie certes qu'elle privilégie les témoignages de ceux qui ont accepté de parler pour la première fois, mais ne néglige pas les interviews de personnes qui ont déjà témoigné: parce que le temps modifie la perception des événements, et qu'il semble intéressant d'étudier ces modifications et ces évolutions de la mémoire individuelle et collective; ensuite parce que

Le témoignage au service de l'histoire et de la mémoire

certaines interviews réalisées il y a plusieurs années, voire plusieurs décennies, se révèlent quelquefois fort lacunaires ou simplement trop sommaires.

Ceci nous amène à évoquer un autre aspect de notre activité, indissoluble de la pratique de l'interview : il s'agit de la réflexion que nous menons sur les formes et le statut du témoignage, les relations entre témoin et intervieweur, ainsi que sur la fonction sociale du témoin. Cette réflexion,

en retour, nourrit notre méthode de travail, en évolution constante, et nous permet d'affiner les techniques d'interview. Une technique qui est certes dispensée, mais surtout discutée, lors des séminaires internes de formation que nous organisons à l'intention de nos collaborateurs, et que nous poursuivons dans le cadre de la formation continuée que nous assurons pour ces mêmes collaborateurs.

Enfin, dernière particularité de notre travail: afin de permettre aux chercheurs d'accéder aux documents que nous créons par ces interviews - dans le respect des conditions émises par les témoins quant à l'utilisation de leur témoignage - des transcriptions sont faites des interviews que nous avons réalisées. A ce jour, une bonne partie des interviews ont été transcrites et seront bientôt disponibles pour la recherche. La Fondation de la Mémoire contemporaine a réalisé, depuis 1995, une centaine d'interviews, tant à Bruxelles qu'à Anvers.

L'HISTOIRE AU SERVICE DE LA MÉMOIRE

Malgré leur abondance, toutes les sources énumérées ci-dessus ont rarement été utilisées, par le passé, par d'autres historiens ou chercheurs que ceux qui les avaient récoltées. Elles n'ont pas encore, à ce jour, même si leur fonctionnalité est largement admise, bénéficié du statut de sources historiques à part entière. C'est un des motifs du fossé entre mémoire et histoire. D'autres causes sont à l'origine de la superposition d'un discours de la mémoire, qui se veut souvent discours sur l'histoire, et d'un discours historique qui soit ignore simplement la mémoire, soit, à défaut de nier la mémoire, veut clairement établir la démarcation entre les deux. Nous allons tenter, dans la seconde partie de cette contribution, de lancer quelques pistes de réflexion quant à l'utilisation qui a été faite de l'histoire par un certain discours de la mémoire et aux enjeux historiographiques que cela suppose. Une manière de démontrer que le souci de la Fondation de la Mémoire contemporaine est de dépasser ce débat et ses présupposés souvent idéologiques, et de réconcilier, par les recherches qu'elle mène, la mémoire et l'histoire.

L'histoire a en effet souvent été en conflit avec la mémoire, et bien souvent, les idées reçues, les légendes, les rumeurs et les mythes que cette dernière a pu véhiculer l'ont emporté. Car la légende est quelquefois plus glorieuse, plus conforme à l'idée qu'on se fait du passé. L'historien se doit quant à lui, en principe, d'apporter les matériaux qui permettront à ce que la mémoire, d'une part, révise ses mythes, et d'autre part, de culture essentiellement orale, personnelle ou communautaire qu'elle est par nature, devienne collective et globalisante. C'est ce que l'historien bruxellois Maxime Steinberg, par exemple, a réussi dans sa traque des failles de la mémoire - notamment à propos de l'épisode de l'attaque du XX^e convoi de la déportation et de l'hôpital de Tirlemont, en avril 1943 - dans sa série

d'ouvrages consacrés à la déportation et à la résistance des Juifs en Belgique⁷.

Or, en plus des phénomènes connus de reconstruction de la mémoire individuelle, deux confiscations opèrent encore aujourd'hui sous nos yeux, comme elles ont surtout opéré hier: celle du discours historique par un discours *sur* l'histoire, qui pervertit le sens de l'événement et tente d'évacuer l'historien du débat qu'il alimente. D'autre part, une entreprise de confiscation de la mémoire d'une communauté, en l'occurrence la communauté juive, par un discours qui se prétend historique, mais qui n'est qu'idéologique.

Le conflit potentiel entre histoire et mémoire n'est pas un problème de légitimité. Il est évident qu'une pluralité de discours de nature différente peuvent et doivent coexister. Le problème se pose quand on instrumente - on dit aujourd'hui *instrumentaliser* - l'un ou l'autre de ces discours dans un champ qui n'est pas son espace naturel d'expression: c'est déjà le cas quand certains historiens fondent leur récit sur les témoignages uniquement, au mépris des sources contemporaines de l'événement qu'ils évoquent. C'est bien plus le cas encore quand certaines associations ou institutions, vouées notamment à la mémoire et à sa pédagogie, pervertissent le sens de l'événement historique pour l'adapter à un discours mémorialiste idéologique, souvent d'ailleurs sous couvert scientifique, ce qui accroît la confusion.

Cette perversion n'est pas neuve. Elle trouve à bien des égards son origine dans les tensions, les dissensions et les conflits qui furent à l'œuvre durant la guerre, entre les différentes formes de résistance et au sein même de son principal courant, le Comité de Défense des Juifs, tout comme entre la Résistance - ou plutôt les résistances - et l'A.J.B., l'Association des Juifs en Belgique créée sur ordre de l'occupant. Des conflits qui ne furent qu'avivés par le non-lieu accordé au terme de l'enquête sur l'A.J.B., en 1947, et ce au grand dam des Juifs communistes principalement, qui furent des éléments moteurs du C.D.J.

Après la guerre, les déformations, pour ne pas dire les révisions, vont s'amplifier. Ainsi, un document publié à l'occasion du dixième anniversaire de la création de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre, qui a pris en quelque sorte la relève morale du C.D.J., en 1944, montre bien qu'il restait encore du chemin à faire, en 1954, avant d'écrire une histoire de la résistance civile juive. Les stratégies et les rivalités qui s'affrontent dans l'immédiat après-guerre au sein et aux alentours de l'A.I.V.G. l'expliquent, qui se sont surtout exprimées à propos du placement et du sort des orphelins de guerre. On notera d'ailleurs ici, dans l'appellation même de l'A.I.V.G., le glissement sémantique de "*Juif*" vers "*Israélite*", sur laquelle cette institution ne reviendra qu'à la fin des années cinquante - se transformant alors en "Service social juif". Tout comme le Ministère de la Reconstruction traitait d'ailleurs les victimes de la "solution finale" en parlant de "*victimes de la guerre*", appelées dans la terminologie officielle, et ce jusqu'en 1999, des "*israélites déportés du camp de rassemblement de Malines vers les camps d'extermination de Haute Silésie*"⁸.

Les témoignages de nombreux résistants, particulièrement de résistants communistes, ont également été révélateurs des occultations et des

⁷ *L'Etoile et le fusil*, 4 volumes, Bruxelles, Editions Vie Ouvrière, 1983-1986.

⁸ Maxime Steinberg et Laurence Schram, *Les archives de la Shoah en Belgique*, article inédit, p. 3.

perversions de la mémoire individuelle ou collective, notamment en raison de leur souci d'anticiper l'entrée dans la Résistance de ceux qui en témoignent. Il faut dès lors décrypter ces témoignages en fonction des perspectives changeantes des témoins et au gré de ce que fut l'évolution des partis communistes occidentaux et celle du bloc de l'Est.

Le témoignage du résistant Hertz Jospa, fondateur du Comité de Défense des Juifs, en est une excellente illustration, qui situe la création du Front de l'Indépendance - le principal courant de la Résistance, dominé par les communistes - et du C.D.J. après son retour d'exode. Comme l'écrit Maxime Steinberg, "*la guerre froide et ses enjeux expliquent tout à la fois*

ce souci d'anticiper la fondation du Front de l'Indépendance et du CDJ et de masquer le rôle du Parti communiste". Dans *Le combat de Hertz Jospa*, un ouvrage publié en 1970, le communiste Jean Fonteyne situe en janvier 1941 les premières démarches de Jospa auprès du Front de l'Indépendance. L'image qu'il donne du C.D.J. et de la résistance communiste est évidemment complètement tronquée. On sait aujourd'hui que le C.D.J. n'est né, difficilement, qu'à la fin de l'été 1942, et non en 1941 - sûrement pas avant l'invasion de l'U.R.S.S. par l'Allemagne nazie.

A propos de l'évolution des témoignages pris dans la longue durée, Marcel Ophüls a, dans *Le Chagrin et la Pitié*, puis dans *Memory of Justice*, opposé ce que les hommes disent aujourd'hui, devant sa caméra, et ce qu'ils proclamaient en 1943. Le résultat, nous le savons tous, est souvent édifiant. Dans le même ordre d'idées, l'ouvrage publié en 1973 par Lucien Steinberg - à ne pas confondre avec son homonyme Maxime Steinberg -, et dont la prétention est pourtant scientifique, ne donnera pas réellement satisfaction sur ce point⁹. Cet ouvrage avait été commandité par des anciens du C.D.J., principalement les époux Perelman et Heiber, et ce après un premier échec - une première étude lancée sous leur patronage ne parut jamais, en raison de l'opposition de certains autres anciens du C.D.J. Tous deux étaient censés faire contrepoids au livre de Betty Garfinkels publié en 1965, *Les Belges face à la persécution raciale, 1940-1944*, un ouvrage qui avait clairement pour objectif de réhabiliter l'A.J.B. et faisait fi de toute critique historique.

La publication de l'ouvrage de Betty Garfinkels s'inscrivait dans l'esprit des commémorations patriotiques du temps en mettant l'accent sur le mythe d'une Belgique exemplaire, à l'image de la reine Elisabeth. Une partie de la communauté juive continuera longtemps encore à colporter - avant que des historiens comme Maxime Steinberg rectifient cette vision légendaire - la figure d'une reine Elisabeth "Juste des Nations", d'autant que celle-ci fut après la guerre très proche de la communauté juive et d'Israël. C'était passer sous silence le fait que l'intervention de la reine en 1942, qui fut bien réelle, se fit exclusivement au bénéfice des Juifs de nationalité belge, et non de l'immense majorité d'entre eux, constituée d'immigrés. Ce qui n'enlève rien au courage de très nombreux citoyens de la Belgique, qui à titre privé ou dans un cadre organisé ont porté secours à leurs concitoyens juifs persécutés - le sauvetage de plus de trois mille enfants en est un fort bon exemple.

⁹ Lucien Steinberg, *Le comité de défense des Juifs en Belgique, 1942-1944*, Bruxelles, Editions de l'U.L.B., 1973.

C'est sous la même égide du Centre national des Hautes Etudes Juives, qui n'avait pu résister à la pression de la colère suscitée par la publication du livre de Garfinkels, que celui de Lucien Steinberg parut. Mais l'avant-propos des éditeurs en disait long sur leur embarras: "*La documentation inédite réunie par l'auteur ainsi que les témoignages qu'il a recueillis auprès des contemporains des faits constituent une contribution importante. Il y a donc intérêt à en assurer la publication, sans que cette dernière puisse être pour autant interprétée comme un jugement de valeur sur le fond. (...) Les vues qu'il (Lucien Steinberg) présente ici, ses interprétations de la portée des actes des personnes qui apparaissent dans le récit n'engagent que lui et la publication de l'ouvrage par le Centre national des hautes études juives ne signifie en rien que les responsables du Centre acceptent ou rejettent, en tout ou en partie, les thèses de M. Steinberg*".

Lucien Steinberg, quant à lui, élaborait une théorie laborieuse des deux A.J.B.: une première période, entre décembre 1941 et l'été 1942; une seconde, à partir de l'été 1942, où l'A.J.B. serait devenue la couverture officielle de nombreuses entreprises illégales du C.D.J. Une manière de justifier la présence, au sein du *Judenrat*, d'animateurs du C.D.J. tels Chaïm Perelman et Maurice Heiber, sans toutefois apporter des indices convaincants quant à l'attitude officielle du C.D.J. et du Front de l'Indépendance à l'égard de la participation de certains de leurs membres dans l'A.J.B.

Un besoin impérieux d'histoire se faisait toujours sentir. Il faudra attendre les années quatre-vingt, et la trilogie de Maxime Steinberg, pour que cette nécessité soit en partie satisfaite. Pourtant, le débat est toujours ouvert, comme l'ont montré des controverses récentes. Parce qu'il est effectivement des vérités que des individus, des groupes ou des communautés veulent difficilement admettre ou affronter. Parce que la difficile écriture de l'histoire ne peut qu'aller à l'encontre des idées reçues, des mythes sur lesquels on a forgé une identité ou un héritage spirituel. Enfin parce que certains consensus unitaristes peuvent difficilement s'accommoder de la différence ou de la singularité.

Il en va particulièrement de tout ce qui nous intéresse ici, et qui touche à la guerre, à la Résistance et à la déportation. De leurs enjeux d'hier, et de leurs enjeux contemporains. Le 17 avril 1984, par exemple, une date qui coïncidait étrangement avec la Pâque juive, on a inauguré le pavillon belge du musée d'Auschwitz. Les trente mille Belges morts à Auschwitz auxquels on a dédié ce pavillon, n'étaient évidemment pas trente mille, et encore moins belges. Ils étaient, pour la plupart, Juifs - 28.519 exactement - et immigrés. Et c'est précisément parce qu'ils étaient étrangers que les nazis avaient pu les déporter en 1942 et 1943 sans risquer une crise politique avec les autorités belges - ce qui conduit à ce que Maxime Steinberg appelle dans sa trilogie le "*paradoxe xénophobe*", à savoir que les Juifs étrangers ont été bien plus vulnérables aux déportations que les Juifs de nationalité belge. Il a fallu de longues années pour que la plaque d'Auschwitz qui tronquait ainsi l'histoire soit corrigée. De même, nombre de résistants armés, particulièrement à Bruxelles - cela est vrai aussi pour Paris, rappelons-nous la célèbre *Affiche rouge* -, étaient des immigrés, mais cela aussi, on l'a peu rappelé, jusqu'à ces dernières années. Ce ne sont là que des exemples, mais ils montrent combien nous sommes encore tributaires d'un rapport très idéologique à ce passé très présent.

Notre consœur la Fondation Auschwitz incarnait parfaitement jusqu'il y a peu ce rapport très idéologique au passé, ce qu'elle assume fort bien et de manière très légitime - ce qui démontre, entre autres raisons, l'utilité de la coexistence de plusieurs associations vouées à la mémoire, et le fait qu'elles ne sont pas concurrentes, tant leurs objectifs sont différents. Cette Fondation est l'émanation de l'Amicale des Ex-Prisonniers politiques d'Auschwitz-Birkenau et de Silésie créée après la guerre. Cette dernière n'admettant que les bénéficiaires du statut de prisonnier politique, la plupart des rescapés d'Auschwitz, face à l'inexistence d'un statut reconnu de déporté "racial", avaient dû se résoudre, en 1956, à fonder une association d'anciens déportés juifs afin de défendre leurs intérêts matériels et moraux dans le cadre des réparations allemandes: ce fut l'Union des Déportés juifs et Ayants-Droits en Belgique, qui sera notamment partie civile au procès de Kiel quelque vingt-cinq ans plus tard. Maxime Steinberg fut l'expert historique des parties civiles à Kiel, et fut par la suite bien souvent en conflit avec la Fondation Auschwitz.

Durant les années soixante, les anciens résistants vont également s'opposer au sein de deux amicales concurrentes, animées par des choix idéologiques très marqués: la Fédération nationale des Anciens Combattants et Résistants armés juifs de Belgique - fondée en 1953, dominée par des militants sionistes - et l'Union des Anciens Résistants juifs de Belgique, créée en 1964 et proche de la mouvance communiste. Le rôle des anciens résistants, de leurs choix idéologiques et de la mémoire qu'ils véhiculent sera essentiel, puisqu'ils seront à l'origine non seulement de l'érection de nombreux lieux de mémoire, comme Daniel Dratwa l'a montré, mais aussi de plusieurs travaux à caractère historique¹⁰.

Le poids du résistancialisme est évidemment fondamental pour comprendre les enjeux de la mémoire: les ouvrages de Maxime Steinberg sont à l'origine, il faut le rappeler, une commande de l'Union des Anciens Résistants juifs de Belgique (1975). On ne peut les interpréter qu'en fonction des enjeux idéologiques des années soixante-dix et quatre-vingt, et de leur rapport - divers - à l'esprit de résistance des Juifs en Belgique durant l'occupation. Il en est ainsi de la conception fondamentale qui sous-tendait l'enquête menée par Maxime Steinberg dans les années quatre-vingt: l'alternative n'était qu'entre les deux termes suivants, à partir de l'été 1942: légalité ou illégalité. Or, cette vision, qu'on peut considérer comme réductrice, ignorait la complexité des choix, quand il y avait choix - une dimension de plus en plus prise en compte aujourd'hui. L'entrée dans l'illégalité supposait en effet non seulement des contraintes mentales et sociales, elle impliquait aussi de s'affranchir de toute légalité, tant à l'égard des ordonnances allemandes que des lois belges - faux papiers... Ce que Steinberg a lui-même illustré dans le plus récent de ses ouvrages¹¹.

L'œuvre de Maxime Steinberg, dont l'apport fut fondamental, était à l'origine ainsi baignée par les présupposés de l'auteur, et les clivages du temps, encore très présents et même structurants dans la communauté juive de Belgique, à l'époque où Maxime Steinberg écrivit sa trilogie - les années quatre-vingt - comme ils le sont encore souvent de nos jours - il n'est que de voir les controverses sur l'antagonisme entre "résistance juive" et "Juifs résistants". Les travaux récents sur les Juifs et la Seconde Guerre mondiale en Belgique, qui sont

¹⁰ Daniel Dratwa, *Le génocide et ses mémoires en Belgique: première approche* dans *Le Monde Juif. Revue d'histoire de la Shoah*, janvier-avril 1994, pp. 85-108.

¹¹ Maxime Steinberg, *Un pays occupé et ses juifs. Belgique entre France et Pays-Bas*, Gerpinnes, Quorum, 1999, p. 120.

généralement des mémoires de fin d'études universitaires, sont pourtant bien moins consacrés aux faits et aux rapports politiques et sociaux qui sous-tendaient la vie juive sous l'occupation qu'à la mémoire et ses enjeux, ou aux séquelles sociales et psychologiques de la *Shoah* - démontrant peut-être par là qu'au-delà de la demande sociale actuelle à l'égard des "témoignages" et de l'expérience individuelle de la guerre, particulièrement dans ses aspects concentrationnaires, il y a la volonté de se démarquer des clivages de la mémoire collective.

Les expressions de la mémoire tout comme les tendances de l'historiographie ne peuvent donc se comprendre qu'en fonction de leur époque d'énonciation. On est ainsi passé d'une histoire de la Résistance au départ, à une histoire de la déportation, l'œuvre de Maxime Steinberg réalisant la synthèse en élargissant un cadre de travail limité à l'origine aux biographies de résistants juifs. C'est dans la foulée de

l'impact de ces travaux que le Musée juif de Belgique consacra en 1992 une exposition aux "*Années ténébres. Déportation et Résistance des Juifs en Belgique*" et que sera créé quelques années plus tard le Musée de la Déportation et de la Résistance à Malines, sur les lieux du rassemblement des déportés avant leur acheminement vers Auschwitz.

Toutefois, après un examen global, l'on se rend compte qu'il a fallu de longues, de très longues années avant que des travaux scientifiques paraissent sur les Juifs durant l'occupation. On peut y voir deux raisons. D'une part la pesanteur des obstacles au sein de la communauté juive de Belgique elle-même, dont les mémoires contradictoires et antagonistes ont été évoquées ici. Ensuite, le fait que la communauté scientifique en Belgique, en raison de la Question royale notamment, a mis longtemps à produire des recherches et à créer un véritable centre de documentation et de recherche consacré à la Seconde Guerre mondiale. Cependant, même si cela s'est finalement réalisé, en 1967, la mainmise des associations patriotiques sur cette institution fut telle que la dimension juive de la guerre fut à peine prise en compte jusqu'aux années quatre-vingt-dix. Les universités du pays n'échappent pas à la règle, qui ne consacrent aucun enseignement à cette question, et n'ont vu défendue qu'une seule thèse de doctorat sur le sujet, à savoir celle de Maxime Steinberg. A ce jour, en Belgique, seul l'Institut d'Etudes du Judaïsme, dont le programme est proposé aux étudiants de l'Université libre de Bruxelles, prodigue un enseignement sur les questions d'histoire de l'antisémitisme et du génocide.

De nouveaux ouvrages, parus à quelques années d'intervalle et consacrés aux enfants juifs pendant la guerre, ont reflété l'émergence d'une prise de parole trop longtemps réfrénée chez les anciens "enfants cachés" ou enfants des homes, sans compter leur volonté d'être reconnus, eux qui n'ont bénéficié d'aucun statut, ni d'aucune association avant les années quatre-vingt-dix. Ces ouvrages ont montré à quel point l'intelligibilité des faits ne pouvait s'exercer qu'à travers une lecture critique qui prenne en compte l'ensemble de l'enjeu. Si le livre de Sylvain Brachfeld, *Ils n'ont pas eu les gosses* (Herzliah, Institut de Recherche sur le Judaïsme Belge, 1989), rapporte l'histoire des enfants des homes légaux de l'A.J.B., celui de Viviane Teitelbaum-Hirsch, *Les larmes sous le masque*, patronné par l'association l'Enfant Caché, est lui consacré aux enfants cachés grâce à l'action du C.D.J.

Toutefois, chacun de ces ouvrages reste, parce que l'auteur a fait le choix de ne s'intéresser qu'à un aspect du sort des enfants juifs pendant la guerre, confiné à cet aspect particulier. Aucune étude n'a à ce jour tenté une analyse comparée de ces situations, les ouvrages susdits restant enfermés, parfois malgré la volonté de leurs auteurs, dans le schéma mental de ceux qui s'en sont faits les champions. De sorte que chacun de ces travaux, malgré ses qualités intrinsèques, demeure perçu comme le reflet des positions d'un camp dressé contre l'autre depuis la guerre. Et on ne tiendra évidemment pas compte ici des innombrables mémoires et souvenirs publiés, qui se prêtent généralement le mieux aux règlements de compte avec l'histoire, avec la recherche historique et avec la critique historique¹⁴. Des ouvrages que certains ont pris à tort - bien que le contenu y incite parfois, il faut le concéder - pour des livres d'histoire, perpétuant l'amalgame entre mémoire et histoire en clouant l'auteur au

pilori, alors qu'il ne s'agissait que de la perception des événements par un seul acteur ou témoin.

CONCLUSIONS

Il n'y a à ce jour pas encore, nous semble-t-il, de travaux publiés allant au-delà de ces clivages qui structurent encore notre vision des choses - et même la construction de la communauté juive elle-même. Sans doute est-ce une question de génération. Peut-être la sérénité commencera-t-elle à s'imposer une fois que les derniers acteurs se seront eux-mêmes éteints. Mais tout comme le dialogue entre historiens et témoins est aujourd'hui quelquefois difficile, en raison de leurs perspectives radicalement différentes, les difficultés de ce dialogue risquent de se perpétuer à l'avenir entre les historiens de demain et ceux qui se fonderont sur une mémoire particulière, peu à l'écoute du discours historique, pour perpétuer la mémoire des disparus et maintenir leur flambeau. Ce sera là un défi important, où les historiens eux-mêmes devront fournir des efforts substantiels pour faire entendre une voix qui tienne compte de l'héritage de la mémoire.

Il est donc important de repenser notre rapport à la mémoire, et de situer le rôle de l'histoire dans ce débat. C'est une de nos préoccupations aujourd'hui. Peut-être assistons-nous à un tournant. Dans un monde où les parcours individuels priment de plus en plus sur le devenir collectif, on peut supposer que l'histoire ne soit plus le mode idéal d'expression de la nation qu'il était il y a quelques décennies. La mémoire, plus affective, plus chaleureuse, plus proche de l'individu l'emporte peut-être, brisant le lien organique qui unissait l'histoire à la nation. Mais prenons garde, et laissons à l'histoire le soin de préserver la distance qui nous sépare du passé, afin de comprendre que nous n'en avons qu'une représentation. C'est à cette réconciliation que nous nous employons. Réaliser des enregistrements de témoignages de la manière dont nous le faisons en constitue la meilleure illustration.

¹² Comme ceux de Marie Blum-Albert, *Le récif de l'espoir. Souvenirs de guerre dans un home d'enfants juifs*, Bruxelles, Presses Universitaires Européennes, 1997.

MEMOIRE ET TEMOIGNAGE

Martine GOLDBERG

Depuis la nuit des temps, l'Homme est hanté par la volonté manifeste de laisser une trace de son passage si bref sur cette terre dont la vie semble déjà si longue. En témoignent par exemple les innombrables tablettes, stèles et autres papyrus laissés par chaque civilisation antique. Mais bien plus tôt dans l'histoire de l'humanité, le premier témoignage de cette prise de conscience de la fuite du temps ne se rencontre-t-il pas dans les peintures rupestres, d'Altamira à Lascaux, loin avant toute trace d'écriture ? Le souvenir, la mémoire et l'oubli... C'est pour relever les uns et lutter contre l'autre que fut créée la Fondation de la Mémoire contemporaine. L'institution s'inscrit par là à la fois dans le souci constant des hommes de sauver ce qui reste du passé, et dans la tradition séculaire de transmission de la mémoire propre au peuple juif. Par son action, elle soulève des questions d'une importance fondamentale, qui touchent au cœur même de la condition humaine: pourquoi la mémoire, qu'est-ce que la mémoire, quel est son rôle par rapport à l'histoire, quelle est la place du témoin dans la société et l'histoire ?

Notre ambition n'est certes pas d'apporter à ces questions une réponse définitive, ce qui serait non seulement présomptueux, mais en outre bien hasardeux, car nul ne sait de quoi demain sera fait, et encore moins un lointain futur qu'il nous est à peine possible d'imaginer. Mais si c'est un poncif de dire que nous ne pouvons aller vers l'avenir avec un cœur confiant que si nous tirons les leçons du passé, il est pourtant cruellement fondé. Nous tenterons alors d'apporter à toutes ces questions un début de réponse, qui se limitera au cadre des travaux menés par notre institution. Nous nous attacherons donc essentiellement à évoquer le rôle en tant que témoin du survivant des camps nazis, pour ensuite nous placer dans la double perspective du témoin comme de l'intervieweur, en tentant d'analyser les motivations profondes de ce dernier, ses réactions et celles du témoin. Cette restriction quant à la catégorie de témoins envisagée, tient au fait que l'expérience de l'auteur de ces lignes se limite à l'interview de témoins survivants de la Shoah.

Derrière les chiffres, les statistiques et les analyses critiques, le témoignage, unique dans sa multiplicité, révèle tout ce que ceux-là comportent de souffrances, de douleurs, de vécu. Seul il donne à l'histoire son épaisseur humaine, sans laquelle elle ne serait qu'une coquille vide de sens, d'émotions, d'humanité. On ne peut se faire une idée précise de l'histoire sous toutes ses facettes, tous ses angles, on ne peut espérer pénétrer un tant soit peu la réalité quotidienne du rescapé, à quelque catégorie qu'il appartienne, sans l'entendre, l'écouter faire le récit de ce qu'il a vécu. Écouter, entendre, là est tout

Martine Goldberg

le problème. Car il aura fallu attendre les années quatre-vingts et le film de Claude Lanzmann, *Shoah*, pour qu'enfin se lève le voile du silence et que le témoignage sur la Shoah ne soit plus réservé à un petit cercle d'historiens et de gens intéressés par la question, et atteigne le grand public. Aussi certains eurent-ils enfin la possibilité de parler, qui s'exprimaient pour la première fois. Jusqu'alors, la dimension proprement juive du génocide n'était pas reconnue par la nation, reconnaissance qui seule pouvait arracher les anciens déportés raciaux à leur isolement, leur solitude et leur silence.

Mais l'émergence d'une nouvelle génération, née longtemps après la guerre, ainsi que l'arrivée du cinquantième anniversaire de la libération du pays et de la Victoire, ont fait prendre conscience de la réalité de la déportation, de sa spécificité juive, au plus haut niveau. À cet égard, le voyage officiel du gouvernement belge à Auschwitz en mars 1995, de même que la présence royale à la Caserne Dossin, à Malines, lors des cérémonies d'inauguration du Musée de la Résistance et de la Déportation en mai de la même année, sont hautement significatifs. Par ce geste, le roi reconnaissait, de manière implicite et post mortem, l'appartenance belge des vingt-cinq mille personnes qui quittèrent le camp de rassemblement de Malines pour la Pologne, en même temps que la dimension proprement juive de cet événement. Or, rappelons-nous que quatre-vingt-dix pour cent des déportés juifs étaient des immigrés venus chercher asile en Belgique. Cette reconnaissance de la nation en la personne du chef de l'État vient à un moment où la société, en pleine mutation, commence à s'ouvrir à cette spécificité juive du génocide, et, surtout, où le temps presse. Contre le temps qui passe, contre l'oubli, contre le négationnisme, le révisionnisme, contre la résurgence d'une idéologie condamnable et condamnée à maintes reprises, seule la parole des rescapés peut servir de rempart. L'urgence se fait sentir de toutes parts et l'on accorde aux témoins une attention, une audience grandissantes. En outre, si atroce qu'ait été la réalité des camps, si tragique que reste l'expérience vécue, cet indicible, paradoxalement, doit être dit, car c'est la parole, et uniquement elle, qui rendra à un événement inhumain, parce qu'au-delà (ou en deçà) de toute valeur positive de l'humanité, son caractère humain par essence, car vécu par l'être humain.

Prise de conscience

La parole revêt ainsi plusieurs rôles. Nous le disions, elle seule peut donner à l'histoire son épaisseur humaine, mais elle assure aussi la transmission du souvenir, de la mémoire, et par conséquent, de l'expérience, empêchant ainsi ceux qui sont morts de mourir une seconde fois; elle libère le témoin en ce sens qu'elle "désenkyste" l'événement, qu'elle lui permet, dans une certaine mesure, d'absorber le traumatisme, de vivre avec cet invivable; elle replace l'événement dans son contexte exact, et permet ainsi d'éviter ces deux écueils que sont la sacralisation et la banalisation, où l'on passe d'un extrême à l'autre en évacuant le contenu humain dans un cas, inhumain dans le second. L'un et l'autre empêchent en effet de parler de l'événement à son niveau humain d'une part, mais aussi dans tout ce qu'il comporte de spécifique d'autre part. Car sacraliser l'événement, c'est ne pas permettre d'en parler, le rendre tabou et en déposséder ceux qui l'ont vécu. A l'inverse, le banaliser, c'est le diluer, lui ôter son caractère propre, sa spécificité, voire le nier et, de

la même manière, déposséder de leur expérience ceux qui ont vécu l'événement. N'oublions pas que nous parlons ici d'une des plus terribles catastrophes de l'histoire du peuple juif et de celle de l'humanité en général. Le témoignage fait, dans ce cadre, œuvre utile en ce sens qu'il rétablit l'équilibre en remettant les choses à leur juste place.

Ceci nous amène à constater à quel point témoigner joue un rôle fondamental dans la reconstruction de l'identité, individuelle comme collective, et la reconnaissance par la société et les témoins eux-mêmes de leur propre vécu. En effet, dès le moment où ils furent arrêtés, ces hommes et ces femmes firent l'objet d'une véritable entreprise de déshumanisation de la part de leurs bourreaux, notamment afin de briser immédiatement toute velléité de résistance. Par cette déshumanisation, le bourreau dépossède sa victime de son expérience, de sa personnalité, de son passé. De retour à une vie "normale", le survivant n'aura de cesse de retrouver un monde à jamais perdu. Dépossédé de lui-même, il tentera de se réapproprier à lui-même. Parler, raconter, se raconter s'apparente alors à une prise de possession de cette expérience concentrationnaire, et à son intégration dans le vécu général du témoin, même, et surtout, si elle marque une coupure absolue entre un avant et un après. Partant, le témoin joue un rôle essentiel dans la construction et la préservation d'une identité nationale. Reconnu comme partie prenante de la nation, il peut en effet à son tour apporter à celle-ci un soutien, voire une preuve de son attachement, par son témoignage. Parler conduit à faire connaître, à faire savoir. Et savoir permet d'empêcher l'événement de se reproduire, même si les drames du Cambodge et du Rwanda, pour ne citer que ceux-là, sont la démonstration tristement éclatante que l'homme n'apprend pas grand-chose de lui-même. Ainsi le témoin contribue-t-il encore à étayer l'histoire, à lui donner sa dimension authentiquement humaine, dans la mesure où témoignage et histoire se complètent mutuellement, et donc à préserver les valeurs fondamentales de démocratie et de liberté.

Se décharger de sa culpabilité

De la même manière, témoigner permet de lutter contre le silence et la culpabilité du rescapé, coupable à ses propres yeux d'avoir justement survécu, là où tant d'autres, ses parents, sa famille, ses amis, sont morts. En effet, par son témoignage, et donc par la prise de conscience et la réintégration de son expérience, le témoin met son récit à plat et peut observer que le véritable responsable est autre, l'assassin, celui qui a lancé la machine infernale dans laquelle la victime a été broyée. Le témoin peut ainsi se décharger de sa culpabilité en réalisant que son attitude au camp n'a pas été motivée par ses convictions ou sa personnalité, même si celles-ci ont bien entendu joué leur rôle, mais dictée principalement par des facteurs extérieurs - le premier d'entre eux étant l'extrême coercition dont il a fait l'objet -, par la confrontation à une situation où on l'a placé de force. En allant plus loin, on peut même dire que les nazis n'ont pas uniquement détruit physiquement des centaines de milliers de vies ainsi qu'un immense avenir, mais que les répercussions sociales et psychologiques de leurs actes comptent elles aussi leur lot de victimes, moralement parlant, non seulement parmi les survivants des camps, mais parmi les enfants et adultes

Martine Goldberg

cachés, les résistants, tous ceux qui, d'une manière générale ont été touchés de près ou de loin par cette tragédie. Personne parmi eux ne s'en est sorti indemne, et cette brisure morale, psychologique, affecte, nous le verrons, les enfants de ceux qui vécurent les événements. Le témoin joue à ce moment-là un rôle social dans la reconnaissance des véritables coupables car, dans la mesure où il ne s'agit pas de lui, cela signifie qu'il en existe un autre, que le survivant peut désigner comme tel et, par conséquent, dont il peut prémunir la société. Quant au silence, le témoignage permet de lever un coin du voile, car si tout ne sera jamais dit, en tout cas par les victimes, chacune d'entre elles livrera ce qu'elle est en mesure de livrer.

Témoigner soulève alors le problème de la transmission, en particulier dans le cercle familial: transmettre, oui, mais que transmettre ? Et comment parler à ses proches de la déportation, de l'expérience concentrationnaire ? Mille et un cas se sont présentés que nous ne pouvons énumérer. Mais parmi la multiplicité de problèmes que fit naître la Shoah, il en est un dont on ne prend que lentement conscience. Les survivants de la Shoah, que ce soit les rescapés des camps, les enfants cachés, les adultes cachés, ou toute autre catégorie, les survivants de la Shoah ont transmis leur traumatisme à ce qu'on a coutume d'appeler la seconde génération, c'est-à-dire leurs enfants, nés après la guerre. On constate aujourd'hui parmi la deuxième génération une véritable prise en charge de ce traumatisme provoqué par la Shoah, comme si ceux qui l'ont vécue, qui ont vécu cette période, pour pouvoir moins mal la vivre, s'en étaient en partie déchargés sur leurs enfants. De ce fait, les enfants ont absorbé cet événement et peu à peu associé judaïsme et Shoah au point de les confondre l'un en l'autre. Le judaïsme et l'histoire du peuple juif se réduisaient à la Shoah, et cela se manifestait d'autant plus que les parents se sont parfois révélés incapables de transmettre un enseignement qu'ils n'avaient soit pas reçu, soit oublié voire occulté, sinon rejeté. Or, non seulement le judaïsme ne se résume pas à la Shoah, mais bien plus, celle-ci en est la négation par excellence. La seconde génération et les suivantes devront dans ces conditions apprendre à mettre dans les termes "juif" et "judaïsme" un contenu positif là où il n'était jusqu'à présent que négatif. Le témoignage permet là aussi de remettre les choses en place en montrant que si la Shoah est un épisode, sanglant et tragique, certes, mais un épisode cependant, de l'histoire du peuple juif, elle n'est pas l'incarnation du judaïsme, bien au contraire.

Le problème de la transmission

Renversons à présent la perspective et plaçons-nous du côté de l'intervieweur. Chaque intervieweur a sa personnalité et ses raisons personnelles de mener ce type de travail. Cependant, un fil rouge les unit: le sentiment profond, viscéral, dirons-nous, du devoir à rendre aux morts, mais aussi la volonté farouche de s'expliquer ce qui s'est produit il y a plus de cinquante ans maintenant. Toutefois, chacun éprouve ce même sentiment avec sa personnalité, sa sensibilité, ses inhibitions, son passé, bref ses caractéristiques propres, et c'est donc en fonction de chacun de ces éléments et de l'interprétation des faits qui en découle qu'il réagit. Cela implique qu'il n'y a ici nulle place pour la paix, la sérénité, le recul, la réflexion. Tout est violence - et quelle violence ! -, peur, larmes, émotion, fusion avec l'événement, à un degré ou un autre.

Mais alors, cela signifie-t-il qu'il ne faut rien connaître des événements, qu'il faut ne pas être juif, tout ignorer de ce qui concerne de près ou de loin la Shoah et, d'une manière générale, de trois quarts de siècle de vie, de culture, d'activités juives et nationales pour mener à bien une telle entreprise ? L'intervieweur idéal est-il celui qui, cire encore vierge, navigue dans un monde utopique où n'existent ni la guerre, ni la prise de conscience, ni la passion, et qui se remodelera suivant les circonstances de son travail ? Non, car comment peut-il partager, celui qui ne ressent pas ? Comment peut-il transmettre s'il ne comprend pas ce que l'ancien lui dit ? L'interview elle-même serait-elle un paradoxe ? Faire parler le témoin oblige l'interviewer à s'investir dans ce que dit le premier, sans quoi aucune empathie n'est possible et l'interview s'en retrouve tronquée. Il ne s'en dégage aucune épaisseur humaine et, faute de celle-ci, ce qui fonde le caractère essentiellement original de tout témoignage s'efface. Créer cette empathie risque peut-être d'éveiller chez l'intervieweur un sentiment trouble, à la fois traumatique et faisant écho au traumatisme du témoin. Car, contrairement à ce qui apparaît de prime abord, tout n'est pas totalement fini. Bien entendu, l'occupant n'existe plus et ne peut donc plus chercher à attenter à la vie de qui que ce soit, mais les crimes ont laissé des traces profondes, un choc, de la culpabilité, et ces traces se sont transmises, parfois avec la même dureté, la même violence, le même impact à la seconde génération, aux enfants de survivants, et nous entendons ce dernier terme dans son sens le plus large. Or, on constate que la majeure partie des intervieweurs appartient à cette seconde génération. Le discours du témoin fait donc là aussi remonter le traumatisme à la surface. Et tous ces facteurs, sujet traité, transmission du traumatisme, angoisse, culpabilité, se conjuguent pour littéralement exploser à un moment ou un autre. De même, suivre pas à pas les traces du témoin peut s'avérer difficile à vivre pour l'intervieweur. Se remettant à la place du témoin, il s'expose à ressentir ce qu'a ressenti celui-ci, et à en arriver à la conclusion, de manière incontrôlable et totalement irrationnelle, que le même sort lui sera réservé.

L'intervieweur mis en cause

Il arrive alors que le témoin remette en cause l'intervieweur, l'accusant de ne rien connaître à l'histoire, d'être trop jeune, en d'autres termes, de se montrer incompetent. Mais cette disqualification de l'intervieweur par le témoin cache en fait autre chose. Outre tout ce qu'elle signifie d'anxiété, de lassitude face à l'interview, elle peut s'avérer un moyen pour le témoin de relever la singularité de son expérience, de tirer de son malheur une espèce de compensation qui revêtirait la forme d'une sorte de "gloire". C'est-à-dire que le témoin se réclame, se réserve l'apanage de la souffrance, seule manière pour lui de la supporter, de tenter de vivre avec cet intolérable, cet inimaginable qui lui est arrivé, seule manière aussi d'affronter son angoisse face à l'intervieweur, face à sa propre expérience, face à lui-même. La souffrance lui donne une aura particulière et force le respect d'autrui.

En conclusion, le témoignage sert bien à la construction de la mémoire, individuelle et collective, sans laquelle l'homme ne peut vivre. Il fait partie intégrante de la mémoire, nous dirions même que c'est sa partie vivante, vitale. Le peuple juif étant très attaché à sa mémoire et à la transmission de son histoire, d'une manière générale, osons un

Martine Goldberg

parallèle: depuis plus de deux mille ans, tous les ans, de génération en génération se transmet le rituel de Pessa'h, qui raconte la sortie d'Égypte, au cours duquel les mêmes phrases, les mêmes mots sont inlassablement répétés. Tout comme la sortie d'Égypte, la Shoah doit être racontée de génération en génération, "*pour que les peuples de la terre se souviennent*". Mais en filigrane de tout ce que nous venons d'évoquer, une question semble se poser, latente sous toutes les autres: pourquoi un tel crime ? Qu'est-ce qui le justifie, quelle en est la raison profonde ? Au-delà de cela, qu'est-ce qui pousse chacun d'entre nous, indépendamment de nos angoisses identitaires, à remuer constamment cette plaie ouverte, à poser sans relâche cette question du pourquoi ? Y a-t-il une réponse à ce pourquoi ou Auschwitz se résume-t-il à un lieu où tout a existé et rien n'a survécu, où tout s'est perdu et rien ne s'est créé ? De quoi le témoin est-il fondamentalement porteur ? De notre passé, de notre avenir, de notre destruction, de notre espoir ? Bien d'autres interrogations encore surgissent qui, finalement, ne sont pas si éloignées de celles que soulevaient déjà les philosophes grecs, et toutes convergent vers ce point lumineux, infini, si éloigné de nous dans l'espace qu'il est invisible à l'œil nu: "Qui suis-je et pourquoi ?"

LA QUESTION DE L'HOMME QUI A VU...

Jacques DÉOM

Au nombre des témoins que la Fondation de la Mémoire contemporaine s'est donné pour mission de rencontrer, il en est un auquel l'intervieweur reconnaît spontanément, subjectivement, comme une prééminence: l'homme, ou la femme, qui revient de "là-bas". Ce n'est nullement que d'autres n'aient à apporter une contribution substantielle à la constitution d'archives équilibrées. La vocation de la Fondation est bien de rassembler, principalement par voie d'enquête orale, une documentation extensive sur les diverses facettes de l'existence juive en Belgique au cours du siècle qui s'achève: démographie, vie sociale et communautaire, contribution économique, scientifique et culturelle à la vie du pays, ou militaire à sa défense, débats idéologiques et action politique. Elle entend mettre à la disposition des chercheurs de l'avenir, à quelque discipline qu'ils appartiennent, des matériaux suffisamment riches pour déjouer tout risque de présentation unilatérale d'une réalité humaine singulièrement complexe.

Témoin par excellence

On ne saurait cependant nier que celle-ci se trouve comme traversée, déchirée, par l'expérience déterminante de l'Horreur; que tous, à quelque distance qu'ils se soient trouvés de l'épicentre du Trou noir, ont été radicalement affectés par lui; que la judéité s'en est trouvée fondamentalement grevée. Si celui qui revient de "là-bas" est le témoin par excellence, ce n'est à l'évidence pas que ce qu'il a à nous apprendre épuiserait le tableau de la réalité juive contemporaine, de ses réalisations et de ses possibles, mais, au contraire, parce que la négativité absolue dont il a fait l'expérience lui confère un statut unique dans la relation du Juif - et de l'Homme - à l'universel. La contribution active des Juifs à la vie collective, leur apport spécifique, nourri de la sève montée d'une tradition millénaire, est trop souvent sous-estimée, quand elle n'est pas caricaturée ou indûment simplifiée. Lui reconnaître sa place n'est que justice. Ceux qui sont revenus de "là-bas" disent, eux, l'écrasement. Leur témoignage n'est pas seulement pathétique. Il est, pourrait-on dire, "pathique": il tente de formuler le subir absolu...

Dès lors, le type de rencontre qu'il promet revêt une dimension propre. Il se déroule, comme toute interview, dans un cadre méthodologiquement balisé, visant à recueillir, de la manière la plus exhaustive et la plus précise que faire se peut, des données en tout genre susceptibles d'intéresser notre compréhension du passé: "faits" ponctuels, réactions affectives, réflexions. D'autres contributions à ce recueil soulignent les aléas qu'affronte inmanquablement l'échange entre témoin et intervieweur. La subjectivité de l'un comme de l'autre joue un rôle central, à la fois moteur et limite. La mémoire du témoin peut avoir ses raisons que la raison ignore. Les questions de l'enquêteur s'avèrent déterminées autant par la dynamique de son rapport personnel au témoin que par les interrogations nées lors de la préparation technique de l'interview ou suscitées au fil de celle-ci. Et l'émotion peut à l'occasion prendre le pas sur l'enquête et ses exigences de rigueur. Autant de chausse-trapes très réelles.

Jacques Déom

Mais, nous semble-t-il, une difficulté plus aiguë, et moins reconnue, marque en propre ce type de témoignage. Expérience courante: à certains moments-clés de l'échange, le regard du témoin s'absente. Le récit se fait haletant. Le vécu réactualisé gomme en quelque sorte la présence de l'intervieweur. Temps en suspens. Le témoin parle "droit devant lui". Et l'on éprouve à quel point ceux-là même qui ont échappé à l'enfer "n'en sont pas revenus". D'abord, bien sûr, parce que toute leur expérience ultérieure en porte l'incicatrisable blessure, parce que des images d'épouvante les arrachent encore aujourd'hui quotidiennement au sommeil, parce que des réflexes compulsifs marquent pour jamais leur comportement, parce que leur esprit reste accroché à ces mois passés au lieu de l'inhumain. Mais "ils n'en sont pas revenus" non plus, serions-nous tenté de dire, dans l'acception familière de l'expression. Au cœur du traumatisme, il y a comme une sidération. Et l'intervieweur se découvre dans la position de l'homme qui a vu l'homme qui a vu...

La finalité informative inhérente à l'enquête s'en trouve suspendue, comme est aboli le souci critique de détecter les embardées de l'affectivité. Il est à nos yeux proprement essentiel qu'il soit pleinement fait droit, au-delà de toute visée de connaissance scientifique, donc construite, à cette béance première. *"Tu sais, Jacques, il était dans une niche, avec une chaîne au cou. Il était dévoré vivant par ses propres vers... On ne pouvait pas approcher. Je revois tout le temps ça..."* Qui regarde Méduse dans les yeux est transformé en pierre, raconte un vieux mythe.

Ce dont témoigne le témoin interdit de réduire celui-ci à une source d'information. Ce serait, de plus, manquer aux exigences de l'éthique, nous semble-t-il, que de nous en tenir, dans le rapport que nous créons avec lui, aux modalités communes de la civilité et de l'empathie. *"Comment est-ce possible ?"*, demande-t-il. Et sa question n'appelle pas de réponse dans l'ordre explicatif, mais questionne sur un (non-)sens éprouvé dans l'absolue dérélition. Elle impose l'*at-tention* à la situation-limite dont il a fait l'expérience et qui engage l'humain comme tel. Dans leur essence, ces témoignages sur l'abîme ne sont pas cumulatifs. Chacun véhicule et exprime le tout de l'expérience de la Catastrophe. Chacun est *signi-ficatif* par lui-même et, en ce sens, autosuffisant.

La question du sens

L'abrutissement terrifié - au-delà du langage - des zombis contraints aux marches de la mort, le travail dantesque des Sonderkommandos, l'horreur des expériences "médicales" sont autant de faits, entre autres, qui effarent. La science est, dans son principe, volonté de connaissance désintéressée. Comment nier pourtant qu'elle soit mue, lorsqu'elle s'inquiète de ces événements centraux du siècle, par une inquiétude préalable à toutes ses constructions explicatives et interprétatives ? Cette évidence dans le vécu des chercheurs doit rester vivante, c'est-à-dire garder son potentiel de questionnement.

C'est dire qu'on ne plaide pas ici pour une quelconque complaisance envers la fascination par l'horrible. Mais le phénomène - ce qui se montre - préexiste à toute exploration de ce qu'il déploie et ne peut se résorber dans les causes qu'on lui découvre. Trop de débats théoriques, par leur vivacité même, donnent l'impression de vouloir consoler la raison et mitiger l'insoutenable. Ce que traduit le visage du témoin, ce que sa parole dit toujours parfaitement, et qu'il importe au premier chef de transmettre à ceux qui nous suivent, c'est l'irréductible béance de l'incompréhensible. L'histoire pratiquerait, à son corps défendant, une

forme de banalisation subreptice si la trame des hypothèses qu'elle bâtit, des explorations qu'elle poursuit, des synthèses qu'elle élabore, étouffait l'inquiétude née du côtoiement des profondeurs... Hegel constatait autrefois, sans larmes excessives, que l'Histoire piétinait nécessairement des petites fleurs innocentes. Il parlait, il est vrai, de celle de l'Absolu... Il ne faudrait pas qu'aujourd'hui l'histoire (ou d'ailleurs toute autre science sociale), absorbée par ses propres exigences, se montre aussi peu tendre pour ceux dont la voix rappelle inlassablement l'inassumable.

L'apogée du nihilisme

L'inconfort même qu'ils vivent et qu'ils suscitent donne à ces témoins de "là-bas" leur stature dans l'universel. La pratique de l'interview le manifeste avec évidence: le sort qui fut le leur (et celui de tous leurs compagnons à tout jamais réduits au silence des cendres) dénonce violemment le mal-être, sinon la faillite d'un monde. Qu'ils disent volontiers "indicible" ce qu'ils tentent de nous rapporter ne doit pas nous leurrer. L'immédiateté est toujours fallacieuse. Auschwitz marque le terme d'un processus et l'apogée du nihilisme européen. Chacun de ces destins individuels est pris dans les rêts d'histoires reconstituables: celle des Juifs, celle de l'Europe, celle surtout de leur interrelation. Et chacune de leurs trajectoires révèle (au sens premier de dévoiler) le potentiel destructeur tapi au plus intime du XXe siècle. Chacun de ces visages rencontrés pendant les quelques heures où ils se prêtent au rituel des questions et des réponses renvoie à une interrogation lancinante et lance à chaque fois un appel à la conscience.

Ce n'est donc pas leur contribution informative, si importante soit-elle, qui leur donne leur stature. Ni la souffrance qu'ils trahissent, si écrasante qu'elle soit. Dans le chef des victimes individuelles, la violence subie n'est ni plus ni moins intolérable que toute violence ancestralement infligée à l'homme. Rien ne distingue sur ce plan celle subie par la "sorcière" jetée vivante au fleuve dans son sac de jute et celle du Juif poussé dans la chambre à gaz. Tout enfant martyrisé, à quelque siècle qu'il appartienne, scandalise. Si le témoin des camps de la mort - ou, plus précisément, des centres de mise à mort - jouit d'une sorte de prééminence, c'est parce que, dans sa personne, on se trouve confronté à l'énigme centrale de notre monde européen.

Dedans et dehors

Depuis deux millénaires, les Juifs occupent en Occident une place doublement inconfortable. Ils ont toujours constitué, sociologiquement, une minorité. Ils ont toujours habité, dans l'imaginaire de la culture dominante, la région des origines, celle de l'Alliance originelle, irrécusable et pourtant dépassée par son accomplissement même. Le Juif est à la fois dedans et dehors, et fauteur d'inquiétude pour les identités fusionnelles. C'est bien là le mode spécifique de sa présence à cet universel que recherche le meilleur de l'Occident depuis les aurores grecques. Il existe dès lors une stricte connexion entre les divers faciès de la haine des Juifs au cours des temps et les enjeux centraux que s'est reconnu successivement le monde européen. Et la logique interne de chaque cas de figure détermine le point ultime où le Juif peut encore se sauver, ou doit périr.

A l'âge théologique, le Juif est déicide et la Synagogue aveugle. Le triomphe du christianisme serait qu'elle arrache son bandeau pour que le Juif se convertisse à la Lumière. Quand la science succède aux cathédrales et que "*l'Origine des espèces*" supplante la "*Genèse*" dans les spéculations des doctes, voilà que le Juif, éternel paria, se voit

Jacques Déom

infliger une race, évidemment de second ordre, pseudo-réalité biologique, mais vrai stigmaté social. Et c'est, sous diverses modalités, son éloignement du champ de l'activité commune que prône l'antisémitisme politique né du positivisme.

Une stupéfiante mythologie scientiste en oripeaux archaïques, support d'une idéologie de la guerre comme expression ultime de la vie, gît à la racine du totalitarisme nazi. Le fantasme de la pureté de la race permet désormais d'arracher le Juif à l'humanité. Le sous-homme, à y bien regarder, n'est qu'une forme primitive, et de surcroît nocive, de l'animalité. Un virus qui ruine la belle santé du corps aryen. Et que l'Etat, incarnation de celui-ci, veillera à éliminer, avec toutes les ressources alors disponibles de la technologie, partout où il sévit, fût-il réduit à l'évanescence d'un fantôme de la conscience: *"même s'il n'y avait plus un seul Juif dans le monde, le principe juif, lui, y sera toujours"*, se serait lamenté le Führer, à en croire un passage de ses *"Propos de table"*.

Mythologie et technologie

Conversion, expulsion, annihilation: le délire nazi consomme une histoire. Chaque interview de l'un quelconque de ceux qui reviennent de "là-bas" nous impose de voir ceux qui ont vu... Qui ont vu *"à partir de leur chair"* (pour user d'un admirable idiotisme de l'hébreu biblique) ce dont est capable une société élevant au rang de projet constitutif la déshumanisation de l'humain. *"Nous savons maintenant que tout est possible"*, constatait David Rousset. Vivre cela, ou mourir de cela, c'est peut-être cela l'indicible. Comment dire la dislocation de tout sens, quand elle se révèle industriellement produite, administrativement infligée ?

Ce dont témoigne le témoin, c'est d'abord de cet innommable, en regard de quoi le reste est anecdotique (ce qui, du point de vue déterminé de l'historien, ne veut nullement dire négligeable). Son témoignage, parfois si maladroit linguistiquement, est d'une éloquence qui doit rester perturbatrice. Car si le paroxysme d'aberration que constitua la phase nazie de l'histoire européenne est bien révolue, il s'en faut que les ingrédients du nihilisme qu'elle manifesta avec un sombre éclat se soient dissipés.

Les plus évidemment délétères encombrent à dose plus ou moins forte notre actualité: prurit xénophobe, nationalisme intransigeant. La conscience éclairée s'emploie à les dénoncer et à les combattre. Mais au-delà de ces phénomènes manifestement indésirables, ce sont certains des traits les plus essentiels de la modernité dont l'ambiguïté apparaît. La primauté de la conscience faisant table rase du passé et du connu pour ordonner un monde en fonction de ses exigences propres - geste métaphysique révolutionnaire - a émancipé les hommes et leur a soumis la nature. Aux antipodes de l'antique vision hiérophanique, celle-ci s'en trouve chaque jour plus docile à nos planifications. Il n'est pas jusqu'aux lois mêmes du vivant, jusqu'ici intouchables, qui ne s'offrent à nos prises... ou - qui sait ? - à nos lubies. L'homme étant ce qu'il se fait, le passé a, pour sa part, perdu le caractère fondateur et exemplatif qu'il a longtemps présenté. Le réel se mue en kaléidoscope aux images sans cesse recomposées au gré de notre "créativité". Le monde contemporain est fébrilement actif et foncièrement inintéressé par autrefois. Au point, par moments, d'en être pris d'angoisse. Le totalitarisme nazi n'est-il pas, de par la conjonction qu'il opère entre les acquis de l'avancée technologique et les nostalgies de la régression archaïsante, l'éclatante manifestation d'une déchirure en profondeur de notre univers technicien dont seul un optimisme de principe peut prédire la réconciliation avec soi ?

Ambiguïté

Manque de rationalité ou faille au cœur de celle-ci ? On ne se permettra pas de trancher en quelques phrases un débat philosophique aujourd'hui crucial. Il suffit à notre propos d'avoir indiqué en quel sens les victimes d'Auschwitz - dont celles que nous rencontrons en interview - doivent tarauder notre inquiétude pour l'universel.

Penser l'aujourd'hui

C'est parce qu'il est, et non pour ce qu'il a ou aurait fait, que le Juif s'est vu dénier le droit d'être. La triste nouveauté de son principe moteur fait l'irréductibilité du judéocide. Mais cette démence exsude d'un monde lui-même hors de ses gonds. Aucune illusion ne serait plus grave que celle qui verrait dans la Shoah un épisode convulsif, mais révolu, de l'histoire; un moment tragique, mais circonscrit, du siècle, où un esprit malade sut, pour un temps, faire partager aux siens sa haine paranoïaque du groupe des humains juifs. Une affaire en quelque sorte privée entre certains Allemands et les Juifs, n'engageant qu'indirectement, anecdotiquement, les tiers. Ce serait là, à notre plus grand - mais inacceptable - soulagement, clore la parenthèse et dénier à la Shoah son rôle central de révélateur de la crise que connaît l'Occident.

A l'heure où celui-ci étend au monde son dynamisme conquérant et poursuit sans désespérer la réification (économique, culturelle, informatique...) des humains, la Mémoire (et l'histoire - c'est ici tout un en l'occurrence) est condition de l'avenir. Non sur le mode rituel de la commémoration, mais comme attention critique permanente, informée de ce qui fut et de ce qui demeure. Elle doit à coup sûr, pour qu'il n'y ait *"plus jamais ça"*, se faire conscience démocratique et exigence éthique. Il lui faut encore, pensons-nous - et la tâche n'est pas plus aisée - éclairer, féconder, contrer, penser les processus les plus essentiels à l'œuvre dans la réalité d'aujourd'hui.

Peut-être, alors, aidera-t-elle à renouer, à travers la stupeur médusée du siècle, avec l'étonnement premier de se découvrir homme avec les hommes, parole et échange, émerveillement tout simple qui fait qu'un monde est possible.

Peut-être, alors, serons-nous à la hauteur de la question que, dans le quotidien de nos interviews, nous lisons dans les yeux de l'homme juif, de la femme juive, qui a vu...

DOELSTELLINGEN EN METHODOLOGIE

Barbara Dickschen

Onze Stichting heeft zich als doel gesteld het bestendigen van de herinnering aan gebeurtenissen betreffende de joodse bevolking van België. Het middelpunt van onze interesse situeert zich in de gebeurtenissen vanaf het interbellum. Getuigenissen hieromtrent kunnen in belangrijke mate bijdragen tot de geschiedschrijving van het joodse leven in België.

Keuze van de getuige

Een van onze voornaamste betrachtingen is het woord te geven aan hen die het nooit gekregen hebben en wiens getuigenis een niet te ontkennen bijdrage levert aan de geschiedschrijving van het joods leven in België in al haar facetten.

Hoewel de Shoah een centrale plaats inneemt in het werk van de Stichting voor de eigentijdse Herinnering, reikt haar interessesfeer verder. Thema's als migratie, het Verzet, het verborgen kind, de Belgische Strijdkrachten en de reconstructie van de joodse en nationale gemeenschap na de oorlog komen uitvoerig aan bod. Ook de bijdrage van vele Joden aan de Belgische gemeenschap op wetenschappelijk, politiek, sociaal, economisch of cultureel vlak kan op onze belangstelling rekenen.

De keuze van de interviewer voor een bepaalde getuige wordt niet aan toevalligheden overgelaten. De Stichting poogt de interviewer te kiezen naargelang de respectievelijke persoonlijkheden, de mogelijke affiniteiten van zowel de getuige als de interviewer. Men vermijdt weliswaar in de mate van het mogelijke dat beide gesprekspartners elkaar al te goed zouden kennen daar het zeer belangrijk is, om de wetenschappelijke objectiviteit te waarborgen, dat de interviewer zich zo neutraal mogelijk zou kunnen opstellen tegenover de getuige.

Voorbereiding van het interview

Een goed interviewstechniek impliceert een uitgebreide kennis, een groot inlevingsvermogen maar evenzeer een nauwkeurige voorbereiding van het gesprek.

Elk interviewer wordt in eerste instantie door de Stichting opgeleid opdat hij de nodige basiskennis goed onder de knie zou hebben en zich vertrouwd kan maken met de filosofie die wij behartigen. Hierbij komt nog een voor de interviewer bestemd handboek, het resultaat van jarenlange ondervindingen bij het opnemen van getuigenissen. Deze gids fungeert als het ware als een methodologisch geraamte dat aan de interviewer de nodige structuur verschaft.

De Stichting geeft de relevante aanwijzingen betreffende de toekomstige getuige zodat de vorser het interview nauwgerichter kan voorbereiden. Het verzamelen van zoveel mogelijk informatie is essentieel opdat het interview correct zou kunnen verlopen.

Barbara Dickschen

Een eerste ontmoeting met de getuige heeft als doel deze kennis te laten maken met de Stichting, haar doelstelling en haar werkwijze. Tijdens deze ontmoeting, of de volgende, al naargelang de situatie, geeft de getuige een bondige biografie van zijn leven. Dit laat de onderzoeker toe het interview nauwkeuriger op te bouwen en te structureren.

Een van de bijzonderheden van onze interviews is dat deze plaats vinden bij de getuige zelf, in zijn vertrouwde omgeving of op een ander door hem gekozen plaats. Het is ook als het ware een strategische keuze van onze Stichting om slechts met één gesprekspartner voor iedere getuige te werken. Deze werkwijze begunstigt in grote mate het opbouwen van een vertrouwensrelatie tussen de twee gesprekspartners, wat het eindresultaat ten goede komt.

Het interview

Om een totaalbeeld van de joodse bevolking te schetsen in al haar complexiteit en verscheidenheid worden onze getuigen geïnterviewd over hun hele leven, vanaf hun voorouders tot heden. Het optekenen van volledige levenslopen verschaft een onschatbaar pluridisciplinair studiemateriaal.

Het interview op zich is een geheel van verschillende ontmoetingen en contacten. De fasering van het interview laat de interviewer de mogelijkheid om bepaalde informatie na te gaan of uit te pluizen om hier in een volgende fase eventueel dieper op in te gaan.

Op het einde van het interview wordt de vertrouwensakte door beide gesprekspartners getekend. Dit document laat de getuige toe de gebruiksvoorwaarden van de getuigenis vast te leggen.

Het is onze bedoeling een informatiebestand aan te leggen waaruit de vorser van nu en van morgen waardevolle informatie zou kunnen putten. Het toegankelijk maken van de vergaarde informatie is in wezen een delicaat en complex proces.

Hoewel transcriberen een moeizame en tijdrovende onderneming is, blijft dit voor onze Stichting een voorname zaak. De transcriptie is uiteindelijk toch de eerste en beslissende stap van de beschikbaarstelling van onze bronnen.

Transcripties

Het transcript is de schriftelijke bewerking van een geluidsopname, de omzetting van geluid in een geschrift. Het is haast onoverkomelijk dat er bij dit proces hier of daar essentiële informatie verloren gaat, daar een interview een situatie is waarin op verschillende niveaus communicatie plaats kan vinden. Zodus is het onmogelijk al het "buitentalige" van een gesprek schriftelijk op te tekenen. Louter feitelijke gegevens kunnen zonder al te groot informatieverlies worden getranscribeerd, maar de wat meer subjectieve inhoud (de gelaatsuitdrukkingen, de gebaren, de intonatie, de sociale en ruimtelijke context...) kan moeilijk worden weergegeven.

Om interpretatieproblemen bij het lezen van de transcripties zo veel mogelijk te vermijden, werd er geopteerd voor een letterlijke schriftelijke weergave van al wat gezegd is geweest tijdens het onderhoud en worden tevens al de andere expressievormen zo trouw mogelijk geëxpliciteerd.

Om enige beschadiging te vermijden, wordt er uitsluitend op een kopij van de bandopnamen gewerkt.

Opstelling van de dossiers

Na ieder interview wordt er een dossier op naam van de getuige opgesteld. Dit dossier bestaat voornamelijk uit de vertrouwensakte, getekend door de getuige, de interviewer en de voorzitter van de Stichting; de schriftelijke correspondentie tussen de Stichting en de getuige; de verschillende, al dan niet verbeterde versies van de letterlijke transcripties en eventueel de ons door de getuige toevertrouwde archiefstukken.

De interviewer maakt een document op dat de dossiers toegankelijker maakt voor de toekomstige vorder. Dit document dient als verklaring van mogelijke onduidelijkheden en onnauwkeurigheden. Het geeft een samenvatting van de inhoud van het interview, de sleutelwoorden die later een digitale opzoeking zouden vergemakkelijken en eventuele opmerkingen van de interviewer in verband met het verloop van het interview.

Archivering

Al de documenten die het dossier vormen, worden na de nodige verwerking en indexering systematisch gearchiveerd.

De originele cassettes worden, zodra ze gekopieerd zijn, in een bankkluis opgeborgen. De kopies van de cassettes worden geregistreerd en gecatalogeerd. De dossiers worden alfabetisch geklasseerd en in onze burelen bij de hand gehouden.

METHODOLOGIE ET STRUCTURES

Martine GOLDBERG

Le travail mené par la Fondation de la Mémoire contemporaine s'appuie sur une méthodologie propre à l'institution, développée à partir d'une réflexion née de l'expérience acquise sur le terrain, et rigoureusement établie. La Fondation élabore elle-même ses outils de travail, théoriques, pratiques ou administratifs, les aménageant en fonction de ses besoins. Par ailleurs, l'institution dispense à ses candidats intervieweurs et ses interviewés en titre une formation qui lui est tout à fait spécifique.

ETUDES ET RECHERCHES

Plusieurs années de travail et d'expérience accumulée ont permis de dégager quatre domaines essentiels de recherche qui forment aujourd'hui la base des activités scientifiques de la Fondation de la Mémoire:

- le recueil des témoignages;
- le travail dans les archives;
- l'établissement de monographies et biographies;
- des recherches historiques ponctuelles.

Recueil des témoignages

Il s'agit d'une campagne d'histoire orale qui consiste en l'interview et l'établissement des biographies de celles et ceux qui portent témoignage de faits historiques centrés sur l'avant-guerre, la guerre et l'après-guerre, et qui concernent la population juive de Belgique. C'est sur cette campagne que la Fondation concentre pour le moment l'essentiel de ses forces car, faut-il le dire, le temps passe et, avec lui, les témoins. A ce jour, plus de cent interviews ont été réalisées.

Même si la Shoah constitue un des domaines centraux de son travail, le champ d'investigation de l'institution ne s'y limite pas, tant s'en faut. La Fondation s'attache en effet à l'étude de thèmes aussi divers que l'immigration, la résistance, l'action des sauveurs, l'enfance cachée, la Belgique combattante, l'après-guerre ou la reconstruction des communautés juive et nationale. Elle s'intéresse également à l'apport que nombre de Juifs ont donné à la communauté nationale dans les domaines artistique, scientifique, politique, social, culturel et économique. A plus long terme, elle s'intéressera à la deuxième génération, la première née après la guerre.

La Fondation vise, dans l'établissement des biographies, aussi bien les vivants que les disparus. En ce qui concerne ces derniers, elle s'assure, pour dresser cette biographie, le concours des proches, famille et amis, du défunt, ceci de concert avec la conduite de recherches dans les archives, aussi bien publiques que privées.

Notre institution tente aussi de donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais prise ou jamais eue, et, d'une manière générale, de retracer des récits de vie qui, chacun, quel qu'il soit, constitue un parcours unique en soi et contribue à donner à l'Histoire l'épaisseur humaine que ne peuvent lui donner les chiffres ni les statistiques. Ainsi interroge-t-elle

Martine Goldberg

les gens sur leur vie entière, depuis leur ascendance jusqu'à nos jours, fournissant par là aux chercheurs présents et à venir un matériau susceptible de faire l'objet d'études historiques aussi bien que sociologiques, psychologiques ou linguistiques. Cet aspect pluridisciplinaire du travail de la Fondation en constitue une des originalités. Il doit permettre l'étude de phénomènes tels que l'immigration, l'évolution de certains événements et de diverses institutions, etc.

Enfin, la Fondation de la Mémoire garantit au témoin la confidentialité de son témoignage. Les conditions de cette confidentialité, définies par le témoin et stipulées dans une convention signée par les deux parties, assurent le témoin quant à la survie de son témoignage et à l'usage qui en sera fait, attestant, par là même, du sérieux de l'institution.

Si les témoins disparaissent, le papier lui, s'en va en poussière, quand ce n'est pas en cendres. Il existe des masses d'archives privées à sauver, car ni les associations ni les particuliers ne semblent toujours mesurer l'importance, la valeur historique de ce qu'ils possèdent l'un et l'autre. La Fondation de la Mémoire dispose actuellement de nombreux documents collationnés au cours de ses recherches. Elle a de plus, à titre de don ou de dépôt, reçu en totalité ou en partie différents fonds d'archives qui comptent, au total, plusieurs mètres courants.

*Travail dans
les archives*

Le travail dans les archives publiques et privées contribue à approfondir l'étude des événements cités plus haut en constituant une source d'informations des plus précieuses, notamment pour l'établissement des biographies individuelles. D'une manière plus générale, l'intérêt des archives est considérable dans ce qu'elles peuvent révéler de la vie quotidienne de la population, juive ou non, comme de la vie du pays, jusqu'à son niveau social et politique le plus élevé.

Il est apparu, au cours des recherches, que des études spécifiques pouvaient être menées autour de thèmes précis, lesquels permettent l'établissement de monographies. Ces études sont soit en cours, soit en projet.

*Monographies
et biographies*

En cours:

- étude systématique des registres communaux de la population et de l'utilisation actuelle de certains d'entre eux;
- monographie du Service social juif, et en particulier étude du problème des enfants dans l'immédiat après-guerre, géré grâce aux homes de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre (A.I.V.G.);
- étude systématique sur les conséquences des ordonnances allemandes qui excluent les Juifs des services publics et de la pratique des professions libérales;
- étude sur la présence belge en Grande-Bretagne durant la Seconde Guerre mondiale.

En projet:

- étude spécifique de la participation de combattants juifs au sein de grands mouvements de résistance belges (Mouvement national belge, Armée secrète, Front de l'Indépendance, Groupe G, etc.);

- études sur de grandes institutions juives.

Ces thèmes entrent dans les préoccupations de la Fondation de la Mémoire parce qu'ils participent de l'histoire de la population juive de et en Belgique au cours de ce siècle. A ce titre, établir les biographies de personnes dont la vie est représentative de ce que fut cette histoire et ce siècle s'avère tout aussi intéressant et important.

Recherches ponctuelles

Les recherches ponctuelles s'inscrivent dans un cadre plus restreint que l'établissement de monographies ou de biographies. En effet, il s'agit ici non plus d'un travail au long cours, mais plutôt d'un complément d'informations à obtenir sur des sujets précis:

- étude des directives données par l'autorité militaire allemande à la police de Bruxelles concernant des personnes recherchées par l'occupant;
- établissement de l'historique de l'institut "Mes Enfants", à Ixelles durant l'Occupation, lequel fut détruit par une fusée V1 le 11 février 1945;
- recherches autour de la mission de Victor Martin et résistance aux entreprises révisionnistes;
- recherche et description des lieux de mémoire.

FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION

La Fondation de la Mémoire se compose d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique qui garantit la rigueur scientifique des tâches que l'institution a à assumer. La direction scientifique des travaux de recherche et la coordination avec le conseil scientifique est assurée par le directeur scientifique. Celui-ci est l'intermédiaire entre les conseils scientifique et d'administration d'une part, et les collaborateurs et ces deux organes d'autre part. Son rôle consiste à donner son avis, soit d'initiative, soit à la demande des autres autorités de la Fondation, sur les projets à retenir, leur orientation et leur exécution. Il en contrôle le caractère scientifique, de commun accord avec le conseil scientifique ou le conseil d'administration. De même, en collaboration avec le conseil d'administration et son président, le directeur scientifique conduit les activités du groupe de travail. Il contrôle l'exécution des travaux, veille à leur qualité, rencontre et conseille à cet effet chacun des membres du groupe.

Répartition du travail

La répartition du travail est assurée par le président de l'institution. Le choix de tel intervieweur pour tel témoin n'est dû ni au hasard, ni aux disponibilités des intervieweurs, la Fondation de la Mémoire s'efforçant de choisir l'intervieweur en fonction des personnalités respectives, des affinités, des sensibilités de chacun, intervieweur et témoin. Étant donné qu'il est très important que l'intervieweur reste neutre par rapport au témoin, un intervieweur ne travaillera en général pas avec des témoins qu'il connaît. Il n'aurait en effet plus le recul suffisant pour mener correctement le travail. Toutefois, le fait de connaître le témoin joue, dans quelques cas, un rôle positif dans la mesure où le témoin peut refuser d'être interrogé par qui que ce soit d'autre que l'intervieweur qu'il connaît. Mais, d'une manière générale, ce type de situations est évité.

Coordination

La coordination entre les collaborateurs et la Fondation est assurée par un collaborateur qui a pour tâche de servir de relais entre la Fondation et les intervieweurs. Il résume le travail effectué par chacun des collaborateurs et centralise les résultats provisoires des recherches de manière à les fournir ensuite à la Fondation. A ces fins, le coordinateur

Martine Goldberg

reste en contact constant et régulier à la fois avec chacun des collaborateurs, qui lui fournissent un suivi de leur travail, et avec les autorités de la Fondation.

Soucieuse de tenir compte de chacun de ses membres, la Fondation organise régulièrement des réunions de travail avec le groupe de ses collaborateurs. Ceux-ci, permanents comme bénévoles, constituent la force vive de notre institution. Ce sont eux qui effectuent les recherches, pratiquent les interviews et, d'une manière générale, fournissent la masse de travail qui donne à l'institution son sérieux et son rayonnement. Les réunions de ce groupe de travail servent non seulement à maintenir la cohésion entre les membres de l'équipe, mais à permettre à chacun de se tenir informé des activités des autres collaborateurs. Elles permettent aussi au président et au directeur scientifique de faire part aux collaborateurs de l'évolution de la Fondation, de faire le point avec eux sur son fonctionnement et de leur transmettre des documents de travail, et au coordinateur de faire part au président et au directeur scientifique de l'état d'avancement des travaux.

Réunions de travail

Ces réunions sont encore l'occasion, pour chacun des membres de l'institution, permanents ou bénévoles, d'intervenir dans le sens où il l'entend, de faire des suggestions, des remarques, d'exprimer une réflexion, isolée ou fruit d'une concertation entre collaborateurs, de poser des questions, d'examiner de nouveaux documents ou d'éventuelles mises à jour de documents plus anciens. En un mot comme en cent, outre la circulation de l'information, ces réunions permettent de faire fonctionner la Fondation de la Mémoire contemporaine de la manière la plus efficace possible.

La somme de l'expérience accumulée dans le recueil des témoignages permet aujourd'hui de systématiser cette expérience et d'en tirer nombre d'instruments de travail, aussi bien quant à la manière de mener les interviews que quant à l'établissement d'outils d'accompagnement du travail d'intervieweur. C'est ici qu'intervient le formateur à l'interview, qui a pour tâche de formaliser les résultats des recherches afin de transformer la pratique en un appareil théorique. Il centralise pour ce faire les outils aujourd'hui disponibles dans le domaine de l'histoire orale, en fait la synthèse, à laquelle il intègre le fruit de l'expérience des intervieweurs de la Fondation de la Mémoire. Un manuel a ainsi été élaboré, véritable guide de l'interview, qui fournit aux intervieweurs un outil de travail solide et rigoureux propre à leur permettre de mener leurs investigations sur des bases pédagogiques et scientifiques solides. Ce guide de l'interview reprend, en la formalisant, toute l'expérience qui résulte de plusieurs années de campagne d'histoire orale. Il est appelé à s'étoffer à mesure des réflexions, des questions, des suggestions et du travail de chacun des collaborateurs de l'institution.

**DOCUMENTS
DE TRAVAIL**

Bien qu'ils tentent d'englober les domaines abordés par elle dans leur totalité, les instruments de travail fournis à l'intervieweur par la Fondation possèdent leurs limites dans la mesure où ils ne sont pas exhaustifs et ne signalent donc peut-être pas nécessairement certains thèmes particuliers. Mais là n'est pas non plus leur but. Les outils de travail de la Fondation peuvent être qualifiés de génériques, c'est-à-dire qu'ils servent de cadre. C'est une base sur laquelle le collaborateur s'appuie pour construire son travail. Ce terme s'applique essentiellement aux outils théoriques, mais il peut englober tous les documents de travail de l'institution.

Documents théoriques

Les premiers, les documents théoriques, constituent l'armature méthodologique de la Fondation et, partant, du travail de l'intervieweur. Il s'agit entre autres, outre le manuel de l'interview déjà mentionné, d'un questionnaire comptant plus de neuf cents questions, d'un tableau chronologique couvrant pratiquement tout ce siècle et d'un glossaire des termes, abréviations et autres sigles les plus fréquemment rencontrés, que ce soit dans le discours du témoin ou dans les ouvrages de référence.

Le questionnaire a été conçu en vue de fournir un canevas, une ligne directrice et un soutien à l'intervieweur. Il ne peut ni suppléer au travail de ce dernier, ni devenir un carcan, auquel cas il le serait également pour le témoin. Il ne s'agit que d'un cadre qui servira à développer l'interview. En effet, ce questionnaire n'envisage pas toutes les situations et ne pose pas toutes les questions. Il tente seulement d'appréhender les cas les plus courants qui se soient présentés, de "catégoriser" les vécus des témoins (enfants cachés, déportés, résistants, militaires, etc.) et d'englober tous les aspects du travail de la Fondation: historique, sociologique, linguistique, géopolitique, voire philosophique. Mais par sa construction, sa conception, il fournit à l'intervieweur un moyen d'extrapoler un nouveau questionnaire, lequel tiendra compte des particularités biographiques du témoin. C'est dire si chaque questionnaire est à élaborer en fonction du témoin qu'il vise, au fur et à mesure de l'interview.

Le glossaire est un document en perpétuel mouvement, en évolution constante, qui non seulement permet à l'intervieweur de se familiariser avec le vocabulaire courant du témoin et de tout ce qui concerne les événements, mais en plus, il s'étoffera au fil des interviews, car chaque intervieweur doit noter, durant l'interview, tout mot ou expression étrangers, neufs, de manière à ce que l'institution puisse les intégrer, s'ils n'y figurent pas encore, au glossaire.

Néanmoins, la rédaction des documents de travail ne s'arrête pas aux documents théoriques. D'autres types de documents ont été élaborés afin de pourvoir la Fondation d'une structure jusque-là inexistante.

Documents pratiques

Les documents pratiques traitent, eux, des rapports entre l'intervieweur, la Fondation et le témoin. En d'autres termes, ils servent de courroie de transmission entre la Fondation de la Mémoire et le témoin. Ils permettent en outre d'établir sans confusion aucune les rôles respectifs de chacun, de tracer clairement le cadre dans lequel est recueilli le témoignage et de définir en termes précis et univoques les conditions de confidentialité et d'usage selon lesquelles ce témoignage nous est acquis, conditions fixées dans la convention mentionnée plus haut.

L'un des documents pratiques les plus importants permet, quant à lui, de connaître le contenu d'une interview, indépendamment d'une éventuelle transcription. Il s'agit de la fiche de synthèse. Document très complet que rédige l'intervieweur à l'issue d'une interview, la fiche de synthèse reprend les éléments essentiels de la biographie du témoin et de son interview, ce qui permet d'obtenir à sa lecture une vue d'ensemble de l'interview, ainsi que de se faire une idée précise de la manière dont elle s'est menée et de la catégorie de témoin dont relève celui-ci. D'autre part, l'introduction dans une vaste base de données informatique des mots clefs qui y sont définis ouvre de larges horizons

Martine Goldberg

aux chercheurs. Enfin, la fiche de synthèse, parce qu'elle fournit les éléments essentiels de l'interview et de la vie du témoin, permet aux chercheurs d'éviter une lecture éventuellement inutile de l'interview complète.

Les documents administratifs, enfin, régissent, en ce qui les concerne, les rapports entre le collaborateur et la Fondation. Ils permettent au collaborateur de se situer dans l'institution et de signaler à cette dernière l'état d'avancement de ses travaux.

*Documents
administratifs*

Les documents de travail, dont nous venons de donner un rapide aperçu, soutiennent, ainsi que nous le disions, les collaborateurs de la Fondation dans leur travail. Ils sont élaborés en fonction de la méthodologie de l'institution, laquelle peut se résumer comme suit en matière d'interview.

METHODOLOGIE

L'intervieweur est en premier lieu formé par la Fondation de la Mémoire qui lui enseigne, à partir de son manuel de l'interview, la méthodologie à appliquer dans son travail telle que la pratique l'institution, ainsi que la manière d'utiliser les documents et le matériel d'enregistrement mis à sa disposition. D'une manière générale, la formation permet au futur intervieweur d'appréhender la philosophie de la Fondation dans son ensemble. Dans le même temps, il acquiert les connaissances historiques nécessaires, de base, c'est-à-dire qu'il est amené à lire les ouvrages indispensables pour connaître l'arrière-fond historique, le contexte politique et socio-économique dans lequel a évolué le témoin. Une fois cela fait, l'intervieweur peut être lancé sur le terrain et entamer les interviews. La Fondation entre en contact avec les témoins et leur adresse un intervieweur. Elle fournit ensuite à l'intervieweur mandaté, lorsqu'elle en dispose, les éléments biographiques qu'elle possède sur le témoin. Ainsi l'intervieweur sait-il déjà où effectuer ses premières recherches, préparatoires à l'interview, et ne se lance-t-il pas en terrain totalement inconnu. De la même manière sait-il comment orienter l'interview dans ses lignes directrices et, éventuellement, la première rencontre. Les recherches préalables à l'interview permettent à l'intervieweur de réunir un maximum d'informations sur le témoin, de manière à préparer efficacement l'interview et à la mener correctement.

Lors de la première rencontre, l'intervieweur introduit l'institution, ses objectifs et ses travaux en détail au témoin, et lui explique le déroulement de l'interview. C'est aussi lors de cette première rencontre que l'intervieweur présente la convention de confidentialité. L'interview proprement dite se passe ensuite en deux temps. Dans un premier temps, le témoin raconte complètement sa biographie, avec comme seule contrainte le respect de la chronologie. L'intervieweur ne lui pose que peu ou pas de questions. Cet entretien préalable permet à l'intervieweur de se faire une idée générale précise de la biographie du témoin et lui donne donc des pistes pour construire l'interview. Lors des entretiens suivants, par contre, l'intervieweur reprendra le parcours du témoin depuis le début et posera toutes les questions qu'il aura préparées à partir des éléments biographiques qu'il aura réunis grâce aux recherches et à l'entretien préalable. Cependant, l'intervieweur doit se montrer prêt à parer à toute éventualité et à suivre le témoin sur des voies imprévues. Ainsi, il arrive souvent que l'entretien prenne une tournure improvisée, que le témoin aborde un ou des sujets qui sortent du champ des questions prévues par l'intervieweur. Dans un cas pareil, et si cela se justifie, l'intervieweur doit abandonner son questionnaire et s'engager sur la même voie que le témoin, en posant les questions adéquates. Cela explique l'importance à la fois de l'acquis des connaissances historiques

et des recherches préalables.

Une fois l'interview complètement terminée, la convention de confidentialité est signée par les deux parties et l'intervieweur rédige la fiche de synthèse, à laquelle il joint les enregistrements et d'éventuelles annexes (résultats de ses recherches, copies de documents et/ou documents originaux, etc.). L'ensemble est déposé à la Fondation et constitue le dossier du témoin. Les cassettes sont alors copiées, de manière à garder l'original en lieu sûr, à l'abri de tout vol ou de toute détérioration, puis transcrites, transcriptions qui s'effectueront exclusivement à partir des copies. La qualité des transcriptions est contrôlée de manière suivie, à la fois par le directeur scientifique et l'intervieweur lui-même.

Enfin, la Fondation remercie, par voie de lettre, le témoin pour lui avoir prêté son concours.

FORMATION DES INTERVIEWEURS

L'une des particularités de la Fondation de la Mémoire est de fournir une formation spécifique à ses intervieweurs et futurs intervieweurs en raison du caractère particulier de l'interview, aussi bien dans la relation à établir avec le témoin que dans l'objet de cette relation et sa durée. Cette formation a jusqu'à présent revêtu la forme de séances de formation continuée, entre autres lors de réunions de travail, et de séminaires annuels d'une durée de deux jours, lesquels séminaires ont permis d'envisager, dans toute sa dimension et sous tous ses aspects, la problématique de l'interview, et de jeter les bases d'un plan de formation destiné à assurer le suivi de la formation de nos intervieweurs et leur intégration à notre entreprise. Il s'agit aussi bien de séminaires de formation à l'interview qu'à l'archivage.

Séminaires de formation

Les séminaires de formation à l'archivage se sont tenus en mars et juin 1997. Tous les problèmes soulevés par le dépouillement, l'exploitation et la conservation des archives y ont été abordés. Notre institution y a obtenu le concours de deux archivistes de qualité, dont les interventions, les exposés aussi bien que les réponses fournies aux questions posées par les participants, se sont révélés riches d'enseignement sur la manière de mener un tel travail.

Les séminaires de formation à l'interview se sont, quant à eux, tenus en novembre 1996 et mars 1998 pour les collaborateurs bénévoles et en janvier et février 1999 pour les collaborateurs permanents. Ces séminaires ont permis d'envisager, dans toute sa dimension et sous tous ses aspects, la problématique de l'interview. En 1996 et 1998, ils ont chaque fois réuni une vingtaine de participants, dont des membres d'associations rwandaises. Des historiens, des psychologues et des praticiens ont été invités à y intervenir, de manière à aborder le travail tant sous les angles historique que technique ou psychologique. La qualité des interventions et des échanges, et la sincérité des témoignages relatant l'expérience de chacun, ont permis de faire de chacun de ces séminaires une réussite totale. C'est à l'occasion du séminaire de novembre 1996 que nombre de documents de travail à destination des collaborateurs de la Fondation ont été élaborés, dont le tableau chronologique mentionné plus haut. Le séminaire de mars 1998 était destiné à compléter la formation acquise précédemment, particulièrement dans le domaine de la formalisation des informations recueillies.

A plus long terme, notre institution souhaite que la formation dispensée jusqu'à présent jette les bases d'un véritable enseignement de l'histoire orale, dont le guide à l'interview, continuellement mis à jour et nourri par l'expérience et les réflexions de chacun, constituera la base. Ce cours s'orientera essentiellement autour de quatre axes: théorique, historique, technique et psychologique.

L'aspect théorique se veut une véritable réflexion de fond sur le témoin, la mémoire, le rôle de l'un et de l'autre dans l'histoire. Par son action et ses travaux, la Fondation tente de cerner et d'approcher les réponses possibles aux différentes questions sur la valeur du témoignage en tant qu'apport à l'histoire, questions fondamentales pour la représentation que l'homme peut se faire de son passé et l'inspiration qu'il doit en tirer pour son avenir. L'aspect théorique envisage aussi la parole du témoin dans ce qu'elle traduit de l'état de la société. Témoigner conduit à replacer les choses dans leur contexte, sans les sacraliser ni les banaliser, mais aussi à donner à tout événement inhumain son caractère humain, c'est-à-dire vécu par l'être humain.

L'aspect historique envisage dans son ensemble, c'est-à-dire de la manière la plus large possible, l'histoire des Juifs de Belgique avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit alors à la fois de fournir aux candidats intervieweurs une vision véritablement panoramique de ce thème et de cette période, et de leur donner les moyens d'étendre par eux-mêmes leurs connaissances en ce domaine.

L'aspect technique concerne tout ce qui relève de la technique proprement dite de l'interview. Qu'il s'agisse des objectifs de la Fondation de la Mémoire, de l'usage concret des documents de travail, de la manière de mener les entretiens ou de manipuler le matériel, des recherches préalables à effectuer sur le témoin comme de la rédaction de la fiche de synthèse, bref tout ce qui se situe aussi bien en amont qu'en aval de l'interview que l'interview elle-même, sont à aborder dans la partie réservée à l'aspect technique.

L'aspect psychologique, quant à lui, doit en premier lieu préparer psychologiquement l'intervieweur à son travail. L'on peut définir ici trois grandes phases: avant, pendant et après l'interview. Avant l'interview, l'intervieweur doit prendre conscience de la charge émotionnelle que représente, pour le témoin comme pour lui, l'interview. Pendant l'interview, l'intervieweur tentera d'analyser dans quelle mesure il est touché "superficiellement" ou profondément par ce que lui dit le témoin, c'est-à-dire dans quelle mesure il prend la souffrance éventuelle du témoin à sa charge. A la fin de l'interview, l'intervieweur devra progressivement prendre congé du témoin afin d'éviter que celui-ci ne se sente abandonné ou ne décompense, d'une manière ou d'une autre.

La supervision des interviews est effectuée à la fois par le directeur scientifique et le formateur à l'interview. Il s'agit en fait d'examiner la manière dont les interviews sont menées. Le superviseur vérifie si toutes les questions nécessaires ont été posées, si l'interview est construite de manière logique et rigoureuse, si les informations importantes fournies par le témoin ont été approfondies, si la nomenclature a été respectée, tant pour les cassettes que pour les fiches de synthèse, etc.

**SUPERVISION
DES TRAVAUX**

La critique systématique du travail de l'intervieweur constitue aussi une formation continuée dans la mesure où l'intervieweur est suivi dans son

travail et peut, grâce à la supervision et à l'expérience gagnée sur le terrain, continuellement s'améliorer. Cette critique soutient en outre l'intervieweur dans son travail, l'amène à se rendre compte de ses atouts comme de ses lacunes et lui donne le sentiment de ne pas travailler seul.

SUPERVISION PSYCHOLOGIQUE

A la fois par les contacts qu'il a avec les témoins, ceux-ci étant en général d'un grand âge, et par la matière qu'il aborde, l'intervieweur est, au fil des entretiens, souvent plongé dans la souffrance, le deuil et la mort. La relation qui se noue avec le témoin est tout à fait déterminante dans le déroulement de l'interview, de même que la capacité de l'intervieweur à mettre une juste distance entre le témoin et lui, et par conséquent entre le récit du témoin, les émotions du témoin, et lui. En effet, l'intervieweur doit se protéger de ce que dit le témoin, en ce sens qu'il ne peut prendre à son compte la douleur, la souffrance du témoin. Indépendamment de cette souffrance, le récit en tant que tel du témoin, son contenu, peuvent porter atteinte moralement, psychologiquement, à l'intervieweur. Celui-ci garde les propos douloureux du témoin en lui, les accumule à mesure des entretiens et ceux-là, inévitablement, font leur chemin, creusent leur lit. Aussi est-il indispensable à l'intervieweur de trouver un lieu, un cadre où il puisse se libérer des paroles "empoisonnées" du témoin et de tout ce qu'elles provoquent en lui, un lieu où il puisse se débarrasser régulièrement de la charge émotionnelle que représentent les interviews. Le recul de l'intervieweur par rapport au sujet doit donc surtout s'affirmer par l'intégration à un projet collectif. Il est très important de s'inscrire dans la dynamique du groupe de travail afin de ne pas se sentir isolé, car la majeure partie des problèmes psychologiques peuvent venir de là: le fait de travailler seul.

Soucieuse de préserver la santé morale et psychologique de ses collaborateurs, ainsi que de leur permettre de se décharger régulièrement de ce poids émotionnel que peut éventuellement engendrer le travail, la Fondation a chargé le coordinateur des intervieweurs de convoquer régulièrement des réunions d'un groupe de prise de parole, auxquelles n'assistent pas les autorités de la Fondation, qui ne mettent en présence que ceux des collaborateurs qui le désirent. Ces réunions, à distinguer nettement de celles du groupe de travail que nous abordons plus haut, ont pour but de permettre aux collaborateurs de l'institution d'aborder certains problèmes qui se posent à eux, essentiellement dans la relation avec le témoin, et d'alléger la tension qui pourrait naître chez les intervieweurs du fait de leur travail. Elles se font en présence du coordinateur seulement, qui est chargé de rendre compte à la Fondation de la tenue de ces réunions et de leur teneur générale, de manière à ce que, si des problèmes surgissent, la Fondation puisse s'en trouver immédiatement saisie et étudier, éventuellement de concert avec les collaborateurs, les meilleurs remèdes à y apporter. Enfin, ces réunions sont purement informelles et ne donnent lieu à aucune prise de décision relative à la méthode de travail pratiquée par la Fondation. Ce type de décisions se prend uniquement dans le cadre des réunions du groupe de travail.

CONCLUSION

La Fondation de la Mémoire contemporaine s'est, à l'instar d'autres institutions, fixé comme objectif de sauvegarder les témoignages des derniers survivants. Toutefois, la méthodologie développée pour ce faire, tout comme les documents de travail élaborés par elle, lui sont spécifiques et ont pour vocation de donner à ce travail particulier une

Martine Goldberg

portée tout à fait générale, de le sortir des limites étroites auxquelles il était confiné jusqu'à récemment pour le rendre plus accessible, sans pour autant lui ôter d'une quelconque façon son caractère spécifique. L'institution démontre par là sa volonté de porter le débat à son niveau le plus élevé, constituant ainsi un enseignement des valeurs humaines profitables à tous.

L'INTERVIEW: SA PRATIQUE ET LE RÔLE DE L'INTERVIEWEUR

Maya KLEIN

Le travail de la mémoire, dans le contexte duquel s'inscrit, entre autres éléments, l'histoire orale, occupe une place en vue dans les préoccupations contemporaines. On pourrait, pour user d'une métaphore, le comparer à la restauration d'une mosaïque en grande partie détruite. L'intervieweur est un mosaïste qui œuvre à rassembler, peu à peu, les tessères dispersées... Avec chaque récit de vie, ce sont quelques pierres précieuses qui viennent rejoindre un ensemble néanmoins voué à rester mutilé, car seuls sont en mesure de témoigner ceux qui ont survécu à l'horreur nationale-socialiste. Chaque témoignage de survivant acquiert du coup la dimension supplémentaire d'un hommage aux victimes à tout jamais réduites au silence.

Le visage de l'être humain

"Pourquoi ce travail mémoriel ? Le passé n'est-il donc pas assez connu ?", demande-t-on souvent. Retracer avec lui la vie d'un survivant, c'est rendre à l'histoire la densité du vécu. La mémoire ne se limite pas à l'exposé des événements, à la rigueur des chiffres et à la précision des dates. Elle ne s'épuise pas davantage dans l'analyse critique des structures qui ont rendu possible l'impensable, ni dans l'exposé des explications, toujours problématiques, de l'horreur. Si toute histoire rigoureuse se doit de les fournir, elle s'expose en permanence à étouffer l'irréductibilité du concret. Elle risque d'oublier le visage, toujours unique, de l'être humain.

Ainsi peut-on espérer que, grâce à la connaissance des faits historiques et à l'intensité des témoignages retenus, les générations futures seront préservées de l'oubli. Reste à garder un œil vigilant - jusqu'à ce que le silence puisse leur être enfin imposé - sur ceux, plus nombreux qu'on n'aimerait le croire, que la haine et le préjugé amènent à nier la Shoah dans toutes ses dimensions.

L'instrument principal de l'histoire orale est l'interview. Sa mise en œuvre est une entreprise hautement complexe. Les lignes qui suivent tentent une analyse de cette complexité en vue de mettre en évidence les différents éléments - d'importance d'ailleurs variable - qui, se conditionnant mutuellement, constituent le témoignage oral.

A l'évidence, toute interview est précédée d'un engagement bilatéral: le témoin a marqué son accord de principe pour raconter sa vie, l'intervieweur pour être à l'écoute. Toute mise en chantier d'une interview présuppose le respect de ce contrat moral. Par rapport au vécu du témoin, l'intervieweur se doit de garder ses distances. L'obligation d'écoute ne signifie pas, dans son chef, la nécessité de pousser l'empathie jusqu'à partager les accès d'émotion du témoin... Si l'on veut s'acquitter de cette tâche délicate, il est indispensable de ménager un équilibre entre distance et empathie, pour être à même de supporter les moments de tension qui peuvent se présenter en cours d'interview. Une proximité sans distance est aveugle, une distance sans

Maya Klein

proximité est vide. Il faut pouvoir situer le point d'équilibre entre ces deux exigences, si l'on entend garantir une bonne qualité de relation et établir un contact optimal entre les deux partenaires. Le sujet à aborder étant douloureux, il est essentiel de créer une situation d'échange ouverte et détendue.

En outre, il faut tenir compte de plusieurs variables qui influencent l'exactitude et ainsi la validité du témoignage. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous voudrions évoquer dans ces brèves réflexions les conditions à remplir par l'intervieweur pour satisfaire aux exigences de ce travail de mémoire, mais aussi les pièges à contourner et les interférences qui peuvent perturber l'échange, alors même que le terrain a été adéquatement préparé.

Pièges et interférences

Les événements déterminants des témoignages sont désormais lointains, ce qui est susceptible d'affecter la précision et l'exactitude des souvenirs touchant tant les dates que les faits. Cependant, une large expérience prouve que plus une personne est intéressée et se sent concernée par un sujet, plus on peut s'attendre de sa part à des réponses précises.

La plupart de nos témoins sont âgés, voire très âgés. Si elle est généralement d'une qualité étonnante, leur mémoire présente néanmoins à l'occasion quelques lacunes, dont ils sont souvent, mais pas toujours, conscients. S'il s'agit d'une erreur concernant des faits historiques, on peut les "corriger" soit par une question complémentaire - "*Est-ce que ce n'était pas plutôt en 1943 qu'en 1942 ?*" -, et ceci sans que le témoin se sente mal à l'aise, soit par une annotation à la transcription de l'interview. Il s'avère praticable de poser des questions "de contrôle" en vue d'approfondir la relation d'un événement. Si elles ne permettent pas toujours de parvenir à l'essentiel, elles mènent généralement, tranche par tranche, à une approche plus satisfaisante de la vérité...

Rares, mais nullement exclus, sont les cas où le témoin essaye de détourner, ne fût-ce que légèrement, la vérité pour se présenter sous un jour favorable, là où les faits ne tournent pas à son avantage. Ici encore, des questions supplémentaires peuvent éclaircir les circonstances. Évidemment, un témoin peut également être porté à minimiser ses actes, de peur de paraître trop courageux, trop généreux, voire héroïque.

Ainsi donc, pour aborder de manière plus détaillée un événement et serrer de plus près le fait tel qu'il s'est produit, l'expérience nous a appris que le témoin peut être aidé dans son récit par des questions subsidiaires qui l'encouragent et permettent de toucher à l'essentiel.

On constate occasionnellement une tendance à la généralisation: "*Vous savez, en tant que gosse...*" Puisque c'est son vécu à lui qui nous intéresse, on ramènera le témoin sur sa propre trace, en lui demandant par exemple: "*Et vous, qu'avez-vous ressenti alors ?*"

Le témoin peut refouler des éléments importants. Tel qui a participé à la libération de Berlin dans l'armée russe décrit longuement les déplacements de troupes vers l'Ouest, tout en "oubliant" sa présence à la libération d'un camp de concentration. Ce n'est que suite à une question précise sur son information touchant l'existence des camps que la mémoire lui revient. Il se rappelle du coup avoir servi d'interprète pour les officiers russes. Le choc de cette vision d'horreur avait provoqué chez lui un traumatisme tel qu'il avait dû être hospitalisé pendant plusieurs semaines...

Refoulement

L'interview: sa pratique et le rôle de l'intervieweur

L'exemple le montre: l'amnésie se produit surtout au contact d'événements atroces. Il met aussi en évidence l'importance d'une connaissance solide de l'histoire, si l'on veut être à même de poser, au bon moment, la bonne question.

Il est souhaitable de mener l'interview dans un ordre chronologique. C'est d'ailleurs dans cette perspective que l'intervieweur dresse son questionnaire. Ce n'est pas que le témoin se fasse faute, à l'occasion, de "sauter" quelques années de sa vie, voire d'établir une corrélation entre un fait passé et des événements, politiques ou autres, contemporains de l'interview. Face à ces sauts chronologiques, à ces anticipations, on fera valoir au témoin que, dans la mesure même où ce qu'il mentionne est important, on y reviendra ultérieurement, mais qu'il s'impose, pour maintenir la cohérence de la rencontre, de respecter, autant que faire se peut, la séquence des événements.

Des causes perturbatrices, dont nous venons de citer quelques exemples seulement, peuvent donc se glisser dans un témoignage. En aucun cas elles ne remettent cependant en question la bonne volonté du témoin, ni son désir de nous livrer un récit de vie aussi clair et complet que possible. A l'intervieweur, donc, de rester vigilant.

En ce qui concerne précisément le rôle de celui-ci, quelques remarques plus systématiques s'imposent, tout en ne perdant pas de vue la situation de constante interdépendance entre lui et le témoin.

"Interviews de la Mémoire"

Le comportement dans une situation sociale telle qu'elle se présente au cours d'une interview est structuré et réglé par des normes et des valeurs relativement stables et qui fixent un cadre précis à la situation de communication. Ces normes et ces valeurs sont pour l'essentiel connues. Nous avons acquis une certaine habileté à les mettre en application. En parler plus amplement sortirait du cadre de cet essai. Aussi nous limiterons-nous à décrire le cadre particulier que constituent les "interviews de la Mémoire".

Avant toute interview proprement dite, un premier entretien avec le témoin est indispensable pour faire connaissance et établir les bases de la confiance. C'est aussi le moment d'exposer les objectifs de notre travail et les différentes phases du déroulement de l'interview.

Lors de cet "entretien préliminaire", il est utile de retracer l'itinéraire de la vie du témoin, condition sine qua non d'une préparation correcte de l'interview. Celle-ci implique d'une part la consultation de la littérature existante, d'autre part une recherche en archives. La bonne connaissance des faits historiques, mais aussi de la géographie, s'impose.

Disposant de toutes les informations préliminaires, il reste à l'intervieweur à préparer en détail le premier entretien enregistré, où il sera question de l'ascendance du témoin, de son pays d'origine, de son lieu de naissance.

Quelle question poser ?

L'instrument qui permet de recueillir un témoignage est la question. Mais, au-delà de cette évidence, il convient de se demander pourquoi on pose *telle* question, et non une autre. La question peut discrètement aider le témoin à se maintenir dans le cadre chronologique. Elle doit essayer de pointer *le* détail qui permettra au témoin d'aborder certains

Maya Klein

faits de prime abord pénibles à évoquer. Il faut parfois remonter dans le récit pour que l'interlocuteur, désormais plus à l'aise, ose aborder de façon plus précise à ce moment de l'interview certains événements vécus.

Chaque nouvelle question doit être appropriée et compréhensible, sans rupture avec le dernier propos du témoin. Elle se forme au moment même, en se fondant sur son discours, parfois en reprenant les mêmes mots ou en rebondissant sur une partie de phrase.

La formulation de la question déploie d'emblée toute une gamme de réponses possibles. La manière de la poser n'est pas sans conséquence sur la réponse. Toute suggestion est de préférence à éviter, car elle risque d'induire la réponse. L'interview se doit d'être soigneusement préparée, même guidée, mais jamais directive. Par exemple, plutôt que de demander: "*Cette personne, vous avez dû la détester ?*", on préférera une formulation plus ouverte: "*Quel sentiment avez-vous éprouvé vis-à-vis de cette personne ?*"

Bien que l'intervieweur suive un fil conducteur fondé sur les éléments recueillis lors de l'entretien préliminaire, il faut laisser le témoin raconter à son rythme, en fonction de son propre vécu. On évitera d'interrompre le récit. Il sera toujours temps de solliciter par la suite de plus amples précisions ou d'aborder un sujet refoulé par le témoin. Au cas où celui-ci s'embrouille, confond les dates, une interruption peut s'avérer indispensable: on la suggérera avec délicatesse, pour éviter qu'à la confusion ne s'ajoute un sentiment de malaise.

Au rythme du vécu

Cependant l'intervieweur doit passer parfois d'un thème à un autre, en évitant de changer brusquement de sujet. Notre expérience nous a amené à introduire la nouvelle question en établissant un lien avec ce que le témoin vient de dire. Il est ainsi confirmé dans notre écoute et dans l'intérêt que nous portons à son récit.

La part une fois faite aux difficultés dues à des refoulements, des oublis, des "pièges" plus ou moins conscients posés par le témoin, on ne peut sous-estimer le rôle de la personnalité de l'intervieweur. Son histoire, ses problèmes personnels (plus ou moins résolus) sont des variables de nature à influencer le cours de l'interview, ce dont lui-même peut ne pas être toujours conscient. Aussi convient-il, après avoir évoqué la dialectique de la distance et de l'empathie par rapport au témoin, d'insister sur la distance que l'intervieweur se doit d'observer vis-à-vis de sa problématique personnelle. Si, par exemple, ses parents ont eux-mêmes été victimes de l'extermination, il est impératif que l'intervieweur en ait fait son propre deuil, faute de quoi il risque de ne pouvoir affronter que très difficilement les émotions immanquablement suscitées par l'écoute du témoignage.

Au sein de la Fondation, des cours de formation à l'interview sont régulièrement organisés, ainsi que des séminaires d'approfondissement. Cette formation est complétée, en ce qui concerne les intervieweurs, par des réunions informelles au cours desquelles ils ont la possibilité d'échanger leurs expériences. Mise en commun des plus importantes: elle permet de cerner les difficultés rencontrées, tant au niveau théorique que sur le plan émotionnel. Ce ne sont pas, en effet, les sujets douloureux et traumatisants qui manquent tout au long de certains témoignages...

*Difficultés théoriques
et émotionnelles*

L'interview: sa pratique et le rôle de l'intervieweur

Pour le témoin, retracer sa vie, replonger dans un passé souvent pour partie cruel et souvent inracontable s'avère fréquemment pénible. Le danger vécu reprend des dimensions presque réelles. Pour l'intervieweur, la tension inhérente à l'écoute du témoignage est parfois difficilement supportable, d'autant plus qu'il lui faut rester neutre, mais se montrer encourageant, en faisant preuve du doigté indispensable s'il veut voir resurgir chez son interlocuteur des souvenirs souvent refoulés pendant de nombreuses années.

Il se trouve heureusement, au cours d'un récit de vie, des épisodes que le témoin peut évoquer sans peine, sinon avec bonheur. Ils peuvent servir de transition en douceur vers ces moments où difficultés et souffrances n'ont fait que s'aggraver. Lors de l'entretien préliminaire, le témoin avertit quelquefois qu'il gardera le silence sur "ceci" ou "cela". L'évocation préalable de moments plus sereins devrait lui permettre de surmonter ses appréhensions et d'aborder sans trop de réticences ses expériences les plus douloureuses. *"Vous m'avez tellement mis à l'aise que, pour la toute première fois de ma vie, j'ai pu exprimer ce qui pesait si lourdement depuis tant d'années"*. Souvent, le témoin n'a jamais parlé, ni à son partenaire, ni à ses enfants, ni à ses amis. Consciemment ou non, il cherchait à protéger ses proches. Quant à lui, il voulait construire ou reconstruire sa vie le plus normalement possible. Son silence est plus d'une fois la conséquence d'un refoulement massif, qui lui permet d'assumer une existence "normale" mais en apparence seulement, car cette pseudo-normalité se paie de multiples souffrances (dépressions, maladies psychosomatiques...) dont il méconnaît la racine dans un passé traumatique.

Parler de son passé, avoir en face de soi une personne à l'écoute et qui l'encourage à s'exprimer peut donc entraîner pour le témoin un profond soulagement: *"Vous avez refait avec moi le chemin à travers l'enfer et, maintenant, je me sens beaucoup mieux"*. Effet cathartique hautement positif de l'interview. Ayant eu l'occasion de se libérer par la parole, il n'est pas rare que le témoin fasse état d'un réel bien-être, après avoir raconté son histoire personnelle. Comme s'il avait enfin mieux assumé ce passé, pouvait désormais y faire face et, ipso facto, avait conquis la possibilité de vivre plus harmonieusement.

On s'en voudrait d'omettre une dernière dimension du témoignage oral. Chaque témoignage recueilli est non seulement capital au plan "historique", pour la mémoire et comme instrument de lutte contre certaines théories révisionnistes et négationnistes, et pour le jour, plus très lointain, où tous les témoins auront disparu, mais il constitue également un enrichissement du patrimoine familial. Si certains témoins ont, en effet, déjà relaté des épisodes de leur vie dans le cercle familial, il est rare qu'ils l'aient retracée de manière systématique. Une relation suivie du vécu parental réalisée hors le cadre des rapports de filiation peut s'avérer, le cas échéant, un moyen précieux de combler, fût-ce partiellement, un fossé entre les générations dont tout montre qu'il peut être, dans le cas de nos témoins, particulièrement difficile à franchir.

BERTAUX, Daniel: *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*. Sociologie 128, Paris, Nathan Université, 1997.

BEYRAK, Nathan: *The Contribution of Oral History Research*. In: *Studies on the Audio-visual Testimony of Victims of the Nazi Crimes and Genocides* n°1, juin 1998, pp. 15-20., Bruxelles, Fondation Auschwitz, 1998.

CATH, S.H.: *The Effects of the Holocaust on Life-Cycle Experiences. The Creation and Recreation of Families*. Soc. Gerontol. Psychiatry 22, pp. 155-163. Boston, 1980.

DANIELI, Y.: *Families of Survivors of the Nazi Holocaust. Some Long and Short Term Effects*. In: MILGRAM, N. (Ed.): *Psychological Stress and Adjustment in Time of War and Peace*. Washington D.C., Hemisphere Publications, 1980.

HARTMANN, Geoffrey: *The Longest Shadow. In the Aftermath of the Holocaust*. Indiana University Press, Bloomington and Indianapolis, 1996.

HEENEN-WOLFF, Susann: *Im Land der Täter. Gespräche mit überlebenden Juden*. Frankfurt/M., Fischer Taschenbuch, 1994.

LEWIN, Rhoda G. (Ed.): *Witnesses to the Holocaust. An Oral History*. Boston, Twayne Publishers, 1990.

PERKS, Robert and THOMSON, Alistair (Eds.): *The Oral History Reader*. London and New York, Routledge, 1998. (Bibliographie).

ROBERTS, Ulla: *Spuren des NS-Zeit im Leben der Kinder und Enkel. Drei Generationen im Gespräch*. München, Kösel, 1998.

SCHNELL, Rainer: *Methoden der empirischen Sozialforschung*. München, Oldenburg Verlag, 6. Aufl. 1999.

SURIN, Fabienne: *Parole et écriture de la déportation*. Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz n° 62, janvier- mars 1999, pp. 21-74. Bruxelles, 1999.

YOW, Valerie R.: *Recording Oral History. A Practical Guide for Social Scientists*. London, Sage, 1994.

ONTLUISTERENDE VERTELLINGEN ?

Barbara DICKSCHEN

OVER
LEVENSVERTELLINGEN
EN INTERVIEWS

Binnenstappen in iemands verleden is een boeiende maar vooral een buitengewoon gevoelige aangelegenheid. Dit is vooral het geval wanneer het punt van wetenschappelijk interesse ligt in de bijzonderheid van de gebeurtenissen en verwante ervaringen, zoals hier het relaas van joodse levens vóór, tijdens en na Wereldoorlog II. De gevoeligheid manifesteert zich niet alleen door de geladenheid van het thema, maar veelal ook door de sociale context waarin het interview zich heden voltrekt. Want zulke interviews zijn in essentie geen neutrale "aktes", geen wetenschappelijke rondleidingen doorheen het verleden van de getuige. Neen, zij bestaan veeleer als een emotionele beleving van voorgaande gebeurtenissen en belevingen, een als het ware "emotionele *hineininterpretierung*". Tegenover die emotionele trant van het interview staat de wetenschappelijke vraagstelling, die vooral een feitelijke neerslag beoogt. De fragiele verzoening tussen de gevoelsmatige ondertoon van het interview en de louter wetenschappelijke bedoeling ervan vormt de inspiratie van dit artikel.

Vanaf de voorbereiding van het interview is het duidelijk dat een historisch inzicht vanwege de interviewer gekoppeld aan een socio-culturele intuïtie stimulerend werkt, voor de interviewer zowel als voor de geïnterviewde. De sociale positie van deze laatste, die sterk varieert van geval tot geval, is immers van die aard dat empathie een doorslaggevende factor wordt. Vanuit sociaal oogpunt is het zeker niet vanzelfsprekend dat iemand aan een onbekende toevertrouwt *wat hem gedurende jaren beziggehouden heeft*. Dit is de moeilijkheid die ook vooruitspruit uit het feit dat het onderhoud een combinatie is van retrospectieve interview en diepte-interview. Het is de taak van de interviewer de nodige respons te geven opdat de getuige de nodige motivatie zou hebben om over de intiemste en meest gevoelige fragmenten te spreken. Het is weinig waarschijnlijk dat iemand zijn oorlogservaring en eventuele trauma's vertelt aan een buitenstaander die er niet in slaagt een vertrouwensrelatie op te bouwen. Hierin ligt ook de relevantie van de fasering van het interview. Het herhaaldelijk bezoek werkt stimulerend in de zin dat de getuige soepeler en bewuster naar een volgende ontmoeting kan toeleven. Hierbij komt nog dat ieder ontmoeting vaak door de getuige als een welgekome verademing wordt beleefd op een leeftijd waar eenzaamheid zich meer als eens voordoet.

Precies in deze subtiële en persoonlijke relatie tussen de interviewer en de getuige ligt de specificiteit van onze interviews. Dat een wetenschappelijke methodiek hier maar moeizaam ingang vindt en al snel een exogene factor dreigt te worden, is een vaststelling die ons van primordiaal belang lijkt om een interview te laten slagen. Retrospectieve diepte-interviews bestaan uiteraard uit meer dan het louter vergaren van cognitieve informatie, het formeel aaneenrijgen van bijzondere feiten. Het is een uitermate subjectieve aanpak van de historische feiten. Een benadering die een aantal methodologische problemen met zich meebrengt.

Barbara Dickschen

De uniciteit van ieder interview relateert haast onoverkomelijk elk alomgeldig methodologisch kader. Elk interview is onderhevig aan de particuliere beleving en dito oratorische stijl van de getuige. Empathie jegens de geïnterviewde en zin voor historiciteit alterneren voortdurend. Het is voor de toehoorder een hele uitdaging om alert genoeg te zijn om op subtiele wijze op de gemoedsgesteldheid van de spreker in te spelen opdat het beoogde resultaat – zijnde een historisch relevante getuigenis-bereikt zou worden. Een interview blijkt op die manier een dialectisch geheel te zijn dat maar aan een beperkt aantal prevalerende regels en modaliteiten kan worden onderworpen. Het is aan de interviewer om zich voortdurend aan te passen aan de door de getuige opgelegde gesprektrant zonder te vergeten steeds een evenwicht na te streven tussen het feitelijke en het emotionele.

Maar net door de moeilijkheid om a priori een scherp omljnd methodologisch kader te ontwikkelen, is het essentieel het interview te vatten. Een goede voorbereiding en het steeds goed voor ogen houden van de doelstellingen van het onderhoud zijn absoluut noodzakelijk opdat de interviewer op een vloeiende manier sturend aanwezig kan zijn.

Ook de traditionele rolverdeling blijkt hier een relatief gegeven. De hierboven genoemde tweespalt "emotie-historiciteit" geeft het interview immers een eigen dynamiek, die de posities en het gedrag van de getuige en interviewer definieert via continue signalen. Volgens deze dynamiek, waarbij wederzijds vertrouwen en respect centraal staan, wil het interview dan eerder een "volwassen" gesprek tussen twee personen zijn dan een ondervraging, gebaseerd op wederzijdse interesse veeleer dan op het formalisme van een vraag – antwoord procedure. De rol van de interviewer wordt dus niet uitsluitend gedefinieerd door de formele wetenschappelijke vraagstelling maar eigenlijk vooral door het informele verwachtingspatroon. Het is een feit dat deze integere opstelling vanwege de toehoorder de acceptatiegraad verhoogt en de geïnterviewde aanspoort openhartiger te spreken.

Deze informele aanpak verwekt na het interview ook een dubbelzinnig gevoel bij de interviewer: enerzijds is er het medeleven voor ouder wordende mensen in een vaak bijzondere sociale situatie en met een aangrijpend verhaal, anderzijds roepen de protocolaire verplichtingen en de formaliteiten van het volgend interview. Het is belangrijk voor beide gesprekspartners de nodige afstand te behouden. Het interview is namelijk een in zekere zin "onnatuurlijke" ontmoeting, een in de tijd beperkte relatie waarin twee mensen hun krachten samenbundelen vanuit een historiografisch belang. Gezien de sociale setting van het interview is het vaak ontzettend moeilijk voor de in het vertrouwen genomen persoon afscheid te moeten nemen. Zowel van de verteller als van zijn relaas. Maar vooral voor de getuige stelt het probleem zich acuut. De ontlasting kan catharsische gevolgen teweegbrengen, maar het kan ook zijn dat een door de jaren heen opgebouwde broze evenwicht door ons "intreden" verstoord wordt en een zekere ontredering bij de geïnterviewde veroorzaakt.

Het ontluisterende karakter en de overweldigende inhoud van het opgetekende relaas treft een mens in al zijn gedaantes. Het zal dan ook steeds fragiel zijn om de formele wetenschappelijke vraagstelling als primordiaal aanknopingspunt te laten gelden.

Ontluisterende vertellingen ?

Tegenover de diepmenselijke betekenis en waarde van de vertellingen kan een onderzoeker zich als wetenschappelijk protagonist enkel klein voelen. Ongeacht de methodologische problemen die deze eigensoortige interviews met zich meebrengen, ligt het belang ervan in de emotionele beleving van zekere historische feiten.

FRAGMENTS DE VIES

Témoignages

Diverses contributions au présent recueil ont analysé les problèmes théoriques, méthodologiques, psychologiques, techniques que soulève la pratique de l'"histoire orale". Les pages qui suivent offrent au lecteur un échantillon des matériaux ainsi récoltés et une illustration succincte de la méthode qui permet de les obtenir. Il faut souligner le caractère fragmentaire de ce qu'on va lire, qui ne vise nullement à présenter, fût-ce succinctement, l'itinéraire complet des deux témoins rencontrés. Les notices qui encadrent les extraits n'ont pour objectif que de situer ceux-ci. Il va de soi que la vérité qui s'y exprime est celle des témoins eux-mêmes.

Vérité du fond, donc, mais aussi vérité de la forme. Les textes cités sont prélevés sur la transcription littérale de l'entretien oral. La transcription entend rendre, autant que faire se peut, le mouvement même de l'échange enregistré. Elle n'est pas, a priori, destinée à la publication. Elle suit la syntaxe du témoin, relève ses particularités de langue, reflète son émotivité, le suit dans ses digressions plus ou moins longues. Elle s'interdit toute correction et harmonisation. A fortiori toute glose ou tout résumé. Cette exigence de rigueur est aux antipodes de ce que le jargon journalistique nommerait du "rewriting".

Il en résulte des textes qui peuvent être stylistiquement abrupts, non polis, d'une lecture à l'occasion malaisée. Ce qui ne signifie nullement qu'ils manquent d'éloquence... Tels quels, les extraits ici présentés permettent de mesurer l'écart existant entre les évidences de l'expression orale et les exigences de la langue écrite. Si l'on s'est refusé à les retravailler, c'est dans le souci d'offrir une image exacte de ce que pourra dans l'avenir trouver tout chercheur, qu'il soit historien ou sociologue, linguiste ou psychologue, dans les dossiers de la Fondation...

Les coupures sont signalées par (...). Les éclaircissements ou notes de contexte sont introduits entre crochets, soit < >. Pour la présente publication, les noms de toutes les personnes citées ont été réduits à une seule majuscule arbitraire.

Premier témoignage: *Le récit de B. a été recueilli par Mme Maya Klein, lors de cinq rencontres qui ont eu lieu en novembre et décembre 1996.*
Madame B.

Madame B. est née en 1919 à Varsovie (Pologne), dans une famille traditionaliste de langue polonaise. A l'âge de 8 ans, suite au divorce de ses parents, elle arrive en Belgique en compagnie de sa mère, du nouveau conjoint de celle-ci, un bijoutier, qui deviendra vite un véritable père pour elle, et de sa grand-mère maternelle. Elle ne connaîtra guère de problèmes d'adaptation à son nouvel environnement. Un échec à l'examen oral de... néerlandais lui coûte son diplôme de fin d'études secondaires en 1938. Elle s'inscrit dès septembre à l'Ecole centrale de Service social. Après un mois d'exode à la Panne en mai 1940, elle reprend ses stages et fait connaissance avec la réalité de la misère. Elle obtiendra son diplôme en juin 1941.

B.: La Ville de Bruxelles, la commune même de Bruxelles, absolument indépendante de l'Assistance publique de l'époque, avait un service social qui s'appelaient les Oeuvres sociales de la Ville, où l'on aidait des gens en situation difficile. Et cette situation difficile, pendant les mobilisations, était la suivante. Il existait, comme il existe actuellement, pas mal de ménages non réguliers, à Bruxelles et ailleurs. Ces ménages s'appelaient à l'époque des concubins. Et des concubins qui, bien souvent, étaient à la tête de grandes familles, avec deux, trois, si pas quatre enfants. Mais dans des situations matérielles très pénibles, en ce sens que, lorsque l'homme a été mobilisé, la femme, concubine donc, n'avait droit absolument à aucune rémunération, ni de l'Assistance publique, ni des militaires, ni rien. Elle se trouvait du jour au lendemain dépossédée de toute possibilité d'approvisionner son ménage, sa bourse. Souvent ces femmes, à la tête de nombreux enfants, ne pouvaient pas travailler, n'avaient aucune formation bien entendu, et aucune possibilité à ce moment-là, comme tout se défaisait en Belgique. Même si elles étaient femmes de ménage, même si elles étaient cuisinières, même si elles travaillaient, les patrons disparaissant après les autres, elles restaient absolument sans ressources. Par conséquent, la Ville de Bruxelles a bien été obligée de prendre à sa charge ces personnes, et nous avons, de l'Ecole de Service social, été envoyées en stage aux Oeuvres sociales de la Ville de Bruxelles aux fins de pouvoir réaliser des enquêtes auprès de ces personnes pour connaître un tant soit peu leurs besoins.

Ce furent les plus pénibles enquêtes que j'aie eu à faire au cours de toute ma carrière professionnelle d'assistante sociale. C'étaient véritablement des femmes démunies de tout, avec beaucoup de gosses, dans des habitations épouvantables, et livrées à elles-mêmes, ne sachant même pas la plupart du temps ni lire, ni écrire. Par conséquent, nous leur servions absolument de tremplin avec le monde extérieur. A la Ville de Bruxelles, j'ai dû faire des enquêtes à la rue des Foulons, rue de Cureghem, donc en plein quartier marollien de Bruxelles, puis ensuite - et ce qui était encore pire, et cela je crois que peu de Bruxellois le savent - à la rue des Palais Outre-Ponts. C'est-à-dire, après le pont de Laeken, la rue des Palais et toutes les petites rues qui y donnaient, c'était pire que la rue des Foulons, c'était pire que la

rue de Cureghem, c'était pire que la rue d'Artois, c'était terrible. Et, de ce travail, je garde un souvenir terriblement pénible aussi, parce que c'était le fin fond de la misère.

B. travaille ensuite pour la Croix Rouge. En août 1942, elle rejoint l'Association des Juifs de Belgique (A.J.B.), créée par ordonnance de l'occupant, dont elle sera l'une des deux assistantes sociales. Au cœur des drames du temps, les enfants... Ceux des homes, et ceux qui sont cachés.

F.M.C.: Les enfants dont les parents étaient déportés... Y en avait-il qui venaient vous voir en vous demandant si vous pouviez vous occuper de leurs enfants ? Comment cela se passait-il vraiment, quotidiennement ? Quel enfant était placé dans un home ? Pour lequel a-t-on cherché une cachette ?

B.: Les enfants placés dans les homes étaient ceux qui nous étaient amenés pas par leurs parents, mais soit par un voisin, soit par un parent plus éloigné, soit par un membre de la famille ou des amis. Parce qu'à ce moment-là, c'étaient des enfants dont les parents étaient déjà arrêtés par les Allemands. Et c'étaient donc ce que les Allemands appelaient les enfants restés seuls: *"alleinstehende Kinder"*. Ceux-là, nous les prenions dans les homes de l'A.J.B. C'étaient donc des enfants que nous prenions entièrement, nous A.J.B., à notre charge. Les autres par contre, lorsque c'étaient les parents qui venaient nous demander de cacher leurs enfants tant qu'ils étaient encore là, nous ne pouvions pas le faire, parce que c'était faire courir un danger aux parents eux-mêmes. Nous leur répondions donc tout simplement: *"Nous ne pouvons pas vous aider, mais laissez-nous vos nom et adresse, les heures où l'on peut vous trouver, et nous allons essayer de faire quelque chose pour vous, sans la moindre garantie."* Nous passions tout de suite ces adresses au C.D.J., qui expédiait une inspectrice chez ces parents. Et, un jour ou deux après, l'enfant était placé. Mais pas dans un home. Caché à ce moment-là. Ça, c'était la différence entre les enfants cachés et les enfants des homes. Différence qui, après la guerre, n'avait plus aucune espèce d'importance. Car nombre de parents d'enfants cachés ont été déportés. D'ailleurs la plupart. Quand on connaît les chiffres de déportations et les chiffres des retours, la plupart des parents ont été déportés, et ces enfants étaient donc à égalité avec les autres. Ils étaient devenus des enfants seuls. Abandonnés, si on veut.

B. se voit comme un trait d'union entre l'A.J.B. et le Comité de Défense des Juifs (C.D.J.).

B.: Tant que monsieur H. a été à Bruxelles, non arrêté par la Gestapo, c'était lui le contact entre les deux. Par après, c'est moi qui ai été désignée officiellement contact entre le C.D.J. et l'A.J.B. pour tout ce qui était documents et discussions de beaucoup de choses, mais surtout la passation de documents. Car nous devions nous rencontrer mensuellement. Même pas mensuellement. Je crois que c'est hebdomadairement que je rencontrais un membre du bureau du C.D.J. pour lui passer des documents d'enfants, des recommandations au point de vue médicaments, tout un suivi qui devait être assuré pour les enfants. Nous nous rencontrions avec C. ou mademoiselle V. de son vrai nom, C. comme nom de code. Ou bien dans un restaurant qui s'appelait *"Le Jambon"*, bien casher, qui était situé au coin de la chaussée de Charleroi et de la rue de la Victoire, ou bien nous passions un quart d'heure ou une bonne demi-heure à prendre le frais au Jardin botanique.

Et c'était là que je lui passais les documents. Parce que c'étaient les endroits qui n'étaient pas surveillés par les Allemands.

Quand les Juifs belges sont à leur tour pris dans la tourmente, une série de maisons d'accueil voient le jour. Ainsi celle de Scheut.

B.: Le 3 septembre 1943, c'est-à-dire la nuit du débarquement des Alliés en Italie, la Gestapo de Belgique a décidé de rafler les Juifs belges, alors que, jusqu'à cette date, ils avaient été protégés en quelque sorte par la reine Elisabeth, qui avait dit: *"Ce sont des nationaux belges. Nous n'admettrons pas qu'ils soient considérés comme des gens à rafler. Ils sont dans leur pays, ils resteront dans leur pays."* Ce fut évidemment un beau coup de pied dans cette belle résolution, qui a été fait ce 3 septembre. Que ce soit à Anvers, que ce soit à Bruxelles, à Liège ou à Charleroi, les Allemands ont décidé de liquider justement tous les Juifs de nationalité belge, car ils étaient pour eux déportables également. Les choses se sont le plus mal passées à Anvers. On a surchargé à ce point les camions là-bas que bien des gens ne sont déjà plus arrivés vivants à Malines. Donc, d'Anvers à Malines, il y a eu des morts. Je crois que, de Bruxelles, il n'y en a pas eu beaucoup, mais il y en a eu quelques-uns aussi, à force de mettre du monde dans les camions pour les conduire tous à Malines le plus vite possible, car les Allemands voulaient, 48 heures après, faire un convoi pour Auschwitz, pour la Silésie, parce que nous ne connaissions pas le nom d'Auschwitz à ce moment-là, du tout, mais la Silésie, oui. Ils ont donc exagéré à tous points de vue, et ce fut le massacre, si je puis dire. On a demandé encore une fois à la reine Elisabeth, on l'a mise au courant, on a fait le nécessaire auprès d'elle. Et elle, comme d'habitude, est intervenue auprès des autorités supérieures allemandes non gestapistes pour que la chose soit, tout de même... qu'il y avait des gens qui ne pouvaient pas y rester. Et c'est à partir de ce moment-là que les personnes qui avaient plus de 65 ans pouvaient être soi-disant relâchées, à condition que l'A.J.B. ouvre une énorme maison de retraite où toutes ces personnes puissent habiter. Parce qu'il n'était pas question qu'ils puissent rentrer chez eux, à la maison. Tous les appartements, toutes les maisons, toutes les habitations ont été mis sous scellés. Ils savaient pourquoi: parce qu'il y avait pas mal de très belles choses à y prendre, à y rafler, à s'y approprier. Beaucoup de Belges, depuis de longues années, depuis des siècles, étaient des gens fortunés. Des gens qui étaient arrivés à se créer des galeries d'art chez eux, et qui avaient vraiment presque des musées à la maison. Il était donc important pour les nazis que les Juifs ne puissent plus y retourner. En un temps record, nous avons dû ouvrir Scheut. Scheut qui était une ancienne, je crois, maison de retraite. Ou un hôpital, je ne me rappelle plus exactement. Qui est situé en plein cœur d'Anderlecht, passé le canal. Et on est arrivé à y mettre, pour finir, à peu près dans les 250, si pas 270 personnes, tellement c'était un très, très grand local, donc important. En très peu de temps, nous avons reçu des lits, des matelas, enfin tout le matériel nécessaire. Car, quand nous avons pris possession de Scheut, c'étaient des murs. Il n'y avait rien d'autre. Il n'y avait rien à l'intérieur. Nous sommes arrivés à tout meubler suffisamment, et les premières personnes, pratiquement, qui y sont entrées, furent M., son fils, N., et sa fille, madame L. madame M. avait plus de 80 ans, si pas plus encore. Ses enfants, puisque c'était eux, étaient aussi des personnes de plus de 60 et plus de 70. Nous sommes arrivés avec eux donc. Très rapidement, on a pu les retirer de Malines. Enfin, c'était dans les 24 ou 48 heures après leur arrestation. C'est avec monsieur G.

lui-même, qui était un de ceux qui faisaient des démarches auprès des Allemands pour obtenir ceci ou cela, qu'on est arrivés à le retirer de là. Et très rapidement, leurs amis, connaissances, famille, ont meublé deux chambres, de façon extraordinaire, à Scheut. Et ils y ont passé donc, depuis le mois de septembre 43, jusqu'à la fin de la guerre, tous les trois, à Scheut. Pas question pour eux de reprendre possession de leurs maisons privées.

Le personnel de l'A.J.B. est théoriquement "protégé".

B.: Théoriquement, les employés de l'A.J.B., qui étaient fichés à la Gestapo, étaient couverts. Ce qu'on appelait couverts. Nous recevions de la part des Allemands une carte blanche. Nos familles qui habitaient avec nous, dans le même appartement ou la même maison, avaient des cartes roses. Et la famille comme telle était protégée. Si on travaillait pour l'A.J.B., on n'était pas déportable, en théorie. Mais donc les gens ne s'y opposaient pas, au contraire. On était, si je puis dire, presque contents de pouvoir travailler, de pouvoir obtenir ces cartes. Car elles représentaient soi-disant... Je dis toujours soi-disant, car cela dépendait de l'humeur des Allemands, cela dépendait du jour, cela dépendait de l'heure... Ce ne fut pas vrai à 100%...

Je ne sais plus si je l'ai raconté ou non, nous avons été raflés, mes parents et moi. Un jour, c'était en avril 43, donc avant la période que je viens de raconter, mais, en fait, à peine quelques mois avant, le 1er avril 43, j'étais au bureau comme tous les jours. Et tous les jours, je rentrais manger à midi à la maison. Puisque mes parents étaient ici, que ma mère faisait à manger, il était normal que je rentre manger à la maison. Et puis, ce jour-là, je ne sais pas, nous avons eu une réunion très importante au bureau, et j'ai vu qu'il n'était pas possible pour moi de perdre ces deux heures. Nous avons installé notre téléphone chez notre voisine un étage au-dessus, qui était une non-Juive, afin d'avoir plus facile en quelque sorte de communiquer, au cas où quelque chose se passerait à la maison. Et j'ai donc téléphoné, en lui demandant: *"Mademoiselle, voulez-vous prévenir mes parents, ou voulez-vous appeler maman, pour que je puisse lui dire que... ?"* *"Je ne peux pas appeler ta mère, vous avez de la visite."* *"De la mauvaise visite ?"* *"Oui. Mais ne rentre pas, reste où tu es."* *"Merci, au revoir."*

F.M.C.: C'était certainement dur pour vous ? Je crois qu'on aimerait bien courir et voir ?

B.: Oui, bien entendu. Je me suis habillée, je suis arrivée dans la rue. Oui, elle m'avait encore dit au téléphone: *"La visite, pour le moment, est partie, mais il y en a un en bas. Ne rentre pas."* Je suis partie tout de suite. En passant avec le tram, j'ai vu qu'il y avait un monsieur qui "se promenait" devant la maison. On ne pouvait pas ignorer son appartenance aux S.S. Et je me suis précipitée dans le magasin de liqueurs-cigarettes qui était à peu près en face de la maison, parce que je savais que cette dame faisait de la résistance et qu'elle ne serait que de tout cœur avec moi. Arrivée chez elle, j'ai retéléphoné à la maison, et j'ai demandé à la voisine: *"Est-ce que la visite est revenue ?"* *"Non, mais celui d'en bas se promène toujours. Ne reviens pas."* J'ai tout de suite téléphoné - parce que c'était l'heure de midi, donc je n'aurais pu les trouver plus tôt, mais entre temps il était 1 heure et demi-2 heures - au service des interventions de l'A.J.B., pour leur expliquer ce qui arrivait et pour leur demander ce que je devais faire moi-même par rapport aux parents. Ils m'ont dit: *"Vous rentrez. Vous avez la carte blanche, c'est vous qui êtes couverte. Vous devez vous présenter. Nous nous occupons*

de tout. Vous nous tenez au courant, et nous viendrons à la maison, au cas où ils veulent quand même que vous partiez avec eux." Ce que j'ai fait. Mes parents n'ont pas du tout été contents, bien entendu, que je rentre, que je me précipite dans la gueule du loup, mais c'était la seule chose à faire. Je suis entrée, et très peu de temps après, un Boche est venu avec un Flamand. Donc un Allemand et un Belge, pour dire: *"Voilà, vous allez partir. Nous partons à la cave. Ramassez vos affaires."* Dans la maison, tout était sens dessus-dessous. Parce que ceux qui étaient arrivés en premier lieu, c'était le *"Devisenschutzkommando"*. Ceux qui cherchaient pour les biens. Comme mon père était diamantaire bijoutier, ils cherchaient l'or, les brillants, les dollars, etc., etc. Ils ont absolument tout sorti des armoires, que ce soit le linge, que ce soit le riz, que ce soit... tout était par terre. Mais quand je suis arrivée, les deux autres sont venus, ont dit: *"Vous prenez vos vêtements et vous venez avec nous."* J'ai commencé à discuter avec eux, en leur montrant ma carte blanche. *"Vous ne pouvez pas. Téléphonez à Monsieur Erdman."* A ce moment-là, le chef de la Gestapo avait changé, Asche avait été rappelé en Allemagne et c'était Erdman qui était le chef. *"Il est en voyage, il n'est pas là."* *"Si vous venez rafler des Juifs, vous devriez savoir que je suis protégée. Vous n'avez pas le droit de m'arrêter, etc., etc."* *"Venez avec nous à la cave. Là-bas, on saura vous dire quoi. Vous discuterez avec qui il faut. Nous, on ne sait rien."* *"Moi",* me dit l'Allemand, *"il y a deux jours que je suis arrivé en Belgique. Je ne connais rien à vos histoires ici. Vous n'avez qu'à venir avec."* J'ai dit que j'allais téléphoner d'un étage plus haut. Il est venu avec moi. J'ai téléphoné à l'A.J.B. J'ai dit ce qui se passait. Ils ont dit: *"Oui, effectivement, Erdman n'est pas là. On ne peut pas faire grand-chose, parce qu'il n'y a personne d'autre qui prendra aucune décision aujourd'hui. Mais il n'y a pas de départ aujourd'hui pour Malines. A la rigueur, vous passerez une nuit à la cave. Mais demain matin à 8 heures, dès qu'Erdman est à son bureau, nous nous occupons de vous. Ne vous en faites pas, nous vous tirerons de là."* Et nous sommes partis.

Nous sommes partis de la façon suivante: mes parents dans la première voiture, *"Polizei"*, puis moi avec l'Allemand qui portait mes deux valises. Je n'ai rien soulevé. J'ai dit: *"Prenez les valises!"*, et il a pris.

F.M.C.: Vous étiez courageuse ?

B.: Ah, j'ai eu une "houtspa"¹ de Dieu le Père. Et j'ai un certain sang-froid, quand il le faut. Ce qui est parfois très utile.

F.M.C.: Est-ce que vous parliez aussi l'allemand ?

B.: Suffisamment pour que l'on me comprenne. Et puis, pendant la guerre, il a bien fallu parler l'allemand. Parce que tous les réfugiés qui sont arrivés d'Allemagne, qui ne connaissaient pas une autre langue... Même des réfugiés arrivés ici d'Allemagne en 37 ou 38, au bout de cinq ans, ne parlaient presque pas le français. Parce qu'ils allaient retourner en Allemagne, et que ce n'était pas la peine de s'encombrer d'une autre langue. C'était cela, la mentalité des Juifs allemands. Donc, mon allemand avait eu le temps de se roder. Bref, arrivés à la cave, j'ai dit: *"Je veux voir Jacques."* Je ne sais pas si vous savez qui est Jacques, d'après tout ce que vous avez déjà entendu ? C'est un Juif. De quelle origine ? Peu importe. Etait-il Polonais, Roumain, autre chose ? Je ne sais pas. Qui aidait les Allemands à rafler. Parce que lui, comme Juif, "sentait" le Juif de loin. Il se promenait à la rue, suivi à quelques pas

¹ "Audace, insolence", en hébreu.

par une voiture "Pol-Polizei", et, quand il estimait que quelqu'un pouvait être un Juif, il appelait les Boches, qui sortaient de la voiture, demandaient les papiers. Et si c'étaient effectivement des Juifs, la prise était bonne.

J'ai dit: *"Bon, puisque monsieur Erdman n'est pas là, je veux parler à Jacques."* Et Jacques est descendu à la cave. A force d'embêter mon monde, pour ne pas dire pire, on l'a fait descendre à la cave. Il n'a pas ouvert la porte, parce que nous étions dans des caves à vin, avec des portes à treillis. Ce qui fait qu'on voyait un petit peu ce qui se passait de l'autre côté, sans voir à 100%. *"Qu'est-ce qui se passe ?"* Je lui ai expliqué: *"Je travaille à l'A.J.B. Je suis au Service social. On a besoin de moi là-bas. Maintenant vous m'avez raflé. Qu'est-ce que cela veut dire ? A quoi servent les cartes blanches ? Qu'est-ce que c'est que la signature et le cachet de la Gestapo ?"* Enfin bon, je lui ai fait tout un discours. Il m'a dit: *"Oui, oui, je comprends, je comprends très bien. Mais où êtes-vous née ?"* *"Qu'est-ce que cela peut faire ?"* *"Répondez-moi."* *"Je suis née à Varsovie."* *"Mais vous retournerez chez vous. Dans votre patrie d'origine. Qu'est-ce que cela peut vous faire ? Vous reverrez la Pologne."*

Et il a disparu. Le soir, on apportait, de la part de l'A.J.B., de la soupe. Un très grand chaudron de soupe, avec des bols. Et chacun recevait sa soupe. Pour la nuit, quoi! Pour n'avoir pas l'estomac tout à fait vide. Il descendait, le garçon, avec ce thermos. Quand je l'ai vu, enfin quand j'ai entendu qu'il était là, je l'ai appelé. Parce que je le connaissais fort bien. Je lui ai dit: *"K., qu'est-ce qui se passe ? Je suis ici, il faut que tu dises absolument à B., à B., que je suis là, et qu'il faut... qu'il faut que l'on fasse le nécessaire pour me faire sortir d'ici. Ce n'est pas possible! A quoi servent les cartes blanches et les cartes roses dans ces conditions ?"* *"Ne t'en fais pas, nous sommes au courant. Ils feront le nécessaire. Tu peux leur faire confiance."*

On a distribué la soupe, ceci est encore une fois quelque chose d'un petit peu souriant. Les gens disaient: *"C'est de l'eau. Qu'est-ce que c'est ?"* Ma mère, qui ne perdait pas son sang-froid non plus, a pris un gobelet de soupe et a commencé à le boire. *"Vous êtes bien bêtes, tous, de ne pas le boire. C'est une soupe excellente. Elle est chaude, elle vous fera du bien. Mangez-la!"* Tout le monde a bu sa soupe.

F.M.C.: Vous étiez combien, dans la cave ? (...)

B.: Je pourrais dire 50, 60 personnes, certainement. Nous étions répartis dans diverses caves, évidemment. Parce que c'étaient des caves à alcôves, donc, des alcôves à vin. On pouvait donc mettre pas mal de monde dans toute une série de caves. Et on se faisait face. Enfin, il y avait beaucoup. Parce qu'un camion qui transportait des gens à Malines transportait, en temps normal, entre 500 et 600 personnes. C'était la contenance que l'on pouvait mettre, debout bien entendu, pour partir à Malines. (...)

Et jusqu'à midi, rien. Rien ne se passe. Vers 11 heures et demi, on nous dit: *"A midi, on apporte la soupe. Et, dès que vous aurez bu la soupe, le camion va partir pour Malines."* Là, je me suis dit: *"On est foutus. Si le camion arrive et que nous sommes encore ici, on embarque."* Encore une fois, K., avec la soupe, descendait. Il est descendu. Je lui ai dit: *"Et alors ?"* *"Tu verras, dans un quart d'heure, on vient te chercher."* Et dans un quart d'heure, la porte s'est ouverte. Erdman, petit bonhomme comme ça, il m'arrivait ici. Je ne suis pas grande et je n'étais pas grande non plus, mais il m'arrivait ici à peu près, en dessous de mon menton: *"Wer ist B. ?"* Et c'est moi. *"Sie sind frei, aber schnell! Laufen!"* Quand les gens ont compris que j'allais être libérée, tout le monde a commencé à me fourrer toutes sortes de choses dans les poches. Des papiers, de l'argent, je ne sais pas tout quoi, pour que je... J'ai dit: bon. Mais mes

parents m'ont regardé d'un air pas très aimable. *"Comment s'appellent-ils ?"* J'ai dit les noms. *"Ja, gut, auch frei. Laufen!"*. La seule chose était qu'il fallait courir, courir, courir, pour retourner à la maison. Il y avait avec nous F., qui était institutrice au home de Wezembeek. Et comme telle, d'abord elle était belge, et ensuite, comme institutrice de home reconnu, elle avait la même carte blanche que moi. Elle avait été raflée quelques heures après nous, avec son père. La mère y avait échappé, parce qu'elle était partie chez une voisine, demander quelque chose. Et, par miracle, elle n'est heureusement pas redescendue pendant qu'on raflait son mari et sa fille. Il allait déjà sortir, Erdman. Il a dit: *"Ah, j'ai oublié! Il y a encore cette institutrice, F."* *"Oui, c'est moi"*, dit-elle. *"Bon. Libre aussi. Allez. Vite, vite, vite, vite."* Elle dit: *"Oui, mais mon père ?"* *"Comment s'appelle-t-il ?"* *"La même chose que moi, S."* *"Ah non, il est Polonais. Lui, non."* Et nous étions Polonais! Tous les trois! *"Lui est Polonais, ah non."* Et le pauvre monsieur a été déporté. C'est vous dire à quoi servaient ces cartes qui, soi-disant, nous protégeaient. (...)

F.M.C.: Puis-je me permettre de vous poser une question tout à fait personnelle et, en fait, aussi délicate: comment est-ce que l'on se sent quand on quitte la cave et qu'on sait que les autres ne peuvent pas vous suivre ?

B.: Il faut du temps. Il faut beaucoup de temps, pour arriver à ne plus se sentir coupable. A ne plus se demander ce qu'ils deviendront, et pourquoi eux, et pourquoi pas nous. Ce n'est pas facile à vivre. D'autant plus qu'à peine huit jours après notre arrestation, un collègue de bureau s'est fait arrêter aussi, à la maison, avec ses parents. On n'a libéré personne. Porteur de la même carte blanche, porteurs - les parents - des mêmes cartes roses... Non. Eux, ils ont été déportés. Alors, pour finir, on ne sait plus. On ne sait plus. Et c'est aussi ce sentiment d'épouvantable culpabilité que j'ai eu lors du bombardement de la place Liedts, que je raconterai. Dont je suis sortie seule indemne. C'est très, très dur à vivre. Cette sensation: on est coupable. On est coupable d'être libre, par rapport aux autres. C'est très dur. On peut arrêter un peu, cinq minutes ? (...)

Le fait que j'aie été libérée de notre incarcération à la cave de la Gestapo est aussi toute une histoire. Notre patron au Service social, à l'époque, était monsieur K. Pour qui évidemment mon départ a été ressenti comme une catastrophe, parce que, comme je l'ai dit au début, nous étions en tout et pour tout deux assistantes sociales, P. et moi-même. Nous étions donc à peine suffisantes, avec heureusement les jeunes gens qui nous aidaient, pour faire face à tout le service qui nous attendait là, au Service social. Le fait de perdre une des deux assistantes sociales représentait donc une perte de 50% de matériel humain. Il a dit: *"Moi, je vais aller chez les Boches. Moi je vais aller parler avec Erdman. Le service d'intervention fait cela de façon routinière. Moi, j'irai leur parler et ils me comprendront."* Alors monsieur R. et monsieur F. l'ont calmé. Les deux responsables du Service d'intervention. Et ont dit: *"Bien. Vous viendrez avec nous, mais pas tout seul, parce que là, vous risquez d'y rester vous-même."* Comme monsieur K. faisait surtout partie du département du C.D.J. - il s'occupait des deux, et était très fort sur les deux tableaux -, mademoiselle P. et R., la secrétaire du Service social, lui ont enlevé son veston, afin d'en retirer tous les documents compromettants qu'il pouvait y avoir. Il y avait là des adresses, de l'argent, toutes choses que toute personne qui s'occupait de cachage d'enfants avait sur lui. Elles lui ont nettoyé les poches, puis lui ont dit: *"Maintenant, tu peux y aller."*

Monsieur B. ou monsieur R., je ne sais plus lequel des deux, est parti avec lui à la Gestapo, afin d'y discuter avec Erdman de mon éventuelle libération. Erdman a posé la question à K.: *"Qu'est-ce qu'il y a ? Vous venez. Je ne vous ai jamais vu. Pourquoi venez-vous juste pour cette personne-là, ici ?"* "Parce que", a-t-il expliqué, *"elle est la seconde assistante sociale au Service social. Vous voulez que nous assumions tout un service pour une population d'une certaine importance: il n'est pas possible que ce soit fait par une seule personne, qui puisse donner des ordres à Pierre, Paul et Jacques. Vous m'enlevez 50% de mon effectif professionnel."* *"Ça, c'est ce que vous me racontez. Mais je voudrais tout de même bien savoir quel autre genre de services vous rend cette mademoiselle B. Vous ne me le direz pas, mais je me l'imagine."* Il imaginait fort bien que la Résistance était encore plus importante que ce qui se faisait à l'A.J.B. Il ne l'a pas dit. Il a dit: *"Bon, je la libère."* Et voilà pourquoi je suis sortie de la Gestapo, avec mes parents.

Comme on le voit, une cellule particulière s'est constituée, le "service d'intervention".

F.M.C.: Qui faisait donc, après H., le trait d'union entre l'A.J.B. et la Gestapo ?

B.: L'après-H., ce fut la création à l'A.J.B. du service Intervention, où ont travaillé monsieur B., monsieur R. et mademoiselle A. Ce sont les trois personnes qui ont repris en quelque sorte le travail de H. C'est-à-dire se rendre chez le chef de la Gestapo, ou tous les jours, ou chaque fois qu'ils estimaient que c'était nécessaire, afin d'essayer de les convaincre de relâcher telle ou telle personne pour telle ou telle raison. La première raison étant l'âge. Parce qu'au début, les Allemands ont toujours prétendu qu'ils prenaient des gens qui allaient travailler, d'abord dans le Nord de la France, et puis qui allaient travailler en Pologne, chez eux, où il y avait des choses qui étaient démolies - et comment, qu'elles étaient démolies! -, et qu'il leur fallait de la main-d'œuvre pour remettre tout cela en état. Par conséquent, ils nous ont affirmé ne rafler que des gens en âge de pouvoir travailler. Mais ils raflaient des familles entières, avec bébés, avec petits-enfants, avec vieilles personnes. Et c'est de cette façon-là que le service Intervention intervenait pour dire: *"Ecoutez! Un tel, qui a 5 ans, il va bien vous aider! Un tel autre, qui a 65 ou 70 ans, il va bien pouvoir vous aider à déblayer! Qu'est-ce que vous vous encombrez de tous ces gens-là ?"* Et très souvent, heureusement, à certains moments, on recevait ces personnes en retour.

Que savait-on donc, à l'A.J.B. de ce qui se passait "à l'Est" ?

F.M.C.: (...) Vous avez dit "en Silésie", car on n'a pas connu le nom d'Auschwitz à l'époque. Quelles étaient donc les informations pour le travail forcé, pour les camps de concentration ?

B.: On ne savait absolument pas ce qui se passait en Pologne. On avait évidemment entendu parler du camp de Dachau, qui était le camp en Allemagne, créé bien avant 1940. On savait donc que cela existait en Allemagne. On n'en connaissait pas les détails. Et, en tout état de cause, la seule chose que l'on savait réellement, c'est que tous les trains avec les gens raflés étaient dirigés vers la Silésie. Silésie: une province de Pologne, aux confins de l'Allemagne. Mais c'est absolument tout ce qu'on savait. Ce n'est que bien plus tard, qu'un jour on est venu nous raconter - on a fait une petite réunion, surtout des membres du C.D.J. - qu'un homme qui était un agent double, donc qui travaillait aussi bien pour les Allemands que pour nous et vice-versa, avait été à plusieurs reprises en

Silésie. Et qu'il était venu raconter des choses épouvantables. Qu'il y avait des fours crématoires, qu'il y avait... Enfin, l'apocalypse à l'état pur. Et la personne qui nous l'a raconté, de même que nous tous, avons dit: *"Quel crédit peut-on avoir d'un homme qui est un agent double ? Ne raconte-t-il pas cela pour se faire valoir, pour montrer tout ce qu'il sait ? Est-ce que c'est vrai ? Est-ce que ce n'est pas vrai ? Cela ne peut pas être vrai. Des humains ne peuvent pas faire tout cela à d'autres humains."* Et je dirais, à notre grande honte, que nous avons "rangé" cette information dans les choses qui ne pouvaient pas être vraies. Et, malheureusement, ce fut la stricte vérité qu'il nous avait racontée. Il faut dire aussi que ceci s'est déjà fait ou au début de l'année 44, ou tout à la fin de 43, mais je crois que c'était en 1944. Donc, c'était déjà très tard aussi pour que nous apprenions enfin quelque chose.

F.M.C.: C'était donc la seule source d'information ? Il n'y en avait pas d'autre ?

B.: Il n'y a rien eu d'autre, de tout le temps. Rien. Il n'y a jamais personne qui est revenu de Pologne pendant la guerre, qui est revenu de Silésie pendant la guerre pour nous raconter ce qu'il avait vécu, ce qu'il avait vu. Cela n'a pas existé.

F.M.C.: Et la révolte du ghetto de Varsovie ? Quand l'avez-vous apprise ?

B.: Je ne sais pas. Cela, je ne me rappelle pas. Je ne sais pas si mes parents l'ont appris pendant la guerre ou après la guerre, si on en a parlé dans les journaux ou on n'en a pas parlé. Je suppose que les Allemands ont raconté cela, à leur façon bien entendu. Mais je n'en ai aucun souvenir. Je ne peux pas raconter. (...)

F.M.C.: Si la presse clandestine avait d'autres informations, si les mouvements clandestins avaient plus d'informations que vous, vous étiez plus proches des Allemands, de l'administration, de la Gestapo, etc. Pourquoi n'y avait-il pas de transfert de nouvelles ?

B.: Je l'ignore. Cela, je l'ignore tout à fait. Mais je dois dire que nous ne savions pas grand-chose de ce qui se passait réellement ailleurs. Nous vivions avec nos occupations, nos préoccupations, nos malheurs oserais-je dire, mais sans savoir grand-chose, sauf, comme je vous l'ai dit pour la France, des miettes, de Hollande des miettes. Mais d'ailleurs, de plus loin, non. Rien. Pratiquement rien. On a bien entendu - mais ça, ce n'était pas encore la guerre ici - la campagne en Pologne, la prise de Varsovie, etc., en 1939. Tout cela, on le savait, parce que les Allemands ne nous occupaient pas encore. Mais, dès que ce fut l'occupation, le reste de la presse, moi, ne m'a pas atteinte.

Et dans la vie privée ? L'histoire de Saül Benenson.

F.M.C.: A la fin de la guerre, vous aviez 26 ans. (...) On a parlé du travail, de tout ce que vous avez fait pendant la guerre, entre la Libération et la fin de la guerre. Mais il y a quand même aussi une vie privée ?

B.: Il y a eu une vie privée, si vous voulez, pendant la guerre. Et c'est aussi un épisode triste à raconter. Pendant la guerre, d'abord nous étions jeunes. Nous étions, malgré que nous avons plus de 20 ans, nous étions plus jeunes que les actuels. Je crois qu'on pouvait nous mettre, pour les actuels, à l'âge de 15 ou 16 ans, alors que nous en avons 22 ou 23. Nous travaillions garçons et filles ensemble. Tous à peu près du même âge. Il n'y a pas eu d'histoires, de ce que j'appellerais des amourettes. Je ne sais pas pourquoi, mais nous avons mis ce problème un petit peu sur le côté. Tout en ayant bien entendu

des amitiés plus prononcées les uns pour les autres. Et je puis dire que j'ai été très amie avec l'un de nos garçons, comme on les appelait, qui travaillait avec nous. Ce fut Saül Benenson. Un garçon d'une très haute intelligence, d'un caractère difficile, parce que très ombrageux, et ayant une vue sur le monde et les gens qui lui appartenait. Saül Benenson avait ses parents, qui vivaient aussi à Bruxelles. Et il a voulu, lui, faire la guerre totale aux Allemands. Déjà dès le début, il s'est intéressé à un mouvement armé clandestin. Et il a eu le malheur de voir son père déporté. Il a été raflé en ville, lors d'une rafle près de la Bourse. Après la déportation de son père, il a décidé qu'il devait venger la mémoire de son père, et il a encore travaillé beaucoup plus dans ce mouvement armé. Il n'a rien dit à personne. Je n'en savais rien. Nous avions beaucoup de sympathie l'un pour l'autre. Nous faisons beaucoup de choses ensemble au point de vue des actions que nous devons mener à ce moment-là. Mais sans que jamais ni l'un ni l'autre n'ait fait part de ses sentiments à l'autre. Ce fut sous-entendu, ce ne fut pas dit. Et un jour, Ben est venu chez moi - on l'appelait Ben - et il m'a dit: *"Ecoute! Si, à 5 heures, je ne suis pas de retour au bureau"* - il était à peu près 3 heures de l'après-midi - *"si, à 5 heures, je ne suis pas de retour au bureau, c'est que c'est fini."* *"Mais qu'est-ce que cela veut dire ?"* *"Je vais à un rendez-vous. Un rendez-vous dangereux. Et je sais que je n'en reviendrai pas."* J'ai dit: *"Mais alors n'y vas pas!"* *"Je dois y aller. J'ai donné ma parole et une parole est quelque chose qu'il faut tenir. Probablement, je ne reviendrai pas. A cinq heures quart, tu peux prévenir ma mère."* J'ai dit: *"Je ne veux pas. Ne pars pas!"* J'ai essayé, par tous les moyens, de le garder. *"Ne le fais pas, si tu sais que c'est comme ça."* Et il n'est pas revenu.

Nous avons pu apprendre, parce que, que ce soit la guerre, que ce soient les Allemands, il y a toujours moyen de tout savoir, nous avons pu apprendre qu'il était en prison, qu'un jour ou deux après, on l'a amené à l'Hôtel de Ville de Saint-Gilles, afin qu'il désigne ceux ou celui avec lequel il travaillait habituellement. Donc, qui était son indicateur à Saint-Gilles. Il a bien entendu été obligé d'y aller. Mais Ben était ce qu'il était. Ils sont arrivés, je ne sais pas si vous connaissez l'Hôtel de Ville de Saint-Gilles, il a monté l'escalier monumental en marbre jusqu'au premier étage, où étaient à ce moment-là les bureaux de l'Etat civil, et, au moment où on lui a dit d'attendre une minute, parce qu'on allait faire sortir, je pense, une ou plusieurs personnes sur la galerie pour les lui montrer, il a enjambé la rampe et s'est jeté dans le vide, sur les pierres. Il n'est pas mort sur place. Il a vécu encore huit jours, sans que quiconque d'entre nous puisse aller le voir. Même pas sa mère. C'était interdit. Nous sommes seulement arrivés à lui procurer du sucre, parce qu'il paraît que c'était la denrée qui lui manquait le plus. Et après huit jours, il est décédé. Il y a une plaque commémorative à son nom à la maison communale de Saint-Gilles, qui a été inaugurée, je crois, il y a à peu près deux ans par Monsieur Picqué².

La Libération amène un immense soulagement... et son lot de problèmes.

F.M.C.: Vous étiez donc toute heureuse, et vous avez dit alors que vous vous êtes embrassés, que vous avez partagé la joie. Ce qui n'était, semble-t-il, le lendemain ou le surlendemain, pas le cas avec votre arrivée à l'A.J.B., avec les Juifs qui n'étaient plus des clandestins, qui sont sortis de la clandestinité. Ce n'était donc pas à bras ouverts quand vous vous êtes rencontrés...

² Charles Picqué: bourgmestre en titre de la commune de Saint-Gilles au moment de l'interview.

B.: Ce n'était pas à bras ouverts, parce que chacun essayait de se convaincre et de convaincre les autres de son importance et du rôle extraordinaire qu'il avait joué pendant la guerre pour sauver d'autres Juifs, d'autres personnes. Et je crois que des gens simples se gonflaient d'avoir cette arme sur eux. Officiellement, bien entendu. Ça les a sortis de leur train-train journalier, et ils voulaient montrer toute l'importance qu'ils avaient vis-à-vis de leurs contemporains, vis-à-vis de leurs coreligionnaires, etc. Et c'est pour cela qu'ils se sont montrés aussi intraitables. Je ne peux pas, à ceux-là, en vouloir spécialement. Ces gens étaient dans la clandestinité. Ils n'étaient pas à Bruxelles, pour beaucoup. Ils ne savaient pas ce que nous faisons, ou ils le savaient mal. Et qu'eux aient eu envers nous une certaine méfiance lors de nos premières rencontres, je peux les comprendre, je peux les excuser. Parce que c'étaient deux mondes qui n'avaient rien eu à voir l'un avec l'autre pendant quatre ans, qui, tout d'un coup, se retrouvaient de nouveau face à face. Ce qui n'a pas été vrai plus tard pour le C.D.J., qui savait parfaitement ce que nous avions fait, comme nous savions ce qu'eux faisaient, et n'avait aucun droit d'avoir une méfiance quelconque ou de médire, comme ils l'ont fait, de notre travail. La situation était différente. Mais très rapidement, cela s'est finalement aplani, car les chefs de la Résistance étaient des gens admirables, intelligents, qui ont immédiatement fondé le C.D.J. d'après-guerre, d'après-Libération. C'était tout à fait autre chose que le précédent. Le premier président, pour autant que je m'en rappelle, était monsieur F., ingénieur, homme très intelligent et avec beaucoup de dynamisme. Puis il y a eu d'autres comités. A ce moment-là, je ne faisais pas partie du conseil d'administration. Je peux difficilement dépeindre comment les choses se sont tout à fait passées. Mais heureusement que nous avons eu le local de la rue de la Caserne, où quand même le travail a été facilité grâce aux locaux parfaitement adaptés à cela.

Continuité et rupture: la création de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre (A.I.V.G.).

B.: L'A.J.B., du jour au lendemain, a été, bien entendu, liquidée du point de vue "juridique", parce que, créée à la demande de l'occupant et uniquement pour la guerre, elle n'avait plus aucune raison d'exister. Ce fut donc la liquidation pure et simple, avec les archives qu'on a mises, et par après celles du C.D.J., au point de vue section Enfance, tout cela confié au ministère de la Santé publique et de la Famille. Encore à l'heure actuelle, c'est là que ces archives se trouvent. Où elles sont très précieuses, car, si on a besoin de retrouver la trace d'enfants cachés qui étaient dans tel home ou à tel endroit des Ardennes ou n'importe où en Belgique, c'est là, dans ce ministère, qui est situé à la place de l'Autonomie à Anderlecht, que cela se trouve. Du jour au lendemain aussi, on a donc créé l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre, qui en réalité a continué, si vous voulez, le travail de l'A.J.B., sans que bien entendu, par après, on veuille l'admettre. L'A.I.V.G. était l'A.I.V.G., un enfant nouveau-né et qui n'avait rien à voir avec ses ancêtres. Mais nous, service social, nous avons des ancêtres. Et nous les avons toujours fort respectés. (...) (L'A.I.V.G.) fut créée tout de suite, avec les membres du C.D.J., du Comité de Défense des Juifs entièrement clandestin, qui a fusionné avec des personnalités du monde juif associatif. C'est-à-dire qu'il y avait des gens, je suppose, de la communauté, des gens d'institutions qui avaient existé avant la guerre. Car enfin, la communauté juive avant la guerre était très organisée en Belgique. Toujours été. Beaucoup sous la houlette du

Consistoire central israélite de Belgique, mais enfin il y en avait d'autres. On avait dû créer avant la guerre l'E.Z.R.A. et l'O.C.I.S., c'est-à-dire des oeuvres qui accueillait les Juifs allemands et les Juifs autrichiens qui fuyaient l'Allemagne. Ce fut un afflux, depuis 1938, d'Autrichiens. 39, c'étaient les Allemands qui arrivaient en masse ici. Nous avons eu aussi des enfants seuls qui sont arrivés de ces deux pays. Donc, il y avait une organisation juive qui existait, et ce sont ces gens-là, avec ceux du C.D.J., qui se sont mis ensemble pour créer finalement l'A.I.V.G., l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre.

F.M.C.: Dans cette association, il y avait des ex-membres de l'A.J.B. ?

B.: Vous me posez une colle. Il y avait évidemment monsieur P. qui faisait partie du conseil d'administration. Il était A.J.B. et C.D.J. (...) Je ne crois pas qu'en dehors de monsieur P., il y ait eu d'autres membres de l'A.J.B. qui aient fait partie de l'A.I.V.G. Je ne le crois pas. (...)

Il a fallu pratiquement tout de suite créer des maisons, des orphelinats supplémentaires. Il a fallu avoir du personnel. Mais tout cela n'était pas spécialement un problème. On s'est retrouvés devant un pays à reconstruire, mais où il y avait une bonne volonté énorme. Il y avait du potentiel, car les Belges, si même ils ne l'ont pas fait de façon très ostentatoire, l'ont fait dans leur cœur et dans leur âme. Une résistance phénoménale aux Allemands pendant qu'ils étaient ici, qui pouvait avoir caché des lits, qui pouvait avoir caché des couvertures, qui pouvait avoir caché tout ce qui était vital à avoir après la guerre. Et nous avons eu tout cela. Sans grande, grande difficulté. Il y a eu la Croix Rouge, qui a aidé beaucoup. Il y a eu les homes du Secours d'Hiver, qui avaient été créés en quelque sorte de toutes pièces pendant la guerre, et où tout un matériel nécessaire à des homes existait, dont nous avons pu avoir accès. Il y avait des surplus de l'armée, qui avaient été un petit peu stockés en noir, "*en stoemelinks*" comme on dit, et qui ressortaient, comme cela, du jour au lendemain, qui étaient très utiles. Bien sûr, une organisation comme ça, cela ne se fait pas du jour au lendemain. Mais cela n'a pas posé de problème insoluble à l'époque. Et, petit à petit, les enfants sont venus chez nous. Mais aussi par après. Pas tout de suite, dans l'immédiat après-guerre, mais un tout petit peu plus tard. Quand malheureusement on a pu - c'était déjà après le 8 mai 45, moment où les gens ont commencé à revenir des camps de concentration - ... qu'on a vu et compris combien peu de parents reviennent et que les logeurs qui avaient bien voulu garder les enfants chez eux pendant tout ce temps ont compris qu'ils étaient en fait la seule famille connue de ces enfants, et qu'ils n'ont pas voulu nous les rendre.

Là, il y a eu des problèmes assez sérieux et pénibles. Nous avons passé quelques cas, que je pourrai vous raconter quand vous voudrez. Pénibles. Nous avons dû, à un moment donné, faire des conseils de famille. Créer des conseils de famille devant des juges de paix. Car nous n'avions aucun droit légal, juridique, sur aucun de ces enfants. Nous en étions les dépositaires, si vous voulez. Ceux qui les nourrissaient et qui les habillaient, point à la ligne. Juridiquement, nous ne les représentions pas. Alors les membres du conseil d'administration de l'A.I.V.G., chacun à tour de rôle, est devenu tuteur officiel des enfants, surtout ceux à problèmes pour commencer. Et il y a eu des problèmes, car il y a eu toutes sortes de choses.

Nous avons eu le problème... pour vous en raconter un... Il y avait une petite fille qui, à l'âge d'un an et demi, deux ans, a été accueillie ici, pendant la guerre, par un brave couple belge. Une enfant malade, une enfant dont on croyait qu'elle allait mourir dans le mois qui suivait son placement. Ces gens ont fait l'impossible, l'enfant a vécu. L'enfant, après

la guerre, est devenue une jolie petite fille de trois ou quatre ans, qui était leur joie. Ils n'avaient pas d'enfant, ils ne pourraient jamais en avoir eux-mêmes. C'était donc leur enfant. Et cet enfant, pour son malheur et celui de ces gens qui l'ont prise, avait une tante et un oncle. Epiciers de leur état. Je ne peux pas dire braves gens, parce que la façon dont ils se sont conduits, ce ne fut pas comme des braves gens. Pauvres, n'ayant pas pu avoir leur magasin pendant la guerre - une épicerie juive, c'était impensable -, misérables au plus haut degré - ce n'est pas leur faute -, qui se sont mis, je ne sais pas exactement par l'intermédiaire de qui, en rapport avec des gens d'Amérique. Et ils ont prétendu aux logeurs de la petite qu'ils avaient retrouvé de la famille, des tantes et oncles en Amérique, que les Américains voulaient absolument l'enfant et qu'on allait la leur envoyer. Nous avons toujours supposé que c'était pour de l'argent. Que les Américains qui, à l'époque, voulaient adopter tant et plus d'enfants restés pauvres, les seuls, pendant la guerre, ils allaient faire la bonne action de leur vie en accueillant les enfants. Que font les Américains ? On paie. Et ils ont fait des pieds et des mains, aidés par un avocat juif, maître Z., que je ne porte pas dans mon cœur non plus, et je n'en dirai pas beaucoup plus, parce qu'il est décédé entre temps, paix à son âme. Aidés par maître Z., ils ont intenté un procès à ces braves gens qui avaient gardé la petite H. Ils n'ont rien trouvé de mieux que de la cacher. Il n'y a rien de nouveau dans le monde. Kidnapper des enfants, cela s'est toujours fait. Ils ont kidnappé eux-mêmes leur propre petite fille qu'ils avaient chez eux. Ils l'ont cachée quelque part dans les Ardennes. On a arrêté Monsieur, parce que c'est Madame qui était partie avec la petite. On a arrêté Monsieur. Il a été en prison. Il a perdu sa place. Il était chef opérateur de cinéma à l'Eldorado, à la place de Brouckère. Il a perdu sa place. Et, finalement, les choses en justice ne leur ont pas été favorables. Il a fallu rendre l'enfant, et elle est partie en Amérique. Ce fut un cas tragique pour l'enfant, pour ces gens, pour nous qui savions ce que cela représentait pour tous.

Il y a eu plus tard un autre cas, si vous voulez. Un cas tout à fait différent celui-là. Une demoiselle, une vieille fille, bien rassise, bien catholique, de Schaerbeek, mais dévote et ne faisant que le bien - n'est-ce pas! - autour d'elle, puisque Jésus recommande qu'on ne fasse que le bien, avait pris chez elle - c'était très bien - quelques enfants juifs. Chez elle, à la maison. Mais dans un but... Bon, elle leur a sauvé la vie. Mais le but final était d'en faire, de tous ces enfants, de très bons catholiques. Et lorsque les parents ne revenaient pas de déportation, cela faisait son affaire: elle pouvait en faire des curés ou des nonnettes, comme elle voulait. Parmi ces enfants, elle en avait quelques-uns cachés chez elle, enfin qui avaient été cachés chez elle. Elle le faisait avec l'aide d'un curé de sa paroisse, qui était la rue de la Poste. Elle n'a pas voulu rendre un garçon dont les parents, papa et maman, avaient été déportés, mais qui avait tante et oncle qui vivaient en Algérie, qui avaient une magnifique situation là-bas, qui avaient leurs propres enfants - je crois qu'ils en avaient deux - et qui voulaient absolument, puisque c'était le fils du frère de Monsieur, ils voulaient élever ce neveu avec leurs enfants, je dirais à la limite dans l'opulence. C'étaient des gens fortunés et qui pouvaient vraiment lui assurer un avenir très bien. Rien à faire: Mademoiselle ne le lâchait pas. C'est nous qui avons fait un procès. Nous, A.I.V.G., nous avons eu un tuteur pour F. On a fait un procès, et la tante et l'oncle sont venus s'installer à Bruxelles le temps qu'il fallait pour pouvoir avoir leur neveu. Et c'est nous qui l'avons volé, finalement. Tout à fait officiellement, par la police belge. Parce qu'il y a eu jugement, et le jugement a été en faveur de rendre F. à sa famille propre, proche. Parce qu'on a pu avoir les

documents. Puisqu'ils étaient ici, on a eu tous les documents pour prouver que monsieur Untel était bien le frère du père de F. Il a fallu un jour faire l'assaut par la police, d'un côté de la rue, parce qu'il y avait deux issues. Et la police l'a su, évidemment, ce que nous ne savions pas. L'oncle, d'abord, a essayé la gentillesse. Il est arrivé chez lui avec des jouets. Avec des livres. Avec toutes sortes de choses. Il n'a rien voulu regarder. L'enfant, évidemment, conditionné par la bonne femme, ne voulait entendre parler en rien de sa famille juive: *"Je ne suis pas juif. Je suis devenu catholique. C'est fini, je n'ai plus rien à voir avec les Juifs."* Finalement, la B.S.R. a donné l'assaut. On a voulu le faire sortir par derrière et, comme il y avait une autre unité de police là-bas à l'arrière, on l'a attrapé. Il est parti avec sa tante et son oncle là-bas en Algérie, d'où il nous a écrit par après des lettres de remerciements extraordinaires.

Je vous raconte deux cas extrêmes. Heureusement le reste, ou à peu près tout le reste, s'est passé de façon plus civilisée, je dirais. Mais des cas comme la petite H., il y en a eu malheureusement plusieurs. Car il y a eu un comité de pieux qui s'est créé ici en Belgique, qui s'appelait le Ba'had - je ne sais pas ce que cela veut dire -, à la tête duquel était un monsieur G., avec une mademoiselle... le nom me reviendra. Mais enfin, ils ont essayé de faire parvenir en Amérique des enfants que les logeurs non juifs ne voulaient pas lâcher. Pour nous, et pour moi en particulier, ils ont fait un trafic d'enfants pour de l'argent. Je n'ai pas de preuve de ce que je dis, mais il n'est pas possible que c'était uniquement par judaïsme pur et désintéressé qu'ils aient fait ce qu'ils ont fait. C'est pour cela que nous avons été obligés de créer des conseils de famille, afin d'avoir le droit légal de nous opposer aux choses de tous ces gens-là. Il y en a eu pas mal contre lesquels nous avons dû faire des procès, et ce n'était pas agréable. Et le père de Monsieur J. a été également tuteur de deux ou trois enfants de cette façon-là. Je dois dire qu'il a été un tuteur à l'abri de toute critique. Il s'est vraiment occupé de ces enfants.

F.M.C.: Ces enfants qui sont partis pour les Etats-Unis, étaient-ils là-bas adoptés par des familles juives ? Ou que sont-ils devenus ?

B.: Certains oui. Il y en a qui ont très bien réussi. Il y en a qui sont tombés avec leur derrière dans des assiettes au beurre. Ils ont été accueillis à bras ouverts. Ce sont quand même des familles juives, des familles qui savaient ce qui s'était passé en Europe et qui ont voulu leur rendre la vie belle et heureuse. Si eux ont proposé de payer, c'est parce qu'ils voulaient ces enfants. Ils voulaient leur rendre ce service inappréciable de créer pour eux une nouvelle famille. A eux, on ne peut pas leur en vouloir. Il y en a qui ont très bien réussi, qui sont profs d'université, qui sont médecins, qui sont véritablement... Parce que nous avons rencontré beaucoup d'enfants cachés. Il y a une bonne quinzaine d'années, on a fait une réunion extraordinaire pour tous ces enfants cachés. Et de très nombreux enfants sont arrivés d'Amérique... Enfants! Adultes, mariés, avec eux-mêmes déjà des enfants, bien entendu, mais qui sont venus à cette réunion, et c'est un des plus beaux souvenirs de ma vie, cette réunion. De les voir heureux de se retrouver, nous de les retrouver, et de voir combien c'étaient tous des hommes et des femmes aboutis et sans problèmes. C'était extraordinaire.

F.M.C.: Est-ce qu'il y a des enfants qui sont restés dans les familles d'accueil ? Par exemple les cas où on ne trouvait ni parent, ni parents lointains, de la famille, oncles, tantes ?

B.: Il y en a eu. Il y en a eu, pas beaucoup.

F.M.C.: Comment cela se passait-il ?

B.: Le plus gentiment du monde. Lorsqu'il n'y avait personne pour nous mettre des bâtons dans les roues, nous savions par les assistantes sociales et les inspectrices du C.D.J., section Enfance, qui était bien et qui n'était pas bien. Malgré que c'était la guerre, les inspectrices du C.D.J. rendaient visite aux enfants pour voir si tout se passait bien. Et il n'était pas question de les laisser à des inconnus, à leur responsabilité. Donc, elles savaient parfaitement où étaient les enfants et ceux qui pouvaient rester sans aucun problème, dans quelle famille. Et nous nous sommes basés sur ces avis, que, par après, des assistantes sociales juives sont allées voir par elles-mêmes. Il y a eu des cas où les enfants sont restés, où ce fut véritablement... Ecoutez, toute la Belgique n'est pas catholique croyante. Toute la Belgique n'est pas protestante croyante. Il y a des laïcs. Même parmi les croyants, il y a de très braves gens. Ils n'ont pas du tout voulu faire d'eux des bons catholiques. Ils ont sauvé un enfant qu'ils adoraient et ne demandaient qu'une chose: pouvoir le garder, le chérir, et pouvoir l'amener à avoir une vie aussi harmonieuse que possible. Pourquoi pas ? Pourquoi pas ? Au nom de qui et de quoi ? Auraient-ils été plus religieux chez eux à la maison ? Est-ce que tous les Juifs étaient si croyants que ça ? En Belgique, j'en doute. A Anvers peut-être, mais pas à Bruxelles.

F.M.C.: Il ne faut pas oublier non plus, même si on n'ose presque pas le dire, que là où l'un des parents est revenu, cela a été parfois très difficile. Aussi bien pour l'enfant que pour la maman ou le papa.

B.: Il y a des personnes ainsi, effectivement, qui sont rentrées des camps de déportation dans un état physique épouvantable. Parce que le camp n'était pas un camp de repos. Souvent, ils ont voulu tout de suite pratiquement reprendre l'enfant chez eux, et là, il n'y avait aucune raison et aucune possibilité de s'y opposer: il fallait y aller, il fallait leur rendre l'enfant. Et c'était souvent une misère noire, une vie dure, parce que la maman ou le papa, malade, pouvait difficilement s'occuper de son enfant, qui s'était entre temps habitué à une autre vie, je ne dirais pas brillante, mais en tous cas beaucoup plus harmonieuse, plus facile malgré tout. Et ce furent des cas très durs, très difficiles, mais où, petit à petit, avec la santé qui revenait, on arrivait, le Service social juif alors, à l'époque, arrivait à recaser les parents, à les faire travailler, à aider aux études pour que les enfants puissent faire une scolarité régulière et valable. Nous avons un service d'orientation professionnelle, et je dois dire que ce sont des unités, les cas où il y a eu véritablement, disons, du cafouillage. Très peu. En général, les choses, après la guerre, si ce n'était pas tout de suite, bien entendu, mais après un certain temps, se sont très, très bien arrangées.

Dans le cas de parents, je ne vois pas de cas qui se soit terminé de façon réellement tragique. Il y a eu un garçon qui a eu sa maman qui est revenue des camps. C'était un garçon des homes, ce n'était pas un enfant caché. Il voulait faire des études, mais il ne les avait pas commencées à temps. Alors les autres garçons du home où il était l'ont aidé à passer son jury central. Il a passé le jury central. Il est devenu psychologue, docteur en psychologie, et nous l'entendons parfois. Il parle à la télévision, ou il écrit dans les journaux. Sa mère est rentrée aux trois quarts mourante de déportation. Il n'est pas rentré chez elle, ce n'était pas possible. Elle était tuberculeuse et contagieuse, donc ce n'était pas possible. Mais il s'en est occupé admirablement. Les deux se sont adorés jusqu'au départ de la maman. Elle a été pour lui une lumière, vacillante mais une lumière, et le garçon, malgré ce handicap épouvantable, est devenu quelqu'un de parfaitement bien dans sa peau. Voilà les histoires qu'on peut raconter.

F.M.C.: Je me permets de rajouter une toute dernière question pour aujourd'hui. Et vous, qu'est-ce que vous avez fait le lendemain de la Libération ? Puisque l'A.J.B. n'existait plus ?

B.: Pour moi, elle existait toujours. D'abord, quand nous avons pu, nous sommes retournés là, reprendre tous les documents et les rendre à leurs propriétaires réels. Parce que c'était très important que tout le monde puisse de nouveau avoir sa carte d'identité, sa carte de ravitaillement. Le ravitaillement n'était pas terminé. Il fallait donc que ces cartes de ravitaillement soient au même endroit que leur propriétaire. C'est ce que nous avons fait. Nous avons immédiatement eu des problèmes pour placer les enfants, pour recevoir... recevoir surtout tous les gens qui revenaient de Malines ou, un peu plus tard, des camps de déportation. Il a fallu réorganiser la vie, et nous l'avons réorganisée. Personne ne nous a dit: "*Vous êtes une A.J.B., restez à la maison.*" Au contraire, quand je suis allée travailler, je ne dirais pas qu'on m'a déroulé le tapis rouge, mais on était bien content que je sois là. Avec tout ce que je savais des uns et des autres, ce que je savais des administrations communales, etc., nous étions le trait d'union pour que la vie continue sans trop de heurts. Et nous avons continué.

B. se marie en 1957. L'année suivante...

B.: J'étais toujours à l'A.I.V.G., à la section Enfance. Et à ce moment-là, le Joint, qui nous subsidiait toujours, d'Amérique, a trouvé nécessaire de nous envoyer une assistante sociale sur place aux fins de voir quel genre de service social nous, les Européens demeurés, étions en train de pratiquer. Et Miss Y., puisqu'elle s'appelait Miss Y., est venue en Belgique, s'est installée chez nous et a commencé à inspecter quel genre de service social nous faisons. Et, bien entendu, cela ne lui a pas plu du tout. Car, Bruxelles étant un village par comparaison à Boston, New York ou Washington, nous faisons un service social de famille. C'est-à-dire que, lorsque quelqu'un venait nous demander de l'aide matérielle, nous allions chez eux faire une enquête, voir réellement ce qu'il y avait chez eux pour évaluer leurs besoins.

F.M.C.: Ce qui me semble logique!

B.: Vous n'êtes qu'une sale Européenne. Je m'excuse de le dire comme cela, mais ce fut la conclusion de Miss Y. Enfin, elle a estimé que ce n'était pas du tout la façon de faire. Il fallait que les gens viennent chez nous, au bureau, demander de l'aide. Venir avec un plan déjà établi. Savoir ce qu'ils veulent. Et il n'y a pas d'enquête à faire, il n'y a pas à les prendre par la main et à s'occuper d'eux comme s'ils étaient nos enfants. C'étaient nos clients, et là il n'y avait pas de guillemets, et il fallait les traiter en personnes adultes et responsables. Or, qui étaient nos clients ? C'étaient très souvent des femmes restées seules après la guerre. C'étaient très souvent des jeunes, qui étaient plus ou moins en perdition, parce qu'ils avaient perdu leurs parents et tout moyen d'existence, quel qu'il soit. C'étaient des hommes seuls parfois aussi. C'étaient aussi, par vagues successives, des gens qui arrivaient des pays de l'Est, des pays qui étaient restés communistes, et où certaines personnes n'admettaient pas ce communisme, ne pouvaient pas vivre avec ce communisme et essayaient de trouver une autre solution à leur vie. Donc, ils arrivaient chez nous et il fallait essayer de les aider. Qu'est-ce que ces gens pouvaient prendre en mains en arrivant en Belgique ? Bref, elle a donné des cours, mademoiselle Y., elle a donné des explications. Tout cela a duré plusieurs mois, pour se terminer par le rapport suivant sur moi: "*Mademoiselle B. est intelligente, elle comprend vite et facilement, mais elle a une sorte de blocage*" - dirions-nous maintenant - "*et estime que la*

seule façon de faire le service social est cette façon préhistorique de le faire comme on le faisait avant la guerre. Nous ne pouvons pas donner notre accord sur cette façon d'agir." Ce qui voulait dire que mademoiselle B. a été mise à la porte.

S'ensuit une pénible bataille juridique... B. travaillera jusqu'à sa retraite au Kerem Kayemet le-Israel³. Elle fut aussi secrétaire générale du Magen David Adom de Belgique⁴. Son mari est décédé en 1993.

³ Fonds national juif.

⁴ Le "Bouclier de David Rouge": équivalent israélien de la Croix Rouge.

**Second témoignage:
Monsieur C.**

Le récit de C. a été recueilli par Mme Milantia Errera, lors de cinq rencontres qui ont eu lieu entre novembre 1995 et juin 1996.

C. est né le 20 août 1922 à Piotrków, en Pologne. Comme tous les témoins interviewés par la Fondation de la Mémoire contemporaine, il commence par évoquer le souvenir qu'il a gardé de ses grands-parents. Du côté paternel (C.), la mémoire familiale peut remonter haut.

C.: Et bien mes grands-parents... ils s'appelaient comme moi: C. Ils sont nés en Pologne, dans la ville de Piotrkow <Piotrków>... la même ville que je suis né, moi également. Ils ont vécu leur vie là-bas... Mon grand-père était... un genre de comédien... Donc il faisait... Il avait deux métiers. Il faisait une... fabrication: des lits, tout en fer. Et il avait aussi... Comment est-ce qu'on peut dire ? Amuseur populaire, parce que... il... aux mariages alors, on demandait un qui chantait..., qui faisait... que les gens pleuraient et ils rigolaient... (...) Lui et son frère, ils étaient... Ils allaient souvent à toutes... toutes sortes de mariages. Et ils étaient connus dans les environs, c'ét... très très loin dans les environs. Et alors, ils ont... Mon grand-père a vécu... jusqu'au 1936. Il est mort dans cette ville-là aussi. Ma grand-mère, elle était originaire des Juifs séfarades donc... que j'ai retrouvés, les descendances de Tolède, et puis Worms, en Allemagne.

F.M.C.: Elle était de quel nom ?

C.: Elle était K. Donc, son grand-père était le professeur K., qui était donc... du... Médecin, d'abord en Allemagne, donc, à Berlin, dans la... suite du roi Frie... Guillaume, et... médecin-privé. Et puis, avec les armées napoléoniennes, il est arrivé en Pologne et le général Z., elle <sic> l'a fait ministre de Santé de Protectorat de Pologne. Et il a vécu là, il est mort aussi à Piotrkow. D'ailleurs, il a un mausolée et je vous ai montré la photo.

La grand-mère descend en fait d'une famille qui avait fui l'Espagne en 1492, puis gagné Worms et, suite à un pogrom, Breslau. Le jeune garçon a bien connu ses grands-parents de ce côté et en garde un vif souvenir.

C.: Mes grands-parents, oui. J'ai connu tous les deux. (...) Ils parlaient le yiddish... qui était déjà la langue... Mais ils... Ce qu'il y a, c'est qui... qui est ma grand-mère paternelle, elle chantait encore en ladino aussi. Donc, c'est... c'est encore des... des générations précédentes qui l'ont éduquée, ces chansons que moi je connais aussi. (...) Bon! Parce que, chaque année, quand c'était l'anniversaire de la mort de notre arrière-arrière-grand-père qui était médecin, le docteur professeur K., alors on se réunissait et alors on a chanté, on a festoyé... Vous voyez... C'était vraiment le retour en arrière! Pendant tout ça, on a raconté... de tout ce qui s'est passé pendant des générations.

Le paysage quotidien, c'est la Judengasse, où les Juifs vivent entre eux. Religieux, le grand-père se rend deux fois par jour à la synagogue.

C.: Ah oui. Ils sont ins... D'ailleurs, il parlait le russe aussi, mon grand-père. Il parlait le russe et alors... il... il était compositeur de beaucoup de chansons en yiddish. Il... il écrivait des vers... C'était un homme qui avait vraiment une instruction.

F.M.C.: Et la grand-mère a aussi été...

C.: Et ma grand-mère était une guérisseuse, parce que elle s'est intéressée à la médecine. Elle est allée chez... visiter des gens qui z'étaient même contagieux! Mais elle allait. Et pour elle, c'était vraiment, comme on dit, mission... sacrée pour aider les gens. Et ça jusqu'en elle est morte, alors chaque... chacun qui était dans notre ville qui peut dire: *"On la véni <bénit ?> partout"*.

L'un comme l'autre disparaîtront avant de voir le pire. Du côté de sa mère (B.), le témoin n'hésite pas à situer ses grands-parents dans la ligne des Khazars du Moyen Age, qui, aux alentours du Xe siècle, se firent juifs à la suite du roi Joseph... Ils sont nés tous deux en Ukraine, près de Brest-Litovsk. Ils parlent, outre le russe, un yiddish que le jeune C. saisit difficilement: "Je comprenais à peine ma grand-mère. J'apprenais tout avec mes grands-parents paternels". Professionnellement, le grand-père se singularise. Il entretient, du coup, plus de contacts avec le milieu polonais environnant, s'habille à la polonaise. Sa religion est discrète.

C.: Il avait donc... agriculture. (...) Parce qu'il y avait pas de Juifs normalement...

F.M.C.: Propriétaire terrien, il était ?

C.: Y avait pas. Y avait pas. Mais... Et mon grand-père, il avait cette métier-là que normalement était pas... Et je pense pas qu'il y avait encore un autre Juif qui faisait le même métier que lui.

F.M.C.: Et ces terres qu'il possédait, il les possédait en...

C.: C'était pas à lui! (...) On pouvait pas! Un Juif pouvait pas louer... avoir... la terre à lui, en Pologne, à ce moment-là. Oui. Il a loué. Et il avait des chevaux, il avait des bêtes, il avait des vaches... Oui.

F.M.C.: Et il a gardé cette occupation tout le long de sa vie ?

C.: Oui. Jusque... jusqu'à sa mort, oui. Et quand il est mort, alors c'était fini, puisque ses enfants, ils ont pas voulu faire la même chose. Ils étaient encore jeunes. Donc l'aîné avait, je crois... Ma mère, elle avait 20 ans, quand il est mort. L'oncle qui habitait à Bruxelles, je crois qu'il avait 17 ans, à ce moment-là. Oui, 17 ans. Donc, c'était un intellectuel d'ailleurs, ici aussi. (...) Ils ont eu 13 enfants et 11 qui z'ont survécu. Les deux sont morts en bas âge. Mais 11 étaient vivants. (...)

F.M.C.: La plupart habitaient...

C.: En Pologne, dans la même ville que... que moi aussi. Mais l'aîné, j'ai pas connu, parce que il est parti quand... j'avais quelques mois. Donc, j'ai pas su le connaître. Les autres, je les connais tous.

Née en 1900, la mère de C. "fait sept classes". Par la suite, elle tiendra la comptabilité de l'affaire de son mari. Elle ne fréquente pas la synagogue, s'habille comme les Polonaises.

"Elle lisait énormément et chantait comme un vrai rossignol" en russe, en yiddish et en polonais, se souvient son fils. Originaire de Piotrków, russe d'abord, puis polonais en 1918, le père de C., lui, dirige une petite entreprise de fabrication de brosses en tout genre, de la brosse à cheveux au pinceau qui ne coule pas. Le couple aura quatre enfants, C. étant l'aîné. La famille vit à son aise. Le style de vie de la mère de C. se distingue résolument de celui de nombre de femmes juives dans son environnement culturel.

F.M.C.: Votre mère était plutôt une femme d'intérieur, dans la cuisine, ou elle s'occupait plus des affaires de votre père ?

C.: Non. Non. Ma mère était pour les deux. Et c'était quelque chose de... Quand je vois ça maintenant, était exceptionnel, parce que la plupart des femmes juifs qui z'étaient... donc... Pour le 'Hassid... de 'Hassid... de famille de 'Hassid¹, les femmes a dû travailler pour l'homme. C'est elle qui devait faire le commerce pour gagner pour l'homme, parce que l'homme est allé prier la ... regarder la Torah et lire... apprendre. Tandis que, chez nous, c'était pas comme ça. Chez nous, alors, ma mère... elle aidait donc et elle fait... Et elle aidait dans les affaires, puisque elle s'est occupée des affaires. Elle rêvait uniquement, quand moi je deviendrai grand, pour reprendre les affaires de mon père, pour travailler plus. Pour faire grand, puisqu'il y avait moyen, puisque en... On a pris tout le... tout alors... Chaque fois que cet Allemand venait, il pre... Il laissait rien du tout. Tout, il achetait... (...) On a travaillé dans... dans la cour... On avait emménagé un atelier dans la cour, on travaillait. Et c'est marqué en grand, c'était marqué une chose là, comme c'est marqué sur cette chose-là, que on travaille ici des brosses donc...

F.M.C.: En bas de l'immeuble ?

C.: En bas de l'immeuble, oui, c'est ça. Il y avait une très grande... dépendance, où ils travaillaient et il y avait toujours trois, quatre ouvriers qui travaillaient... (...) Ma... ma mère, elle venait quand nous, on était, par exemple, plus grands. Alors on était à l'école, hein! Alors, elle était souvent en bas mais... Sinon, elle devait s'occuper... de préparer... Parce que il y a une femme qui venait pour laver le linge. Alors, il y avait le jour, par exemple, pour laver le linge. Alors, elle était dans l'appartement. Elle est... Ça, on lavait... dans l'appartement, dans la cuisine.

F.M.C.: Vous avez des souvenirs de votre mère dans la cuisine en train de préparer ?

C.: Oh oui! Oh oui! Et comment donc! Et surtout le vendredi. Le vendredi après-midi, on est pas allés à l'école, hein ? Là, vendredi après-midi, elle préparait le Shabbat. Donc, le vendredi soir, chez nous, c'était une grande fête.

F.M.C.: Donc, votre mère respectait le Shabbat ?

C.: Elle respec... Elle respectait vraiment... enfin... Tandis que sa sœur, ça, c'était pas la même chose! Sa sœur, qui était... Parce qu'ils étaient plus de gauche, vous voyez, c'était plus des communistes, alors ils étaient pas du tout... Ils n'allaient pas à la synagogue du tout. Mon oncle, pas du tout!

F.M.C.: Et vous avez souvenir que votre mère allumait les bougies ?

C.: Ah oui, ça bien sûr!

¹ 'Hassid (Pieux): adhérent du 'Hassidisme, le plus récent des grands mouvements mystiques juifs, alors très présent en Pologne notamment.

F.M.C.: Et elle mettait un foulard ?

C.: Elle... Ça, je me rappelle pas, le foulard... Mais je me rappelle qu'elle faisait avec les... les yeux... Alors, elle fermait les yeux et qu'elle priait... Ça, je me rappelle.

La ville est juive à 85%. L'antisémitisme est omniprésent en Pologne. Seul le hasard de la biographie individuelle permet d'en éluder les aspects les plus harassants.

C.: C'est terrible qu'est-ce qu'il y avait comme antisémitisme. Moi-même, j'ai ressenti l'antisémitisme depuis mon plus jeune âge... malgré que moi, je parlais, je parle polonais tout à fait correct et moi, on m'a jamais différencié des Polonais. Paraît que j'avais pas le type. Et que les Polonais eux-mêmes, ils parlaient contre les Juifs en ma présence. Ils se rendaient pas compte qu'ils parlaient à un Juif. Parce que moi, j'étais un privilégié, mais ça, c'est une autre affaire. Parce que mon père, il était volontaire de la guerre polono-russe en 1920, quand les Bolcheviks, donc les communistes, sont envahis la Pologne alors près de Warschau, Varsovie, près de Varsovie. Mon père, c'était un hasard, il était attrapé pour aller faire donc son devoir, puisqu'il était en âge de combattre. Et alors, on l'a attrapé. Alors, il a dit: *"Puisque c'est comme ça, moi, j'ai voulu me mettre à la disposition comme volontaire"*. Alors on lui a donné... On l'a pris et on l'a mis dans une <sic> bataillon qui était donc de bataillon de Sibérie. Les... Tous les patriotes polonais qui venaient de Sibérie, ils ont fondé un bataillon et lui, il était le seul Juif qui était dans le bataillon, dans cet <sic> bataillon. Et, évidemment, il avait la chance de sauver un régiment et alors, il a reçu le <sic> plus haut médaille qu'on pouvait s'imaginer en Pologne. Il avait le "virtute militari". Et alors même, je vous dis que les généraux, ils se sont mis à <sic> garde-à-vous devant lui, parce que il était comme un héros. Et d'ailleurs - la photo qui est ici -, il était toujours invité quand il y avait des cérémonies en Pologne. Du temps de Pilsudski, alors il était toujours invité, ou à Varsovie ou à Cracovie. Partout. (...) Et quand j'étais petit gosse, cette tante qui habite en Australie... On est allé une fois faire une excursion en été. Et bien! Elle a attrapé des cailloux dans la tête. Elle saignait comme tout! J'étais effrayé. J'étais scandalisé à ce moment-là, parce que... je comprenais pas ce qui arrive. Je devais avoir, à ce moment-là, cinq ou six ans. J'avais cet... Mais le Polonais, même il... Avant qu'il a su dire *"papa"*, il savait déjà dire *"sale Juif!"*. Tellement qu'ils étaient... C'est terrible que ce que cet <sic> peuple... uniquement parce qu'ils ont crié *"les Juifs sont... ont tué Notre Seigneur"*. Et ça, il y avait toujours des pogroms. Quand il y avait, par exemple, à Noël ou Pâques: pogroms! Et c'était continuel, ça! Et si c'était pas dans une ville, c'était dans une autre ville, et il y en avait énormément. Des vexations, ça c'était toujours... Il fallait pas être orthodoxe. Mais même des autres, ils reconnaissaient la plupart du temps des Juifs... Eux reconnaissaient. Même si ils vous avaient pas reconnus, ils sav... ils ont su que c'était Juif. Oui. C'était vraiment... le pire des choses que de vivre dans un pays comme la Pologne.

F.M.C.: D'après ce que vous avez entendu, vous, au long de votre vie, en Pologne, il y a eu de l'antisémitisme de tout temps ?

C.: Euh... Il y avait en Russie aussi, évidemment, parce qu'il y a des pogroms... C'était dans... Mais vous savez, dans ces pays-là, quand les gouvernements... faisaient pas... ils ont jamais fait... Le tsar, il s'est pas occupé de ses sujets, hein! C'était tous des... des... des pauvres esclaves. Alors il y avait quelque chose. On disait: *"C'est la faute des Juifs!"* Alors on faisait un pogrom contre les Juifs et c'était toléré par... par toutes les... les Grands donc ! (...) Il fallait avoir un bouc émissaire.

Et c'était les Juifs. Et, en Pologne, c'était parce qu'ils étaient jaloux, donc, parce que les Juifs... Si il y avait deux... dix Juifs dans une ville qui z'étaient prospères, on disait: *"Tous les Juifs sont prospères"*. Vous voyez ? La misère des autres, on voyait pas du tout. Et la plupart des Juifs en Pologne, ils étaient des miséreux. Ils ont pas eu à manger. Mais... Je ne comprendrai jamais parce que, après la guerre... j'ai voyagé dans un train avec des Polonais et j'avais la trouille de ma vie, parce qu'ils ont dit: *"Tous ces Youpins qui sont revenus, il faut les exterminer maintenant... On doit continuer l'œuvre des Allemands"*. Donc, vous vous imaginez ? Après... C'est pour ça que tous les Juifs... aussi bien moi aussi, je suis parti... Quand j'ai vu qu'il y a plus de survivants, je suis directement parti. Oui. Parce que, en Belgique, on a jamais connu... Vous savez, quand je suis arrivé en Belgique, j'ai vu comment les gens peuvent se conduire envers les autres. Il n'y avait pas une haine des Juifs. J'ai jamais entendu le contraire. J'étais très bien reçu par certaines non-Juives et la preuve que je vous ai raconté de cette Majan.... Madame J., qui a sauvé des Juifs pendant la guerre et qui était comme une mère pour moi. Ça, c'était extraordinaire! Et j'ai jamais, jamais, moi-même, j'ai jamais entendu de... quiconque que ce soit un antisémitisme ici.

F.M.C.: Là-bas, c'était dans le quotidien ?

C.: Quo... Tous les jours. Il y avait pas un jour où il y avait pas! Et vous devez pas oublier que on dit *"saoul comme toute la Pologne"*. En Pologne, au milieu de la journée, il y avait des soûlards qui z'étaient toujours là. Et quand vous étiez d'un côté du trottoir, il fallait courir de l'autre côté, parce que sinon vous aurez pu avoir des baffes ou un couteau dans le dos aussi, hein! Tellement qu'ils étaient contre les Juifs.

F.M.C.: Et les Juifs étaient si nombreux ?

C.: Oui, ils étaient nombreux. Dans notre ville, il y avait 85 % des Juifs.

En 1931, les C. s'installent à Bedzin, près de la frontière allemande. L'appartement qu'y habite la famille, dans un immeuble cossu très fleuri du début du siècle, a deux cours, dont l'une grande comme un terrain de football. Il a laissé un souvenir précis au jeune C.

C.: Il était énorme ! Comment vous dire ? Chaque pièce était plus grande que tout ça ensemble. J'ai jamais vu des pièces comme ça! Et c'était... On avait toute la façade à l'intérieur... Pour vous dire, il y avait comme ça, dans la... dans l'appartement central, donc... dans le living, il y avait une table énorme, il y avait deux portes-fenêtres et encore une fenêtre tout près aussi, hein ? Donc, il y avait un balcon. Donc un grand balcon. Et mon père il avait... des hélianthès, et alors des fleurs, des choses là, ça c'était magnifique. Ça, c'est... Ça, on était vraiment gâtés, parce que... il y avait pas beau... disons... le... Et mon père, il payait d'avance le loyer au propriétaire. Pendant deux ou trois ans d'avance, il payait.

F.M.C.: Ah, c'est ça! Il louait ?

C.: Ah oui, oui, oui. C'était pas à nous.

F.M.C.: Et dites-moi, et vous aviez votre chambre ?

C.: Ah oui! Ça veut dire la chambre avec mon... avec mon frère. Moi, je dormais avec mon frère. Oui... Mon autre frère alors... il... avec ma sœur, parce que c'est toujours... Comme c'était très grande, alors quand ils étaient petits, alors... ils habitaient avec les parents.

F.M.C.: Et dites-moi, et la cuisine, vous vous la rappelez ?

C.: Ah si!

F.M.C.: Elle était équipée pour la cashrout² ?

C.: Elle était équipée pour la cashrout. Exactement! Y avait un poêle qui était énorme comme ça avec... avec du charbon... Et moi, j'ai rêvé... Vous savez que toutes les reliques qu'on avait de la famille... qui étaient cachées dans le mur là-bas, dans la cuisine... Mais quand, après la guerre, je suis rentré dans l'appartement, j'ai voulu me... voir si... Mais j'ai pas voulu... parce que elle était méfiante, cette femme qui m'a laissé rentrer dans notre appartement. J'ai vu les choses-là... On a pleuré tous les deux comme des Madeines, parce que j'ai vu tout ce qui était à ma mère aussi, tout ce que ma mère préparait... Tout l'évier et tout, tout, tout, tout ce qui était... Ça, c'était comme avant la guerre. Mais je pouvais pas aller chipoter dans la cuisine. Et moi, j'ai rêvé que mes parents sont cachés là-bas, mais... Et quand je suis allé maintenant... on m'a pas laissé entrer.

Son ameublement est à la mesure de la vie sociale que mène la famille.

C.: C'était des meubles très lourds. C'était des... La table centrale était énorme, puisqu'il y avait toujours beaucoup d'enfants ou des familles qui venaient... Il... Il... Il y avait pas un samedi où la famille ne venait pas. Ou sinon, vous êtes allés chez les autres. Et chez nous, je vous dis que c'était parce que mon père, parfois, quand il courait derrière moi pour m'attraper, pour me donner une bonne... alors, j'ai couru tout autour de cette table! Je vous dis, il a pas su m'attraper! Tellement que c'était grand, cette pièce-là... Ah oui. Et alors, le meuble était - comment vous dire ? - ... toujours laqué foncé... mais très très lourd.

L'ambiance familiale laisse un empreinte indélébile sur le garçon: "Il y avait de l'amour dans chaque coin de la pièce. J'ai eu une jeunesse extraordinaire".

C.: Ecoutez! On était tellement unis dans la famille et, vu que on était choyés, on était vraiment gâtés...

F.M.C.: Vous avez des souvenirs des soirées ?

C.: Ah! Inoubliables. Inoubliables. C'était toujours l'euphorie chez nous. Puisque je vous dis que c'était tellement harmonieux... Et on vivait... Mais je crois que c'est aussi parce que... on a vécu dans un clan... la prime jeunesse que c'était comme ça que on était toujours... Et mon père, il attirait toujours du monde. Il y a toujours. Ou on venait se soigner chez lui, ou on venait écouter une chose, chanter ma mère et... Il y avait... On était rarement qu'on pouvait dire: *"On est tranquilles. On veut se reposer"*. Il y avait pas, puisque... il y avait pas de téléphone pour dire: *"On vient"*. Les gens étaient là. Oui. Donc... C'était une ambiance extraordinaire...

F.M.C.: Et on vous racontait des histoires de la famille ?

C.: Oh oui, toujours. Toujours. Mais toujours du côté du grand-parent paternel.

La famille est religieuse sans ostentation.

F.M.C.: Et dans quel type de judaïsme avez-vous été élevé ?

² Cashrout: conformité de l'alimentation aux exigences de la loi religieuse juive.

C.: Bah... Laïc pas, mais mon père allait chaque samedi, il allait à la synagogue et, vu que ceux de son métier, ils avaient un shtibel³, comme ça s'appelait, une petite... communauté, comme ça, et on se réunissait chaque samedi là-bas pour faire... pour la prière. Mais c'est tout. Mais autrement mon père n'allait pas... (...) Le samedi, c'était, en Pologne, le samedi donc, personne travaillait... Donc c'était... une... Et le cashrout, on mangeait aussi... Bon, moi, je mangeais pas le cashrout! Mais... mes parents alors, ils ont fait le cashrout.

F.M.C.: Donc le Shabbat, vous respectiez totalement ?

C.: Ah oui, puisqu'il y avait pas moyen autrement! Tous les Juifs dans notre ville... Il y avait 85 % des Juifs dans notre ville! Alors ils... ils tenaient le Shabbat.

N'empêche que certains interdits ne perdent rien de leur vigueur.

F.M.C.: Et vous avez souvenir de... de mariages mixtes ?

C.: Non.

F.M.C.: Pas du tout ?

C.: Non. Le seul qui a fréquenté une non-Juive, c'était moi! (...)

F.M.C.: Et alors quoi ? Vous vous cachiez ?

C.: Non. Moi, je me suis pas caché, vous savez. Quand on est gamin et qu'on aime, on se cache pas. Et mon père le savait. Et il a dit, moi j'ai entendu, il... Parce que moi, je pleurais, quand on a mis... on l'a sortie de l'école, parce que les parents étaient antisémites... Alors, on l'a sortie de l'école et alors... moi, je... je pleurais tout le temps. Alors, mon père a dit: "*Ça n'est rien, ça va lui passer*". Mais il était pas fâché du tout. Donc, il a compris ça, vous voyez ?

F.M.C.: Vous n'avez pas de souvenir, petit, de... de... de couples qui se sont faits et qui se sont enfuis ?

C.: Non. Non. Non. Non.

C. fréquentera successivement des mouvements de jeunesse d'orientations politiques différentes, notamment l'Hashomer Hatzair (gauche) et l'Hanoar Hatzioni, puis le Betar (droite), qu'il préfère. La proximité de la frontière n'empêche pas de mal apprécier la gravité des événements qui se passent en Allemagne.

F.M.C.: Dites-moi, est-ce que, à cette époque, vous connaissiez le sort qu'on faisait subir aux Juifs en Allemagne ?

C.: Non. Pas encore à ce moment-là.

F.M.C.: Vous aviez eu connaissance des lois de Nuremberg ?

C.: Ah oui! Bien sûr! Chez nous alors, on parlait... C'est... c'est à côté de la frontière et on entendait sur chaque discours de cet Hitler... Ah oui! On savait directement! Mais nous, on a su seulement en 38, quand les Juifs allemands sont venus en Pologne.

F.M.C.: Et comment votre famille a réagi, quand ils ont appris les lois de Nuremberg ?

C.: Ecoutez! Il y a personne qui a pris au tragique, puisque tout le monde disait: "*Tu vas voir! Hitler, il restera pas longtemps!*" Tout le monde se leurrait, parce que ils ont dit: "*C'est pas possible! C'est un*

³ Shtibel: petit oratoire.

type là, comme ça" et que le peuple allemand... Parce que on parlait... Les Juifs polonais disaient: *"Les Russes, c'est les plus mauvais, qui sont des... vraiment des arriérés"* et tout ce que vous voulez. Mais, sur les Allemands, là c'est... (...) Qu'est-ce que ça peut arriver là ? Ça, il se tiendra pas avec tout ça! Et bien, ils se sont trompés, comme beaucoup d'autres aussi!

Le 1^{er} septembre 1939, la guerre éclate.

C.: Le 1^{er} septembre 39, on venait juste de rentrer des vacances! On était là deux jours... que... un bruit nous a réveillés le matin... assourdissant! On s'est levés, on sortait sur le balcon et il y avait un nuage qui couvrait toutes les choses... Parce que c'était le jour de soleil, hein! Mais toutes les machines volantes allemandes sont passées... Ils faisaient un boucan terrible! On s'est... on s'est... on dit... chacun disait: *"Qu'est-ce que c'est ? Et c'est la guerre!"* Et comme ça, doucement alors, on a su. Et alors moi, je... je voulais sortir voir. On a dit: *"Les Allemands sont rentrés"*, puisque c'était à 3 kilomètres de la frontière! Alors, j'ai dit: *"Moi, je vais sortir pour voir comment ils arrivent"*. J'étais curieux, mais... les motos, etc. Et alors mon père a dit: *"Non, tu vas pas aller!"* Et alors, j'ai dit: *"Mais quand même! Mais qu'est-ce qu'ils peuvent me faire là ?"* *"Oui, il faut se méfier d'eux, etc."* Alors... je suis sorti seulement par après. Ils ont... passé comme rien du tout, parce qu'il y avait aucune résistance là. Et ça, c'était le premier jour. Et le premier jour... Non, c'était le deuxième jour qu'ils sont rentrés, ils ont laissé donc quelques personnes... donc les Allemands. Il y avait un qui s'appelait Michka. Je me rappelle de cet <sic> type là. Et le premier mort, qui était un copain à moi... Il... il avait un vélo et il a couru donc prendre son vélo, il s'est encouru. L'autre, il criait: *"Arrête-toi!"* Et il s'était pas arrêté, il a tiré... C'était le premier mort... de notre ville.

La discrimination commence aussitôt: le port de l'étoile est vite obligatoire, la scolarité devient impossible aux Juifs. L'entreprise familiale travaille sous contrôle allemand. Trois mois plus tard, le garçon se fait réquisitionner.

C.: Et puis alors les vexations, ça continuait. C'était... Ça devait être fin novembre... Il a commencé à faire très, très froid... Si je me trompe pas... Alors, à ce moment-là, c'était pas loin des vingt... moins, en Pologne... degrés de moins en Pologne. (...) Cette année-ci, il a fait tellement froid. Est-ce que c'était fin novembre, est-ce que c'était début décembre ? Ça devait être comme ça... de cet... à peu près comme ça... Et je suis allé... dans... faire ma queue pour le pain. Et là, les Polonais sont arrivés, des Polonais avec des Allemands, et ils ont dit: *"On prend... On a besoin pour travail... pour... travailler"*. J'avais pas de gants. J'avais un manteau, mais j'avais mes mains comme ça dedans et alors on m'a attrapé...

F.M.C.: Une boulangerie juive ?

C.: Non. Non. Polonaise. Polonaise. Et quand ils m'ont attrapé, les Allemands avec les Polonais, pour aller travailler avec eux, comme j'avais pas des gants, ils m'ont donné une pelle. Et je devais travailler et j'avais les mains gelées complètement... Complètement parce que moi...

F.M.C.: De la boulangerie, vous êtes parti travailler ?

C.: Pas de la boulangerie! Mais dans... dans la file. Alors on attrapait des jeunes pour aller travailler!

F.M.C.: Directement ?

C.: Directement! Ils sont venus. Ils ont pris. Voilà toi, toi, toi, toi! Et alors tu vas travailler. Bon, c'était pas le malheur, mais on attra... Et comme j'avais pas de gants, je vous dis, et qu'on me donne une pelle. Quand j'avais mes mains dans les poches comme ça, alors ça allait encore, n'est-ce pas ? Mais quand j'ai travaillé comme ça, j'avais mes mains gelées et quand j'ai... (...) Avec une pelle qu'il fallait donc mettre de côté des choses... de sable... de toutes sortes de pierres qu'il fallait mettre et... J'étais pas habitué... J'ai jamais tenu une pelle dans la main... Donc, j'avais attrapé des... Des durillons j'ai attrapé et, avec ça, comme j'avais les mains gelées - les pieds j'avais aussi gelés, mais pas comme les mains - et je suis rentré à la maison le soir et... Mais... évidemment, ils ont marqué où j'habite et tout ça, c'était marqué. Et ça, c'était mon malheur, évidemment! Et je suis rentré. Alors, je suis allé directement vers le poêle et ça j'ai attrapé des mains énormes. Et je savais pas je vais où rentrer. Je dis: "*Je vais me réchauffer un peu*". Crac alors... C'était le contraire qu'il fallait faire. (...) Mes parents, quand je suis rentré alors, ils... ils étaient pas là, et je ne sais pas où ils étaient même. Mais moi, je suis rentré, je crois que ma petite sœur qui était là et quand je suis... Il y avait des poêles, vous savez, contre le mur, comme ça, vous savez, des carrelages. Et alors, je me suis mis avec mes mains là dedans. Mais là alors, après, quand... j'étais tellement abruti de cet travail et tellement fatigué que, après... comme je me suis levé alors, j'avais les mains... (...).

F.M.C.: Et qui est venu ? Des Polonais ?

C.: Des Polonais qui z'étaient... qui travaillaient à la Kommandantur... et oui! Et alors... Bon, ils étaient peut-être contents parce que j'ai travaillé, j'ai... Premièrement, j'avais froid. Alors j'ai travaillé, mais... j'avais tellement froid que c'est... que j'étais... tous les mains étaient gelées évidemment. Et alors... après ils ont trouvé pour moi... Il y a... On donnait la soupe populaire à ce moment-là aussi... Et alors, ils ont trouvé pour moi une place là où on donne la soupe... donc populaire, et là j'étais bien! Parce que j'ai apporté même... que je savais pas travailler... (...) J'étais vraiment han... très handicapé avec mes mains, pendant un certain temps! J'ai apporté du pain aussi. Je mettais comme ça des... un morceau de pain ici, un morceau là et, quand je suis rentré, j'étais fier et mon père était fier de moi aussi!

F.M.C.: A ce moment, tous les soirs, vous pouviez rentrer chez vous ?

C.: Ah oui! Le soir, je pouvais rentrer. Oui. (...) On vous a attrapé ! Vous allez travailler. Et si vous étiez pas content, alors hé... Ils faisaient des choses et vous étiez tapé de tous les côtés... Oui. (...) Moi, j'ai travaillé là-bas, par exemple, des... apporter dans des choses là... des... des bois... qu'il fallait apporter pour le poêle... qui fallait chauffer. Je devais faire porter ça ici et ça là... Qu'est ce qu'on m'a dit de porter! Tout comme un garçon de course, quoi!

F.M.C.: Et ça, ça a duré combien de temps ?

C.: Oh! Ça a duré... Oh! Certainement jusqu'au printemps.

Au printemps 1940, C. est affecté au nettoyage de la gare, à des travaux de terrassement, au chargement de mortier dans une bétonnière. Tous travaux auxquels il n'est pas habitué. Mais le moral reste à l'optimiste: la guerre sera courte et se soldera par l'éjection de l'envahisseur. "Aucune famille juive ne se cachait encore". Puis brusquement...

C.: Je vous dis, j'ai travaillé certainement... à des toutes sortes de choses que je me rappelle pas exactement jusqu'au... le mois d'octobre

qu'on est venu nous chercher pour aller travailler en Allemagne. Et là, ils ont dit, on vient travailler pour trois mois... *"Vous allez venir. Là, vous serez logés. Vous allez être payés. Vous venez travailler en Allemagne"*. Et alors, on a pensé que c'est la vérité... (...) J'étais sur la liste et... <se racle la gorge> Et alors, moi-même j'ai dit: *"Si on doit aller pour trois mois travailler, c'est pas... c'est pas terrible!"* Je savais déjà ce que <se racle la gorge> travailler. *"Bon! On sera payés. On aura à manger. C'est pas si grave!"* Mais on... Qui pouvait s'imaginer ? Parce que personne de notre groupe qui est parti... et on était nombreux... a pensé que pour la Noël alors on sera de retour <de> chez les Allemands. La Noël, alors, ils ont nous laissés passer... partir... C'était fini.

F.M.C.: Donc là, vos parents se sont pas inquiétés ?

C.: Non. Non. Au début pas. Mais non, puisque c'était une promesse chez eux et... Finalement, il y a juste deux personnes qui z'ont reçu l'autorisation de retourner et après ils sont revenus.

En octobre 1940, C. est déporté, par un train "normal", au camp de Klein Mangelsdorf, en Haute-Silésie.

C.: La vie au camp ? Quand on est arrivés alors... il commençait déjà, quand même, à avoir la... faim... et froid... Alors on avait à manger... Je ne peux pas dire que c'était... mauvais au début. Mais, vu qu'on avait avec nous certains paquets... aussi donc... on... aussi longtemps qu'on avait encore pendant une semaine ou, je ne sais pas, deux semaines... qu'on avait encore un peu de margarine, par exemple, alors ça allait. Et... des racines... On attrapait des gens qui z'étaient des Pieux⁴... Donc eux mangeaient pas des... non casher⁵. Et ceux-là, ils étaient vite partis, vous savez, c'étaient les premiers qui... qui z'étaient liquidés.

F.M.C.: Ils refusaient de manger ?

C.: Ils refusaient de manger... Il y... Il y avait un peu de saucisson... un petit bout là... Mais ils mangeaient pas, ils donnaient aux autres, parce que "hazer"⁶, c'était non casher. (...) On nous a mis à travailler l'autoroute. On a commencé, on savait pas encore ce que se sera, parce que, vous savez, à ce moment-là, pour moi, c'était... Il fallait schaufeln <déblayer> avec la pelle, il fallait faire enlever... le chose là... le Mutterboden... ça veut dire... le chose... la terre grasse... et alors... Et puis alors, ils ont bétonné ça pour faire... On a commencé à faire vraiment l'autoroute en Allemagne. Ça, c'était le premier tronçon qu'on a fait. Et... et on a fait certaines... Par exemple, je sais pas combien de... de ce qu'on a fait. Est-ce que c'était des kilomètres ou non, ça je me rappelle pas. Mais le fait est, quand on avait fini, on nous a mis après dans un autre camp. Et on faisait la même chose. (...) On devait se lever à 4 heures du matin. Alors on a... on marchait à 3... 5 heures moins quart, alors on était déjà en marche vers le travail. Et alors, il fallait au moins... marcher une heure, une heure et demi.

F.M.C.: C'était pas un camp d'extermination ?

C.: Non. Non. Un camp de travaux forcés.

F.M.C.: Et là, il y avait que des Juifs ?

C.: Y avait que des Juifs. Y avait pas un... non-Juif. Que des Juifs. Oui.

F.M.C.: C'était le même principe: les baraquements, les dortoirs... les... ?

⁴ Voir note 1.

⁵ Non conforme aux exigences de la cashrout (voir note 2).

⁶ En yiddish: porc.

C.: Mais oui! Et alors les barbelés et tout... tout était... On est rentrés et... on pouvait sortir alors, ça c'était plus possible ça! Ça, toujours on avait alors, derrière nous, alors des S.A. C'était pas encore des S.S., c'était des S.A.

F.M.C.: Et vous sentiez que Noël allait être compromis ou toujours pas ?

C.: Non, au début pas du tout. On se leurrait toujours de l'espoir que on va pour la Noël, quand on sera trois mois, on comptait les jours... pour retourner. Alors, il y a... les lits qu'on est dormi. Il y avait des punaises, y avait. Y avait des jeunes qui z'ont pas à se... à se laver. Alors comme il y avait... vous savez, un jeune, au début, il a des pollutions quand il est jeune. Alors il y avait des morpions aussi. Oh! c'était terrible, ça! Et après, alors, je me rappelle, après une semaine... ils nous ont arrosés premièrement. On a dû avoir un savon noir pour que ces morpions sort... Et ils a... ils avaient des brosses de fer... Alors il fallait... enlever ça. On a hurlé de douleur. Et puis avec une douche froide alors on était arrosés... Si on a pas attrapé quelque chose...

F.M.C.: On vous rasait ?

C.: Ah oui bien sûr! Mais c'est...

F.M.C.: Dès l'arrivée ?

C.: Dès l'arrivée oui. Ça, on nous rasait.

Pour Noël à la maison.

C.: Ça, c'était le début. Et puis, on voyait... que on était... entourés de barbelés. On pouvait pas sortir... Et alors le manger était directement... C'était pas comme dans les camps de concentration, mais c'était vraiment on avait pas assez! Mais nous, on est venus avec certaines provisions dans le camp. Alors, le premier jour, c'était bien, mais après... Evidemment, on a directement... je dois dire... Cinq, dix... ou même cinq, six jours après, on avait déjà faim. Et alors, on nous a donné des travaux... qui n'est... qui... par exemple de prendre des briques ici et mettre là-bas, et de l'autre côté de nouveau ici, parce qu'ils avaient pas encore vraiment... savaient pas ce que on va faire... Et après une dizaine de jours... de toutes sortes de travaux qu'on a dû faire, on nous a emmenés... C'était l'orée d'un bois et là on devait commencer à faire... commencer la... le Autobahn... Ça veut dire le <sic> autoroute. Et effectivement, on a travaillé dans ces camps pendant 8 mois... L'autoroute. C'était très difficile, parce que... pour quelqu'un qui sait travailler avec ses mains, c'est autre chose. Mais moi je n'ai jamais travaillé. J'avais des ampoules dans les mains. Mais ça, c'était vraiment... <Un avion passe>... Je ne... J'avais vraiment comme on dit de travailler, de tenir cette pelle là, j'avais des... des... des... bulles. Comme est-ce qu'on dit ? Des...

F.M.C.: Des cloques.

C.: Des cloques! Des cloques. C'est ça, oui! Enfin! Bon! Et j'ai travaillé et je voyais bien, on était toujours encadrés avec... des S.S. qui... qui étaient derrière nous. Et alors on a dit: "*3... On va travailler 3 mois, comme ils ont promis! 3 mois!*" Mais on voyait bien que, ici, on sortira pas si vite. On avait l'espoir chaque fois. On se disait: "*Oui, pour la... On va... Pour la Noël, on sera à la maison*". Parce que ils... ils... ils font aussi Noël. Mais ce n'était pas vrai. Quand on était dans ces camps-là... jusqu'à Noël. Puis on a perdu toute l'espoir qu'on sera jamais lâchés... Mais bon! Entre temps, vous savez, il y avait toutes sortes de épisodes, mais ça je vais pas vous raconter... maintenant.

F.M.C.: Mais il y avait dans ce camp... Dans ce camp, il n'y avait que des Juifs ?

C.: Y avait que des Juifs. Que des Juifs là-dedans. Mais dans ce camp-là... y avait aussi au... Quand on était le mois de janvier, par exemple, donc on était déjà quelques mois là et... Y avait des Juifs qui z'ont dit: "*Quand est-ce qu'on va partir ?*" Et alors, ils ont... boudé, comme on dit. Ah ça et ça... Ils se sont... comme... Alors il y avait un kapo qui... c'était un Juif. Il a dit: "*On va leur demander. On va envoyer une délégation.*" Mais y avait pas de délégations, parce que ils auraient jamais écouté quelqu'un ni les choses là... L'Allemand qui était le chef de camp... là-bas ou le kapo... y a personne... Alors, ils sont venus et ils ont dit que les Juifs veulent faire une... résistance. Alors ils sont venus, ils ont tapé sur les têtes... les choses... Moi, j'ai encore... Ici, j'ai encore le souvenir de ça. Enfin, il y avait... y avait pas mal de souvenirs. Y avait, un jour, on a travaillé... donc schaufeln ça veut dire, on a sorti la terre... Et on était déjà à deux mètres ou plus et, en bas, il y avait un Allemand qui n'a... un S.S., un jeune S.S., qui était avec sa carabine. Il avait mis comme ça par terre et ça lui traversé donc par la bouche... Il était mort directement. On a dit c'est les Juifs, c'est la faute des Juifs aussi. Donc, on était... rassemblés et on devait se mettre tout nus... Ça, c'était quelque chose... On a dû rester 24 heures, on a dû rester... avant qu'on a su que c'était pas notre faute. Avant que eux se sont décidés à nous libérer. Enfin, il y avait des épisodes comme ça. Il y en avait beaucoup. Mais enfin, si je dois raconter de chaque camp, alors on aura pas fini si vite vous savez! Bon et en... en abrégé, dans ces camps-là, c'était encore le paradis ce qu'on a... Par après, les camps de concentration, c'était évidemment tout à fait autre chose!

Après six mois, nouveau camp, Grossharne, à vingt kilomètres. C. en connaît neuf...

C.: Cet <sic> camp était pas tellement loin, parce que, je vous dis, c'était la suite des baraquements... Euh, j'sais pas combien de kilomètres c'était... Je ne pense pas que c'était 20 km plus loin. (...)

F.M.C.: Et là, vous êtes partis tout le camp ?

C.: Euh... non. Je pense que non. Là, c'était une partie. Je vous ai dit que on nous a séparés, quand on devait partir... Il y a... Les Allemands sont venus. Il y avait un type qui était en civil. Il a dit: "*Là à droite, et là à gauche. Séparez-vous ici!*" (...) Vous savez, quand il y a une panique comme ça, quand un va de ici là-bas, un va de ici là-bas et c'est comme ça... parce qu'on savait pas quoi! Moi, on m'a dit... Je suis resté là-bas. Heureusement que je suis resté là-bas. Et cet <sic> groupe qui est allé à droite... on les a pris pour le front russe... Il y a peut-être trois ou quatre personnes qui sont revenues. Tout ce groupe là était directement de... chair à canon. Parce que... y avait des batailles, quoi! Et j'ai... j'ai rencontré après, dans le... troisième camp, ou 1, 2... non dans le quatrième camp, j'ai rencontré... des gens qui z'étaient donc des survivants des... des... récits... Ils étaient, je crois, trois survivants... (...)

F.M.C.: La moitié, vous me dites, aussi des gens de votre village, de votre ville sont venus avec vous ?

C.: Oui. Oui. Oui. Oui.

Le travail est du même type que précédemment, la nourriture identique. En février 1942, troisième camp: Blehammer. Travail de construction d'une usine Krupp. Mortier à monter, échelles...

Le travail est dur. Les parents C. payent un Polonais qui fait parvenir du courrier à travers la clôture. Il n'y a pas de miradors.

C.: La construction de l'usine Krupp. Oui. Ça, c'était à Blechammer. Les autres, ils travaillaient des autres travaux aussi, hein! Il y avait de toutes sortes! Et alors, dans cet <sic> camp-là... on a attrapé la dysenterie... Et là, la plupart... Bon, il y avait des morts tout le temps, déjà, parce que la dysenterie, vous savez, si il y en a pas des médicaments, alors... Bon! Moi, j'avais de la chance, j'ai reçu du charbon... que j'ai reçu. Et j'étais pas tellement... Il faut... Il faut croire quand même que j'étais résistant! Parce que, quand on nous a transportés pas loin de ma ville, là où j'habitais... et c'était dans un hôpital qui était "contagique"... euh! contagion... fermé, hein?... alors... <s'éclaircit la gorge> on m'a... on avait toujours deux personnes dans un lit... Et alors, quand je me suis réveillé le premier jour qu'on est arrivé, à côté de moi, le type était mort. Et il avait la dysenterie avec du sang. Le sang, c'est le plus contagieux, quand on a la dysenterie! Or moi, j'avais la dysenterie, mais j'avais pas... j'avais pas des choses-là... des selles avec du sang... Et... et puis alors, quand j'étais là-bas, on avait la chance, parce que à... Quand nous, on est arrivés... il paraît qu'il y a un jour avant qu'on a... tous les malades, on les a sortis et on les a envoyés dans le four crématoire... Tous les malades!

Mais l'hôpital de Sosnowiec est à une bonne heure de marche seulement de la maison paternelle...

C.: On nous a emmenés dans un hôpital... et oui... Et de là...

F.M.C.: Près de chez vous ?

C.: Près de chez... Oui à 6 km! Et là, je vous ai dis, j'ai sis... j'ai sauté de premier étage...

F.M.C.: Ah donc, ils n'étaient pas encore dans le ghetto ?

C.: Non, ils étaient pas encore dans le ghetto à ce moment-là. Non. Non. C'était... Non. C'était après qui z'étaient dans le ghetto donc... Ça devrait quand même être en 42, le ghetto. Parce que exactement le <sic> notion de ghetto, je sais pas dire, parce que j'étais pas là-bas... Alors j'sais pas dire! Mais... cet... attendez! Ils devaient... Non! Ils devaient être en ghetto certainement en 42, pas en 41. 41, c'était pas encore possible! Non, parce que ils ont travaillé. Ils sont allés... De là, ils sont allés pour travailler dans cet shop et puis ils étaient... On les a chassés de leur maison seulement quand, en 42, cet shop z'étaient... sont devenus "usines d'Etat". Alors, on a groupé tout... tout le monde tout autour là-bas. Mais quand on était dans cet... hôpital... je vous dis que c'était des tessons étaient sur le mur... C'était un mur qui était pas très haut, hein! Mais partout il y avait des tessons, donc. Et quand j'ai sauté de cet premier étage, j'aurais pu me tuer! Mais j'étais tellement... J'ai voulu tellement à rentrer à la maison. Et je vous dis, je suis à 6 km de là... Je vais pouvoir le faire... Et j'ai sauté et j'ai sauté et j'ai... Bien bon, je me suis éraflé un peu le chose... le genoux... mais j'ai quand même... Et puis j'ai... Comme j'avais les vêtements encore... de chez nous, je portais encore des... des vêtements civils... alors, quand je suis monté pour... escalader cette montagne de tessons, alors là je me suis fait vraiment mal et j'ai saigné comme un porc! Mais je suis quand même parvenu à rentrer à la maison! Et là... quand ils m'ont vu, dans quel état j'étais...

F.M.C.: Donc, c'était presque un an et demi après ?

C.: Ah oui! Oui. Oui. Quand ils m'ont vu comment j'étais... Ça! Ma mère, elle a...

Rejoindre la maison...

C.: Je suis arrivé... Plein de sang, je suis arrivé chez mes parents. Et là, ma mère a vu dans quel état j'étais... Les choses... Il faut que je me cache. Alors on m'a caché dans des caves. Vraiment des caves, où c'était... il y avait des rats, tout ce que vous voulez. Je veux pas raconter ça, parce que j'avais une peur atroce... Mais quand j'étais là, au moins, je pensais que je suis en sécurité. Mais mon père... On est venu me chercher et, comme on m'a pas trouvé, on a dit: on va faire des sanctions, on va faire... prendre des otages... Alors mon père a dit: *"Ecoute! Tu vas te mettre à la dispu... à leur disposition... et nous, on tâchera de faire tout pour te sortir de là"*. Bon! Je me rappelle comme... c'était aujourd'hui. Ma mère criait: *"Non! Non! Non!"* pour que je me mets pas à la disposition des... des Allemands et... Mais moi, j'ai écouté la voix de mon père et je suis parti... Et... mon père nous a suivis... (...) Et j'ai vu, du troisième étage, j'ai vu mon père qui marchait de long en large et... Sa douleur était certainement très grande. Et je suppose que sa vie était pas... <voie émue>... tellement gaie après... qu'il m'a envoyé, comme on dit, à la mort, d'après ma m... ma mère. C'est... Elle s'est arraché des cheveux. Elle a dit: *"Je veux pas que il retourne dans le camp... Regarde!"* Parce que j'avais la... rasée, j'avais pas de cheveux et tout ça. Alors elle a dit: *"Dans quel état il est ? Il faut qu'il reste avec nous!"* Mais ils ont pas su ce qui les attend. Et parce que, par après, on a su... En m'envoyant... de retour dans le camp... mon père m'envoyait vers la... <Fort ému. Retient ses larmes> Tandis que, eux, ils sont jamais sortis... Enfin ça, c'est une autre histoire.

Nouvelles alarmantes...

C.: En 43. Dans le camp. J'ai reçu une lettre par... le même Polonais qui est toujours venu comme courrier. Et c'était la dernière lettre. C'est marqué que *"mercredi, ce sera le mercredi noir... On nous... On se rassemble tous à la place à S.* C'était pas là où on habitait, à Bedzin, mais c'était près de Sosnowiec. Ça veut dire à 6 km de là qu'était le ghetto. Mais moi, j'ai pas connu le ghetto. Et là, on nous envoie... on savait pas où.

Les parents de C., son plus jeune frère et sa sœur seront déportés en 1943 et immédiatement assassinés à Auschwitz. C. est alors envoyé au camp d'Annaberg. Le travail y est nettement moins pénible. Pendant près de huit semaines, on range les effets personnels pris aux Juifs de l'Est et... on se restaure. Apprenant que son frère, de deux ans plus jeune que lui, se trouve au camp de Neukirch, près de Breslau, il parvient à s'y faire envoyer. Il reconnaît à peine son frère, moins solidement bâti que lui, peintre dans l'âme, et déjà ruiné par les travaux pénibles auxquels il est soumis.

C.: En arrivant là-bas, j'ai su me débrouiller pour avoir un peu plus à manger... Le... Judenältester, que ça s'appelait, K., c'était un Juif de Varsovie, çui-là. Alors, il m'a pris en... J'étais... je sais pas, j'étais certainement sympathique à ce type-là alors... J'avais bien... Normalement, je serais pas parti, si on aura pas... Le camp était donc liquidé et on devait aller dans un autre camp. Et il a dit: *"Ton frère doit pas aller avec toi, parce que, sinon, lui va périr et toi tu vas périr."* Mais

j'ai absolument voulu aller avec mon frère. Parce que j'ai dit: comment est-ce que je pourrais me présenter devant mon père... et si mon frère ne sera pas... Et mon frère disait: *"Je veux pas vivre"*, il a dit. *"Quand il y a des gens comme ça"*, il dit, *"je préfère mourir"*. (...) *"Comment est-ce que tu peux me dire une chose comme ça ?"*, je dis. *"Comment... comment est-ce que je vais dire que je t'ai laissé comme ça ?"*

Parce que lui, il est allé, par ex.... Comme il avait les mains gelées, il a pas su travailler. Alors j'ai dû travailler pour deux! Et lui, il est allé parfois pour prendre... voler deux, trois pommes de terre. Et alors les S.S. ont crié ils vont tirer. Et j'avais peur aussi, ce jour-là. Mais il regardait pas ça. Il voulait être tué donc... Il... Mais... ça c'est passé quand même dans ce camp-là. On nous a envoyés dans un camp suivant, c'était Markstadt, et il est venu avec... Mais, quand il est revenu dans Markstadt - et ça, c'était un camp aussi très très grand camp - alors là... il... il est tombé malade. On l'a mis donc dans l'infirmierie et puis... on l'a envoyé... probablement à Auschwitz directement... pour le brûler, d'après ce que j'ai entendu des... des autres aussi qui sont partis. Il y avait ici... un F., qui était un fourreur de Bruxelles. Vous connaissez peut-être aussi ? Et bien le F., son frère était... et lui était avec moi, cet F., et... N. et... Son frère était aussi malade dans le même camp et on a perdu le même jour nos frères, là, dans ce camp-là.

Markstadt est un camp de travail. A Gross-Rosen, les S.S. le disent avec une brutale franchise: "Ici, on entre à pied et on sort par la cheminée". Fünfteichen relève de l'entité de Gross-Rosen.

C.: On nous a envoyés dans le camp de Finfteiner <sic> qui n'était pas loin de Gross-Rosen. Ça appartenait à Gross-Rosen et c'était aussi un camp de concentration... Et, dans ce camp, on m'a donné à travailler dans une firme qui s'appelle Beton Aumonier <Beton-und Monierbau>. Et cet Beton Aumonier était uniquement des travaux... où c'était des travaux de bâtiment, il fallait préparer le ciment... des sacs de ciment qu'il fallait porter. Par exemple de 50 kg. Moi, je n'ai jamais été habitué à porter quelque chose. J'ai dû porter... Ils m'ont mis un sur... mes épaules. Et un comme ça, 100 kg... de porter. Et évidemment, parfois, j'ai laissé tomber un sac. Alors j'étais battu. J'ai reçu 25 <coups> sur le derrière que j'ai reçus... Et combien de fois que c'était ça! Et c'était vraiment... le plus mauvais camp... C'était le premier, si vous voulez... le deuxième camp de concentration que j'étais. Mais là, j'ai dit, là je survivrai pas. Et dans ce camp-là, oui, ça c'est aussi... Le plus que j'ai à raconter. Ça, c'est justement sur ce... sur ce camp-là, parce que là je suis devenu un musulman⁷ comme on dit et j'avais pas de quoi moi s'asseoir... de s'asseoir sur une chaise. Je pouvais plus, parce que y avait que des os. Et cet travail était tellement difficile que, un jour, je suis tombé évanoui au... travail, et alors j'ai entendu que le kapo disait: *"Vous allez voir, quand ce sera fini, quand tout le monde va entrer dans le camp, vous allez voir comment il va courir!"* Alors mais... J'ai entendu ça, mais je ne savais pas, parce que j'étais tellement faible que je pensais que c'est fini. On m'a traîné jusqu'au camp... Vraiment comme une loque. On m'a traîné là et on m'a mis dans les... dans l'infirmierie et là... J'avais vraiment la première chance, qui était vraiment que j'ai échappé à la mort. C'était la première fois. Je suis arrivé et on m'a demandé... On m'a jeté par terre... On m'a demandé: *"Comment est-ce que..."* Le médecin m'a demandé: *"Comment tu t'appelles ?"* Et... Non! Pas *"Comment tu t'appelles!"* *"Ton numéro ?"*, il m'a dit. Et j'ai dit: *"C."*

⁷ Dans le jargon des camps: détenu arrivé au dernier degré de l'épuisement.

<c'est-à-dire son nom>, je ne sais pas, comme ça, parce que, normalement, j'avais le 24.199 et lui m'a demandé le numéro. Et moi, je lui ai dit: "C." Alors, je pensais, comme on dit, il... le nom et quand j'ai dit: "C." Il s'appelait le docteur Z. Il a dit: "*Ton père était Berek ?*" J'ai dit: "*Oui*". Il a crié pour l'infirmière pour me prendre et que je reste dans l'infirmierie (...) Et j'ai échappé vraiment à la sélection de la mort. Ça, c'était la première fois. Et puis alors, je suis sorti dans le bloc. Quand je suis sorti après les quinze jours, je suis rentré au bloc. Et il y avait un Blockältester⁸ qui m'a mis - comment vous dire ? - une tasse avec du fromage blanc. Et c'était une petite tasse de fromage blanc comme ça. Il a mis en-dessous de un lit et il m'a dit: "*Tu vas nettoyer... cette baraque là*". Et il est sorti... Et moi, je ne sais pas, j'ai... vu ça et j'ai dit: "*Il y a quelque chose que je comprends pas... Une tasse ?*" Et j'avais pas mangé, parce que on sortait de l'infirmierie et qu'on rentrait dans un bloc. Alors on a pas reçu à manger et j'avais évidemment... Je attendais. Il fallait attendre jusqu'au soir, parce que on m'a envoyé dans le bloc, il était peut-être 11 heures ou midi et il fallait attendre, le soir, pour avoir la soupe, jusqu'au 7, 8 heures du soir. Et quand j'ai nettoyé ça, j'ai vu cette tasse-là. Et je ne sais pas franchement comment c'est arrivé! J'ai commencé à prendre un peu et un peu... y avait plus! J'ai... j'ai... j'ai... tout comme ça... avec... avec les doigts, j'ai tout... tout mangé... Il est rentré... Il est allé... Il me demande: "*Comment est-ce que ça a goûté cet fromage-là, hein ?*" Alors j'ai entendu ça et je dis: "*Oui*" et... parce que, cet kapo, je le connaissais bien. C'est moi-même, avant qu'il était kapo, j'ai organisé⁹ quelque chose. Je lui ai donné aussi, donc je pensais qu'il va comprendre quelque chose... la situation... Et il dit: "*Moi, je vais te montrer*". Il a demandé le S.S. et encore un autre kapo et on m'a mis donc... Et on m'a donné 50 <coups> sur le derrière que je savais plus bouger. Et avec ça comme j'étais... Je me suis évanoui... On m'a pris de nouveau à l'infirmierie, et là j'avais vraiment une chance, de nouveau. Pas à cause de ce... docteur était toujours bien, celui-là qui a connu mon père. Mais il y avait un Russe là-bas - que il m'a volé mes chaussures il m'a volé, mais ça je vous raconterai ultérieurement - et çui-là, parce que je savais même pas aller à la toilette pour uriner, il m'a porté une bouteille pour que je puisse uriner. Il m'a porté si il y avait quelque chose à manger que eux... Parce que les... les Russes... - il y avait des Russes là-bas aussi déjà dans ce camp-là - ils ont volé et alors il m'a porté pour manger... Alors à... à... en-dessous des couvertures alors on mangeait parfois... Je me suis retapé quand même un peu. Et puis le kapo dit: "*Quand tu reviendras dans mon bloc, alors tu... tu passeras par la cheminée*". Et je ne sais pas pourquoi... ce que je lui ai fait, mais c'était comme ça! Chacun a dit: "*Toi, tu as déjà assez vécu!*" C'est comme ça que c'était. Je dois dire que les gens sont devenus vraiment des bêtes sauvages. Chacun était uniquement pour lui. L'autre, il peut crever. C'est comme ça! Il y avait... c'est rarement... où il y avait l'un qui s'entendait avec l'autre, puisque on était comme... Vous voyez, moi, je pensais que on était comme des poules... On regardait par terre... et on grignotait. On voulait... On pensait que on trouvera quelque chose à... à manger par terre. Evidemment, il y avait un kapo, je vous ai dit un kapo qui était un Allemand, un gros cochon comme ça! Son plus grand plaisir était de prendre les miettes comme pour des poules, de jeter pour que les détenus se jettent là-dessus et pour attraper une miette... Vous voyez, ça c'est leur sadisme et... lui, il marchait sur des... Il a ouvert un... un ventre. Moi, j'ai vu... qu'il a tapé là-dedans comme ça. J'ai... j'ai... vu des atrocités... terribles dans ce camp-là, parce que c'était... Dans ce camp-là

⁸ Chef de bloc.

⁹ Dans le jargon des camps: volé.

que je suis sorti, c'est vraiment un miracle... Parce que, avant que on m'envoyait dans un autre camp... J'avais un épisode: on venait toujours chercher les gens qui z'étaient dans le... dans le baraque, dans le infirmerie. Il y avait toujours des gens... qui étaient pour envoyer dans le four crématoire... Et on savait ça et, un jour, j'étais dans... encore dans l'infirmerie, puisque j'étais pas encore relâché. J'ai dit que je vais aller à la toilette et je suis allé à la toilette. Et le fourgon pour attraper... pour prendre toutes les malades-là est arrivé et ça devait être très, très vite qu'on a ramassé tous les malades, on les a envoyés. Moi, j'étais dans cette toilette-là. C'était juste... une planche comme ça. Et j'étais là... Et le kapo a crié: "24.199! 24.199!" Et moi, j'étais là. Il passait devant moi comme ça, il m'a pas vu! Je dis: "*Je suis invisible!*" C'est idiot, mais à ce moment-là, je me dis: "*Je suis invisible!*" Je me d... j'ai pas pipé... rien du tout! Il est passé. Il a crié des choses là... Et après, quand les autres étaient partis... tous... tous les malades qu'on a ramassés et quand l'appel était le soir, alors il est venu chez moi, il dit: "*Où'ce que tu t'as caché ?*" Et pour dire comment on pouvait se cacher dans le camp! Il m'a pas vu! Il est passé à côté de moi! Il m'a pas vu! Et alors il m'a donné un, deux, trois... Enfin, j'ai... j'ai été sauvé aussi! Parce que, je vous dis, quelquefois je suis... j'ai échappé... à la mort comme ça. C'était vraiment... Pour moi, c'était un miracle à ce moment-là!

La mort n'est pas encore pour cette fois-ci! Quelque temps plus tard, on annonce que les malades doivent être transférés. Angoisse. Auschwitz ? Ce sera Görlitz.

C.: Dans ce camp-là, quand on est arrivé, j'étais très très malade, parce que... en sortant de cet Fünfteichen là, je pesais certainement pas plus que 30 kg. Et en arrivant là-bas, on a fait l'appel et on a demandé qui est serrurier. Schlosser. Qui est Schlosser ? J'ai dit: "*Qu'est-ce que j'ai à risquer ?*" (...) Alors on a dit: "*Sors!*" Alors je suis sorti devant. Il vient chez moi avec... cette chose là pour taper. Il dit: "*Bist du Schlosser ? Wenn nicht Schlosser, du... erschossen*". Si tu n'es pas serrurier, on va te fusiller! J'ai voulu rentrer dans le rang, mais ils savaient pas bouger. Bon. Le lendemain, on crie: "*Schlosser!*" pour aller travailler... Et on m'a mis dans le fab... dans une fabrique qui s'appelait Wagonnenbahn. Au moins, j'ai dit, je vais travailler... dans une fabrique. C'est pas drôle comme tout le monde travaillait et, effectivement, on m'a... présenté là-bas comme... Schlosser chez un Allemand. Un vieux bonhomme, et il me regardait comme ça, et il m'a donné pour limer, une lime qu'il m'a donnée. Et je prends cette lime juste l'envers... Je savais réussir que... je... j'avais aucune notion ce que c'est... Alors il m'a regardé encore... Bon! Le S.S. faisait le tour et il disait - parce que j'étais le seul qui était là! - et alors il dit: "*Toi, bist du Schlosser ?*" (...) Je savais pas quoi répondre. Il dit: "*Du bist kein Schlosser!*" T'es pas... le chose là... de... Alors j'ai dit: "*Non, mais je vais faire tout ce que vous voulez, pourvu que je reste ici*". Après, j'ai su que c'était un... qui était communiste avant aussi et... Il était bourru, mais parfois, alors, il mettait un morceau de pain comme ça ici... et pour qu'on voit pas, il donnait jamais! Et il dit comme ça... Ou il prenait une pomme, il mangeait deux morceaux, il jetait par terre! Mais pas donner, parce que... il pouvait pas donner. Et dans cette fabrique là, j'avais vraiment... Comme on dit, je me suis retapé un peu, puisque, premièrement, j'étais... Il faisait pas si froid et, deuxièmement alors... on pouvait organiser quelque chose aussi... et... aussi longtemps que j'étais le seul Juif qui travaillait dans cette fabrique là...

Au fond de l'abîme, on est quelquefois visité...

C.: Donc, à Gerlitz <Görlitz> là, avec la pleurésie, c'était vraiment très très grave. Ma... ma santé était tellement... Mais... mais avec la fièvre même... alors je suis allé travailler, parce que je voulais pas... Je sais, je dis, sinon alors... je devrais... je ne pourrais jamais survivre. Et je dois dire que... quand c'était, avant la nouvelle année... et avant la nouvelle année, j'étais tellement malade un moment que... je dis: *"C'est le dernier... le dernier moment... que je me lèverai plus"*. Et puis j'avais une drôle de rêve. Vous savez, parfois quand on est dans cette situation... parfois on s'imagine, comme je me suis imaginé que je suis invisible, etc., et c'est... c'est bizarre ce qui se passe dans la tête de quelqu'un. J'ai rêvé que ma grand-mère me vient comme une boule de feu, qu'elle vient et elle me disait: *"Tout se passera très bien. Tu vas t'en sortir"*. Parce que ma grand-mère jouait un très très grand rôle dans ma vie depuis ma jeunesse... Donc ma grand-mère paternelle. Et elle est venue et elle me disait: *"Ça va aller, dis!"* Cette volonté était... décollée <sic>... de vouloir m'en sortir.

L'horreur du quotidien est traversée, parfois, de "miracles".

C.: Il y avait aussi une fois, quand j'étais dans les... dans le... deuxi... dans le troisième camp... et... j'ai travaillé dans le bois aussi. Et là, à côté de ces bois-là, il y avait... on édifiait... de... de cette Kruppwerke. Et il a plu et je me suis caché derrière une voiture... Comment est-ce qu'on appelle ? Une voiture en fer... que on... de wagonnet... en fer... Et jusqu'en il y avait l'orage et la tonnerre est tombée dedans. Et là, j'ai perdu la voix. Je savais pas parler pendant trois semaines. Je savais pas parler... Et puis la foudre est tombée vraiment là-dessus, parce que le fer attire cette foudre-là, et je ne savais pas du tout. Je me suis caché là et à... Mais je crois que ça, ça m'a donné une énergie... quelque... parce que, par après, quand j'ai retrouvé l'usage de la parole et... tout était en miettes... Toutes les choses, là, étaient brûlées... J'avais plus de vêtements... Tout était en loques aussi. Et après trois semaines, je suis revenu à moi et il me semblait qu'il y avait une énergie décollée et ça... Moi, je reste toujours, que j'ai dit, l'énergie... des choses... Il y a quelque chose, comme on dit... comme le batterie... une nouvelle batterie. Et parce que... dans le troisième camp, j'étais déjà vraiment un musulman comme... comme on appelle. J'avais... j'avais plus de chair.

Mais l'arbitraire et l'imprévisible sont de tous les instants: ainsi, à Fünfteichen...

C.: A Fünfteichen, là on a vu que c'est vraiment pour nous tuer, parce que le kapo devait chaque jour... Il avait un contingent <contingent> qui... qu'il devait envoyer dans le four crématoire... Et ça, il disait directement - c'était un Polonais, un droit commun qui était un assassin - et il disait... *"Tu as déjà... tu as déjà assez vécu! Tu as resté ici longtemps. Maintenant, tu vas aller en fumée!"* Et alors, il prenait... Il pouvait être très... Il pouvait dire: *"Mon cher ami!"* et il pouvait sortir un morceau de bois, de ces... gros bois comme ça, il tapait sur la tête... Ça... C'était... vraiment... imprévisible. C'était vraiment un fou! Un sadique, comme ça! Mais il y avait rien à faire. Il... il a envoyé combien de gens qu'il a envoyés... dans le four crématoire... Ça... Non... Je vous dis... Franchement, quand je me rappelle tous les atrocités que moi j'ai vues. Et ce que j'ai dû faire... Enterrer mes copains moi-même. Ceux qui sont tombés... et pendant la marche de la mort... Et qui z'étaient pas morts parfois. Et que j'ai dit au Scharführer, je lui ai dit: *"Il... il vit encore!"* Il

est venu, lui a donné un coup.... A ce moment-là, on se demandait, je dis: *"Qui va me... moi m'enterrer ?"*

Le premier degré de l'autorité au-dessus du déporté, c'est le kapo. Tout être humain n'est pas fait pour fournir un kapo idéal.

F.M.C.: Et il y avait des kapos qui ont... qui ont pas voulu être kapo ?

C.: Non, il n'y en avait pas.

F.M.C.: Ils étaient contents ?

C.: Ecoutez! La plupart... et tu... Vous savez, pour être kapo, il fallait avoir une mentalité! Parce qu'ils devaient être durs. Ils devaient être vraiment, comme on dit, mauvais! Parce qu'ils devaient se dire: *"Moi! Toi, tu comptes pas!"* Et c'est comme ça que c'était, les camps concentrationnels!

F.M.C.: Y avait pas des kapos gentils ?

C.: Moi, j'en ai pas connu. C'est dommage, mais j'ai pas connu. Non. J'ai connu un Judenältester. Ça veut dire... C'était un Juif hongrois... Non, un Juif autrichien. Il s'appelait D. Après la guerre, il a été en Israël. Il était fêté. C'était le seul... être qui a sauvé pas mal de gens... pour les soustraire du courroux des Allemands. Mais lui, c'était un Juste. Et il n'y en avait pas un second. (...) Les kapos ? Mais ils avaient... ils devaient observer qu'on travaille le plus. Et alors, ils avaient pas de pitié pour personne. (...)

F.M.C.: Et vous aviez tous un kapo ?

C.: Tous. Oui. Tout. Tous. Et quand on partait au travail, c'était toujours un kapo. Mais il y avait, dans le camp de concentration, il y avait des kapos aussi non juifs. Dans le camp des travaux obligatoires, c'était un Juif toujours... Mais à partir des camps de concentration, c'était les Allemands, beaucoup de kapos allemands, polonais... des droits communs. Ça, c'était... La plupart, c'était de... Moi, j'ai pas connu un autre kapo qui était droit commun. Oui.

F.M.C.: Droit commun, c'est-à-dire... ?

C.: Ça veut dire des... des assassins, ceux là qui z'étaient déjà... donc des... des meurtriers ou des choses là qui z'ont fait, des méfaits... avant que les... que les camps existaient!

F.M.C.: Et alors quand vous dites que ce P. était kapo... ? (...)

C.: C'était un type qui est... Il a tué quelques personnes.

F.M.C.: Avant ?

C.: Avant oui! Oui et c'est pour ça qu'on l'a fait kapo! Et c'était encore un jeune! J., il s'appelait d'ailleurs... Il était connu celui-là qui était dans ce camp-là (...) Et il m'avait à la bonne aussi! Parce qu'il... Moi, je devais faire son lit. Je savais bien faire le lit, plier, tout... exactement en ordre, là. Et... Donc il a... Mais un jour alors, il avait... Je vous dis, il y a un Russe qui m'a chipé mes chaussures, et alors, moi, j'ai regardé, le lendemain, parce que j'ai fait une marque. C'était des chaussures en bois et, vous savez, quand on avait pas de chaussures, alors... vous êtes... vous êtes allés travailler, quand c'était octobre-novembre... Il a fait déjà très froid. J'ai dû... aller pieds nus, travailler. Et alors, j'ai cherché dans... (...) Le matin, je suis allé voir qui a chipé mes chaussures et j'ai vu le Russe qui m'a chipé... Alors, j'ai dit: *"Donne-moi ça!"* Et le kapo a vu... cet Polonais a vu ça. Alors il a dit: *"Qu'est-ce que tu viens ici... faire ?"* J'ai dit: *"Rien. Rien. Rien"*. Alors, il m'a donné quelques baffes, qu'il m'a données... Je suis parti travailler, donc, pieds

nus. Et quand je suis rentré... le Russe est venu chez moi. Il m'a donné les chaussures de retour et j'ai dit: *"Va au diable!"*, je lui ai dit. Parce que les chau... J'ai essayé de prendre les sacs de ciment pour mettre sur les choses. Alors j'ai attrapé les Allemands aussi. Ils ont dit: *"Tu fais du sabotage"*. Vous savez, des sacs de ciment, c'est gros aussi... Moi, j'en ai mis... Et je pouvais pas puisque ils m'ont pas laissé... Et le soir, quand je suis rentré, j'étais content d'avoir mes chaussures de retour! Mais après, comme le Russe, je lui ai rien dit, j'ai pris les choses là, je lui ai pas donné, parce que, si j'aurais dit à cet Polonais qu'il m'a volé mes chaussures, il l'aurait tué sur place. Et comme le Russe savait ça, il est venu me donner de retour les chaussures et... deux, trois jours après, il est venu chez moi: *"Polak!"* - il m'appelait "Polak" - *"Polak"*, alors il dit, *"il y a à manger ici"*. Alors on s'est... on... on... on s'est mis avec les couvertures l'un sur l'autre là et alors on a mangé. Je dis: *"Où est-ce que t'as pris ?"* Alors il a dit... Ils ont su faire le guet à la cuisine. Le cuisinier se tournait, ils ont déjà chipé quelque chose! Ils étaient organisés comme tout...

Mais les Russes avancent. Un matin, les détenus sont alignés. Les malades incapables de se déplacer sont fusillés. "A un moment, je suis tombé aussi. Ai-je été épaulé ? Par une personne ? Par deux ? Toujours est-il que je suis parvenu à me relever et que j'ai été sauvé." Ce n'est que pour entamer la terrible "marche de la mort".

C.: Nous sommes allés... Des heures qu'on nous a... fait marcher, jusqu'on est arrivés dans une étable... dans un <sic> étable où... on a pu donc prendre... donc notre repos et on est restés... certainement une nuit qu'on est restés là. Et puis, le lendemain, c'était... On a continué donc la marche de la mort. Et là, y avait énormément de fusillés. Et j'ai été obligé de ramasser donc... retourner sur le... <très bas> là où il y avait des morts qui z'étaient tués par les S.S. et de les mettre sur une charrette et de les enterrer. Alors... y avait des personnes... y avait des personnes qui z'étaient pas tout à fait... morts <sic> encore. Je voyais qu'ils s'asseyaient <essayaient ?> encore. Alors, je l'ai dit à un vieux Scharführer et lui, il est allé, il a donné, devant nous, il a donné le coup de grâce qu'il a donné... à cet jeune-là... Et nous, on a dû enterrer... tous ces gens et on s'est demandé qui sera le prochain... qui va nous enterrer à nous. Evidemment... cette... Nous allions... Encore trois jours qu'on a encore marché. Et puis, un jour, ils ont décidé qu'on retourne au camp... On est retourné au camp. Et les Russes, ils ont laissé... Gerlitz <Görlitz> là, dans ce camp où on était, et ils ont contourné pour aller vers Berlin. Alors nous, on était, comme on dit... on était pas libres, vu qu'il y avait encore certains S.S. qui z'étaient là. Mais c'était pas les plus mauvais! Les plus mauvais... les plus mauvais sont allés vers... avec les kapos vers les Américains. Donc là où les Américains, ils ont voulu dire... les Américains, alors ils seront bons pour eux. Et alors, ils voulaient avoir des témoins pour qu'ils... qu'ils aillent avec donc... qui veut aller avec... avec eux chez les Américains. Parce que les Russes, ils ont dit: *"Ils vont vous tuer comme ils tuent tous les autres aussi"*. Evidemment, on a pas pris en considération. Moi, je savais de... de toute façon pas marcher... J'étais assez malade. J'avais une fièvre de 39 et peut-être plus alors... On est restés dans le camp... et... on est restés quand même assez longtemps. Ce... c'était au moins quelques semaines qu'on est restés, jusque la Libération, parce que ça c'était... Je vous raconte les... La marche de la mort, ça, c'était à peu près en février, parce qu'il a fait tellement froid qu'il a fait donc. Et puis alors on est arrivés le mois d'avril. On est allés une fois à "entlausen" <épouillage>. Donc, ça veut dire, parce que y

avait... On avait des poux. Alors, on est allés là où c'était Wagonnen <sic>, là où je dev... j'ai travaillé précédemment et là, alors, là on nous a épouillés. Et alors... on est... on est revenus dans le camp. Et comme j'étais tellement malade, on m'a mis sur le Revier <infirmierie>. Et je ne sais pas comment c'était que, un jour, y a une bombe par les Russes était larguée au niveau de l'infirmierie et une partie de l'infirmierie était donc... détruit <sic> et y avait évidemment des mort aussi. Et pour moi alors, j'ai voulu sortir, parce que, quand j'ai entendu ça, j'ai voulu sortir. Mais j'étais vraiment trop faible et quand... je suis sorti, j'ai vu que y a peut-être moyen de... s'évader. Mais... on était tellement gardés, malgré que ces gens-là qui sont restés dans le camps, les S.S., ont porté déjà le... le costume de 1914, parce que c'était des vétérans que on les enrôlés. Ils étaient pas tous mauvais ceux-là! Alors, on ne pouvait pas sortir du camp. Y avait une garde aussi de Juifs qui z'ont fait que on peut pas sortir, parce que sinon ce serait la pagaille! Mais n'empêche! On est arrivés le 7 mai et le 7 mai... je suis sorti... J'ai... Je suis parvenu à sortir du camp et j'ai voulu avoir à manger! Je suis rentré chez le premier Allemand qui se présentait et c'était un vieux couple. J'ai demandé à manger. Alors ils ont dit: *"Nous autres, on n'a pas à manger. Mais là, il y a une villa... où cette villa est le... le... le plus grand S.S. qui était. Et alors, dans cette villa, on... on trouve beaucoup de choses qu'on trouvera à manger, si vous allez là-bas"*. Alors je suis allé dans cette villa. Et alors j'ai toqué, j'ai sonné. Y a personne qui a répondu. Alors je me suis... J'ai risqué, j'ai pris une... pierre et je suis descendu dans le sous-sol. J'ai cassé la vitre, j'ai ouvert et je suis rentré. Et je suis monté pour voir cet appartement... et je me suis dit... j'ai... j'ai vu... Il y avait de l'argent, y avait de tout là-dedans! Vraiment des trésors et... La seule chose - manger - je sais que j'ai pas su... J'ai pris, il y avait de Elixir d'Anvers - ça je me rappelle! - et j'ai bu... Je me suis soûlé avec ça et ça m'a sauvé certainement la vie, parce que la plupart des gens qui, quand les Russes sont rentrés - c'était des Kirghizes qui sont venus libérer les camps... -, ils ont... fait donc toute une vache alors ils ont cuit. C'était très très gras et ils ont donné à manger aux choses-là... aux déportés qui z'étaient dans le camp. Et il y en avait beaucoup de morts qu'y avait. Et moi qui me suis soûlé, j'ai... je me rappelle... que quand... - c'est la première fois que j'étais, après des années, dans un lit! - quand je me suis réveillé, parce qu'on a tapé... avec des crosses de revolver... des choses là... des... fusils... pour ouvrir cette porte et quand... ils ont... c'était les Russes qui z'ont ouvert cette porte-là et j'ai dit que je suis Polonais. Ils disaient: *"Polak ?"* J'ai dit: *"Iévriē"* <en russe: Juif> *"et Polak, et j'étais dans le camp de concentration ici donc depuis deux mois"*. Et alors ils ont dit: *"Tu ne peux rien prendre là, parce que sinon tu es fusillé!"* Mais j'étais trop faible pour penser, parce que il y a des gens qui z'ont rentré dans une villa comme ça, ils auraient pu prendre de l'or, des bijoux, de toutes sortes de choses. Les Russes, ils ont sorti pendant des journées, des journées... tout ce qu'il y avait... Il y avait des... au moins... - Je ne sais pas... j'exagère pas! - cinquante bicyclettes il y avait. Y avait du... du... du vin. Y avait... Tout! Tout! Y avait vraiment... Ils pouvaient se permettre de... à manger. Il y avait pour certainement... pour tout un camp pour des semaines, tellement qu'ils... qu'ils étaient donc...

La Libération a lieu le 8 mai. Quand C. réussit à rejoindre, près de quinze jours plus tard, sa ville natale, puis celle de ses jeunes années, c'est le désert.

C.: Et puis alors... Evidemment, c'était le jour de Libération, le... le 8 mai... Et j'ai... Je ne savais pas quoi faire... le jour de Libération... On

chantait une chanson à ce moment-là. Et c'était une chanson allemande... Et je me rappelle... l'air qui chantait, je... le nom de ces camps-là: "*Gerlitz, je t'oublierai jamais, parce que toi t'es mon... Schicksal!*" - ça veut dire... destinée - "*toi, t'étais ma destinée!*" Et puis alors... j'ai dit, le lendemain, j'ai dit: "*Il faut que j'aïlle... chez moi à la maison!*" Et alors, j'avais certaines choses qui... que j'ai su quand même organiser de cette villa, que les Russes n'ont pas pris. Et j'ai pris une petite charrette à bras, et je suis allé à pied jusqu'à Breslau (...) Mais sur la route, alors, on a rencontré des Russes qui sont venus chercher chez nous aussi! Tout ce que j'avais pris donc dans cette villa, c'est les Russes qui m'ont pris. Et je suis rentré en Pologne avec de la fièvre... Donc j'avais près de 40, parce que j'avais une pleurésie... Et quand je suis arrivé dans ma ville natale, d'abord y avait un qui nous a pris... un Polonais avec... Il avait une charrette comme ça avec... un cheval... Vraiment, ah! qui était très loin... Alors il nous a pris un petit morceau. Et puis alors, on est allés à pied, c'était vraiment terrible! Mais le plus terrible était quand on est arrivés dans notre ville. C'était la frontière allemande aussi... Donc, on a marché quand même des... des journées qu'on a marché. (...) On était une dizaine, quelque chose comme ça. Et y avait un... Un moment, y avait un train aussi qui allait quelques kilomètres. Et puis il s'est arrêté et on devait de nouveau... marcher à pied. Mais quand on est arrivés dans la ville natale... on a vu que y a personne qui est rentré... Même après on est rentrés... - il était presque une semaine après la Libération... - on a vu: il y avait deux, trois personnes qui sont venues aussi des camps, des jeunes. Mais, autrement, il y avait personne! Alors, je me suis dit, je vais voir, comme je n'ai plus personne là, je vais aller dans ma ville natale... à Piotrkow. Peut-être que quelqu'un... est là-bas... en vie! Et j'ai pris le train donc en Pologne - qui y avait déjà des trains qui étaient établis - je suis allé à Piotrkow et, effectivement, j'ai retrouvé une tante... donc qui était sauvée. Elle avait aussi toute une histoire, parce que... elle est... elle était sauvée, parce que elle a... on l'a mis... On l'a mis tout un groupe sur un camion et elle, de rage, elle a... mordu... la main... Non !... le doigt d'un S.S. et, comme ça, tous ils ont pu se sauver. En dernier moment, ils ont su se sauver! Maintenant, cette tante, elle est en Australie. Elle vit. Elle a passé nonante ans. Mais jamais je suis parvenu à lui f... parler un mot qu'elle raconte des camps. Elle a... elle a perdu comme son... le fil de pensée. Pour elle, c'est... Elle parle uniquement de la maison. De ses parents. Quand elle était ses parents... Mais tout ce qui était après... alors ça... Il paraît que ça l'a tellement traumatisée qu'elle a donc enlevé... Et il avait perdu, ce S.S., les doigts, les deux doigts, tellement qu'elle a mordu dedans ! C'est... C'est extraordinaire comme c'est possible une... d'arriver à avoir une... tellement de furie... pour mordre! Alors de là... alors... j'étais quelques jours chez elle et j'ai dit: "*Je dois quand même chercher les miens, parce que... ils seront là aussi. Ils vont me chercher!*" Alors je suis retourné dans ma ville, là où on habitait. Et il y avait toujours rien. Et là, j'avais un... une... une liste. Et c'était marqué le nom... de mon frère. Il paraît qu'il est allé à Prague. Et c'était... Mon frère s'appelait Heniek C., et c'était marqué Heniek. Alors, j'ai dit, je vais aller à Prague. Je suis allé à Prague. Là, il était plus là... C'est... On a dit: "*Cet C. est allé à Bergen-Belsen*". Alors je suis resté en... à Prague, je sais pas, peut-être dix jours. Et j'habitais dans la Croix Rouge, donc, à Prague. Et je suis allé à Bergen-Belsen. A Bergen-Belsen, j'ai retrouvé Heniek C. Mais c'était pas mon frère! C'était un Hounek C., qui était un cousin à moi, qui était avec moi dans le même camp, qui avait... Moi, j'avais le numéro 24.199 et lui, il avait 20... euh... 24200.

F.M.C.: Et qu'est-ce qu'il faisait encore dans le camp ?

C.: Mais il est allé chercher aussi, comme nous tous on a cherché! (...) Je ne sais pas, j'avais toujours de la chance de... passer les sélections. Ça veut dire que la sélection est partie, que on a mis des gens dans le four et moi... je ne sais pas... je me croyais invisible. Ça, je l'ai déjà dit une fois. Et... et ce jour-là, que je suis sorti du camp... je crois, pour moi, c'était une... une nouvelle naissance, parce que... c'est... c'est très... difficile de décrire... un jour pareil! Et je pense que... au ... par... avec aucune parole... quand on était cinq années dans un camp... de se imaginer... que tu sors et tu sais librement marcher là où, derrière toi, y avait toujours des S.S. avec des fusils et que on te tapait sur la tête et sur les pieds... C'était quelque chose d'extraordinaire...

Le sentiment de liberté se heurte à l'insupportable découverte du vide. C. finit par apprendre la présence en Belgique d'un oncle maternel, résistant et communiste, vice-consul de Pologne depuis la Libération. Il passe la frontière à Verviers, la veille de Noël 1945, et arrive à Bruxelles. Le retour à la vie "normale" impose de se refaire une santé.

C.: Quand je suis venu en Belgique même... j'é... j'étais toujours malade, parce que tout le monde voulait... Même à Prague, ils ont voulu que j'aille dans un sanatorium. Et moi, j'ai pas voulu ! Je voulais chercher... Alors, quand je suis arrivé ici, je pensais de rester, disons, huit jours et de retourner... Mais alors, je suis tombé. On m'a envoyé rue des Prêtres et c'était le professeur O.... qui m'a pris en charge. Et il a dit: *"Tu ne peux pas partir comme ça! C'est risque de mourir, parce que tu as besoin de soins!"* (...) Et j'avais toujours la fièvre! Alors il fallait donc aller au sana! J'ai dit: *"Non. Je veux que vous me soignez comme ça"*. Et, je dis, mais... J'ai raconté que j'ai toujours l'espoir que quelqu'un viendra! Je dois attendre là! Je ne peux pas aller nulle part, parce que j'attends! J'étais vraiment, comme on dit, quelqu'un que on a... qui attrape quelque chose sur la tête. Et je vous assure! Ça a duré des mois... avant que je me suis retrouvé, parce que... y a... y a vraiment un moment... rien... y a rien qui m'intéressait. Je me suis dit: *"C'est pas possible! Dans le camp, j'avais le courage. J'ai dit: Je vais survivre!"* Mais quand je suis sorti, quand j'ai vu tout ce qui s'est passé et que y a personne qui est là... des miens... alors là, j'ai sombré vraiment! Et je dois dire que... ce qui m'a sauvé... c'est un peu une connaissance que j'ai connue et qui m'a pris. Il a dit: *"Tu as une belle voix"*. Parce que j'ai raconté que je chantais à la chorale... de la synagogue... *"Pourquoi tu vas pas apprendre le chant. ?"* Je dis: *"En attendant... on... là..."*

L'oncle ne pourra pas faire grand-chose pour lui, pas plus qu'une tante arrivée en 1928. C. songe alors à gagner l'Australie. Se reconstruire, entre autres, une vie professionnelle est essentiel. Mais où ? Et laquelle ? Et puis, sous-jacente, il y a la question lancinante du pourquoi...

C.: J'ai écrit chez ma tante en Australie, parce qu'elle est partie avant la guerre déjà en Australie et alors... Entre-temps, cette tante qui ha... qui habite... que j'ai vue à Piotrokow, dans ma ville natale, qui est... était saine et sauve... elle est partie avec son mari et avec son fils qui... s'est sauvé aussi... qui avait, à ce moment-là, je crois, 8 ou 9 ans... Et alors elle m'a répondu: *"Pour la jeunesse comme toi et ton âge, c'est mieux d'aller en Israël que de venir en Australie"*. Donc je ne savais déjà pas... parce que, normalement, j'étais inscrit pour av... pour aller à... en Australie ! Mais comme elle m'a écrit comme ça! Alors mais en Israël...

F.M.C.: Ça, c'était en quelle année ?

C.: Ça, c'était en 47 déjà. Et en 47... C'était vraiment une année très difficile pour moi, parce que, même si j'avais quelque chose quand je suis venu de l'Allemagne, par exemple un peu d'or ou ce que j'ai fait des... marchés noirs là-bas, tout ça était parti ! Et je n'arrivais pas même à manger tous les jours. Alors j'ai dû aller faire... d'encaissement pour un journal, pour *Unzer Wort*. (...) Et puis alors, je suis allé aider un peu dans la fourrure, vous voyez ? Et moi, j'ai voulu... donc, aller au Conservatoire. J'étais au Conservatoire, mais je pouvais pas suivre le cours dramatique. J'avais... vraiment, des profs, j'avais un papier que je peux faire carrière comme chanteur. Et d'ailleurs, j'ai chanté un certain temps comme professionnel aussi. Malgré que je pouvais pas ! Le Conserv... J'ai dû changer un autre nom. J'ai chanté sous le nom de Arcady, j'ai chanté... Enfin... Et une année, alors, j'ai fait... le tour de Belgique pour chanter. Des chansons napolitaines que je chantais ! Et quand je suis rentré...

F.M.C.: En français vous chantiez ?

C.: Non, en italien. Napolitain. Et alors... le professeur m'a donné... un papier - que je l'ai encore de toute façon - que je peux faire une carrière certaine... si je continue mes études ! Mais alors, les Juifs n'ont pas voulu payer... les choses-là... mes études au Conservatoire, parce que ils devaient me donner au moins le double pour que je puisse... venir. Mais j'ai... Ils m'ont dit, je peux chanter à la synagogue hollandaise dans le <sic> chorale, donc. J'ai gagné quelque chose aussi et le N., qui était cantor à ce moment-là, il a voulu que j'apprenne <sic> au Conservatoire comme cantor, comme second cantor à la synagogue. Et ça, j'ai dit non ! J'ai dit... J'ai dit... Je suis... Je ne crois pas, après tout ce qui s'est passé dans le camp, je suis 100 % athée. Je ne crois pas que ça existe, un dieu ! Parce que, s'il y a un dieu... a permis cet holocauste... Et alors qu'est-ce qui... Comment est-ce que moi, je peux aller prier pour le Juif qui croit encore, lui ? Non. R., qui est aujourd'hui... qui est là aussi... lui, il acceptait et c'était une commerce. Il était pas du tout pieux, mais il acceptait. Moi, j'ai dit : *"Je ne sais pas accepter ça !"*

Une crise d'appendicite et un ulcère au duodénum empêcheront C. d'aller participer à la guerre d'Indépendance d'Israël. Il s'installe finalement en Belgique, découvre l'existence d'un petit-cousin fourreur. Il fera sa vie dans cette branche. Il se marie. L'expérience du passé ne rend pas optimiste pour l'avenir.

C.: Vous savez ! On peut pas donner un message et je vais vous dire pourquoi ! Vu que on voit ce qui se passe dans le monde, tous ces génocides qui... Rwanda, et alors les autres pays, tout ce qui était de Biafra, tout ce que c'était... Donc le monde s'améliore pas ! On peut seulement souhaiter que il y a rien de pareil n'arrive à nos enfants. Etre vigilants, on a parlé toujours. Oui, on peut être vigilants. Mais combien de gens pensent vraiment quand il y a un danger qui arrive ? Et il peut venir aussi bien de l'Allemagne encore une fois, comme de la Russie... Quand vous voyez, en Allemagne, qu'il y a cinq millions de chômeurs ! Ceux-là, ils sont le front nat... Les nazis... néo-nazis, ils ont déjà 15% ou plus... Quand Hitler est venu au pouvoir, il avait... il avait même pas la moitié de ça ! Et... et il est quand même venu au pouvoir... Alors, qu'est-ce que se sera l'avenir ? De quoi sera-t-il fait ?

F.M.C.: Et vous avez peur, quand vous entendez, en France, le Front national qui prend certaines régions importantes ?

C.: Ben! En France, j'ai moins peur... Non, c'est... C'est pas ça, mais c'est que ils se donnent la main tous ces nazis... Les Français avec les Jirinovski, par exemple, en Russie, qui a dit que si lui, il sera président, alors il va faire une guerre nucléaire. C'est... c'est un fou! Si des gens comme ça peuvent arriver au pouvoir, il peut avoir encore une confrontation beaucoup plus difficile qu'il y avait de cette dernière guerre... Et, vous savez, les génocides, les hommes il y a une bestie <sic> qui est toujours dans l'homme. L'homme est capable de pire des choses. Evidemment... Heureusement qu'il y a encore des hommes de bonne volonté. Il y en a aussi. J'ai rencontré dans ma vie et je dois dire que ceux-là alors, c'est un petit lueur...

Une brosse à Auschwitz: le passé présent.

C.: Et puis plus tard, j'ai appris par le Comité qu'ils étaient... Après la guerre! J'ai... H... H., qui m'a fait savoir que mes parents étaient déportés... à Auschwitz. Et vous savez quoi ? <Fort ému> J'ai été maintenant <il pleure> à Auschwitz comme délégué, et j'ai reconnu une brosse... que mon père a travaillé... Devant la vitrine qui est à Auschwitz... J'ai regardé et j'ai la même brosse chez moi à la maison maintenant aussi, parce que mon père avait... Moi, j'avais de la famille ici. Il a envoyé ici avant la guerre cette brosse pour... se peigner... se... pour les cheveux. Et je les ai... Je l'ai encore aujourd'hui...<Sur le souffle> Je l'ai pris aussi... et j'ai vu devant la même <extrêmement ému> avec mention de mon père... Ça m'a tellement donné un coup quand j'ai vu ça... (...)

Dans ma ville natale, il y a un seul Juif qui est resté après la guerre qui... qui est toujours au cimetière... Quand des gens qui vient <sic> en pèlerinage, on lui donne quelque chose. Il était marié avec une Polonaise et son fils qu'il a de cette Polonaise veut pas... il veut pas regarder même son père, parce qu'il dit: *"Moi, j'ai rien à faire avec les Juifs"*. Vous voyez donc, il y en a pas! Dans la ville où moi, j'ai habité donc, en Bedzin donc, près de la frontière, il y avait au moins 89 % de Juifs! Et bien y a pas... un seul. Rien! Rien n'a subsisté! Vous voyez ? Je suis allé... Notre appartement toujours le même. Je suis monté... La première fois, que la Polonaise qui habite là-dedans m'a laissé entrer... pffff! On a pleuré tous les deux... Et elle a dit: *"Moi, je suis pas fautive"*. Je dis: *"Evidemment pas fautive!"* Cette fois-ci, je suis allé aussi, donc, après... Après vingt ans, je suis retourné maintenant avec le comité d'Auschwitz. Et il y avait quelqu'un d'autre dans cet appartement, qui me laissait pas entrer. Mais... je vous assure, cet appartement... que j'ai vu, donc, il y a vingt ans, y avait encore des meubles de mes parents... Il y avait certaines choses qui y avait... Moi, j'ai rêvé toujours que mes parents, ils avaient des choses là, des bijoux, des... qui étaient du XVIIe siècle, de cet <sic> parent qui était le professeur... On donnait ça de générations aux générations ce qu'il avait, des bijoux... Et j'ai rêvé que, dans la cuisine, c'était emmuré ça! Evidemment, je pouvais rien faire là-bas, quand j'étais, puisque cette Polonaise - c'était la vieille qui m'a laissé entrer - j'aurais pas dit... qu'il y a là un trésor là-dedans! J'ai rêvé ça plusieurs fois. Il y avait peut-être... Peut-être qu'il y avait rien! Mais je dis parfois, vous savez, vous avez dans la tête... comme ça. Quand ils sont partis là... quand on les a pris, ils ont certainement caché, parce que il y en avait beaucoup de biens... Mais... tout... tout ce que c'est arrivé... Mon arrière-grand-père... ce... cet professeur K., il avait reçu une... sa... une sabre de Napoléon avec des pierres précieuses... qui z'étaient là-dedans. Et puis, on avait de toute sorte de choses là...

Ma mère avait un sac avec des pierreries précieuses aussi. Et mais on pouvait pas vendre ça... Tout... tout ça est allé... à l'aîné de la génération et on devait perpétuer ça toujours... Il y avait des choses qu'on pouvait pas vendre. Oui, c'était... Et chaque année, parce qu'il avait un mausolée, et ça existe toujours, le mausolée de mon arrière-grand-père là... (...) A Piotrkow. Oui. Et... le toit, alors, il était enlevé, la première fois que je suis allé après la guerre. (...) Et mais le cimetière...pfff! tous les pierres... Il a plus moyen de reconnaître les anciennes pierres. Ce... Il y a rien qui a subsisté...

LA COMMUNAUTÉ JUIVE DE BELGIQUE ET LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE A PROPOS DU MUSÉE JUIF DE LA DÉPORTATION ET DE LA RÉSISTANCE

Baron Jean BLOCH

En mémoire de toutes les victimes de l'intolérance, de la haine et du mépris, de ceux qui leur ont porté secours au péril de leur vie et de ceux qui, quelles que soient leurs origines ou leurs convictions, ont combattu pour la défense et la libération du pays et la restauration des libertés de tous.

C'est avec émotion que les membres de la communauté juive de Belgique et tous ceux qui ont été à leurs côtés à travers les terribles épreuves de la guerre et des persécutions visitent le Musée juif de la Déportation et de la Résistance, inspiré par M. Nathan Ramet, véritable mémorial installé à Malines sur les lieux mêmes d'où plus de vingt-cinq mille hommes, femmes et enfants partirent, dans des conditions indicibles, vers la souffrance et la mort.

Il avait plu au roi de l'inaugurer solennellement, de visiter les salles achevées et de s'y faire présenter d'impressionnantes projections photographiques.

De hautes autorités fédérales, régionales, religieuses, civiles et militaires rehaussèrent aussi de leur présence la cérémonie qui se déroula à cette occasion devant la grande bâtisse construite sous l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche au XVIII^e siècle, qui était, en 1940, la Caserne Dossin, et devant le monument qui rappelle les événements tragiques qui s'y déroulèrent de 1942 à 1944.

Notre temps verra s'éteindre les derniers survivants d'une époque marquée à la fois par un combat souvent sans espoir, par les horreurs de la vie concentrationnaire dans les camps d'extermination et par de merveilleux gestes de solidarité.

Aux côtés du Mémorial du camp de concentration de Breendonck et du futur Musée international de la Résistance et de la Déportation qui sera installé dans les salles du Cinquantenaire, ce musée porte témoignage de la pérennité de la mémoire collective. Il constitue un hommage aux Juifs et à tous ceux qui ont, comme eux, souffert des malheurs nés de la persécution, comme à ceux qui ont été en situation de pouvoir combattre dans la résistance à l'oppression.

Il évoque la vie juive dans le pays avant la guerre et la montée de l'antisémitisme en Allemagne. Il illustre les conséquences de l'invasion, de l'occupation, du pouvoir allemand en Belgique, de ses ordonnances antijuives et des persécutions qui en ont été la conséquence.

Jean Bloch

Après avoir montré quelques aspects du travail obligatoire, des rafles et des déportations, le musée s'attache à la Résistance et notamment à ce fait unique en Europe que fut l'attaque du XX^e convoi de déportés à Boortmeerbeek, dans laquelle le Dr Georges Livschitz joua un rôle décisif avec ses amis Robert Maistriau et Jean Franklemon.

Évoquons aussi Alexandre Weiss qui, évadé au cours de l'attaque du convoi, reprit immédiatement la tête de son groupe de partisans, et fut tué lors d'un engagement dans la forêt de Soignes, à proximité des dépôts de munitions de l'ennemi.

La caserne de Malines, antichambre de la déportation, le quotidien de la vie concentrationnaire et l'extermination des Juifs constituent des éléments spécifiques de ce musée.

Le souvenir de la libération du pays, puis de celle des camps, apparaît dans le contexte atroce des familles détruites à jamais et des enfants assassinés, dont le regard et le sourire des temps heureux apportent, dans un sous-sol du musée, un témoignage déchirant.

Les vingt-cinq mille noms gravés aux murs du Mémorial d'Anderlecht témoignent avec solennité et simplicité de l'amplitude d'un crime inexpiable dont le Musée illustre les circonstances.

Le Musée juif de la Déportation et de la Résistance est peut-être avant tout un avertissement solennel aux hommes de notre temps et aux générations à venir.

Puissent-ils avoir la clairvoyance de prendre conscience, dès leur apparition, des premiers symptômes d'atteintes à la dignité de l'homme et le courage de les combattre efficacement.

Parmi ceux qui ont pu, sous l'occupation nazie, participer à ce combat, un nombre relativement important de Juifs ont mené, dans les conditions les plus difficiles et les plus dangereuses, cette lutte clandestine héroïque, souvent jusqu'à la mort.

La lutte des Juifs

Aux côtés du Mémorial d'Anderlecht, le Monument aux Résistants juifs rappelle leur souvenir. 242 d'entre eux tombèrent au combat ou furent exécutés par l'ennemi. Ne pouvant les citer tous ici, nous nous bornerons à évoquer la mémoire de quelques-uns d'entre eux:

- Abraham Fogelbaum, avocat, combattant de mai 1940, entré dans un service d'évasion. Il y fut arrêté et exécuté comme franc-tireur en janvier 1942;
- Adelin Hartveld, avocat, combattant de mai 1940, qui a connu le même destin que son confrère et ami;
- Jeanne Goldsobel, avocate, résistante, membre du Front de l'Indépendance, qui succomba à Dachau en 1942;
- Mala Zimetbaum, Anversoise déportée à l'âge de 24 ans, évadée d'Auschwitz en avril 1944. Reprise et ramenée au camp, promise à l'exécution, elle se donna la mort. Primo Levi allait évoquer son souvenir;
- Nicolas Löwenwirth, un responsable de l'armement des partisans, fusillé le 15 mars 1943;
- Henri Dobrzinski, membre des partisans à Bruxelles, arrêté le 14 avril et exécuté au Tir National le 14 juillet 1943;

La Communauté juive de Belgique et la Deuxième Guerre mondiale

- Sam Potasznik et ses amis Rosenzweig et Weichman, fusillés au Tir National le 9 septembre 1943;
- Henri Susskind, de Borgerhout, arrêté à Charleroi le 30 octobre 1943 et exécuté le 25 janvier 1944.

Le nom de Philippe Wiener, résistant fusillé par l'occupant, est perpétué par une fondation universitaire, la Fondation Wiener-Anspach; celui de l'avocat Maxime Van Praag, un dirigeant de la presse clandestine et chef du Service Zéro, arrêté et torturé en juillet 1944, déporté à Breendonck, Sachsenhausen, Dora et Mauthausen, a été donné à une avenue d'Uccle; celui de Maurice Raindorf, résistant fusillé le 13 mars 1943, est porté par un square de la même commune. Celui de Rik Szyffer est lié à la Résistance depuis les premiers jours de l'occupation. Il s'efforcera, entre autres, de mettre sur pied un comité de résistance de la jeunesse flamande. Il est arrêté à Gand en 1942, condamné par un conseil de guerre allemand et incarcéré à la prison de Louvain. Evadé de cette prison le 16 février 1943 avec son ami Zoltan Simon, il reprend ses activités. Il est à nouveau arrêté à Alost, s'évade et est très grièvement blessé par ses poursuivants. Hospitalisé à Alost, il sera soustrait à la vigilance de ses gardiens et amputé d'une jambe par l'organisation sanitaire de la Résistance. Il se consacre dès lors au renseignement, sera arrêté par la Gestapo, conduit à Malines et libéré le 4 septembre 1944. Il est nommé commandant-adjoint du 3^e Régiment du Corps 04 de Partisans à Bruxelles. Il est président de l'Union des Anciens Résistants juifs et ancien vice-président national du Front de l'Indépendance.

Relevons le rôle exceptionnel joué dans la Résistance dès le début de l'occupation, aux côtés de William Ugeux et d'André Rostenne, par l'avocate Geneviève Pevtschin. Elle faisait partie des dirigeants de "*La Libre Belgique*" clandestine et d'un réseau de renseignements et d'évasion. Arrêtée en 1942, elle fut lourdement condamnée par un conseil de guerre allemand et incarcérée à la prison de Saint-Gilles, puis en Allemagne jusqu'à la fin des hostilités en Europe. Elle fut rapatriée avec une compagne de captivité par Paul M. G. Lévy, un des fondateurs du service secret de télécommunications Samoyède, futur professeur à l'Université catholique de Louvain et président du Mémorial national de Breendonck. Geneviève Pevtschin allait devenir la première femme belge nommée dans la magistrature et la première déléguée de la Belgique à la Commission des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Madame Janssen-Pevtschin est aujourd'hui président émérite à la Cour d'Appel de Bruxelles. Son frère, Guy Pevtschin, évadé par l'Espagne, arrêté et détenu au camp de Miranda de Ebro, a servi dans les Agents parachutistes.

Marcel Marinower, avocat anversoise, auteur de nombreux écrits dans les deux langues nationales, résistant, déporté, futur secrétaire général du Consistoire central israélite de Belgique. Paul Halter, résistant armé, déporté et, depuis 1980, président de la Fondation Auschwitz. Etudiant à l'U.L.B., il réanime le mouvement Faucons Rouges sous l'occupation et y recrute de nombreux partisans armés. Arrêté en 1943, incarcéré à la prison de Saint-Gilles, il est envoyé à Malines, faute de preuves. Déporté par le XXII^e convoi à Auschwitz, il s'évade du sous-camp de Fürstengrube et rejoint l'Armée rouge. Il est rapatrié par Odessa en mars 1945. Maurice Goldstein, déporté, sera président du Comité international d'Auschwitz de 1976 jusqu'à sa mort en 1996, après y avoir représenté la Belgique depuis 1965. Il a fait ses études de médecine après son retour de déportation et fut professeur à l'U.L.B.

Jean Bloch

Maurice Pioro préside, lui, l'Union des Déportés juifs et, avec Claude Marinower, le Mémorial d'Anderlecht.

Rappelons aussi ces Juifs originaires de Belgique qui ont combattu dans la Résistance française, tels Gaston Brunschwig, tué dans le Vercors, et Georges Schnek, actuel président du Consistoire central israélite de Belgique, sous-lieutenant des Forces françaises de l'Intérieur, qui fut, à Toulouse et à Grenoble, un des fondateurs de l'organisation juive de combat. Arrêté et condamné, il fut emprisonné à Annecy, puis interné dans un camp en Savoie, d'où il s'évada pour reprendre la lutte clandestine dans des fonctions de direction et de coordination. Il allait aussi participer à l'organisation de l'évasion vers la Suisse d'enfants juifs menacés et à l'établissement d'un service social clandestin destiné aux familles réfugiées dans le Dauphiné et la Savoie.

A l'heure du souvenir des souffrances et des luttes pour le droit et les libertés, nous ne pouvons nous abstenir d'évoquer les volontaires venus de Belgique se joindre aux 7.000 combattants juifs de la guerre d'Espagne. Un monument érigé à Barcelone à l'initiative de Dov Lieberman rappelle leur combat. Forts de l'expérience acquise, un certain nombre d'entre eux ont fourni des cadres à la Résistance armée en Belgique sous l'occupation.

Guadalajara annonçait les champs de bataille de la Deuxième Guerre mondiale. Ceux qui ont connu Guernica en 1939 ont eu une vision prémonitoire de Rotterdam et de Coventry en 1940. Les agresseurs et leurs bombardiers comptèrent parmi ceux qui attaquèrent nos villes et dont la défaite, dans la bataille d'Angleterre, changea le cours de la guerre.

Il convient de souligner le rôle essentiel joué sous l'occupation par le Comité de Défense des Juifs, organisation clandestine qui a permis de sauver un nombre important de persécutés. C'était un lieu de rencontres secrètes d'hommes et de femmes, Juifs ou non, qui n'étaient pas tous membres du Comité, mais qui étaient unis par une commune volonté de participer à des missions difficiles et dangereuses: sauver des adultes et des enfants menacés. Parmi eux, les époux Jospa, Heiber et Perelman; Yvonne Nèvejean¹, Andrée Geulen, Ida Sterno, Renée Goldstuck, Emile Allard, Brigitte Moens, Paul Halter, le Dr Arnould, l'avocat Vandenberghe, Gustave Collet et de nombreux autres.

Sauver des Juifs

Nous avons conservé aussi le souvenir de ceux qui, repliés en France, y ont, tel Robert Estenne, mené une action courageuse et efficace dans le cadre de l'Oeuvre de Secours pour l'Enfance, et réussi à sauver de nombreux enfants en leur trouvant un gîte secret aussi sûr que possible, en dépit de la double menace de la Gestapo et de la Milice.

Rappelons enfin ce que firent des religieux tels que le père Bruno, l'abbé André et l'abbé Froidure, l'accueil fraternel d'un grand nombre de familles - telle celle du futur chanoine Houtart - et de plus de 165 institutions de toutes obédiences, couvrant l'ensemble du pays.

Tous accueillirent et sauvèrent, souvent au péril de leur vie, de très nombreux Juifs pourchassés par l'occupant. 4.000 enfants furent accueillis, cachés, nourris et éduqués dans des circonstances de grand danger.

¹ Présidente de l'Oeuvre nationale de l'Enfance.

La Communauté juive de Belgique et la Deuxième Guerre mondiale

Une plaque de bronze inaugurée par le prince Philippe témoigne de ce que la communauté juive de Belgique se souvient avec gratitude de ces hommes et de ces femmes clairvoyants et courageux.

Les encouragements et les interventions de la reine Élisabeth à l'heure des plus grands dangers demeurent dans les mémoires et dans les cœurs.

Dans les forces armées belges

Bien que leur combat ne s'inscrive pas dans l'objet de ce musée consacré avant tout à la déportation et à la résistance, nous voudrions rappeler brièvement qu'un nombre relativement important de Juifs ont pris part aux opérations de nos forces armées entre 1940 et 1945. La Fondation de la Mémoire contemporaine a relevé les noms d'un très grand nombre d'entre eux. Grâce aux récits des anciens combattants et résistants interrogés, leur liste continue à s'enrichir.

Un certain nombre de familles comptèrent des membres dans deux générations de combattants: en 1914-1918 et en 1940-1945. Parmi elles, les familles Cerf, Errera, Furst, Gottschalk, Heilporn, Hirsch, Pevtschin, Philippson et Wiener.

Certains de leurs membres, qui avaient combattu en 1914-1918, reprirent du service en 1940: le général Wiener, le major Alfred Errera, le commandant Walter Furst, le lieutenant-colonel Maurice Heilporn, le major Robert Hirsch, le major André Cerf, Edgar Gottschalk et d'autres. Le professeur Alfred Errera - officier d'artillerie des deux guerres et membre de l'Armée secrète - eut un fils et deux filles qui servirent pendant la Seconde Guerre mondiale. Élisabeth et Denise Errera² servirent en qualité d'infirmières militaires depuis mai 1940 jusqu'à la fin de la guerre dans des hôpitaux militaires belges et britanniques et à bord d'un navire britannique transportant des blessés. Le professeur Maurice Errera, son fils, membre du Groupe G sous l'occupation, s'engagea dans l'armée comme officier médecin. Il fut ensuite grièvement blessé dans les combats de la libération de la Flandre orientale et dut être amputé d'une jambe.

Quant aux enfants de l'avocat Maurice Heilporn - lui-même officier d'infanterie en 1914-1918 et, en 1940, résistant et évadé, puis affecté à Londres au Haut-Commissariat à la Sécurité de l'État - son fils aîné, Jean-Claude Heilporn, servit à l'unité parachutiste et fut sérieusement blessé en opérations. Il fut décoré de la Military Cross. Sa fille, Micheline Heilporn - de Mot, très active dans le service de renseignements et d'évasion Zéro en Belgique occupée et menacée d'arrestation, dut s'évader et apporta son expérience aux services secrets belges de Londres.

En ce qui concerne Maurice Heilporn, il succéda à Londres au professeur Herbert Speyer en qualité de conseiller juridique du gouvernement et exerça cette fonction jusqu'à son départ en opérations en 1944.

Sur tous les fronts

Depuis le premier jour de l'agression, le 10 mai 1940, au cours duquel le lieutenant du Génie Frédéric Kolinsky fut tué au nord d'Anvers, jusqu'en 1945, lorsque l'avion du lieutenant pilote Marcel Blanckstein de la Section belge de la R.A.F. s'abattit sur le Limbourg au cours d'une

² Cette dernière, aujourd'hui baronne Jean Bloch, fut, après la guerre, déléguée du Juge des Enfants et du Tribunal de la Jeunesse et volontaire sociale à la Centrale d'Oeuvres sociales juives.

Jean Bloch

mission, des Juifs ont été présents sur tous les fronts où nos forces étaient engagées. Nous ne pouvons naturellement évoquer ici que quelques-uns parmi eux. La plaque fixée à l'entrée d'une des synagogues d'Anvers porte le nom de 13 fidèles de cette seule synagogue qui furent "tués à l'ennemi".

Certains militaires, après avoir participé à la campagne de mai 1940, continuèrent le combat dans la Résistance et y donnèrent leur vie: le lieutenant Maurice Wolf, un sculpteur de talent, commandant de compagnie au 2^e Régiment de Grenadiers, fut très grièvement blessé au canal Albert au premier jour de l'attaque. Dès sa sortie de l'hôpital, il entra dans la Résistance à Bruxelles. Arrêté, il fut condamné à dix ans de travaux forcés, incarcéré à Siegburg, puis transféré à Mauthausen, où il fut exécuté le 17 juin 1942.

Israël Helfgott fit campagne au 6^e Régiment de ligne. Sous l'occupation, il commanda une compagnie de résistants à Anvers à partir de 1942 et fut tué le 27 avril 1943 au cours d'une opération montée contre une assemblée de collaborateurs au Sportpaleis.

Pendant la campagne de mai, Albert Wellner et Benjamin Zeldenrust furent tués en tentant, avec leur unité du Génie, de retarder l'avance ennemie par la destruction d'un pont dans la province d'Anvers. Le commandant d'artillerie Robert Hirsch, commandant de batterie en 1914-1918 et commandant de groupe en 1940, fut blessé en Flandre occidentale et Joseph Garfunkel fut tué lors de la bataille de la Lys. Le pianiste et musicologue Jacques Stehman, qui s'illustrera plus tard dans les commentaires du Concours Reine Elisabeth, servit au 2^e Régiment de Carabiniers sur le canal Albert dans la compagnie du lieutenant Jean Bloch.

Après la capitulation du 28 mai, une partie de l'armée fut faite prisonnière et de nombreux officiers, sous-officiers et soldats furent internés en Allemagne dans des conditions pénibles, mais généralement conformes au droit de la guerre. Parmi eux, le général Ernest-Edouard Wiener³, chef des transmissions de l'Armée et président du Consistoire central israélite de Belgique, l'avocat Alexis Goldschmidt, blessé dans les premiers combats, hospitalisé par l'ennemi et envoyé dans un stalag en Silésie⁴, l'avocat Marcel Kirschen, futur magistrat, le professeur Albert Maurice, futur secrétaire général de l'Université d'Elisabethville, Alex Zeitlin, Wolf Zouckerman, Adrien Blum, James Loebel, Robert Weill, Jean Marx et d'autres.

Quelques combattants de mai 1940 furent blessés en tentant de rejoindre les forces alliées après la capitulation de l'armée de campagne. Robert Hirsch fut évacué dans un hôpital en Angleterre, mais l'avocat Saül Pinkus fut relevé et soigné par l'ennemi, puis ultérieurement déporté. Son sort est resté inconnu.

D'autres combattants réussirent à gagner le périmètre de Dunkerque entre le 28 mai et le 1^{er} juin 1940. Il se joignirent aux unités françaises et britanniques dans le but de continuer à combattre.

³ Le nom du général Wiener a été donné au foyer des professeurs de l'Ecole royale militaire. Il avait été décoré de la Military Cross en 1914-1918.

⁴ Il publiera, en 1984, un beau roman qui aura sa captivité pour cadre: *L'espoir barbelé*. Le retour du prisonnier sera le thème d'excellentes nouvelles. Il est aussi l'auteur de très beaux poèmes écrits pendant sa captivité. Il allait devenir le premier président de la section belge du Congrès juif mondial.

La Communauté juive de Belgique et la Deuxième Guerre mondiale

Certains gagnèrent la France pour y rejoindre nos unités de réserve. Après l'armistice français, un certain nombre d'entre eux réussirent à gagner la Grande-Bretagne et les Forces belges qui s'y reconstituaient.

D'autres, ayant regagné leur domicile sous l'occupation, s'évadèrent et, par des voies clandestines, traversèrent la France occupée et celle de Pétain, l'Espagne de Franco, le Portugal de Salazar, et parfois l'Afrique du Nord contrôlée par Vichy.

Un grand nombre d'entre eux furent arrêtés et incarcérés dans des prisons espagnoles, puis au camp de Miranda de Ebro, ou en Algérie, au Fort Dupeyré, et ultérieurement relâchés⁵.

Un des frères Sasserath, qui tentait de rallier Gibraltar dans une petite embarcation, disparut en Méditerranée. Ceux qui réussirent à gagner Gibraltar, Lisbonne, puis la Grande-Bretagne, rejoignirent immédiatement nos Forces armées. Le premier sergent-major Raymond Bloch fut tué en service commandé lors d'une attaque aérienne sur Londres.

Environ 45 volontaires juifs servirent à la Section belge de la R.A.F., parmi lesquels le lieutenant pilote Georges Kleinberg, tué au cours d'une mission de bombardement sur la Ruhr, le 22 juin 1943 et le lieutenant pilote de chasse Henri Goldsmit, qui fut abattu au-dessus de Dordrecht le 3 novembre 1944. Quelques-uns furent formés à la Royal Canadian Air Force et le jeune candidat pilote P. Soesman y fut tué à l'entraînement; d'autres furent entraînés à la South African Air Force, dont les lieutenants pilotes Marcel Blanckstein et Georges Engelberg, qui combattirent dans ses escadrilles.

D'autres volontaires s'engagèrent à la Section belge de la Royal Navy. Citons le lieutenant de corvette David Pels, d'abord affecté au sous-marin britannique Talbot à Malte, puis au fameux H.M.S. Ultor, qui couvrit le débarquement d'Anzio et coula 28 navires ennemis en Méditerranée.

Rappelons aussi que Michel Brodsky servit à bord d'un navire de la flotte d'escorte de la première vague d'assaut, à Arronanches, le 6 juin 1944.

Des évadés se portèrent volontaires pour des missions secrètes. L'avocat Jules Wolf⁶ compta parmi eux et fut parachuté en territoire occupé. Le capitaine Georges Aronstein⁷ a été, aux côtés du procureur Fernand Lepage et du major Henri Bernard, un des chefs de l'équipe organisatrice de ces missions, collaborant avec le Political Warfare britannique. Robert Rothschild⁸, futur ambassadeur et chef de cabinet de Paul-Henri Spaak, dirigeait l'antenne du renseignement belge à Lisbonne avant de prendre la tête de notre ambassade auprès de Tchang Kai-Chek, à Tchung-King.

⁵ Parmi ceux qui ont été détenus en Algérie, on compte l'avocat Gilbert Sadi-Kirschen et Claude Bloch, deux volontaires dont il sera question plus loin.

⁶ Il fut, après la guerre, administrateur de l'A.I.V.G. (Aide aux Israélites Victimes de la Guerre), l'actuel Service social juif (S.S.J.).

⁷ Le futur président de la Ligue belge des Droits de l'Homme et administrateur du S.S.J. Résidant en Argentine, il avait rejoint la Grande-Bretagne au cours de l'été de 1940, après avoir traversé l'Atlantique-Sud à bord d'un navire qui fut torpillé au large de Bathurst.

⁸ Son frère, Marcel Rothschild, servait à l'Escadron blindé de la Brigade Piron.

Jean Bloch

Une unité de commandos fut constituée en 1942 et participa aux combats en Italie, en Yougoslavie, à l'île d'Yeu et à Walcheren. Les frères Kowarski appartenaient à cette unité.

Constituée à la même époque, l'unité de parachutistes allait opérer par petits groupes derrière les lignes allemandes. Le capitaine Gilbert Sadi-Kirschen⁹ fut d'abord parachuté dans la région de Chartres, puis en Picardie, où il s'empara du plan de défense allemand sur la Somme. Il opéra ensuite pendant de longs mois derrière les lignes ennemies à Arnhem, transmettant des renseignements et assurant l'évasion de membres des unités encerclées de la 1^{ère} Division aéroportée britannique et de membres de la Résistance néerlandaise en danger.

Roger Nightingale, de la même unité parachutiste, se distingua dans les Ardennes, puis aux Pays-Bas.

Un certain nombre d'officiers servirent à la Liaison opérationnelle. Parmi eux, le capitaine Roger Levi, futur président de la Communauté Israélite de Bruxelles, après avoir commandé une compagnie d'infanterie, fut affecté au 113^e Régiment d'Artillerie britannique, servit dans la région de Nijmegen, sur le Waal, puis sur la Meuse, lors de l'offensive des Ardennes.

Le capitaine Maurice Frey, attaché à la 152^e Brigade d'Infanterie britannique, fut grièvement blessé lors d'une reconnaissance dans la région de Loon-op-Zand, aux Pays-Bas, et dut être amputé. Sa sœur, Rebecca, servit dans les auxiliaires de la R.A.F. à la même époque.

Le capitaine Raymond Abrahams¹⁰, après avoir commandé une compagnie et accompli plusieurs missions de liaison, fut chargé d'importantes émissions de radio vers le pays occupé, puis vers les régions libérées.

Le capitaine Paul Philippson, futur président du Consistoire central israélite de Belgique, s'était distingué pendant la campagne de mai 1940 en Flandre zélandaise, alors qu'il servait au 2^e Régiment de Guides. Ayant rejoint les Forces belges en Grande-Bretagne, il fut affecté à l'unité blindée, puis chargé, en 1944 et 1945, d'opérations de liaison par la Mission militaire belge au Grand Quartier Général interallié.

Le capitaine Frédéric Walch servit comme officier de liaison auprès du Royal Corps of Signals. Le capitaine Sylvain Troeder, descendant des fondateurs de Minerva, une entreprise anversoise de construction d'automobiles qui eurent leur célébrité au début du siècle, fut affecté à un Régiment du Lancashire. Un universitaire gantois, Henri Cohn, dissimula la très grave maladie dont il souffrait pour pouvoir s'engager dans les forces de terre et y servit comme officier de liaison.

Le lieutenant Jacques Hirsch, attaché au 123^e Régiment d'Artillerie britannique, couvrit le repli de l'état-major du régiment dans une situation périlleuse, en desservant seul une mitrailleuse d'arrière-garde. Il sauva et ramena dans les lignes un officier blessé¹¹.

⁹ Il fut décoré de la D.S.O. par le maréchal Montgomery et devint ultérieurement bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Bruxelles et doyen de l'Ordre national des Avocats de Belgique.

¹⁰ Futurs membres du Consistoire central israélite de Belgique.

¹¹ Le lieutenant Jacques Hirsch a été décoré de la Military Cross par le maréchal Montgomery.

La Communauté juive de Belgique et la Deuxième Guerre mondiale

Engagé volontaire en 1940, Léo Steigrad¹⁰ s'évada par la France et fut interné au camp de Rivesaltes. Libéré, il arriva à Gibraltar par des voies clandestines, d'où il gagna la Grande-Bretagne. Nommé officier et affecté au corps de liaison, il fut attaché successivement à une division britannique et à une division américaine et servit pendant la plus grande partie de la campagne de la Libération en qualité d'officier de liaison belge auprès du commandement de la 4^e Ligne de Communication, de la Normandie aux Pays-Bas.

Belge résidant en Amérique du Sud, Raphaël Haardt se porta volontaire à Buenos Aires, gagna l'Afrique, où il servit aux West African Rifles avant de rejoindre les Forces Belges en Grande-Bretagne.

Joe Zucker, officier spécialisé dans le charroi automobile, fut, pendant la campagne de la Libération, détaché auprès du général britannique commandant la Région d'Anvers, alors que l'ennemi tenait encore les bouches de l'Escaut et les lisières nord de l'agglomération. Il fut son conseiller d'affaires civiles et l'adjoint militaire du gouverneur de la province.

Freddy Wolf, officier conseiller d'affaires civiles affecté au Haut-Commissariat à la Sécurité de l'Etat, prépara et prit part à la réorganisation de l'administration du pays dès la libération partielle du territoire. Le maréchal des logis Jules May, fils de Joseph May, qui fut président du Consistoire, fut attaché à la Military Police britannique, tandis que le sergent Max Rosan servait à l'état-major du chef de la liaison belge auprès des Forces alliées et le sergent Léon Maierdorf était adjoint à l'officier de ravitaillement à l'état-major du colonel B.E.M. Piron. Il se signala après la guerre comme mécène de l'Université hébraïque de Jérusalem.

La Première Brigade "Libération", dite Brigade Piron, participa à la campagne de Normandie dans le cadre des opérations de la 6^e Division aéroportée, puis de la 49^e Division britanniques. Le capitaine René Didisheim, membre de l'Armée secrète, puis évadé, fut un des plus proches collaborateurs du colonel B.E.M. Piron, au sein de son état-major. C'est cette brigade qui libéra la côte normande de Courseules à Honfleur, et le lieutenant Benjamin Pinkous¹² fut mortellement blessé le 25 août 1944 dans ces combats. Puis, après avoir franchi la Seine, la Brigade participa à l'avance foudroyante du XXX^e Corps britannique vers la Belgique et, au sein de la Division blindée de la Garde, à la libération de Bruxelles, où un futur président du Consistoire fut le premier officier belge à entrer, le 3 septembre 1944, avec l'unité de reconnaissance des Welsh Guards.

Ayant repris l'offensive vers le Limbourg et libéré des prisonniers politiques du camp de Bourg-Léopold, elle participa à la couverture de l'avance vers Arnhem en tenant le canal de Wessem, dans le Limbourg néerlandais. Une forte patrouille, commandée par le capitaine Raymond Moos, s'empara de Maaseik. Au cours des durs combats qui suivirent, le maréchal des logis Nathan Grunstein fut tué le 31 octobre et le 1^{er} sergent-major Robert Silberman¹³ tomba le 11 novembre 1944.

Pendant ces campagnes, le Service de Santé de la Brigade fut assuré, entre autres, par le lieutenant médecin Gol, le père du futur vice-premier

¹² Ce fut le premier officier de la Brigade Piron tué en Normandie.

¹³ Son nom a été donné à un mess du camp de Beverlo.

Jean Bloch

ministre, par le lieutenant médecin Roger Linz et par le lieutenant médecin Henri Reinhold, qui allait devenir professeur et chef de service à l'Institut Bordet, tandis que le futur docteur et lieutenant-colonel médecin Claude Bloch, encore officier d'infanterie à l'époque, commandait le peloton de mortiers d'une unité motorisée.

Renforcée de nombreux volontaires et réorganisée à St-Nicolas-Waas, la Brigade participa aux opérations de la 1^{ère} Armée canadienne entre le Waal et le Lek et le capitaine Étienne Kirschen¹⁴, futur professeur à l'Université libre de Bruxelles, sera blessé face à la Grebbe Linie.

Avocat, évadé de Belgique avec l'abbé Froidure, Jacques Wiener put embarquer à Cadix pour Terre-Neuve. Dès son arrivée au Canada, il rejoignit le détachement belge au camp de Cornwall, dans l'Ontario, puis embarqua avec lui à Halifax dans un convoi à destination de l'Ecosse. Officier de liaison à l'état-major de la Brigade Piron, il fut très grièvement blessé au printemps de 1945, et dut subir une longue hospitalisation. Il a été le plus jeune conseiller communal du pays et un remarquable bourgmestre de Boitsfort. Sa sœur a été une brillante présidente du Conseil national des Femmes belges.

Il convient de rappeler aussi ceux qui servirent dans les corps expéditionnaires et les campagnes de la Force publique du Congo belge de l'époque, en Abyssinie, au Nigéria, en Egypte et en Palestine.

Évoquons ici une famille anversoise exemplaire, les Zucker, dont les quatre fils servaient comme officiers: Joe - dont il a été question plus haut -; Sylvain, qui participa aux campagnes de la Brigade Piron; Eddy, officier d'infanterie, et Jack, officier médecin, qui ont tous deux pris part aux expéditions de la Force publique du Congo en Afrique et au Moyen-Orient.

Parmi les volontaires de guerre les plus âgés, on comptait Edgar Gottschalk, ancien combattant de 1914-1918 et cousin du futur président du Consistoire central israélite de Belgique; Jules Bloch, fils du grand-rabbin Armand Bloch, qui fut arrêté par les Allemands pour ses sermons intransigeants pendant la guerre 1914-1918, et René Aronstein, frère aîné de l'avocat Georges Aronstein.

Ces combattants et tous leurs camarades n'ont, certes, pas nécessairement leur place dans un musée voué surtout à la déportation et à la résistance. Mais ils doivent en occuper une dans l'histoire de cette guerre aux côtés de tous leurs camarades de combat et dans la mémoire de nos concitoyens.

Il s'en trouva quelques-uns parmi eux, au nombre desquels Alexis Goldschmidt¹⁵, Gilbert Sadi-Kirschen, Léon Maiersdorf, Richard Kouperman et Henri Reinhold qui jouèrent, à l'issue de la guerre, aux côtés des époux Perelman, un rôle discret mais efficace dans le soutien de l'accession à l'indépendance de l'État d'Israël.

Déportés, résistants et combattants juifs de la Seconde Guerre mondiale font partie du patrimoine de la communauté juive de Belgique, du pays et de l'humanité, comme y appartiennent ceux qui ont, pendant le conflit,

¹⁴ Commandant en second de l'unité de transmissions, il eut parmi ses adjoints le 1^{er} sergent Sylvain Mirmovitch et les frères Gérofi.

¹⁵ Alexis Goldschmidt fut, ultérieurement, nommé chef de cabinet du vice-premier ministre Lilar.

La Communauté juive de Belgique et la Deuxième Guerre mondiale

tenté, dans les domaines malheureusement limités auxquels ils avaient accès, d'adoucir le sort des hommes et des femmes qui ont connu des privations et des souffrances. Parmi eux, Max Gottschalk, officier d'infanterie en 1914-1918, fut actif dans des institutions caritatives américaines, des associations sociales juives et dans l'organisation du rapatriement, dans le cadre de l'U.N.R.R.A, Monique Katz, au Service des Prisonniers de Guerre du Comité international de la Croix-Rouge, et Marc Schreiber, ancien chef de cabinet de Paul-Henri Spaak, puis directeur de la Division des Droits de l'Homme aux Nations-Unies.

Chacun de ceux qui ont lutté et chacun de ceux qui ont souffert pendant la Deuxième Guerre mondiale lancent un appel fervent à la fidélité, à la solidarité et à la vigilance de tous les hommes de bonne volonté, au service d'un humanisme répondant aux espoirs de ceux qui ont donné leur vie et aux ambitions des hommes de notre temps.

Seul un nombre limité de résistants et de combattants a pu être cité ici. La Fondation de la Mémoire contemporaine poursuit son travail de recherche et de publication. Un texte plus complet est en préparation. Dès à présent, nous pouvons annoncer que, parmi d'autres, les notices suivantes sont en préparation:

Paul Maurice, lieutenant médecin à la Section belge de la R.A.F. ;
Henri Katzensgold (dit Cassen), sous-lieutenant d'artillerie en 1939, capitaine-commandant à la Force publique du Congo belge de 1940 à 1945 ;
Charles Weisbart, volontaire à la Compagnie A du 1^{er} Bataillon des Forces belges en Grande-Bretagne, puis à la Brigade Piron ;
Emile Haussmann ;
Albert Wolfgang, du 5^e Régiment de ligne depuis 1934, participe avec le grade de sergent à la campagne de mai 1940 ;
Israël Steigrad, frère de Léo Steigrad, participe à la campagne de mai 1940 au 6^e Régiment de ligne et, de fin 1940 à 1945, sert dans l'armée américaine.
Alfons Weinstein ;
Harry Patcas, adjudant dentiste aux Forces belges en Grande-Bretagne ;
Jacqueline Zielinski, infirmière à la Croix Rouge de Belgique à Londres, mise à la disposition de l'armée en 1944 ;
Isaac Lévy, sergent à la Section belge de la R.A.F. ;
Léon Zielinski, premier-sergent, participe à toutes les campagnes de la Brigade Piron ;
Maurice Landau, caporal à l'Escadron 350 de la Section belge de la R.A.F. ;
Herbert Stelman, sert au 4^e Peloton d'assaut de la 2^e Compagnie de la Brigade Piron ; Armand Frohman sert dans une unité de la Brigade Piron ;
Lucien Steinberg sert dans une unité de la Brigade Piron ;
Isi Unterman.

DE JOODSE GEMEENSCHAP VAN BELGIË EN DE TWEEDE WERELDOORLOG OVER HET JOODS MUSEUM VAN DEPORTATIE EN VERZET

Baron Jean BLOCH

Eén na één verdwijnen de laatste overlevenden van een tijdperk getekend door een vaak wanhopige strijd, door de verschrikkingen van het leven in de uitroeiingskampen maar evenzeer door merkwaardige daden van solidariteit.

Na een paar aspecten van de verplichte tewerkstelling, de razzia's en de deportatie te hebben beschouwd, houdt het Museum van Deportatie en Verzet - geïnspireerd door de heer Nathan Ramet - zich nu bezig met het Verzet, o.a. dit unieke voorval in Europa: de overval van het XXste konvooi in Boortmeerbeek, in Oost-Brabant, waarin Dr. Georges Livschitz en zijn vrienden Robert Maistriau en Jean Franklemon een beslissende rol speelden.

Laten we het hier ook hebben over Alexander Weiss die, dadelijk na zijn ontsnapping tijdens de aanval van het XXste konvooi, de leiding nam over een groep partizanen en die in een gevecht in het Zoniënwoud, waar munitiedepots van de vijand opgeslagen waren, sneuvelde.

De joodse strijd

Onder diegenen die tijdens de nazi-bezetting hebben kunnen deelnemen aan deze strijd, was er een relatief belangrijk aantal joden. Zij hebben in de moeilijkste en gevaarlijkste omstandigheden aan de heldhaftige ondergrondse strijd deelgenomen, vaak met de dood als gevolg.

Naast het memoriaal van Anderlecht herinnert het monument voor de joodse verzetstrijders ons aan hen. Tweehonderdtweeënveertig onder hen vielen tijdens de strijd of werden terechtgesteld door de vijand. Daar we ze hier niet allen kunnen opsommen, beperken we ons hier tot de gedachtenis van:

- Abraham Fogelbaum, advocaat, strijder van mei 1940, was actief in een ontsnappingsnetwerk. Hij werd aangehouden en terechtgesteld als franc-tireur in januari 1942.
- Adelin Hartveld, advocaat, strijder van mei 1940, die hetzelfde lot kende als zijn confrater en vriend.
- Jeanne Goldsobel, advokate, verzetstrijdster, lid van het Onafhankelijkheidsfront, overleden in 1942 in Dachau.
- Mala Zimetbaum, een Antwerpse vrouw die op 24-jarige leeftijd werd gedeporteerd. In april 1944 ontsnapte ze uit Auschwitz maar werd ze weer opgepakt en ter dood veroordeeld. Ze verkoos zelfdoding. Primo Levi zou haar later in zijn geschriften herdenken.
- Nicolas Löwenwirth, één van de verantwoordelijken van de bewapening van de Partizanen, gefusilleerd op 15 maart 1943.
- Henri Dobrzinski, lid van de partizanen in Brussel, aangehouden op 14 april 1943 en op 14 juli 1943 terechtgesteld op de Nationale Schietbaan.

Jean Bloch

- Sam Potasznik en zijn vrienden Rosenzweig en Weichman, gefusilleerd op 9 september 1943 op de Nationale Schietbaan.
- Henri Susskind, afkomstig van Borgerhout, aangehouden te Charleroi op 30 oktober 1943 en terechtgesteld op 25 januari 1944.

Een universitaire stichting, de stichting Wiener-Anspach, doet de naam van Philippe Wiener, een verzetstrijder gefusilleerd door de bezetter, voortduren; de naam van de advocaat Maxime Van Praag, één van de leiders van de clandestiene pers en chef van de Dienst Zero, in juli 1944 aangehouden en gefolterd, naar Breendonck, Sachsenhausen, Dora en Mauthausen gedeporteerd, werd aan een laan in Ukkel gegeven; een square van dezelfde gemeente kreeg de naam van Maurice Raindorf, een op 13 maart 1943 gefusilleerde verzetstrijder. De naam van Rik Szyffer is vanaf de eerste dagen van de bezetting aan het verzet verbonden, wanneer hij een "Jeugdfront voor de Vrijheid" op touw trachtte te zetten. Hij werd in 1942 in Gent aangehouden, door een Duitse krijgsraad veroordeeld en in de gevangenis van Leuven opgesloten. Op 16 februari 1943 ontsnapt hij samen met zijn vriend Zoltan Simon uit de gevangenis en herneemt hij zijn ondergrondse activiteiten. Hij wordt weer aangehouden te Aalst, ontsnapt opnieuw en wordt zwaar gewond door zijn achtervolgers. In het ziekenhuis van Aalst zal een "sanitaire verzetsorganisatie" hem aan de waakzaamheid van zijn bewakers onttrekken en zijn been amputeren. Hij wijdt zich dan aan de inlichtingsdienst, zal door de Gestapo worden aangehouden en in Mechelen gevangen gehouden tot zijn bevrijding op 4 september 1944. Hij wordt dan benoemd tot adjunct-commandant van het 3de Regiment van het Korps 04 van de Gewapende Partizanen te Brussel. Hij is de voorzitter van de Vereniging van Joodse Oud-Verzetsleden en nationaal oud-voorzitter van het Onafhankelijkheidsfront.

Laten we het even hebben over de uitzonderlijke rol die de advokate Geneviève Pevtschin vanaf het begin van de bezetting naast William Ugeux en André Rostenne speelde. Zij was één van de leiders van het clandestiene "La Libre Belgique" en van een inlichtings- en ontsnappingsnetwerk. Na haar aanhouding in 1942 werd zij veroordeeld door een Duitse oorlogsraad en in de gevangenis van Sint-Gillis opgesloten alvorens naar Duitsland overgebracht te worden. Samen met een andere gevangene werd zij gerepatriëerd door Paul M.G. Lévy, één van de stichters van de geheime telecommunicatiediensten Samoyède, toekomstige professor aan de Université Catholique de Louvain en voorzitter van het Nationaal Memoriaal van Breendonck. Geneviève Pevtschin zou de eerste Belgische vrouw worden die tot magistraat benoemd werd en de eerste Belgische afgevaardigde bij de Commissie voor Mensenrechten van de Raad van Europa in Straatsburg. Mevrouw Janssen-Pevtschin is heden erevoorzitster bij het Hof van Beroep van Brussel. Haar broer, Guy Pevtschin, was via Spanje gevlucht, waar hij aangehouden werd en in het kamp van Miranda de Ebro opgesloten. Later diende hij bij de Geheime Parachutisten.

De Antwerpse advocaat Marcel Marinower, tweetalig auteur, aanstaande secretaris-generaal van het Centraal Israëlitisch Consistorie van België. Paul Halter, gewapend verzetslid, gedeporteerd en sinds 1980 voorzitter van de Auschwitz-Stichting. Als student aan de U.L.B. blaast hij tijdens de bezetting nieuw leven in de beweging van de Rode Valken en werft er een groot aantal Gewapende Verzetstrijders aan. Hij wordt in 1943 aangehouden, in de gevangenis van Sint-Gillis opgesloten en bij gebrek aan bewijs naar Mechelen gestuurd. Met het XXIste konvooi wordt hij

De Joodse Gemeenschap van België en de Tweede Wereldoorlog

naar Auschwitz gedeporteerd, maar hij ontsnapt uit het onder-kamp van Fürstengrube en voegt zich bij het Rode Leger. In maart 1945 zal hij door Odessa worden gerepatriëerd. Maurice Goldstein, een gedeporteerde, zal voorzitter worden van het Internationaal Auschwitz Comité van 1976 tot aan zijn dood in 1996. Vanaf 1965 was hij er de vertegenwoordiger van België. Na zijn terugkeer van de kampen, ondernam hij studies in de geneeskunde en werd hij professor aan de U.L.B.

Laten we de uit België afkomstige Joden, die in het Verzet in Frankrijk hebben gestreden, niet vergeten. Mensen zoals Gaston Brunschwig, in de Vercors gesneuveld, en Georges Schnek, heden voorzitter van het Centraal Israëlitisch Consistorie van België, onderluitenant van de Franse Binnenlandse Strijdkrachten, één van de stichters van de joodse strijdorganisatie te Toulouse en Grenoble. Hij werd aangehouden, veroordeeld en opgesloten in Annecy om nadien in een kamp in de Savoie geïnterneerd te worden. Nadat hij uit dit kamp was ontsnapt, hernam hij de ondergrondse strijd in dirigerende functies. Hij zou ook meewerken aan het organiseren van de ontsnapping van bedreigde joodse kinderen naar Zwitserland en het op touw zetten van een ondergrondse sociale dienst bestemd voor uitgeweken families die in de Dauphiné en de Savoie waren beland.

Nu het moment voor de herinnering aan het lijden en aan de strijd voor recht en vrijheid is aangebroken, kunnen we het niet laten hier te spreken over de vrijwilligers die zich vanuit België toevoegden aan de 7000 joodse strijders van de Spaanse burgeroorlog. Ter nagedachtenis van hun strijd werd er, op initiatief van Dov Lieberman, in Barcelona een monument opgericht. Gesterkt door hun ervaring, hebben een aantal van hen het gewapend verzet in België tijdens de bezetting van een kader kunnen voorzien.

Guadalajara kondigde de veldslagen van de Tweede Wereldoorlog aan. Zij die in 1939 Guernica hebben gezien, hebben een aankondigende visie gehad van Rotterdam en van Coventry in 1940. De bommenwerpers van de agressor zouden later onze steden aanvallen. Hun nederlaag bij de Slag om Engeland betekende een kentering in het beloop van de oorlog.

Het redden van Joden

Het is passend de essentiële rol die het Comité ter Verdediging van de Joden tijdens de bezetting heeft gespeeld, hier te beklemtonen. Deze clandestiene organisatie liet toe talrijke vervolgd te redden. Het werd een oord van geheime samenkomsten van mannen en vrouwen, joods of niet, lid of geen lid van het Comité, maar die eendrachtig bewogen werden door de gemeenschappelijke wil samen te werken aan een moeilijke en gevaarlijke opdracht: het redden van de bedreigde kinderen en volwassenen. Onder hen de echtparen Jospa, Heiber en Perelman, Yvonne Nèvejean¹, Andrée Geulen, Ida Sterno, Renée Goldstuck, Emile Allard, Brigitte Moens, Paul Halter, Dr. Arnould, advocaat Van den Berghe, Gustave Collet en vele anderen.

Wij herinneren ons ook hen die, zoals Robert Estenne, in Frankrijk teruggedreven, op een moedige en efficiënte manier in het kader van de "Oeuvre de Secours pour l'Enfance" gehandeld hebben en erin geslaagd zijn tal van kinderen te redden door hen een zo verborgen

¹ Voorzitter van het Nationaal Werk voor Kinderen.

Jean Bloch

mogelijke verblijfplaats te bezorgen ondanks de dubbele bedreiging die de Gestapo en de Militie vormden.

Laten we uiteindelijk niet vergeten al wat geestelijken zoals Pater Bruno, de abten André en Froidure hebben gedaan, de warme ontvangst van een groot aantal families, zoals die van de aanstaande kanunnik Houtart, en van meer dan 165 instituten – van alle overtuigingen - in het hele land.

Allen onthaalden en redden een groot aantal Joden die vervolgd waren door de bezetter, een vaak levensgevaarlijke onderneming. Vierduizend kinderen werden onthaald, verborgen, gevoed en opgevoed in uiterst gevaarlijke omstandigheden.

Een bronzen gedenkplaat, ingehuldigd door prins Philippe, getuigt van de dankbaarheid van de joodse gemeenschap van België jegens deze moedige en klaarkijkende mannen en vrouwen.

De aanmoedigen en de tussenkomsten van koningin Elisabeth op de donkerste uren staan in onze geheugens en onze harten gegrift.

Sommige families, zoals de families Cerf, Errera, Furst, Gottschalk, Heilporn, Hirsch, Pevtschin, Philippson en Wiener leverden twee generaties strijders: deze van 1914-1918 en die van 1940-1945. Sommigen van hen dienden zowel in 1914-1918 als in 1940-1945 : de generaal Wiener, de majoor Alfred Errera, de commandant Walter Furst, de luitenant-kolonel Maurice Heilporn, de majoor Robert Hirsch, de majoor André Cerf, Edgar Gottschalk en anderen.

*De Belgische
Strijdkrachten*

Eén zoon en twee dochters van professor Alfred Errera, artillerieofficier tijdens beide oorlogen en lid van het Geheime Leger, hebben tijdens de laatste wereldoorlog gediend. Elisabeth en Denise Errera² dienden - vanaf mei 1940 tot het einde van de oorlog - in de hoedanigheid van militaire verpleegsters in Belgische en Britse militaire ziekenhuizen en aan boord van een Brits schip dat gewonden vervoerde. Professor Maurice Errera, zijn zoon, was tijdens de bezetting lid van de Groep G en diende in het leger als officier-geneesheer. Hij zou later zwaar gewond geraken tijdens de bevrijdingsveldtocht in Oost-Vlaanderen. Zijn been moest geamputeerd worden.

Jean-Claude Heilporn, de oudste zoon van advocaat Maurice Heilporn (officier in de infanterie in 14-18, verzetsstrijder en één van de ontsnapt in 1940, aangesteld bij het Hoog-commissariaat voor de Staatsveiligheid), diende bij de parachutisteneenheid en werd zwaar gewond tijdens operaties. Hij werd onderscheiden met de Military Cross. De dochter van Maurice Heilporn, Micheline Heilporn-de Mot, was zeer actief in de inlichtings- en ontsnappingsdienst Zero. Bedreigd met een aanhouding moest ze vluchten. Haar ervaring werd later benut door de Belgische Geheime diensten in Londen. Maurice Heilporn volgde in Londen professor Herbert Speyer op in de hoedanigheid van juridisch raadgever van de regering en dit tot zijn vertrek voor operaties in 1944.

² Laatstgenoemde, heden Barones Jean Bloch, werd na de oorlog afgevaardigde van de Jeugdrechtbank en vrijwilligster bij de Centrale voor Sociale Joodse Werken.

De Joodse Gemeenschap van België en de Tweede Wereldoorlog

Joden waren aanwezig op alle fronten, vanaf de eerste dag van de aanval, op 10 mei 1940, dag waarop genieluitenant Frédéric Kolinsky in het noorden van Antwerpen gedood werd, tot in 1945, wanneer het vliegtuig van luitenant-piloot Marcel Blanckstein van de Belgische sectie van de R.A.F. tijdens een opdracht in Limburg neerstortte. Wij kunnen het uiteraard slechts hebben over enkelen onder hen. Een gedenkplaat aan de ingang van een synagoog in Antwerpen herinnert ons de naam van dertien gelovigen van deze synagoog die tijdens de oorlog sneuvelden.

Sommige militairen die aan de veldtocht van mei 1940 deelnamen en de strijd in het Verzet doorzetten, lieten hierbij het leven: luitenant Maurice Wolf, een talentvolle beeldhouwer, compagniecommandant bij het 2de regiment Grenadiers, werd bij de eerste dag van de aanval nabij het Albertkanaal zeer zwaar gewond. Zodra hij uit het ziekenhuis ontslaan werd, werd hij actief in het verzet in Brussel. Hij werd aangehouden, veroordeeld tot 10 jaar dwangarbeid, opgesloten in Siegburg en in Mauthausen waar hij op 17 juni 1942 terechtgesteld werd.

Israël Helfgott nam bij het 6de Linierregiment deel aan de veldtocht. Vanaf 1942, voerde hij het bevel over een compagnie van partizanen. Hij werd op 27 april 1942 gedood tijdens een actie tegen een samenkomst van collaborateurs in het Sportpaleis.

Albert Wellner en Benjamin Zeldenrust werden tijdens de veldtocht van mei 1940 gedood terwijl ze samen met hun Genie-eenheid de opmars van de vijand trachtten te vertragen door een brug in de provincie Antwerpen op te blazen. Robert Hirsch, batterijcommandant in 14-18 en bevorderd tot groepscommandant in 1940, werd in West-Vlaanderen gewond; Joseph Garfunkel kwam om tijdens de veldslag aan de Leie. De pianist en musicoloog Jacques Stehman, die zich later zou onderscheiden bij het becommentariëren van de Koningin Elisabeth Wedstrijd diende bij het 2de regiment Carabiniers aan het Albertkanaal, in de eenheid van luitenant Jean Bloch.

Na de capitulatie van 28 mei werd een deel van het leger gevangengenomen. Een groot aantal officieren, onderofficieren en soldaten werden in moeilijke omstandigheden – hoewel dit meestal in overeenstemming was met het oorlogsrecht - in Duitsland geïnterneerd. Onder hen Generaal Ernest-Edouard Wiener³, hoofd van de transmissietroepen van het leger en voorzitter van het Centraal Israëlitisch Consistorie van België; advocaat Alexis Goldschmidt, gewond tijdens de eerste gevechten, door de vijand in het ziekenhuis opgenomen en overgebracht naar een stalag in Silesië⁴; advocaat Marcel Kirschen, aanstaande magistraat; professor Albert Maurice, toekomstig secretaris-generaal van de Universiteit van Elisabethville; Alex Zeitlin; Wolf Zouckerman; Adrien Blum; James Loebel; Robert Weill; Jean Marx en anderen.

³ Zijn naam werd aan een foyer voor professoren van de Koninklijke Militaire School gegeven. Hij was met de Military Cross onderscheiden.

⁴ Hij zal in 1984 een heel mooie roman over zijn gevangenschap publiceren: "L'Espoir Barbelé". *De terugkeer van de gevangene* zal het thema worden van uitstekende novellen. Tevens is hij de auteur van zeer mooie gedichten geschreven tijdens zijn gevangenschap. Hij zou de eerste voorzitter van het Coördinatiecomité van de Joodse Organisaties van België worden.

Jean Bloch

Een paar militairen die aan de veldtocht van mei 1940 hadden deelgenomen en na de capitulatie van het veldleger getracht hadden zich bij de geallieerde strijdkrachten te voegen, geraakten hierbij gewond. Robert Hirsch werd afgevoerd naar een ziekenhuis in Engeland, maar advocaat Saül Pinkus werd door de vijand verzorgd om nadien gedeporteerd te worden. Zijn lot blijft ons onbekend.

Andere strijders slaagden erin om tussen 18 mei 1940 en 1 juni 1940 de perimeter van Duinkerke te bereiken. Zij voegden zich bij de Franse en Britse eenheden met als doel de strijd voort te zetten. Sommigen gingen naar Frankrijk om zich bij hun reserve-eenheden te voegen. Na de Franse wapenstilstand konden een aantal onder hen Groot-Brittannië bereiken.

Anderen keerden tijdens de bezetting terug naar huis, konden vluchten en via ondergrondse wegen het bezette gedeelte van Frankrijk en dat van Pétain, het Spanje van Franco, Salazars Portugal en soms zelfs het door Vichy gecontroleerde Noord-Afrika oversteken.

Een groot aantal onder hen werd gearresteerd en opgesloten in Spaanse gevangenis, daarna in het Miranda de Ebro kamp of in Algerije in het Fort Dupeyré, om vervolgens vrijgelaten te worden⁵.

Eén van de gebroeders Sasserath verdween in de Middellandse Zee tijdens een poging om Gibraltar in een schuitje te bereiken. Zij die erin slaagden Lissabon en dan Groot-Brittannië te bereiken, voegden zich onmiddellijk bij onze Strijdkrachten. Eerste sergeant-majoor Raymond Bloch werd – bij het uitvoeren van een opdracht - tijdens een luchtaanval op Londen gedood.

Ongeveer 45 joodse vrijwilligers traden in dienst bij de Belgische sectie van de R.A.F. Onder hen luitenant-piloot Georges Kleinberg, die omkwam tijdens een opdracht om het Ruhrgebied te bombarderen op 22 juni 1943 en de luitenant-jachtpiloot Henri Goldsmit, die boven Dordrecht werd neergeschoten op 3 november 1944. Sommigen werden getraind door de Royal Canadian Air Force. De jonge kandidaat-piloot P. Soesman vond de dood tijdens een oefensessie. Anderen, zoals de piloten Marcel Blanckstein en Georges Engelberg streden in de escadrilles van de South African Air Force en de Belgische sectie van de R.A.F.

Anderen namen dienst in de Belgische sectie van de Royal Navy. Laten we ons hier de corvette-luitenant David Pels herinneren die eerst aan boord diende van de eerste Britse duikboot Talbot nabij Malta en nadien bij de beruchte H.M.S. Ultor die de Anzio-landing moest dekken en achtentwintig schepen van de vijand in de Middellandse Zee tot zinken bracht. Laten we ook Michel Brodsky vermelden die op een escorteboot van de eerste aanvalsgolf te Arromanches op 6 juni 1944 diende.

Ontsnapten meldden zich ook als vrijwilligers voor geheime opdrachten. Eén van hen was advocaat Jules Wolf⁶, die in het bezette gebied werd gedropt. De kapitein Georges Aronstein⁷ was samen met Fernand Lepage

⁵ Onder diegenen die in Algerije gevangen waren, vindt men Gilbert Sadi-Kirschen en Claude Bloch, twee vrijwilligers waarover we het later zullen hebben.

⁶ Hij was, na de oorlog, beheerder van de A.I.V.G. (Aide aux Israélites Victimes de la Guerre), de huidige Joodse Sociale Dienst.

⁷ De toekomstige voorzitter van de Belgische Liga voor de Mensenrechten en beheerder van de Joodse Sociale Dienst. In de zomer van 1940 deed hij de overtocht van de Zuid-Atlantische Oceaan, om vanuit zijn woonplaats Argentinië Groot-Brittannië te bereiken. Tijdens deze overtocht werd het schip waar hij aan boord was ter hoogte van Bathurst getorpeteerd.

De Joodse Gemeenschap van België en de Tweede Wereldoorlog

één van de leiders van de groep die de opdrachten in samenwerking met de Britse Political Welfare op touw zette. Robert Rothschild⁸, toekomstig ambassadeur en kabinetschef van P.H. Spaak, bestuurde de Belgische inlichtingspost te Lissabon vooraleer de leiding te nemen over onze ambassade in Tchung-King bij Tchang-Kai-Chek.

Een parachutisteneenheid werd omstreeks 1942 opgericht en zou – opgedeeld in kleine formaties- achter de Duitse linie opereren. Kapitein Gilbert Sadi-Kirschen⁹ werd eerst gedropt in de regio van Chartres, dan in Picardië waar hij de plannen van de Duitsers inzake de verdediging van de Somme bemachtigde. Gedurende vele maanden zal hij achter de vijandelijke linie te Arnhem opereren. Hij gaf inlichtingen door en verzekerde de ontsnapping van leden van de omsingelde eenheden van de Britse 1ste Luchtlandingsdivisie en van bedreigde leden van het Nederlands Verzet.

Roger Nightingale, lid van dezelfde parachutisteneenheid, onderscheidde zich eerst in de Ardennen, dan in Nederland.

Een bepaald aantal officieren diende bij het Militair Verbindingskorps. Onder hen kapitein Roger Lévi, de aanstaande voorzitter van de Israëlitische Gemeente van Brussel, die, nadat hij het bevel had gevoerd over een infanteriecompagnie, aangewezen werd bij het 113de Britse Artillerieregiment, dat eerst diende in de regio van Nijmegen, op de Waal en daarna, tijdens het offensief in de Ardennen, op de Maas.

Kapitein Maurice Frey, verbonden aan de 152ste Britse Infanteriebrigade, werd zwaar gewond tijdens een verkenning van de streek van Loon-Op-Zand in Nederland en moest een amputatie ondergaan. Zijn zus Rebecca diende in diezelfde periode bij de hulptroepen van de R.A.F. (Women's Auxiliary Air Force).

Kapitein Raymond Abrahams¹⁰, die de leiding had gekregen over een compagnie, werd na het volbrengen van verscheidene verbindingsoperaties belast met belangrijke radiouitzendingen voor het bezette land en later voor de bevrijde gebieden.

Kapitein Paul Philippson, aanstaande voorzitter van het Centraal Israëlitisch Consistorie van België, had zich reeds onderscheiden tijdens de veldtocht van mei 1940 in Zeeuws-Vlaanderen, toen hij bij het 2de Gidsenregiment diende. Hij voegde zich bij de Belgische Strijdkrachten in Groot-Brittannië waar hij bij de gepantserde eenheid diende. In 1944-1945 werd hij door de Belgische Militaire Missie nabij het Intergeallieerd Hoofdkwartier belast met de verbindingsoperaties.

Kapitein Frédéric Walch diende als verbindingsofficier bij de Royal Corps of Signals. Kapitein Sylvain Troeder, nabestaande van de stichters van Minerva, de Antwerpse autofabrikant die begin deze eeuw faam genoot, werd aangewezen bij het Lancashire Regiment. Een Gentse universitair, Henri Cohn, verborg een zware aandoening om zich bij de veldmacht te kunnen voegen en er als verbindingsofficier te dienen.

⁸ Zijn broer, Maurice Rothschild, diende bij het gepantserd eskadron van de Piron Brigade.

⁹ Hij werd door maarschalk Montgomery met de DSO onderscheiden en werd later deken van de Orde van Advokaten van de Brusselse Balie en deken van de Nationale Orde van Advokaten van België.

¹⁰ Toekomstig lid van het Centraal Israëlitisch Consistorie van België.

Jean Bloch

Luitenant Jacques Hirsch¹¹ van het 123ste Britse Artillerieregiment dekte, alleen en slechts gewapend met een mitrailleuse, de terugtocht van de regimentstaf, die in een netelige situatie was terechtgekomen. Hij redde een zwaargekwetste Britse officier en bracht hem terug achter de linies.

De jonge Leo Steigrad¹², die in 1940 vrijwillig in dienst was getreden, vluchtte via Frankrijk en werd in het kamp van Rivesaltes geïnterneerd. Hij werd vrijgelaten en kwam via ondergrondse wegen aan te Gibraltar, vanwaar hij Groot-Brittannië kon bereiken. Hij werd benoemd tot officier en aangesteld bij een verbindingskorps. Hij trad achtereenvolgens aan bij een Britse en een Amerikaanse divisie en diende tijdens het overgrote deel van de bevrijdingsveldtocht van Normandië tot Nederland in de hoedanigheid van Belgische verbindingsofficier bij de bevelhebber van de 4th Line of Communication.

Raphaël Haardt, een Belg woonachtig in Zuid-Amerika, meldde zich als vrijwilliger in Buenos-Aires, geraakte in Afrika, waar hij zich bij de West-African Rifles voegde vooraleer hij bij de Belgische Strijdkrachten in Groot-Brittannië diende.

Joe Zucker, gespecialiseerd officier in alle gemotoriseerde voertuigen, werd tijdens de bevrijdingsveldtocht aangesteld onder de Britse generaal die het bevel had over de Antwerpse streek en dit terwijl de mondingen van de Schelde en de grenzen ten noorden van de agglomeratie nog door de vijand gecontroleerd werden. Hij werd zijn raadgever voor de afdeling Civil Affairs en één van de militaire adjuncten van de provinciegouverneur.

Freddy Wolf, officier-raadgever Civil Affairs, aangewezen bij het Hoog-Commissariaat van de Staatsveiligheid, hielp bij de voorbereiding van de herorganisatie van de administratie van het land zodra het territorium gedeeltelijk bevrijd was. Wachtmeester Jules May, zoon van Joseph May, gewezen voorzitter van het Consistorie, werd aangewezen bij de Britse Military Police, terwijl sergeant Max Rosan bij het hoofdkwartier van het hoofd van de Belgische verbinding nabij de geallieerde Strijdkrachten diende. Sergeant Leo Maierdorf was adjunct van de officier verantwoordelijk voor de bevoorrading bij het hoofdkwartier van kolonel S.B.H. Piron. Hij onderscheidde zich na de oorlog als maecenas van de Hebreeuwse Universiteit van Jeruzalem.

De 1ste Brigade "Bevrijding", de zogenaamde Pironbrigade, nam deel aan de veldtocht in Normandië in het kader van de operaties van de 6de Luchtlandingsdivisie en later van de 49ste Britse divisie. Kapitein René Didisheim, onder de bezetting lid van het Geheime leger, was één van de nauwste medewerkers van kolonel S.B.H. Piron.

Het is deze brigade die de Normandische kust, van Courseules tot Honfleur, bevrijdde. Luitenant Benjamin Pinkous¹³ werd tijdens deze gevechten op 25 augustus 1944 dodelijk gewond. Toen de brigade de Seine had overgestoken, nam ze deel aan de verpletterende opmars van het XXXste Britse Korps richting België en met de gepantserde divisie van de Guards aan de bevrijding van Brussel, waarbij een aanstaande

¹¹ Luitenant Jacques Hirsch werd door maarschalk Montgomery met de Military Cross onderscheiden.

¹² Toekomstig lid van het Centraal Israëlitisch Consistorie van België.

¹³ Hij was de eerste officier van de Piron brigade die in Normandië werd gedood.

De Joodse Gemeenschap van België en de Tweede Wereldoorlog

voorzitter van het Consistorie, de eerste Belgische officier, samen met de Welsh Guards de stad binnentrad.

Nadat het offensief op Limburg hernam en de Brigade de politieke gevangenen van Leopoldsburg had bevrijd, nam ze deel aan de dekking van de opmars naar Arnhem door het Wessemkanaal in Nederlands Limburg te verdedigen. Een belangrijke patrouille, onder bevel van kapitein Raymond Moos, maakte zich meester over Maaseik. Tijdens de gevechten die hierop volgden, werd wachmeester Nathan Grunstein op 31 oktober gedood. Eerste sergeant-majoor Robert Silberman¹⁴ viel op 11 november 1944.

Tijdens deze veldtochten werd de gezondheidsdienst van de brigade verzekerd door onder andere geneesheer-luitenant Gol, de vader van de toekomstige vice premier, geneesheer-luitenant Roger Linz en geneesheer-luitenant Henri Reinhold, die professor en diensthoofd bij het Bordetinstituut zou worden. Dit terwijl de toekomstige Dr. Claude Bloch, toen nog infanterieofficier, de leiding had over een mortierpeloton van een gemotoriseerde eenheid.

Versterkt door talrijke vrijwilligers en gereorganiseerd te Sint-Niklaas Waas, nam de Brigade deel aan de operatie van het 1ste Canadese Leger tussen de Waal en de Lek. Kapitein Etienne Kirschen¹⁵, aanstaande professor aan de U.L.B., zal tegenover de Grebbe Linie gewond geraken.

Advokaat Jacques Wiener, die samen met de abt Froidure België was ontvlucht, kon te Cadix richting New Foundland sloop gaan. Zodra hij in Canada aankwam, voegde hij zich bij het Belgische detachement in het kamp van Cornwall in Ontario waarmee hij te Halifax aan boord ging in een konvooi met bestemming Schotland. Hij werd verbindingsofficier bij de staf van de Pironbrigade, werd zeer ernstig gewond in de lente van 1945 en moest voor lange tijd in het ziekenhuis verblijven. Hij zou het jongste gemeenteraadslid van het land en een uitzonderlijk burgemeester voor Bosvoorde worden. Zijn zus werd een briljant voorzitter van de Nationale Raad voor Belgische Vrouwen.

Het is gepast in herinnering te brengen ook diegenen die gediend hebben in de expeditiekorpsen van de Openbare Macht van het toenmalig Belgisch Congo in Abyssinië, Nigeria, Egypte en Palestinië.

Laten we het hier hebben over een voorbeeldige familie, de familie Zucker, waarvan de vier zonen als officier hebben gediend: Joe – waarover we het reeds hebben gehad -: Sylvain, die deelnam aan de veldtochten van de Pironbrigade; Eddy, infanterieofficier; en Jack, geneesheer-officier. Deze twee laatsten hebben deelgenomen aan de expedities van de Openbare Macht van Congo in Afrika en in het Midden-Oosten.

Enkelen onder de oud-strijders, zoals Alexis Goldschmidt¹⁶, Gilbert Sadi-Kirschen, Léon Maiersdorf, Richard Kouperman en Henri Reinhold zouden na de oorlog zij aan zij met het echtpaar Perelman, een

¹⁴ Zijn naam werd aan een eetzaal van het kamp van Beverlo gegeven.

¹⁵ Hij was tweede commandant van de transmissie-eenheid en had als adjuncten o.a. 1ste sergeant Sylvain Mirmovitch en de gebroeders Gérofi.

¹⁶ Alexis Goldschmidt werd later kabinetschef van vice-premier Lilar.

Jean Bloch

bescheiden maar efficiënte rol spelen in de steunacties ten voordele van de onafhankelijkheid van de staat Israël.

Allen die hebben gestreden en allen die hebben geleden tijdens de tweede wereldoorlog roepen alle mensen van goede wil op tot trouw, verbondenheid en waakzaamheid en dit in dienst van een humanisme dat overeenstemt met de hoop van hen die hun leven hebben geschonken en met de ambities van de mensen van nu.

LES JUIFS DANS CERTAINS DOCUMENTS COMMUNAUX DE SCHAERBEEK PENDANT LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

Godelieve DENHAENE

Juillet 1994. La commune de Schaerbeek organise une exposition et édite une publication dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de la Libération. Thème: la vie quotidienne dans la commune pendant la guerre¹. Sont évoqués: le rôle de l'administration, du bourgmestre Dejase, des mandataires communaux, de la Ligue du Coin de Terre; se trouvent également illustrés les avis à la population, le passage des nombreux réfugiés venus des campagnes en mai '40, le ravitaillement, les bombardements et les abris, les ordonnances allemandes, notamment celles concernant la population juive.

*Des documents
peu abondants*

Les documents communaux concernant les personnes d'origine juive vivant à Schaerbeek sont très peu nombreux; ils semblent avoir été détruits après la guerre à moins qu'ils n'aient été éparpillés, jetés ou perdus. Le nombre de ces documents a pourtant dû être important étant donné le pourcentage élevé de Juifs dans la population de la commune. Le quartier de la gare du Nord - les rues de Brabant, Gallait, place Liedts et leurs environs -, suite à la modicité des loyers et à un phénomène de regroupement, était devenu, à partir de 1930, l'un des centres les plus peuplés d'émigrés politiques polonais, allemands, autrichiens, fuyant notamment les mesures raciales du nazisme.

Le nombre de Juifs, de plus de quinze ans, habitant Schaerbeek en décembre 1940 s'élève, selon le bourgmestre Dejase, à 2.993² (ANNEXE I). En juin 1942, au moment où le port de l'étoile devient obligatoire suite à une ordonnance allemande, les autorités y ont recensé 5.286 personnes d'origine juive de plus de six ans. Ce chiffre apparaît dans une note manuscrite ajoutée à une circulaire officielle, le *Bulletin d'informations de police et de gendarmerie de l'agglomération bruxelloise*, du 3 juin 1942 dans laquelle l'Oberfeld kommandantur "demande aux communes qu'il lui soit fourni le nombre approximatif d'étoiles de David qui seront nécessaires dans chaque commune en vue de leur remise à chaque sujet juif"³ (ANNEXE II).

Cet article a pu se faire grâce à l'aide de Monsieur André Degroeve, gouverneur de l'Arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale et de Madame Griet Maréchal, chef de section aux Archives générales du Royaume, que je remercie vivement.

A la commune de Schaerbeek, j'ai reçu l'appui du docteur Francis Duriau, bourgmestre, Jacques Bouvier, secrétaire communal, Léopold Demonseau, directeur de l'État civil - Population, Berthe Debouche, ancien directeur de l'Instruction Publique, Luc Piron, chef de division de la Population. Sophie Koyanagi m'a apporté son concours en me procurant son excellent mémoire *L'impact de la II^e guerre mondiale sur les autorités communales à Schaerbeek (1939/1946)*, Bruxelles, U.L.B., 1995.

¹ *Libération 3-9-44/3-9-94*, Schaerbeek, Hôtel communal (Salle du Musée), septembre 1994; G. Denhaene, *Schaerbeek 1940-1944: une commune sous l'occupation*, in *Scarenbeka*, 4, septembre 1994, pp. 6-21.

² Ce chiffre est donné par le bourgmestre Dejase lors de la séance du conseil communal du 28 décembre 1940; v. *Bulletin communal*, 1940, dactylographié, n.p. (Archives Hôtel communal, Secrétariat). Il y avait alors six synagogues à Schaerbeek: rue du Cadran, 2; rue Verte, 20; rue d'Aerschot, 9; rue du Marché, 38; rue Gaucheret, 141; rue des Coteaux, 132 (renseignements du Musée Juif de Belgique - Pro Museo Judaico, Bruxelles).

³ Le 4 juin, la réponse, avec le nombre, est déjà adressée au commissaire en chef de Bruxelles, J. Van Outgaerden (Archives de la Maison des Arts de Schaerbeek). C'est dire que les renseignements concernant les Juifs étaient facilement accessibles.

Cette population juive, formée de petits commerçants, tailleurs, maroquiniers, intellectuels, fourreurs, employés⁴, est bien connue des Schaerbeekois. Les mandataires communaux, conscients du problème que représente l'émigration, notamment celle des Juifs, l'abordent dans les séances du conseil. Ainsi, en date du 10 novembre 1939, on peut lire dans le *Bulletin communal* l'intervention suivante de l'échevin Frans Fischer: "... il apparaît... que quelque 13.000 étrangers résident sur notre territoire, c'est-à-dire plus d'un dixième de notre population totale... Il devient presque impossible de refouler ces étrangers qui sont venus demander l'hospitalité en Belgique. Il en est parmi eux qui, s'ils étaient refoulés vers le pays où ils étaient persécutés, seraient en réalité livrés, dans des conditions inhumaines, aux autorités de pays voisins. D'autre part, il n'est pas possible de les refouler vers l'Angleterre ni vers la Hollande, et encore moins vers la France, celle-ci étant en état de Guerre. Cette situation a posé pour le gouvernement, qui sera vraisemblablement amené à s'expliquer sur ce point, l'angoissant problème de devoirs extraordinaires nouveaux. Il a notamment créé, en Campine, un camp pour les proscrits israéliites..."⁵.

Les archives de la commune de Schaerbeek gardent des traces, rares mais très concrètes, des persécutions dont les Juifs sont victimes. Une grande part de textes émanent des occupants allemands - ordonnances, circulaires, décrets reprenant les mesures ou les lois antijuives -; l'autre groupe de documents - une dizaine - provient des autorités ou employés communaux ou d'habitants de Schaerbeek s'adressant à la commune.

*Des traces concrètes
de la persécution
des Juifs*

Dès le 10 mai 1940, premier jour de guerre, les personnes d'origine juive se sentent menacées par la situation. On en trouve un reflet dans les lettres (ANNEXE III) que des employés communaux adressent aux mandataires pour pouvoir quitter la commune et échapper ainsi aux Allemands, requête qui leur sera refusée en vertu de la loi du 5 mars 1935 intimant aux agents publics de rester à leur poste en temps de conflit (mobilisation civile)⁶ (ANNEXE IV).

Les craintes de ces agents communaux étaient entièrement justifiées. L'ordonnance allemande du 28 octobre 1940⁷, mise en application le 20 décembre, oblige les communes à recenser leur population juive. En séance du Collège du 20 décembre, les autorités communales schaerbeekois déclarent ne pas pouvoir respecter les délais pour ce recensement qui comporterait 1750 chefs de famille⁸ (ANNEXE V). Mais

⁴ Ces professions et adresses sont clairement indiquées dans les Registres de la Population, que nous étudions plus loin (*infra*), sous les rubriques "Professions" et "Adresses". V. à ce sujet, le très intéressant article de R. Van Doorslaer, "Les enfants du ghetto. L'immigration juive communiste en Belgique et la quête de modernité (1925-1940)", in *Les Juifs de Belgique. De l'immigration au génocide, 1925/1945*, Bruxelles, C.R.E.H.S.G.M., 1994, pp. 59-77.

⁵ *Bulletin communal*, 1939, pp. 995-996.

⁶ V. les délibérations du Collège des Bourgmestre et Échevins en date du 10 et 12 mai 1940. Archives de l'Hôtel communal, Secrétariat. Il est à noter que le bourgmestre Fernand Blum, d'origine juive, demanda officiellement à quitter son poste et fut, dès le 16 mai, remplacé par Arthur Dejase qui resta à la tête de la commune jusqu'à la création du Grand-Bruxelles en août 1942; v. la discussion sur ce départ au sein du Conseil au lendemain de la guerre dans *Bulletin communal*, 1947, p. 7.

⁷ *Moniteur allemand*, 5 novembre 1940, pp. 279-289; l'ordonnance porte sur:

1) la "Définition de la notion: "juif", "Interdiction du retour et Registre des Juifs", "Déclaration des entreprises", "Interdiction de tout acte de disposition relatif aux entreprises et aux immeubles, affichage des hôtels et restaurants, cafés et débits de boisson divers";

2) "cessation de l'exercice des fonctions et activités exercé par les Juifs".

⁸ V. les délibérations du Collège des Bourgmestre et Échevins, 20 décembre 1940, Analyse n° 77, "Population, Inscription des personnes de religion israéliite", Archives de l'Hôtel communal, Secrétariat.

l'ordonnance sera toutefois exécutée. C'est ainsi qu'apparaît, de manière concrète, l'omniprésent registre qui va faire défiler presque la totalité des membres de la communauté juive au guichet de la Population des maisons communales. Chaque membre de plus de 15 ans, ou le chef de famille, doit y remplir un formulaire destiné à établir le "Registre des Juifs". A Schaerbeek, ces inscriptions se font donc place Colignon, dans la salle des guichets⁹. La commune a commandé 2.000 formulaires destinés à ce "recensement" (ANNEXE VI). Le Registre ne semble pas conservé dans les archives communales mais son existence, à l'époque, transparait dans les documents administratifs utilisés pendant la guerre. Son utilisation apparaît notamment et de manière impressionnante, dans les Registres de la Population dont nous parlerons plus loin¹⁰. Il en existe une transcription dans les archives du Musée Juif à Bruxelles qui regroupent ce type de documents pour toutes les communes belges¹¹.

La même ordonnance du 28 octobre 1940 porte aussi sur les entreprises juives qui se voient obligées de se faire reconnaître comme telles, et cela, en se déclarant à la commune et en apposant à la devanture une affiche avec le texte suivant "*Jüdisches Unternehmen - Joodsche onderneming - entreprise juive*"¹². Il est à noter que dans la séance du conseil communal qui a lieu le 28 décembre, le bourgmestre Dejase, résistant notoire, franc-maçon, qui apporta une aide concrète aux Juifs en les cachant, déclare: "*Je signale qu'il n'existe pas à Schaerbeek d'hôtels ni de restaurants tenus par des Israélites*"¹³.

Par une autre ordonnance publiée ce même 28 octobre, les Allemands interdisent toute fonction publique aux Juifs¹⁴. Dans le très petit nombre de papiers administratifs de la commune qui subsistent, seules neuf indications de ces mesures sont conservées; tracées sur des bouts de papier ou des fiches minuscules, des noms de Schaerbeekois ou d'employés communaux: Alfred Cahen et Isidore Stern -, de trois professeurs: Irma et Nelly Wolff ainsi que Simonne Leiser -, et de quatre membres de l'hôpital de Schaerbeek - les infirmières Szewa Zack et Stunéa Osnos, les médecins Fernand Hirsch et Jacques Walewijck¹⁵ (ANNEXE X). La suspension de travail de ces quatre dernières personnes se trouve aussi notifiée, sans aucun commentaire, dans les archives de la Commission d'Assistance Publique. En décembre 1940, le conseil de cet organisme décide de la "*non-activité des agents en question*". La question des "non-aryens" avait déjà été soulevée à plusieurs reprises dans les séances des commissions de l'A.P. à propos de la nomination de médecins juifs¹⁶ (ANNEXE VII).

⁹ Pour un témoignage de la vie d'un enfant juif schaerbeekois pendant la guerre, v. le récit de M. Liebman, *Né juif*, Bruxelles, 1977 ; 2^e éd. (Labor) 1996.

¹⁰ La police de Schaerbeek ne possède aucune trace de ce fichier. Le Ministère de la Santé Publique possède une copie du fichier des Juifs établi par les Allemands pour toute la Belgique. C'est à partir de ce fichier qu'ont été constitués les registres par commune conservés au Musée Juif de l'avenue de Stalingrad à Bruxelles.

¹¹ Ces transcriptions du Registre des Juifs, établies par communes, avec indications diverses, occupent une mansarde du Musée.

¹² V. exemplaire de cette affiche conservé dans les archives (1940-1945) de la Maison des Arts de Schaerbeek.

¹³ V. copie manuscrite du *Bulletin communal*, 1940, s.p. (Archives de l'Hôtel communal de Schaerbeek, Secrétariat).

¹⁴ *Moniteur allemand*, 2 octobre 1940, pp. 288-289.

¹⁵ Archives Maison des Arts de Schaerbeek. Sur ces notes manuscrites de format minuscule sont indiqués: nom et prénom, adresse, profession; elles sont accompagnées du cachet "*A requis son inscription au registre des Juifs*".

¹⁶ V. séance de la Commission de l'Assistance Publique du 30 décembre, copie manuscrite, année 1940, pp. 309-311 (Archives du C.P.A.S. de Schaerbeek, Secrétariat), *ibidem*, pp. 255, 258b, 265-277.

Godelieve Denhaene

Pour Alfred Cahen, peintre de portraits né en 1864, les documents communaux ne révèlent pas quel a été son sort pendant la guerre; de même pour Isidore Stern. Aucune trace dans les archives de l'Instruction publique ne permet de dire ce qui est arrivé à Irma et Nelly Wolff ni à Simonne Leiser. On retrouve leurs noms seulement en 1947 comme professeurs dans l'enseignement communal. Szewa Zack a vécu dans la clandestinité pendant toute la guerre et ne peut reprendre son poste à l'hôpital qu'en 1945. De même, Stunéa Osnos, qui fut arrêtée comme résistante et déportée deux ans à Ravensbrück, travaille à nouveau à l'hôpital en 1945. Fernand Hirsch, lui aussi résistant, caché par le bourgmestre Dejase, fut réintégré à l'hôpital. Aucun document ne parle de Jacques Walewijck.

Si les autorités communales tiennent compte des ordonnances allemandes, elles sont également amenées à s'occuper de la population juive. Il existe au Musée juif de Belgique, une lettre datée du 4 septembre 1941, envoyée par M. Chassidoff, président de la Synagogue et de l'école "Ahavath Schalom" (rue Verte 201, Schaerbeek), demandant une surveillance de police lors de fêtes de Nouvel An (22 et 23 septembre et 1^{er} octobre). Pour la circonstance, la synagogue a loué "*la grande salle moderne rue du Pavillon 56 à Schaerbeek*" (ANNEXE VIII). Cette lettre témoigne de l'existence d'une communauté active et de son droit d'exister devant les autorités communales comme une institution reconnue; elle témoigne aussi très certainement, par sa demande de surveillance, du malaise dramatique dans lequel vivent les Juifs, des risques d'agressions et de maltraitements qu'ils courent dans la rue. Si ce document constitue l'un des rares textes dans lesquels la communauté s'exprime, les témoignages d'antisémitisme sont par contre fréquents. N'oublions pas que, parmi les trente-six conseillers communaux élus en 1938, cinq sont rexistes¹⁷, c'est-à-dire qu'ils représentent près d'un septième de la population votante des 125.000 Schaerbeekois. Il existe d'ailleurs, dans la commune, une section très active du parti de Rex ayant son propre organe de diffusion *Rex-Schaerbeek*, qui multiplie les articles ayant pour cibles les Juifs émigrés¹⁸.

Un malaise dramatique

Un tel état de chose révèle une situation de tension et de menace pour la communauté juive, situation qui se greffe à un climat déjà rendu plus que difficile par la guerre, la pénurie du ravitaillement, les bombardements, les nombreuses arrestations d'étrangers et de membres des partis communiste et socialiste en mai 1940.

Avis de recherche

En plus des rexistes et des xénophobes, les Juifs sont confrontés à la police allemande qui recherche bon nombre d'entre eux pour des raisons politiques, pour leur fuite d'Allemagne, d'Autriche, de Pologne, etc., et cela bien avant les lois raciales d'octobre '40. Les circulaires des *Ordres du jour* des policiers schaerbeekois, envoyés par le commissariat central, comporte, dès juillet 1940, des avis de recherche concernant, semble-t-il, surtout des Juifs. Ainsi peut-on lire le 8 juillet, dans l'O.J. n° 216:

"Prière de me faire connaître pour le 9 courant, au rapport, les adresses de

1) Israelwicz, Abraham, né à Bajaméo (Pologne), le 20-5-1904.

2) Gieczynski, Max, né à Pabjanica (Pologne), le 5-9-1914.

Les divisions de police de Bruxelles ne doivent pas répondre à ces

¹⁷ Anciaux, Blyau, Vandermissen, Meulenyzer, Boileau.

¹⁸ Une collection de ce journal existe à la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

questions, les intéressés n'étant pas inscrits au Bureau des Étrangers, ni à la Population de Bruxelles.

*Bruxelles, le 7 juillet 1940.
Le Commissaire en Chef de Police,
(s) A.L. Gilta¹⁹*

Dans les mois qui suivent, ce type de requêtes se multiplie au point d'occuper tous les jours une rubrique des *O.J.* Suite à leur lecture, on arrive à la constatation suivante: au cours de l'année 1940, il faut des mois aux Allemands pour retrouver des personnes et donc donner l'avis de leur retrouvement dans les *O.J.* Par contre, à partir de 1941, non seulement les avis se décuplent mais les individus sont retrouvés dans un laps de temps extrêmement court: un ou deux jours. Ceci reflète à quel point la surveillance, les contrôles et sans doute les délations augmentent et combien la situation des Juifs est devenue intolérable²⁰.

Les documents cités plus haut, par le fait qu'ils ne constituent qu'un très petit nombre de ceux qui ont existé, ne donnent qu'une faible idée de ce qu'était et de ce qui concernait la communauté juive.

Il existe pourtant un document d'une importance fondamentale qui touche au premier plan la communauté de Schaerbeek et qui donne d'abondants détails en ce qui la concerne. Il s'agit des Registres de la Population mentionnés au début de ce travail²¹. Après le recensement décennal de 1930, l'administration communale a dressé la liste de ses 125.000 habitants dans 225 registres. Chacun de ceux-ci comporte 300 folios sur lesquels peuvent être mentionnées jusqu'à onze personnes. Le regroupement des familles est observé. Les huit colonnes apportent les renseignements suivants:

- 1) *personnes composant le ménage*; nom, date et lieu de naissance; état civil, parenté, filiation des personnes recensées; nationalité et profession.
- 2) *Entrées à la commune*, dates, numéro d'inscription, adresse dans la commune précédente.
- 3) *Séjour* : résidence principale, seconde résidence et domicile légal.
- 4) *Sorties de la commune* avec dates et mention de la commune subséquente et adresse; décès.
- 5) *Numéros* des cartes d'identité, du numéro de dossier Société Publique pour les étrangers; casier judiciaire; pension de vieillesse, numéro du registre national.
- 6) *Observations* : pension de guerre, milice, numéro au registre des étrangers.

"Inscrit au registre des Juifs..."

L'analyse de ces registres pourrait contenter tout sociologue en quête d'informations et de statistiques sur le nombre de gens qui constituent une famille, sur les métiers pratiqués, l'émigration, le type de population caractéristique des quartiers, etc. Mais ces Registres de la

¹⁹ V. Archives de la Police de Schaerbeek, *Ordres journaliers*, 1940, n° 216. Dans l'*O.J.*, n° 367 de la même année, un avis de recherche est lancé par la même autorité à l'égard de:

- 1) Hamberg, Walter, né le 9-7-1902;
- 2) Rox, François-Clément-Hubert, né le 31-1-1904;
- 3) Vansaceghem, Robert-Félix, né à Schaerbeek, le 31-5-1886;
- 4) Heinz, Simon, né à Hambourg, le 15-2-1903.

²⁰ Les Archives de la Maison des Arts conservent une lettre de délation caractéristique; v. ANNEXE IX.

²¹ Voir supra.

Godelieve Denhaene

Population contiennent une autre indication, cette fois surprenante pour le chercheur. Toute personne juive habitant Schaerbeek pendant la dernière guerre mondiale y a été signalée comme telle en 1940, 1941 ou 1942 et cela de manière tout à fait anticonstitutionnelle. En effet, en regard de leur nom, dans la huitième colonne *Observations*, on trouve une ou deux mentions imprimées à l'aide d'un tampon imbibé d'encre rouge. On peut ainsi lire:

"Inscrit au registre des Juifs sous le n° ..."

"Ingeschreven in het Jodenregister onder nr. ..."

"Le (suit la date) ..."

"Den ..."

Les dates ajoutées à ce cachet sont généralement de fin 1940, moment où les occupants exigent l'inscription au Registre des Juifs.

Une autre inscription qui figure dans les Registres de la Population mentionne: *"A requis son inscription au registre des Juifs"*. Elle est ajoutée quand la personne s'est fait inscrire précédemment audit registre des Juifs alors qu'elle résidait dans une autre commune. Ce qui témoigne bien du zèle montré par certains employés de l'État civil, qui veillaient, suite aux instructions allemandes, à ce que le parcours des Juifs soit précisé.

Plus laconique, mais tout aussi visible, est le cachet rond de la lettre "J" entourée d'un cercle. Il est utilisé quand la personne ne s'est pas déclarée à la commune. Ceci dénote un travail pointilleux de la part d'un scribe pour repérer tout Juif, inscrit ou non. Il y a donc dans les Registres de la Population bien plus qu'un simple transfert du Registre des Juifs, il y a une recherche poussée pour cerner toute la communauté juive.

Ces inscriptions ne sont pas propres à Schaerbeek. On les retrouve dans presque toutes les communes de l'agglomération bruxelloise. Mais Schaerbeek a néanmoins une particularité qui mérite d'être soulignée. Contrairement aux autres communes, l'administration a regroupé dans les Registres de la Population de 1930 des gens de même nationalité ou de même provenance: Français, Allemands, Hongrois, Hollandais, etc. se trouvent chaque fois dans des registres spécifiques. Cette manière de procéder est inhabituelle. Les services de Population inscrivent généralement les habitants en recopiant, d'une part, les noms des registres antérieurs et en ajoutant, d'autre part, les uns à la suite des autres, les nouveaux inscrits à la commune, sans distinguer les nationalités²².

Il faut voir dans la séparation qui s'est opérée à Schaerbeek, non pas une mesure discriminatoire à l'égard des étrangers, mais plutôt - comme me l'a dit un ancien employé, monsieur Verbesselt -, une mesure prise pour faciliter les formalités internes telles le renouvellement des cartes d'identité, au sein du service de la Population.

C'est ainsi que les registres n^{os} 152 et 153 de Schaerbeek regroupent essentiellement des Polonais; à la lecture des noms, on constate que la majorité des inscrits sont juifs, ce qui reflète en fait le pourcentage très élevé des Juifs qui émigrent de Pologne.

²² Sur les registres, v., entre autres, Th. Piron, *Des registres de population en Belgique*, 2^e éd., Lierre, 1905. A Schaerbeek, on peut supposer qu'il y a eu une décision au sein du Collège. Le dépouillement des procès-verbaux des délibérations pourrait peut-être montrer quand, qui, dans quelles circonstances et pourquoi cette séparation s'est faite dans les registres.

Conséquences imprévisibles

Ces registres particuliers, rédigés immédiatement après le recensement de 1930, dans un esprit pratique et suite à des dispositions prises sans préjugés raciaux, ont pu avoir des conséquences imprévisibles en 1940. Les Allemands pouvaient en effet trouver ainsi, sans la moindre recherche, plus de 2.000 à 3.000 noms²³, avec adresses, de personnes qu'ils allaient mettre, en masse, au ban de la société par leurs mesures antisémites. En ce qui concerne les Juifs schaarbeekois venus de Pologne, il leur suffisait de lire les Registres de Population n^{os} 152 et 153 pour compléter leur Registre des Juifs pour cette commune.

On sait que la présence allemande dans l'administration ne commença de manière effective qu'en août 1942 avec la mise sur pied du Grand-Bruxelles. Mais il n'était pas difficile, avant cette date, de faire contrôler les Registres de la Population par des collaborateurs au sein de la Maison communale même si Schaerbeek était un foyer de résistance tant dans l'administration qu'au niveau de la police, des écoles et de l'hôpital²⁴.

Les Registres de la Population de Schaerbeek de 1930 concrétisent, par les inscriptions relatives à l'origine juive des citoyens, qui y ont été ajoutées en 1940 et 1941, à quel point la population juive a été poursuivie; les volumes 152 et 153 surtout montrent bien le contexte de ce drame et la suite qui en découle. En fait, leur valeur historique est de première importance car ils concentrent dans leurs pages l'histoire de toute une communauté. Pour les années 1930-1940, on y lit le phénomène d'émigration qui suit les mesures hitlériennes, la concentration autour de la gare du Nord, les petits métiers exercés, les lieux d'origine, la constitution de famille souvent nombreuses, la mobilité d'une commune à l'autre. Pour la période de guerre, on voit, par la présence des cachets, l'inventaire minutieux dont les Juifs sont l'objet.

Mais là ne s'arrête pas le contenu des registres. Ils racontent aussi la prise de conscience du crime nazi dans l'après-guerre. Avec la concision propre aux notes administratives, des inscriptions ajoutées à l'encre entre 1944 et 1949 rapportent la réalité des camps de concentration. Le sort des Juifs, leur déportation, leur disparition ou décès dans les "*environs d'Auschwitz* ", leur retour sont notifiés dans les colonnes des registres.

Au fur et à mesure que ces inscriptions se complètent, avec leurs références au *Moniteur belge* ou aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Échevins qui confirment les noms des disparus et des morts, la vie essaie de poursuivre son cours. Les rescapés des camps rentrent à Schaerbeek où leurs familles, comme tous les citoyens épargnés, continuent leur existence administrative dans les documents d'État Civil. Ils se marient, font des enfants, déménagent... Mais à côté de ces preuves tangibles de familles qui s'établissent et grandissent, les notes en rouge qui indiquent les disparus et les morts sont innombrables...

²³ Le nombre est tout à fait imprécis, le calcul reste à faire.

²⁴ V. Bernard H., *Un maquis dans la ville, Historique du régiment des Milices Patriotiques de Schaerbeek*, Bruxelles, 1970, p. 66.

L'INSTITUT "MES ENFANTS" A IXELLES (1920-1945)

Elisabeth WULLIGER

De nos jours, les numéros 213-215 de l'avenue Brugmann à Ixelles sont occupés par un immeuble à appartements sans grand caractère construit en 1948. Certains se souviennent peut-être qu'au même endroit, en face de l'avenue Darwin et à quelques pas de l'église des Pères Barnabites, se trouvait jusqu'en février 1945 l'institut "Mes Enfants".

Fondée au début des années vingt par Berthe Vanderstock, l'école s'installe d'emblée dans un vaste immeuble de l'avenue Brugmann flanqué à l'arrière d'un agréable jardin avec plusieurs dépendances.

Institution privée, laïque et mixte, "Mes Enfants" comporte les sections maternelle, primaire, secondaire, ainsi qu'un internat pour filles.

Une pédagogie d'avant-garde

La pédagogie y est d'avant-garde, puisqu'elle s'inspire des principes de la méthode du Docteur Ovide Decroly; l'atmosphère se veut familiale et l'esprit ouvert. "Mademoiselle Berthe" assume un rôle d'amie et de conseillère auprès de ses élèves et anciennes élèves qui le sollicitent. Elle parraine un garçonnet dont le père vit à l'étranger et emmène quelques enfants en vacances dans sa villa de Nieupoort.

L'école est fréquentée par une population bien spécifique. La plupart des élèves sont issus de la bourgeoisie ixelloise ou provinciale, les parents exerçant pour la majorité des professions libérales ou des métiers d'affaires.

Dirigée de main de maître par sa fondatrice, l'école prend de l'ampleur, au point qu'elle est fréquentée en 1941 par quelque cent cinquante élèves externes et trente-deux internes.

L'enseignement secondaire y est très complet et prépare au Jury d'homologation. Les bulletins scolaires mentionnent les matières au programme. M^{lle} Berthe enseigne la littérature française et l'histoire, tandis que sa sœur Marguerite assume jusqu'à sa mort en 1941 l'administration et l'intendance. Jeanne Descamps, professeur attachée et directrice adjointe, enseigne les sciences; des professeurs extérieurs sont chargés des autres branches. Au programme de rhétorique 1942-1943: littérature et langues françaises, latin, grec et langues vivantes (néerlandais, anglais, allemand), mathématiques, sciences,

Qu'il me soit permis de remercier pour leur précieux témoignage M^{mes} Marie-Louise Bosquet, Joëlle De Backer et Yvette Lagrange, M^{mes} Betty Banda, Debora Sonabend, Micheline Zeiger et M. Samy Jacovy, anciens élèves et pensionnaires à l'institut "Mes Enfants"; M^{me} Andrée Geulen Herscovici; Mme Claire Barette du service des archives du Ministère de la Santé Publique; M. Michel Hainaut, chef de cabinet de l'Échevin de la Culture de la commune d'Ixelles et éditeur du périodique *Mémoire d'Ixelles*; M. Levarlet, ancien professeur à l'institut "Mes Enfants"; M. Jean-Pierre Lenen, historien de l'armée; le service des archives de la population de la commune d'Ixelles.

Ont été consultées sans succès les Archives Générales du Royaume, celles de l'Auditorat Militaire, du Ministère de la Santé Publique et de l'Urbanisme de la commune d'Ixelles.

Elisabeth Wulliger

morale, sténographie, dactylographie, occupations manuelles, gymnastique, musique, danse, sans pour autant négliger l'écriture, la conduite et l'ordre.

L'école présente chaque année un spectacle intitulé "Revue annuelle" et l'anniversaire de la directrice, le 1^{er} février, donne lieu à d'autres festivités.

Un certain nombre d'élèves ont été pensionnaires à "Mes Enfants" pendant de longues années, parfois même dès l'âge de trois ans jusqu'à l'admission à l'université.

Dès sa création, l'école a compté au nombre de ses élèves des enfants et adolescents juifs. Des "anciennes" mentionnent également l'arrivée en 1938 de plusieurs jeunes filles juives ayant fui l'Allemagne hitlérienne avec leur famille, transitaires en Belgique dans l'attente d'un visa pour les États-Unis ou le Canada.

Dès la création, des élèves juifs

La situation était tout autre en 1942.

A partir de la rentrée de septembre, Berthe Vanderstock accueille au sein de l'Institut "Mes Enfants" plus d'une douzaine d'enfants et adolescents juifs âgés de trois à quinze ans en qualité d'élèves internes et externes, les soustrayant ainsi à la menace de la déportation et leur permettant par ailleurs de poursuivre une scolarité normale, qui leur était interdite par les ordonnances allemandes. Certains d'entre eux continueront leurs études au sein de l'institution jusque après la Libération.

L'action de Berthe Vanderstock s'inscrit dans le contexte des différentes filières de sauvetage des enfants qui opéraient en Belgique. L'une des plus connues était la section Enfance du Comité de Défense des Juifs (C.D.J.). Les organisations caritatives juives se voyaient elles aussi sollicitées par les parents en détresse; elles travaillaient souvent en coopération avec le C.D.J. Certains parents agissaient individuellement.

Le hasard et la nécessité jouèrent à plus d'un titre dans l'aide apportée par l'institut "Mes Enfants". Ainsi, le professeur de musique de l'institut "Mes Enfants", mademoiselle Maskens, enseignait avant la guerre le piano à des enfants de familles juives de Saint-Gilles. Ainsi encore, Andrée Geulen, jeune "convoyeuse d'enfants" du C.D.J. chargée d'accompagner les enfants séparés de leurs parents vers leurs caches, passa plusieurs étés à Nieupoort, dans une villa voisine de la villa Léon, propriété de Berthe Vanderstock.

Selon les archives personnelles d'Andrée Geulen, une dizaine d'enfants et d'adolescents nés entre 1927 et 1939 ont été placés à "Mes Enfants" par l'intermédiaire du C.D.J. entre 1942 et 1944.

Qui était Berthe Vanderstock ? D'anciennes élèves rapportent les renseignements suivants: née à la fin du siècle dernier, Mademoiselle Berthe faisait preuve d'une forte personnalité, vive, intelligente et très énergique. Son père donna des cours de français en Russie. Elle choisit d'enseigner le français et l'histoire. Son futur époux perdit la vie dans les combats de la Première Guerre mondiale. Elle ne se maria jamais.

Une forte personnalité

Patriote à l'extrême, on lui attribue des activités de résistance pendant la guerre 14-18. Mythe ou réalité ? On dit qu'elle passa un temps en prison avec Édith Cavell pour espionnage, ou tout au moins qu'elle la connut !

Son sens civique très affirmé, sa droiture d'âme et une solide haine de l'ennemi, le tout accompagné d'une excellente intuition furent certainement les motivations principales qui l'amènèrent à accepter de prendre sous sa protection ces enfants en situation infiniment précaire.

Pendant cette période cruciale de la guerre, l'institut continue ses activités. On ne déplore miraculeusement ni alerte intempestive, ni menace, ni perquisition du fait de l'occupant. Des précautions particulières sont évidemment observées, les enfants juifs sont inscrits sous des noms d'emprunt, les promenades et a fortiori les sorties de fin de semaine sont exclues pour certaines pensionnaires, des instructions précises sont données en cas de danger éventuel, des caches prévues dans les dépendances du jardin. Certains se souviennent encore de la "cabane du jardinier".

Un ancien professeur de mathématiques du secondaire se remémore une circonstance au cours de laquelle M^{elle} Vanderstock le pria d'écouter à travers une porte entrouverte l'entretien qu'elle devait avoir avec l'épouse de Robert Poulet, l'un des journalistes phares du *Nouveau Journal*, organe francophone de la collaboration. A M^{me} Poulet-Bouillard lui demandant avec insistance d'inscrire son fils dans l'institution afin de le protéger des menaces de mort dont la famille Poulet était l'objet de la part de la Résistance, M^{elle} Vanderstock répondit vertement qu'elle ne pouvait accéder à cette requête, eu égard au fait que les pères de certains de ses élèves avaient été fusillés par les Allemands.

En dehors de tels épisodes, la vie quotidienne et la scolarité des enfants se déroulent au gré des péripéties de la guerre. Les cours se poursuivent normalement. Le ravitaillement est aussi décemment assuré que possible.

Certains pensionnaires rejoignent leur famille en fin de semaine, d'autres ne sortent pas pour des raisons évidentes. Parmi d'autres, deux jeunes garçons ont un statut un peu particulier: l'internat de "Mes Enfants" n'accueillant que des filles, ils quittent l'institution chaque soir après le repas et se dépêchent de réintégrer avant le couvre-feu la demeure proche de la famille au sein de laquelle leurs parents avaient trouvé à se loger. Les rues étaient bien sombres pendant les hivers de guerre. Pour l'un de ces enfants, ces années passées à "Mes Enfants" évoquent sans hésitation l'apprentissage à vie d'une certaine discipline et l'acquit d'une bonne éducation.

Après la Libération, l'école continue à fonctionner normalement. Certains enfants et adolescents juifs réintègrent leur famille et poursuivent provisoirement leurs études à "Mes Enfants", avant de s'inscrire dans d'autres lycées ou athénées; d'autres se retrouvent malheureusement seuls au monde et seront pris en charge par les organisations juives. Certains s'efforceront de vivre une vie décente en Belgique, d'autres émigreront vers les Etats-Unis, le Canada ou la Palestine et plus tard Israël.

Mais les années de guerre laissent l'institut "Mes Enfants" dans une situation financière pénible; le paiement des pensions s'avère parfois aléatoire, le ravitaillement hors de prix.

Malgré ces difficultés, l'école poursuit son activité jusqu'à ce dimanche fatidique du 11 février 1945, à vingt-trois heures trente précisément, où une bombe volante détruit l'immeuble de "Mes Enfants", ainsi que les deux immeubles voisins.

Un dimanche fatidique

Dix corps furent retrouvés sous les décombres. Berthe Vanderstock et Jeanne Descamps, son adjointe, se trouvaient à la pension ce soir-là, ainsi qu'un domestique et quatre enfants, les deux enfants de la cuisinière juive polonaise de l'école, tous trois cachés à "Mes Enfants" pendant la tourmente, et deux autres enfants juifs arrivés deux jours plus tôt d'Anvers, à la demande de leur père inquiet de la chute de bombes volantes sur la métropole. Tous perdirent la vie, ainsi que les trois occupants de la maison voisine, le n° 217, le bâtonnier des Cressonnières, son fils et un jeune ingénieur.

Le mauvais temps qui régnait ce soir-là sauva les autres pensionnaires, que leurs parents ou familles d'adoption préférèrent ne pas renvoyer à la pension avant le lundi matin.

Le drame fera l'objet d'un entrefilet dans la *Libre Belgique* du 13 février 1945: "*Une bombe tombe sur un home d'enfants. il y a peu de temps, une bombe s'est abattue sur un home d'enfants quelque part en Belgique, détruisant l'immeuble ainsi que deux maisons contiguës. On a dénombré cinq enfants tués, ainsi que deux personnes. Les services publics se sont attelés aux réfections de matériel et un dispensaire de secours allié s'est installé dans le voisinage. Des cantines pour les sinistrés fonctionnent.*" Il faut remarquer que l'imprécision de l'article quant à la localisation du lieu où la bombe s'est abattue est imposée par la censure militaire.

Berthe Vanderstock s'est vu décerner à titre posthume le titre de "Juste parmi les Nations" en 1994, sur base du témoignage déposé auprès du Yad Vashem à Jérusalem par deux anciennes pensionnaires de "Mes Enfants" installées en Israël. Berthe Vanderstock s'est vu décerner à titre posthume le titre de "Juste parmi les Nations" en 1994, sur base du témoignage déposé auprès du Yad Vashem à Jérusalem par deux anciennes pensionnaires de "Mes Enfants" installées en Israël.

De l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre au Service Social Juif De 1944 à nos jours : 55 ans d'histoire des Juifs en Belgique

Catherine MASSANGE

"Pendant l'occupation allemande, l'assistance aux Israélites Victimes du nazisme était assurée par une organisation clandestine: le Comité de Défense des Juifs. Après la libération de la Belgique, il a fallu créer une organisation officielle dont l'activité était appelée à prendre des proportions considérables. En effet, la situation de l'immense majorité de la population juive était lamentable; presque tous avaient vécu cachés, les ménages étaient dispersés, les maris ou les femmes et souvent tous deux déportés, de nombreux enfants placés dans des familles chrétiennes ou dans des couvents. Après des années passées dans des caves et dans des greniers, l'état sanitaire de la plupart de nos coreligionnaires était fortement atteint: la plupart de leurs biens, leurs effets d'habillement, leur mobilier, leurs installations commerciales et artisanales avaient été enlevées par les Allemands. Les organisations politiques qui, de leur côté, avaient travaillé dans la clandestinité également (Secours Mutuel - Solidarité Juive - Poale Sion, etc.) ne pouvaient répondre à cette tâche; il était indispensable que soit créée une organisation neutre au point de vue politique et, pouvant parler au nom de tous les Juifs, capable de défendre les intérêts juifs vis-à-vis du Gouvernement Belge dans le difficile problème de la réintégration de la population juive dans la vie civile et économique. (...) D'autre part le Joint, lorsqu'il rechercha l'organisation juive belge à laquelle il allait confier la répartition et la distribution des fonds destinés à la population juive nécessiteuse de Belgique, choisit à cet effet l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre, comme étant la seule organisation absolument neutre"¹.

C'est ainsi que l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre décrit elle-même, en novembre 1945, sa naissance et ses premiers mois d'existence. L'A.I.V.G. fut constituée officiellement le 11 octobre 1944; l'article 3 des statuts définit son but: *"L'association a pour but de venir en aide aux Juifs victimes de la guerre, notamment à ceux qui furent déportés ou dessaisis de leurs biens et d'assurer leur réadaptation dans la vie économique et sociale. Elle reprendra l'activité qu'exerça d'une manière occulte le Comité de Défense des Juifs"*².

AIDE,
SERVICE
ET
ACTION

A la Libération, l'A.I.V.G. répond donc dans l'urgence aux demandes correspondant aux besoins immédiats les plus criants. Dès fin '45, en plus de la section "Enfance", elle a organisé différents services : un service médical, un service juridique, un service social chargé du versement des secours en espèces, un économat chargé de l'acquisition et de la répartition des effets vestimentaires et autres; un office du travail chargé de la réadaptation professionnelle et du placement; une

¹ Aperçu de l'activité de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre, 9 novembre 1945, p. 1.

² Aide aux Israélites Victimes de la Guerre. Statuts parus au "Moniteur" en octobre 1944 accompagnés des modifications aux statuts parues en février 1945, article 3.

Catherine Massange

caisse de prêts chargée de financer les achats de machines et outils pour le retour des victimes de la guerre à la vie économique, un service de reconstruction chargé de l'acquisition de meubles³.

Dès cette époque donc, toute une série d'axes de travail dessinent une structure évolutive, s'adaptant tant bien que mal aux modalités de chaque époque et traçant les chemins menant aux activités du Service Social Juif d'aujourd'hui. L'A.I.V.G. commençant par assurer une aide urgente, immédiate, philanthropique, essaye de suivre l'évolution des groupes de personnes dont elle s'occupe, et de construire progressivement une action plus organisée, plus "professionnelle", répondant à des problèmes structurels.

La protection des enfants qu'avait assurée le Comité de Défense des Juifs en les cachant pendant la guerre se poursuit après la Libération dans le cadre de l'A.I.V.G. *"Le 5 septembre 1944, le travail clandestin de la section Enfance de Comité de Défense des Juifs cessait. D'aucuns pensaient que le travail se stabiliserait rapidement et que seul, un noyau permanent d'enfants resterait à charge du comité. Les faits se sont chargés de les détromper rapidement"*⁴. Ida Sterno, par exemple, continue d'aider enfants et parents, travaillant au grand jour après avoir agi dans la clandestinité. *"Nous étions mortifiés de ne pouvoir faire face aux demandes, de jour en jour plus pressantes, de vêtements chauds et de chaussures. L'hiver s'annonçait très rude. Les familles qui avaient repris leurs enfants revinrent nous supplier de les replacer. En effet, grande et réelle était leur misère : privation de vêtements chauds, de chaussures surtout; manque quasi complet de couvertures, de lits (les enfants dormaient presque tous à même le plancher); manque de combustible, de gaz, d'électricité, d'espoir"*⁵.

*Les enfants:
de l'ombre
au grand jour*

Le devoir primordial de l'A.I.V.G. est de réunir parents et enfants quand cela est possible. Mais beaucoup d'enfants juifs attendront en vain leurs parents. Ils poursuivent un temps leur vie quotidienne dans une famille d'accueil, une institution religieuse ou non, ou bien un home institué par l'Association des Juifs en Belgique. L'A.I.V.G. essaie immédiatement de placer les enfants dans un milieu d'accueil juif, de préférence leur propre famille, même s'il s'agit de parents éloignés, dans des familles d'accueil juives, sinon dans ses institutions : ces homes qu'elle crée ou qu'elle reprend de l'A.J.B.

L'A.I.V.G. prend la responsabilité d'assumer le rôle de chef de famille et d'accompagner l'éducation des orphelins jusqu'à leur âge adulte et leur insertion dans la vie économique et sociale. L'A.I.V.G. ne cachera pas les difficultés et les contradictions qu'entraîne cette tâche. Elle veut respecter les parents en donnant le plus possible l'éducation, notamment en matière religieuse, qu'ils auraient choisie pour leurs enfants. Mais, d'une part, les parents disparus n'ont que tout à fait exceptionnellement pu faire connaître leur volonté à cet égard. D'autre part, certains homes sont religieux et d'autres pas et les enfants sont placés dans un home puis dans un autre en fonction d'impératifs matériels, selon leur âge ou selon les impératifs financiers qui vont provoquer progressivement un

³ *Aperçu de l'activité de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre*, 9 novembre 1945, p. 2.

⁴ *Aide aux Israélites Victimes de la Guerre. Section Enfance. Affiliée à l'Union O.S.E. Rapport d'activité*, 31 décembre 1945, avant-propos.

⁵ Extrait du rapport d'Ida Sterno *Un an d'activité au grand jour* rédigé fin août 45, cité dans *Aide aux Israélites Victimes de la Guerre. Section Enfance. Affiliée à l'Union O.S.E. Rapport d'activité*, 31 décembre 1945, p. 1.

regroupement des homes. Il en va de même pour l'accompagnement des études et le choix d'une profession: l'A.I.V.G. témoigne de sa volonté de laisser ceux qu'on appelle les "mieux doués"⁶ aller le plus loin possible dans leurs études; mais l'entretien des homes coûte cher et il faut les fermer un à un: l'incitation à propulser les jeunes très vite dans une vie active est aussi présente.

L'avenir des enfants dont l'éducation dépend de la responsabilité de l'A.I.V.G. est un enjeu crucial. "*De toutes ces tâches, la plus importante consistait à retirer des enfants juifs des milieux chrétiens où ils se trouvaient; en effet, pendant la guerre, la population chrétienne belge a eu une générosité et un dévouement qu'on ne saurait assez souligner, en hébergeant les enfants et en les arrachant ainsi aux griffes de la Gestapo. La guerre terminée, cette situation exceptionnelle n'avait pas de raison de se prolonger et il était normal que les enfants retournent dans leur milieu d'origine. En effet, d'une part, il est certain que les parents qui avaient été assassinés parce qu'ils étaient juifs, auraient désiré que leurs enfants n'abandonnent pas la tradition. D'autre part, la barbarie nazie a organisé une hécatombe telle d'enfants juifs qu'il n'en reste plus en Europe que quelques milliers et que, dès lors, l'existence de chacun d'eux est d'un prix inestimable pour autant qu'on refuse de parachever l'œuvre nazie en voyant disparaître définitivement le judaïsme. C'est en nous inspirant de ces différentes raisons que nous avons sollicité les familles hébergeantes du temps de guerre de rendre les enfants qui leur avaient été momentanément confiés*"⁷. Les choix éducatifs effectués ont des conséquences importantes non seulement, bien sûr, sur toute la vie ultérieure des enfants concernés, mais aussi sur l'avenir du judaïsme en Belgique. L'A.I.V.G. est un lieu de débats sur la place de la religion, de la culture, de l'histoire juives dans la Belgique d'après-guerre, où s'expriment et s'affrontent des tendances différentes (communistes, sionistes...) aux rapports de force variables.

Si c'est en 1959 que le dernier home de l'A.I.V.G., le Home Guy Mansbach, à Rhode-Saint-Genèse, ferme ses portes, le Service Social Juif continuera de s'occuper des enfants à travers l'action du service social familial et à travers le service de guidance qui suivra les enfants des écoles juives de Bruxelles.

L'A.I.V.G. a donc très tôt été brutalement confrontée à des problèmes pour lesquels elle dut inventer des solutions sans pouvoir s'appuyer sur d'autres expériences et sans avoir eu le temps d'élaborer une quelconque réflexion théorique. Ainsi elle agira dans des domaines fort débattus aujourd'hui tels que, par exemple, les difficultés de relations à l'intérieur de familles incomplètes ou recomposées après la guerre, la situation des adolescents et jeunes qui doivent avancer dans la vie sans aucun cocon familial pour les protéger et dont les parents n'ont pas pu préparer l'entrée et l'insertion dans la société, le questionnement des jeunes par rapport à leur identité et à leur avenir alors qu'ils se retrouvent seuls face aux choix qu'ils doivent poser pour déterminer leur vie.

⁶ Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. Rapport d'activité pour l'année 1948, p. 14.

⁷ Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. Rapport d'activité pour l'année 1946, pp. 11-12.

Si l'A.I.V.G. octroie une aide sociale sous forme de dons (d'argent, de vivres, de meubles, de vêtements...), son but premier est bien la reconstruction, la réintégration, ou l'intégration, économique et sociale. *"Il nous fallut souvent, dans l'intérêt même de leur avenir, appliquer une politique rude et, en refusant impitoyablement des secours, pousser au retour à une vie active ceux qui en étaient capables. Comme dans toute organisation sociale sagement réalisée, nous nous sommes occupés en premier lieu des femmes avec enfants dont les maris étaient déportés, ensuite des malades, puis des vieillards et en dernier lieu seulement, des hommes en état de travailler et qui furent ceux qui critiquèrent le plus violemment notre travail"*⁸.

*Les adultes:
être "impitoyable"*

Pour aboutir à l'intégration économique et sociale des personnes qu'elle assiste, l'A.I.V.G. dispose de deux outils : la Petite Caisse de Prêts et l'Office du Travail.

La Petite Caisse de Prêts octroie des sommes limitées, sans intérêt, à des personnes qui ne peuvent obtenir autrement le coup de pouce décisif qui leur permettra de relancer leur activité professionnelle. *"La Petite Caisse de Prêts est amenée et le sera encore plus à l'avenir à aider la population juive à se reconstruire une vie productive et rémunératrice"*⁹. *"La clientèle de la Petite Caisse de Prêts est constituée principalement de très petites gens, et non de commerçants. Ce sont surtout des artisans et des tailleuses qui demandent un prêt chez nous et qui, grâce à son obtention, peuvent ou ont pu se remettre au travail, gagnant ainsi dignement leur vie en exerçant leur métier, sans ne plus devoir recourir à des secours"*¹⁰.

Il est bien précisé, en 1946 par exemple, qu'avant de toucher un subside une personne doit avoir un certificat du service médical, attestant qu'elle est inapte au travail, ou de l'Office du Travail, prouvant que celui-ci n'a pas été en mesure de lui trouver un emploi¹¹.

L'Office du Travail de l'A.I.V.G. constatera vite que la bonne volonté du demandeur d'emploi ne suffit souvent pas. Le rapport d'activité de 1946 acte que la tâche de l'Office du Travail *"est d'autant plus difficile qu'un grand nombre de nos coreligionnaires n'ont pas de métier manuel qualifié et qu'une bonne partie d'entre eux ne connaissent pas les langues nationales"*¹². Celui de 1948 explique que *"comme la plupart des personnes s'adressant à notre Office de Travail pour trouver une occupation sont de nationalité étrangère, il nous a été de plus en plus difficile de trouver des patrons qui, à l'heure actuelle, soient disposés de demander des permis de travail qui, d'ailleurs, sont refusés dans beaucoup de cas"*¹³.

Ces difficultés et ces constatations resteront d'actualité dans un autre contexte, quand le nombre de chômeurs s'accroîtra dans les années 1970 et alors que le Service Social Juif continuera de rechercher des emplois notamment pour les réfugiés juifs qui s'adresseront à lui.

⁸ Bulletin d'Information de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre, mars 1946, n°1.

⁹ Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. Rapport d'activité pour l'année 1948, p. 40.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. Rapport d'activité pour l'année 1946, p. 6.

¹² Ibid.

¹³ Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. Rapport d'activité pour l'année 1948, p. 4.

*Immigration,
intégration,
émigration*

L'action de l'A.I.V.G. restera conditionnée par la situation des Juifs qu'elle aide par rapport à la nationalité belge, dépendant elle-même de l'histoire des Juifs qui se trouvaient en Belgique avant la guerre et des mouvements de migration des Juifs survivants de l'après-guerre; ainsi par exemple, parmi les personnes qu'elle secourt fin 1945, l'A.I.V.G. compte 52,6% de Polonais; 21,6% d'Allemands; 7,5% d'Autrichiens; 4,9% de Belges alors que les pays de naissance des enfants dont l'A.I.V.G. s'occupe sont pour 74,3%, la Belgique; pour 13,1%, l'Allemagne; pour 7,9%, l'Autriche; pour 3%, la Pologne¹⁴.

L'A.I.V.G. aide les Juifs rescapés des camps qui arrivent en Belgique, qu'ils aient été déportés ou non de Belgique. *"A partir de mai 1945, les 1.202 survivants des 25.460 déportés juifs de Belgique furent rapatriés d'Allemagne, dans un état d'exténuation physique complet. En outre, plus de 6.000 rescapés juifs des camps de concentration trouvèrent asile dans notre pays sous la caution de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre. (...) Le Ministère de la Justice a accordé une autorisation de séjour, sous le couvert de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre, à 6.621 israélites étrangers qui, rescapés des camps de concentration, purent ainsi attendre en Belgique le moment de leur rétablissement définitif. Actuellement, [en 1954] le plus grand nombre de ces personnes a émigré et à l'heure actuelle notre œuvre n'a plus sous sa protection que 500 personnes qualifiées 'transitaires israélites'¹⁵.*

La Belgique devient une plaque tournante des mouvements de réfugiés qui passeront, séjourneront ou s'installeront dans le pays. L'A.I.V.G. sera ainsi au cœur de la problématique générale du lien entre la Belgique et les personnes qui vivent sur son territoire, c'est-à-dire des questions d'accueil des réfugiés, d'immigration, d'intégration, mais aussi d'émigration : la création de l'Etat d'Israël et la possibilité pour les Juifs de s'y installer étant une donnée incontournable dans la décision de rester ou pas en Belgique. L'A.I.V.G. constate en 1948 que *"pour la plupart des Juifs étrangers en Belgique, l'établissement définitif dans ce pays n'est pas possible. En effet, suite à la situation économique du pays, les lois restrictives vis-à-vis des étrangers (carte professionnelle, permis de travail, presque impossibilité d'obtenir la naturalisation) ont été sévèrement appliqués, et d'autre part, nous avons constaté que dès la création de l'Etat d'Israël, un nombre toujours grandissant des israélites étrangers se sont décidés à l'émigration"*. La création de l'Etat d'Israël fait que *"la possibilité d'émigration ne justifie plus un séjour prolongé en Belgique, surtout pour les jeunes éléments. En conséquence, nous avons été très sévères dans les nouvelles admissions à l'assistance pour cette catégorie"*¹⁶. Mais l'A.I.V.G. adaptera également son travail à l'accueil possible ou non d'immigrants juifs dans des pays convoités comme les Etats-Unis ou le Canada.

Au plan international, l'accueil des réfugiés arrivant bien après la guerre qu'assume l'A.I.V.G. témoigne aussi de la violence de conflits et de la persistance de l'antisémitisme loin des frontières belges, ainsi que d'une politique mondiale fluctuante d'ouvertures et de fermetures de frontières, permettant ou non la sortie ou l'entrée d'immigrants. Ainsi par exemple, autour de 1956, des réfugiés venant de Hongrie, d'Egypte

¹⁴ *Aperçu de l'activité de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre*, 9 novembre 1945, pp. 7-8.

¹⁵ *Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. 1944-1954. Dix années d'activité sociale*, octobre 1954, p. 8 et p. 13.

¹⁶ *Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. Rapport d'activité pour l'année 1948*, p. 1 et p. 3.

et de Pologne parviennent en Belgique après avoir tout perdu et s'adressent à l'A.I.V.G. En 1957, l'A.I.V.G. s'occupe ainsi de 104 familles de réfugiés, "leur procurant aux uns du travail, le logement, les frais de subsistance, aux autres les soins médicaux, l'aide juridique, des vêtements, des meubles et à certains tous ces services à la fois"¹⁷. Dans les années soixante et septante, ce seront des familles venant par exemple du Maroc ou d'U.R.S.S. qui seront aidées par le Service Social Juif.

L'A.I.V.G. voit les enfants devenir adultes, des personnes sans emploi retrouver du travail, des réfugiés s'installer ou quitter le pays vers une autre destination : elle travaille donc vis-à-vis de ces personnes dans l'espoir qu'un proche avenir les rendra totalement indépendantes de toute forme d'assistance. Mais ce n'est souvent pas le cas des personnes âgées : leur situation est fréquemment des plus dramatiques. Certaines ont connu la disparition de tous leurs proches et descendants dans les camps. Eux ne sont plus en âge de prendre un nouveau départ.

*Les vieillards:
les débuts de
la gérontologie*

Et quand, en 1955 et 1956, l'A.I.V.G. et la Centrale d'Oeuvres Sociales Juives mènent une campagne pour améliorer les conditions de logement, ce sont surtout des vieillards qui sont concernés. "Environ 10% de nos assistés vivent encore dans de véritables taudis, insalubres et privés du strict nécessaire, tant au point de vue hygiène qu'ameublement. Certains logements sont encore ceux dans lesquels nos coreligionnaires traqués par l'ennemi se sont cachés pendant la guerre. (...) Combien de vieillards perclus de rhumatismes et cardiaques graves vivent dans des mansardes situées aux étages de maisons délabrées où la nécessité d'accéder par de raides escaliers constitue un effort journalier et épuisant. Combien de chambres aussi où font défaut l'eau et le gaz, sans parler des installations sanitaires. La plupart sont en outre trop froides, l'hiver surtout, avec la maigre ration de charbon dont disposent nos assistés, et étouffantes l'été. A tout cela s'ajoute encore l'humidité qui s'infiltré dans les murs et qui représente un réel danger pour les personnes dont la santé est déjà si précaire"¹⁸.

En 1957, l'A.I.V.G. constate que le nombre de personnes assistées a diminué de 20% environ. Selon l'A.I.V.G., la raison principale en est l'obtention de réparations, après les lois allemandes d'indemnisation¹⁹. Douze ans après la fin de la guerre, ces réparations permettent donc à des personnes âgées de voir s'améliorer leurs conditions de vie, mais ce ne sont pas les réparations qui vont changer la détresse morale et la solitude. "Nombreux sont les cas cependant, surtout parmi les vieillards qui, tout en recouvrant une indépendance matérielle, expriment le désir de maintenir le contact avec notre œuvre pour la solution des autres innombrables problèmes pratiques qui se posent à eux. Mais plus encore que la nécessité pratique, c'est le besoin de contact humain qui motive ce désir de la plupart des personnes âgées. Ce contact, elles l'ont maintenu avec nos assistantes sociales depuis que les événements de guerre les ont amenées à recourir à nous pour la solution de leurs problèmes. Nous avons d'ailleurs déjà constaté bien souvent le facteur d'esseulement dans la vie de nos assistés âgés et avons voulu y apporter un peu de réconfort par l'organisation de vacances d'été"²⁰. Dès 1957, l'A.I.V.G. travaille à un projet de "club pour vieillards"²¹ qui aboutira à l'organisation du Club

¹⁷ Aide aux Israélites Victimes de la Guerre a.s.b.l. Rapport d'activité 1957, p. 4.

¹⁸ Aide aux Israélites Victimes de la Guerre a.s.b.l. Rapport d'activité 1955, février 1956, pp. 7-8.

¹⁹ Aide aux Israélites Victimes de la Guerre a.s.b.l. Rapport d'activité 1957, p. 3.

²⁰ Ibid.

Amitié quelques années plus tard, activité aujourd'hui toujours fondamentale pour le Service Social Juif.

*L'aide médicale:
les séquelles
de la guerre
et de la déportation*

Au lendemain de la guerre, l'A.I.V.G. doit faire face à l'état sanitaire désastreux créé par la guerre parmi la population juive de Belgique. Il faut aider et soigner les rescapés des camps de concentration d'une part, et les enfants, adultes et vieillards qui n'ont pu s'alimenter sainement et se soigner pendant les années de guerre, d'autre part.

Une dizaine d'années après la fin de la guerre, l'A.I.V.G. constate : "*En général, nous pouvons dire que l'état de santé de nos assistés s'est fortement amélioré. Toutefois, il nous reste à soigner un grand nombre de cas chroniques et incurables, séquelles de la guerre et de la déportation*"²². L'A.I.V.G. continuera à assumer là un rôle spécifique car, comme elle l'écrit en 1953 : "*Les difficultés sont considérables pour nos coreligionnaires de se faire soigner dans les hôpitaux. L'une des principales consiste dans le fait que, très fréquemment, ils ne connaissent pas ou insuffisamment une des langues nationales, alors que pour les malades chroniques qui constituent la majeure partie de notre clientèle, le contact humain avec le médecin est d'une importance particulière au point de vue psychologique*"²³.

L'A.I.V.G. va parallèlement se préoccuper de plus en plus des traumatismes psychologiques qui affectent les Juifs en conséquence de la Shoah. Elle sera aussi sensible aux conséquences psychologiques du fait d'être réfugié. Au début des années soixante, le Centre Médico-Psychologique est créé et le S.S.J. travaillera de façon de plus en plus spécialisée dans le domaine de la santé mentale.

**L'A.I.V.G.
et le S.S.J.:**
carrefours d'histoires

Solidarité internationale

Pour accomplir toutes ses tâches, l'A.I.V.G. va centraliser les aides venues de différentes sources pour les redistribuer aux Juifs de Belgique. Au départ, la plus importante est sans conteste celle de l'American Joint Distribution Committee. Pour l'année 1946, l'American Joint Distribution Committee fournit 95% des fonds de l'A.I.V.G. alors que la participation financière de la population juive de Belgique en représente moins de 1%²⁴. Dès le lendemain de la guerre, l'A.I.V.G. sait que l'American Joint Distribution Committee va diminuer progressivement l'aide qu'il lui accorde. Le rapport de 1946 remet la situation de la Belgique dans son contexte européen: "*A l'heure actuelle, l'American Joint Distribution Committee est obligé de s'occuper en premier lieu des pays où la misère des Juifs est infiniment plus grande qu'en Belgique et où la population autochtone est dans l'impossibilité de leur venir en aide, notamment de la Pologne, de la Hongrie, de la Roumanie etc. Les fonds mis à notre disposition par le Joint vont donc être considérablement réduits*"²⁵.

Ce secours témoignant de la solidarité internationale des Juifs américains doit en fait servir à établir et consolider la situation économique et sociale des Juifs de Belgique. Mais une fois les fondations de cette reconstruction assurées par le Joint, le but est bien que les Juifs de Belgique supportent eux-mêmes le soutien aux plus

²¹ Ibid.

²² *Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. 1944-1954. Dix années d'activité sociale*, p. 10.

²³ *Rapport pour l'Assemblée Générale du 2 mars 1953*, p. 2.

²⁴ *Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. Rapport d'activité pour l'année 1946*, p. 4.

²⁵ *Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. Rapport d'activité pour l'année 1946*, p. 15.

démunis. En réalité, si les sommes données par le Joint diminuent chaque année, le Joint continue à aider l'A.I.V.G. et le S.S.J. jusque dans les années 1970. En 1953, l'A.I.V.G. rappelle toutefois qu'une poursuite de l'aide du Joint s'explique par le fait que "*presque tous les problèmes que nous avons à résoudre ne sont pas des problèmes locaux, mais sont dus à des circonstances internationales, tout comme nos assistés ne sont pas des nationaux et qu'ainsi la charge qui en résulte ne peut être considérée comme une charge devant normalement être supportée entièrement par la communauté locale*"²⁶.

Cette longue collaboration entre le Joint et l'A.I.V.G., puis le S.S.J., se traduit par des négociations continuelles, illustrant tout un pan de l'histoire de la répartition de l'aide du Joint et reflétant l'évolution de la solidarité entre collectivités juives sur un plan international.

Une fois la prospérité générale de la collectivité des Juifs de Belgique à nouveau assurée, c'est sur celle-ci que doit principalement reposer la charge d'aider les Juifs les plus pauvres. Cette volonté aboutira en 1952 à la création de la Centrale d'Oeuvres Sociales Juives à Bruxelles. A cette époque, l'allocation du Joint, qui était de 7 millions de francs en 1945 est passée à 1 million²⁷. C'est autour de cette date que l'A.I.V.G. voit le nombre de personnes dont elle s'occupe se stabiliser autour d'un millier et constate qu'il restera une pauvreté structurelle chez les Juifs comme ailleurs²⁸. Alors que l'A.I.V.G. s'estime responsable de la naissance de la Centrale - dans son rapport pour l'année 1951, l'A.I.V.G. écrit : "*nous avons pris l'initiative de créer un Appel Commun des œuvres sociales juives*"²⁹ - et que l'essentiel des efforts de la Centrale servira dans un premier temps l'A.I.V.G., les dons et la sphère d'influence de la Centrale vont se diversifier progressivement et l'A.I.V.G. ne sera plus qu'une institution parmi d'autres à recevoir l'aide de la Centrale. La relation entre l'A.I.V.G. et le devoir social que devrait assumer la population juive de Belgique passe donc par l'intermédiaire de la Centrale. Leur histoire est aussi celle de la question fondamentale de la solidarité à l'intérieur de la collectivité juive ainsi que de la façon dont les Juifs de Belgique vont accueillir les nouveaux arrivants juifs réfugiés.

*Solidarité
des Juifs
de Belgique*

L'histoire de l'A.I.V.G. et du S.S.J. n'est donc pas que l'histoire des "assistés". Elle est aussi l'histoire des "assistants": non seulement du personnel rémunéré par l'A.I.V.G. et le S.S.J., mais aussi de tous ceux qui ont participé à l'action de l'A.I.V.G. et du S.S.J. en tant que bénévoles, membres du Conseil d'Administration, donateurs (que ce soit par l'intermédiaire de la Centrale d'Oeuvres Sociales Juives ou autrement). L'A.I.V.G. représente donc un lieu de rencontre de personnes de conditions sociales et économiques, d'opinions politiques, de relations personnelles avec le judaïsme des plus diverses.

Exercer concrètement une solidarité, c'est aussi poser des choix en matière d'action, ce qui dépend de la responsabilité du conseil d'administration. Depuis la fin de la guerre, l'histoire de l'A.I.V.G. et du S.S.J. montre l'évolution d'une professionnalisation progressive du travail social qui passe d'une notion d'"aide sociale" à une idée d'"action sociale". "*Il va de soi que, créée au moment où la situation du judaïsme*

²⁶ Rapport à l'Assemblée Générale de l'A.I.V.G. du 3 mars 1952, p. 5.

²⁷ Ibid.

²⁸ Rapport pour l'Assemblée Générale du 2 mars 1953, p.5.

²⁹ Rapport à l'Assemblée Générale de l'A.I.V.G. du 3 mars 1952, p. 3.

en Belgique était la plus difficile, souvent bousculée par des événements imprévus dus à la période de la guerre, l'A.I.V.G. n'a pas toujours pu procéder d'une organisation mûrement réfléchie, mais que cette organisation a été fréquemment empirique: chaque fois qu'une tâche nouvelle se présentait, de nouveaux services devaient être improvisés sans que nous disposions toujours du personnel qualifié nécessaire³⁰. L'A.I.V.G. recevra, dès 1945, les conseils d'expertes américaines envoyées par l'American Joint Distribution Committee pour communiquer de nouvelles techniques et méthodes de travail social, ceci, principalement, afin d'arriver à plus d'efficacité en diminuant les coûts. Mais là se posera en fait la question de la nature et de la fonction du travail social, de la relation entre la personne concernée et l'institution qui l'aide alors qu'elles dépendent toutes deux de l'évolution de l'ensemble social dans lequel elles se trouvent.

Réparer ?

Après 1954, une autre source de fonds importante, extérieure à la Belgique, est la Conference on Jewish Material Claims against Germany. L'A.I.V.G. est un interlocuteur privilégié de la Conference on Jewish Material Claims against Germany, qui dispose des fonds de réparation pour la collectivité juive hors Israël. Ce sont, par exemple, les fonds de la Claims Conference qui permettront à l'A.I.V.G. d'acheter son dernier home, le home de Rhode-Saint-Genèse, inauguré en 1955³¹. Une certaine cohérence des demandes des institutions juives de Belgique doit être organisée. Ainsi par exemple, vers 1956, l'A.I.V.G. soumet à la Claims Conference un projet de construction de petits appartements pour couples âgés qui rencontre "*l'intérêt bienveillant de cette organisation. Notre projet a cependant été retiré provisoirement par nous afin de permettre une réévaluation du problème en rapport avec les projets d'agrandissement et de modernisation présentés à la Claims Conference par le Home de retraite pour vieillards, rue de la Glacière, à Bruxelles*"³².

L'histoire de l'A.I.V.G. et du S.S.J. est donc aussi une partie de l'histoire internationale des réparations et indemnités ainsi que des conséquences des lois belges sur les pensions et allocations des victimes de la guerre. Par ses compétences juridiques, l'A.I.V.G. délivre les attestations ou sert d'intermédiaire pour le suivi de telles demandes, agissant là dans le cadre d'une aide individuelle aux personnes concernées.

Les Juifs de Belgique et la Belgique

Si, selon l'image qu'en donne l'A.I.V.G., la solidarité entre Juifs entre dans le domaine du devoir social, l'A.I.V.G., au lendemain de la guerre, exprime souvent de façon très humble sa reconnaissance pour l'aide octroyée par les nombreux organismes publics belges avec lesquels elle est en contact. "*Notre gratitude va également aux Autorités Belges, qui n'ont cessé de témoigner de la plus grande bienveillance et d'une compréhension très vive pour les problèmes consécutifs à la guerre, notamment aux Ministres de la Justice, de l'Intérieur, du Ravitaillement, de la Reconstruction et de la Santé Publique, à la Croix Rouge de Belgique, au Commissariat au Rapatriement, à l'Oeuvre Nationale de l'Enfance et aux nombreuses autres organisations qui nous ont apporté*

³⁰ Aperçu de l'activité de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre, 9 novembre 1945, pp. 15-16.

³¹ Rapport pour l'assemblée générale de l'A.I.V.G. du 7 mars 1955 pour les activités de 1954, pp. 2-3.

³² Aide aux Israélites Victimes de la Guerre. Rapport d'activité 1956, p. 2.

*chaleureusement leur aide*³³. Encore en 1948, l'A.I.V.G. ne parle pas de simple respect de droits mais, ici dans le cas de l'O.N.E., de "*sympathie la plus vive et la plus active*", l'O.N.E. étant "*intervenue en notre faveur dans de nombreux secteurs qui ne relèvent pas directement de son autorité, notamment pour l'obtention des permis de travail*"³⁴. Là encore on retrouve la question de la nationalité : "*Nous ne pouvons être assez reconnaissants aux autorités belges qui, en assimilant les enfants juifs étrangers nés en Belgique aux enfants ayant droit belges, ont grandement facilité notre tâche*"³⁵.

L'A.I.V.G. agit dans le cadre institutionnel national et son financement subira donc les soubresauts de la mise en place des compétences des institutions belges en matière d'aide sociale ou de santé mentale. Dans les années 1970, le poids du financement public deviendra de plus en plus important et évoluera en parallèle avec une ouverture de plus en plus grande aux non-Juifs au fur et à mesure que s'éloigne la période de guerre.

L'A.I.V.G. a, au départ, une volonté d'action nationale; en 1945, des comités locaux créés à Anvers, Charleroi, Gand, Liège et Namur agissent suivant des directives du conseil d'administration³⁶. Très rapidement Anvers travaillera dans ses propres structures. L'action en province deviendra une lourde charge pour l'A.I.V.G. et de plus en plus son activité se focalisera sur Bruxelles. Ainsi, dès 1948, "*le travail en province, à l'exception d'Anvers - notamment à Charleroi, Gand, Liège - est effectué par le Comité de Bruxelles avec l'aide d'une assistante sociale habitant Liège*"³⁷. Comme le travail de l'A.I.V.G. à Bruxelles concerne notamment le logement, l'insertion dans le monde du travail, l'accueil des réfugiés, son histoire représente donc une facette de l'histoire de la mixité urbaine, géographique, sociale et économique qui caractérise une ville comme Bruxelles.

Conscients de l'importance de l'histoire de l'A.I.V.G. et du S.S.J., Eliane Wieder, présidente actuelle du S.S.J., et André Wieder se sont intéressés aux archives et en ont assuré la préservation. Les archives du S.S.J. représentent une source exceptionnelle et indispensable pour l'étude de l'histoire des Juifs en Belgique depuis 1944. A cause de l'ampleur du travail de l'A.I.V.G., foyer d'action commun à des groupes divers représentatifs du judaïsme en Belgique, ces archives traitent donc d'aspects fort variés de la vie juive en Belgique après la guerre mais aussi de toutes les relations que l'A.I.V.G. et le S.S.J. établirent avec des institutions juives et non-juives, belges et étrangères. Ces archives, formant un ensemble cohérent, ne sont toutefois pas complètes. Les dossiers individuels restent, quant à eux, strictement confidentiels.

La Fondation de la Mémoire contemporaine travaillant sur une longue période de l'histoire des Juifs en Belgique s'intéressa rapidement à tout ce que l'histoire de l'A.I.V.G. et du S.S.J. pouvait apporter à la connaissance de l'histoire de l'après-guerre. Godelieve Denhaene (pour le dépouillement des archives), Elisabeth Wulliger (pour le dépouillement de la presse) et Vincent Decaestecker (pour un premier recueil de témoignages concernant les homes d'enfants) établirent les bases de la

ARCHIVES ET
TRAVAIL
HISTORIQUE

*Le travail de
la Fondation
de la Mémoire
contemporaine*

³³ *Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. Rapport d'activité pour l'année 1946*, p. 15.

³⁴ *Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. Rapport d'activité pour l'année 1948*, p. 22.

³⁵ *Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. Rapport d'activité pour l'année 1948*, p. 23.

³⁶ *Aperçu de l'activité de l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre*, 9 novembre 1945, p. 2.

³⁷ *Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. Rapport d'activité pour l'année 1948*, p. 2.

recherche sur l'histoire de l'A.I.V.G. et le S.S.J.

Avec la création d'un emploi d'historien à plein temps, la Fondation put développer le travail historique pour aboutir, d'une part, prochainement, à la publication d'un livre illustré, en collaboration avec le Service Social Juif, qui tracera les grandes lignes de l'action de l'A.I.V.G. et du S.S.J., et, d'autre part, à un relevé et un classement de ces archives premièrement regroupées par Eliane Wieder. La recherche se poursuivra ensuite en vue de publications ultérieures plus développées détaillant les tenants et aboutissants de cette action, élargissant le champ de recherches en archives et s'appuyant sur l'organisation d'un recueil d'interviews de dirigeants, de membres du personnel, mais aussi de personnes qui ont été aidées d'une façon ou d'une autre par l'A.I.V.G et le S.S.J. La voix de ces dernières ne se fait pas assez entendre dans les archives alors qu'en 1946, l'A.I.V.G. constate que son service social est "*inévitablement, l'objet de toutes les critiques et de tous les mécontentements*"³⁸ et que le S.S.J. publie au début des années 1970 une brochure intitulée "*Pourquoi le Service Social Juif n'est-il pas populaire?*".

Il s'agit donc de contribuer à l'étude du domaine qu'avait exploré le Musée Juif en 1994 dans son exposition "*Libération et reconstruction. La vie juive en Belgique après la Shoah*" en suivant la ligne de recherche que constitue l'histoire de l'A.I.V.G. et du S.S.J., tout en respectant une caractéristique de cette action: la discrétion des personnes aidées ainsi que de ceux qui les ont aidées.

³⁸ *Aide aux Israélites Victimes de la Guerre asbl. Rapport d'activité pour l'année 1946*, p. 4.